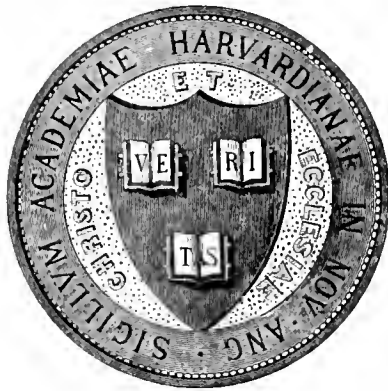


HARVARD UNIVERSITY.



LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY

4765

LIBRARY OF

SAMUEL GARMAN

October 5, 1928.

Substituted for copy entered Feb. 19, 1874

Steindachner's Bibliothek.

Garmann.

OCT 5 1928

HISTOIRE
NATURELLE
DES POISSONS.

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE F. G. LEVRAULT.

HISTOIRE
NATURELLE
DES POISSONS,

PAR

M. LE B.^{ON} CUVIER,

Pair de France, Grand-Officier de la Légion d'honneur, Conseiller d'État et au Conseil royal de l'Instruction publique, l'un des quarante de l'Académie française, Associé libre de l'Académie des Belles-Lettres, Secrétaire perpétuel de celle des Sciences, Membre des Sociétés et Académies royales de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Stockholm, de Turin, de Göttingue, des Pays-Bas, de Munich, de Modène, etc.;

ET PAR

M. A. VALENCIENNES,

Professeur de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle, Membre de la Société zoologique de Londres.

TOME DIXIÈME.



A PARIS,

Chez F. G. LEVRAULT, rue de la Harpe, n.° 81;

STRASBOURG, même Maison, rue des Juifs, n.° 33;

BRUXELLES, Librairie parisienne, rue de la Magdeleine, n.° 438.

1835.

§



AVERTISSEMENT.

Nous continuons, dans le volume que nous offrons au public, la description des poissons réunis en une cinquième grande tribu des Scombéroïdes, caractérisés par leur bouche protractile ; et l'exposition des familles et des genres qui la composent terminent l'histoire naturelle des poissons voisins des thons ou des maquereaux.

Nous donnons ensuite celle d'une famille d'acanthoptériens, inconnue à nos mers d'Europe : les Amphacanthes et les Acanthures. Les Teuthies, réduits à de petites dimensions et confinés sur des parages plus ou moins lointains, ne peuvent offrir à l'économiste l'intérêt attaché à nos différens scombres, sources naturelles et inépuisables de grandes richesses ; mais les particularités de l'organisation de ces petits pois-

sons deviendront un sujet de recherches curieuses et instructives pour le physiologiste. Ces espèces, ayant avec les Scombéroïdes des affinités nombreuses que nous avons cherché à signaler avec le plus grand soin, ont dû être présentées à la suite de ceux-ci.

C'est par les mêmes motifs que nous avons placé immédiatement après eux des poissons encore plus extraordinaires, les Tænioïdes. Malgré leur longueur de huit à neuf pieds, et souvent au-delà, ils sont encore bien peu connus, le hasard seul ayant soumis la plupart des individus aux observations des naturalistes.

Enfin nous avons terminé ce volume, en quelque sorte comme en appendice, par le groupe des Athérines, en ayant soin de faire remarquer les difficultés qui s'opposent à introduire convenablement dans le système des poissons, les espèces de ce genre, tenant à la fois des perches et des labres; mais ne devant pas être non plus éloignés des muges, qui sont eux-mêmes assez distincts au milieu de tous les acanthoptérygiens.

La rédaction de ce volume est encore, pour la plus grande partie, due aux recherches et aux travaux de M. Cuvier. Cependant je ne dois

pas en laisser à lui seul la responsabilité scientifique, attendu que j'ai profité assidûment des travaux qui sont venus à ma connaissance depuis ces dernières années, et souvent ces additions ont beaucoup modifié le travail de M. Cuvier : les nombreux mémoires présentés à la société zoologique de Londres ; les rapports annuels de M. J. Desjardins de l'Isle-de-France sur les travaux des membres de la société d'histoire naturelle, dont il est secrétaire ; le Pro-drome de l'ichthyologie scandinave de M. Nilson, m'ont fourni des documens qui ont fait quelquefois changer nos premières déterminations. L'activité de ces savans à contribuer aux progrès de la connaissance des poissons, est le résultat de l'élan que M. Cuvier donnait aux naturalistes chaque fois qu'il se livrait à l'étude d'une science en particulier. Sa correspondance confiante et suivie sans relâche, le plaisir que les hommes laborieux trouvent à résoudre, par la lecture des ouvrages de ce grand homme, les difficultés que présentait la détermination des espèces, ont éveillé de toutes parts l'attention des zoologistes sur l'histoire des poissons, comme auparavant ses immortelles recherches sur les ossemens

fossiles ont excité tous les hommes éclairés à en découvrir de nouveaux gisemens et à en faire connaître de nouveaux débris.

Parmi les ouvrages récents sur l'ichthyologie qui ajouteront à l'histoire littéraire de cette branche de la zoologie, je citerai avec intérêt celui dont M. W. Yarrell a déjà fait paraître quatre livraisons. Ornée de figures aussi exactes qu'élégantes, cette publication, rédigée par un homme d'un véritable talent, fournira de précieux renseignemens sur l'histoire des poissons d'Angleterre et d'Europe. On peut voir de quel secours il m'a été pour éclaircir l'histoire du *gymnetrus Hawkenii*; si j'avais reçu la quatrième livraison avant que les premières feuilles de ce volume fussent imprimées, j'aurais pu citer l'excellente figure du Capros, et j'ai vu avec plaisir établir, par son autorité, la justesse de mes observations sur le poisson que M. Cuvier, d'après M. Couch, avait rapproché des gerres; nous aurons souvent occasion de revenir sur cet important ouvrage.

Nous nous faisons aussi un devoir de témoigner notre reconnaissance aux hommes généreux qui ont bien voulu nous communiquer des ma-

tériaux destinés à augmenter notre ouvrage et à combler des lacunes dans notre grande collection nationale. M. Eydoux a fait, dans son voyage de circumnavigation sur la corvette la Favorite, des collections qu'il a déposées dans le cabinet du Jardin des Plantes. MM. Sganzin et Goudot nous ont donné des poissons de Madagascar, et et M. Nivoy s'en était procuré pour nous quelques-uns à Bourbon.

M. Gaudichaud, à son retour du Chili, a encore ajouté aux riches collections que nous avait données précédemment M. Gay. Mon ami, le docteur Holbrook, de Charlestown, a bien voulu continuer pour notre ouvrage de faire des recherches fructueuses dans les eaux douces ou salées de la Caroline du Sud. Nous devons aussi signaler la collection de poissons du Nil, faite à bord du Loughsor par M. Joannis, et qu'il a donnée au Jardin des Plantes : plusieurs acquisitions scientifiques fort importantes sont le résultat de ce travail. Nous y avons trouvé entre autres l'hétérobranche découvert, il y a plus de trente ans, par M. Geoffroy Saint-Hilaire, et qui manquait à la collection ichthyologique, le Muséum n'en possédant que le squelette.

MM. Webb et Berthelot, dont les connaissances dans les diverses branches de l'histoire naturelle sont si étendues, m'ont communiqué, avec la plus grande libéralité, leurs collections ichthyologiques des Canaries. Il est étonnant que les voyageurs nous aient laissé ignorer jusqu'à ce jour la richesse de cette partie de l'Atlantique. Les espèces réunies par ces deux savans nous montrent que les côtes de Ténériffe nourrissent un grand nombre de formes méditerranéennes, et qu'avec elles y sont mêlées plusieurs autres regardées jusqu'à présent comme propres aux plages américaines; Madère n'en avait encore fourni qu'un seul exemple dans une espèce du genre Héliase (*Heliazes Madurensis*, nob.), que l'on a découvert récemment à Sainte-Croix de Ténériffe. Nous avons aussi observé dans ces collections plusieurs genres nouveaux, d'autres rares dans la Méditerranée; tel est le Rovetto (*Rovettus acanthoderma*). Elles feront connaître à nos lecteurs la patrie du poisson si curieux que nous avons nommé *Beryx decadactylus*, et de bien d'autres que nous supposons de mers plus éloignées et que nous avons l'espoir de faire paraître dans nos prochains supplémens.

Enfin, au moment de mettre sous presse, M. Dussumier, toujours plein de zèle, revient de l'Inde avec une nouvelle collection, non moins riche que les précédentes. Il a, dans ce voyage, porté ses recherches sur les poissons d'eau douce de la côte malabare, et il a encore acquis à l'ichthyologie plusieurs genres nouveaux, qui seront établis sur des combinaisons de caractères jusqu'à présent inconnues dans les poissons de l'Inde, mais qui ont le plus d'affinité avec ceux que nous avons observés sur des poissons d'eau douce d'Amérique, entre autres nos pomotis.

J'ose espérer que l'exactitude avec laquelle paraîtront les livraisons suivantes de cet ouvrage, témoignera aux savans des différens pays de mon assiduité pour finir le grand ouvrage qui me reste à publier, et qu'ils voudront bien continuer à m'aider de leurs conseils et de leurs communications officieuses. Je m'empresserai toujours de leur donner des preuves publiques de ma reconnaissance.

Au Jardin des Plantes, Juin 1835.



TABLE

DU DIXIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE NEUVIÈME.

	Pages.	Planch.
DES SCOMBÉROÏDES	1	

CINQUIÈME GRANDE TRIBU.

LES SCOMBÉROÏDES A BOUCHE PROTRACTILE	<i>Ibid.</i>	
---	--------------	--

CHAPITRE XXI.

DES ZÉES ET DES CAPROS	4	
La Dorée commune (<i>Zeus faber</i> , Lin.)	6	
La Dorée du cap de Bonne-Espérance (<i>Zeus capensis</i> , nob.)	23	
La Dorée du Japon (<i>Zeus japonicus</i> , nob.)	24	
D'une seconde espèce de Dorée de la Méditerranée, ou la Dorée à épaule armée (<i>Zeus pungio</i> , nob.)	25	280
DES CAPROS	29	
Le Sanglier (<i>Capros aper</i> , Lacép.; <i>zeus aper</i> , Lin.)	30	281

CHAPITRE XXII.

DES LAMPRIS, DES EQUULA ET DU MÉNÉ	39	
DES LAMPRIS	<i>Ibid.</i>	
Du Lampris tacheté (<i>Lampris guttatus</i> , Retz.)	<i>Ibid.</i>	282

	Pages.	Planch.
DES EQUULA	60	
L'Equula porte-sabre (<i>Equula ensifera</i> , nob.; <i>Scomber edentulus</i> , Bl., 428; Léiognathe ar- genté, Lacép., IV, p. 448 et 449.)	66	
L'Equula poulain (<i>Equula caballa</i> , nob.; <i>Scom-</i> <i>ber equula</i> , Forsk.; <i>Tottah-karah</i> , Russ.) . .	73	
L'Equula coma (<i>Equula coma</i> , nob.)	76	
L'Equula de Dussumier (<i>Equula Dussumieri</i> , nob.)	77	283
L'Equula Bindoo (<i>Equula bindus</i> , nob.)	78	
L'Equula Ruconii (<i>Equula Ruconius</i> , <i>chanda</i> <i>Ruconius</i> , Buch.)	79	
L'Equula Gomorah (<i>Equula gomorah</i> , nob.; <i>Goomorah karah</i> , Russ., 61)	80	
L'Equula à museau court (<i>Equula brevirostris</i> , nob.)	83	
L'Equula Dacer (<i>Equula Dacer</i> , nob.)	<i>Ibid.</i>	
L'Equula de Bloch (<i>Equula Blochii</i> , nob.; <i>Zeus</i> <i>notatus Bloch</i> , Mss.)	84	
L'Equula chercheur (<i>Equula berbis</i> , nob.; <i>Scom-</i> <i>ber equula</i> , var., Forsk.)	85	
L'Equula alongé (<i>Equula oblonga</i> , nob.)	<i>Ibid.</i>	
L'Equula bariolé (<i>Equula lineolata</i> , nob.)	86	
L'Equula à petite tête (<i>Equula parviceps</i> , nob.)	87	
L'Equula nain (<i>Equula minuta</i> , nob.; <i>Scomber</i> <i>minutus</i> , Bloch)	88	
L'Equula denté (<i>Equula dentex</i> , nob.)	91	
L'Equula porte-fil (<i>Equula filigera</i> , nob.)	92	284
L'Equula longue-épine (<i>Equula longispinis</i> , nob.)	94	
L'Equula karah (<i>Equula karah</i> , nob.)	95	

TABLE.

XV

	Pages.	Planch.
L'Equula à bandes (<i>Equula fasciata</i> , nob.; <i>Clupea fasciata</i> , Lacép.)	96	
L'Equula rusé (<i>Equula insidiatrix</i> , nob.; <i>Zeus</i> <i>insidiator</i> , Bl.; le Zée rusé, Lacép.)	98	
L'Equula à ligne latérale interrompue (<i>Equula</i> <i>interrupta</i> , nob.)	102	
DU MÉNÉ	103	
Le Méné Anne-Caroline (<i>Mene maculata</i> , nob.; <i>Zeus maculatus</i> , Bl.)	104	285

LIVRE DIXIÈME.

DE LA FAMILLE DES TEUTHIES	111
--------------------------------------	-----

CHAPITRE PREMIER.

DES AMPHACANTHES, autrement nommés <i>SIGANUS</i> , <i>BURO</i> ou <i>CENTROGASTER</i>	115	
L'Amphacanthe javanais (<i>Amphacanthus javus</i> , nob.; <i>Teuthis javus</i> , Lin.)	118	
L'Amphacanthe de Russel (<i>Amphacanthus Rus-</i> <i>selii</i> , nob.)	123	
L'Amphacanthe marbré (<i>Amphacanthus marmo-</i> <i>ratus</i> , nob.)	124	
L'Amphacanthe vermiculé (<i>Amphacanthus ver-</i> <i>miculatus</i> , nob.)	126	
L'Amphacanthe à chaînettes (<i>Amphacanthus con-</i> <i>catenatus</i> , nob.)	127	
L'Amphacanthe rayé (<i>Amphacanthus lineatus</i> , nob.)	130	286

	Pages.	Planch.
L'Amphacanthé cerclé (<i>Amphacanthus doliatus</i> , nob.)	132	
L'Amphacanthé vergeté (<i>Amphacanthus virgatus</i> , nob.)	133	
L'Amphacanthé à gouttelettes (<i>Amphacanthus guttatus</i> , Bl. Schn.)	136	
L'Amphacanthé du corail (<i>Amphacanthus corallinus</i> , nob.)	139	
L'Amphacanthé à nuque jaune (<i>Amphacanthus nuchalis</i> , nob.; <i>Scomber stellatus</i> , Forsk.) .	140	
L'Amphacanthé firmament (<i>Amphacanthus firmamentum</i> , nob.)	142	
L'Amphacanthé à dos tacheté (<i>Amphacanthus dorsalis</i> , nob.)	143	
L'Amphacanthé de Desjardins (<i>Amphacanthus Abhortani</i> , nob.)	<i>Ibid.</i>	
L'amphacanthé perlé (<i>Amphacanthus margaritiferus</i> , nob.; <i>Chætodon canaliculatus</i> , Park.)	145	
L'Amphacanthé ponctué (<i>Amphacanthus punctatus</i> , Schn.)	146	
L'Amphacanthé cordonnier (<i>Amphacanthus sutor</i> , nob.; <i>Buro brunneus</i> , Comm.)	148	
L'Amphacanthé de Mertens (<i>Amphacanthus Mertensii</i> , nob.)	150	
L'Amphacanthé sombre (<i>Amphacanthus luridus</i> , Ehrenb.)	<i>Ibid.</i>	
L'Amphacanthé sidjan (<i>Amphacanthus siganus</i> , Rupp.; <i>Scarus rivulatus</i> , Forsk. ?)	152	
L'Amphacanthé brunâtre (<i>Amphacanthus fuscescens</i> , nob.; <i>Centrogaster fuscescens</i> , Houttuyn)	156	

	Pages.	Planch.
L'Amphacanthe à museau saillant (<i>Amphacanthus rostratus</i> , nob.)	158	
L'Amphacanthe à front bombé (<i>Amphacanthus tumifrons</i> , nob.)	159	
L'Amphacanthe argenté (<i>Amphacanthus argenteus</i> , nob.)	161	
L'Amphacanthe de Guam (<i>Amphacanthus Guamensis</i> , nob.)	163	
L'amphacanthe olivâtre (<i>Amphacanthus olivaceus</i> , nob.)	<i>Ibid.</i>	
L'Amphacanthe nuageux (<i>Amphacanthus nebulosus</i> , Q. et G.)	164	

CHAPITRE II.

DES ACANTHURES	166	
L'Acanthure chirurgien (<i>Acanthurus chirurgus</i> , Bl. Schn.; <i>Chætodon chirurgus</i> , Bl., pl. 208).	168	
L'Acanthure saigneur (<i>Acanthurus phlebotomus</i> , nob.)	176	287
L'Acanthure bleu (<i>Acanthurus cæruleus</i> , Bl.)	179	
L'Acanthure hépate (<i>Acanthurus hepatus</i> , Bl.; <i>Teuthis hepatus</i> , Lin.; Acanthure teuthis, Lacép.)	183	288
L'Acanthure triangle (<i>Acanthurus triangulus</i> , nob.)	189	
L'Acanthure à joue blanche (<i>Acanthurus glaucopareius</i> , Forst.)	190	
L'Acanthure de Delise (<i>Acanthurus Delisiani</i> , nob.)	193	
L'Acanthure étoilé (<i>Acanthurus guttatus</i> , Bl. Schn.)	195	

	Pages.	Planch.
L'Acanthure zèbre (<i>Acanthurus triostegus</i> , Bl. Schm.; <i>Chaetodon triostegus</i> , Brouss.)	197	
L'Acanthure de Dussumier (<i>Acanthurus Dussumieri</i> , nob.)	201	
L'Acanthure maté (<i>Acanthurus mata</i> , nob.)	202	
L'Acanthure rasi (<i>Acanthurus rasi</i> , nob.)	203	
L'Acanthure matoïde (<i>Acanthurus matoïdes</i> , nob.)	204	
L'Acanthure ondulé (<i>Acanthurus undulatus</i> , nob.)	205	
L'Acanthure moine (<i>Acanthurus fraterculus</i> , nob.)	206	
L'Acanthure allongé (<i>Acanthurus elongatus</i> , nob.; <i>Chaetodon elongatus</i> , Lacép.)	<i>Ibid.</i>	
L'Acanthure linéolé (<i>Acanthurus lineolatus</i> , nob.)	207	
L'Acanthure à lèvres noires (<i>Acanthurus nigroris</i> , nob.)	208	
L'Acanthure annulaire (<i>Acanthurus annularis</i> , nob.)	209	
L'Acanthure de Bloch (<i>Acanthurus Blochii</i> , nob.; <i>Chaetodon nigricans</i> , Bl.)	<i>Ibid.</i>	
L'Acanthure brun-noir (<i>Acanthurus nigro-fuscus</i> , Forsk.)	214	
L'Acanthure aux nageoires jaunes (<i>Acanthurus xanthopterus</i> , nob.)	215	
L'Acanthure Achille (<i>Acanthurus Achilles</i> , Shaw)	218	
L'Acanthure Galm (<i>Acanthurus galm</i> , nob.; <i>Chaetodon galm</i> , Forsk.)	219	
L'Acanthure de Dorey (<i>Acanthurus doreensis</i> , nob.)	220	
L'Acanthure bordé (<i>Acanthurus marginatus</i> , nob.)	221	
L'Acanthure de Ketlitz (<i>Acanthurus Ketlitzii</i> , nob.)	222	

	Pages.	Planch.
L'Acanthure à points rouges (<i>Acanthurus rubropunctatus</i> , Rup.)	222	
L'Acanthure rayé (<i>Acanthurus lineatus</i> , Lacép., Bl. Schn.; <i>Chaetodon lineatus</i> , Linn.)	223	
L'Acanthure sohal (<i>Acanthurus sohal</i> , Bl. Schn.)	227	
L'Acanthure strié (<i>Acanthurus striatus</i> , Q. G.)	229	
L'Acanthure à épaulettes (<i>Acanthurus humeralis</i> , nob.)	231	
L'Acanthure écuyer (<i>Acanthurus armiger</i> , nob.)	234	
L'Acanthure bariène (<i>Acanthurus nummifer</i> , n.)	<i>Ibid.</i>	
L'Acanthure de Lamarre (<i>Acanthurus Lamarrü</i> , nob.)	236	
L'Acanthure orbiculaire (<i>Acanthurus orbicularis</i> , Q. G.)	237	
L'Acanthure argenté (<i>Acanthurus argenteus</i> , Q. G.)	239	
L'Acanthure à queue noire (<i>Acanthurus melanurus</i> , nob.)	240	
L'Acanthure noir (<i>Acanthurus melas</i> , nob.)	241	
L'Acanthure à dents en peigne (<i>Acanthurus ctenodon</i> , nob.)	<i>Ibid.</i>	289
L'Acanthure aux petites raies (<i>Acanthurus strigosus</i> , Benn.)	243	
L'Acanthure à brosses (<i>Acanthurus scopas</i> , nob.)	245	290
L'Acanthure à hautes voiles (<i>Acanthurus altivelis</i> , nob.)	249	
L'Acanthure voilier (<i>Acanthurus velifer</i> , Bloch.)	251	
L'Acanthure tête de cochon (<i>Acanthurus suillus</i> , nob.)	254	
L'Acanthure à pierreries (<i>Acanthurus gemmatus</i> , nob.)	255	

CHAPITRE III.

DES NASONS (<i>NASEUS</i> , Comm.)	257	
Le Nason licornet (<i>Naseus fronticornis</i> , Comm.).	259	
Le Nason à épines courtes (<i>Naseus brachycen-</i> <i>tron</i> , nob.)	275	
Le Nason à trois boucliers (<i>Naseus tripeltis</i> , nob.).	276	
Le Nason à museau court (<i>Naseus brevirostris</i> , nob.)	277	291
Le Nason bordé (<i>Naseus marginatus</i> , nob.) . . .	280	
Le Nason bariolé (<i>Naseus lituratus</i> , nob.; <i>Har-</i> <i>purus lituratus</i> , Forster)	282	
Le Nason carolin (<i>Naseus Carolinarum</i> , nob.).	287	
Le Nason olivâtre (<i>Naseus olivaceus</i> , nob.; <i>Chæ-</i> <i>todon olivaceus</i> , Sol.)	288	
Le Nason pointillé (<i>Naseus punctulatus</i> , nob.).	289	
Le Nason loupe (<i>Naseus tuber</i> , Comm.; <i>Acan-</i> <i>thurus nasus</i> , Shaw)	290	
Le Nason de Tonga (<i>Naseus tonganus</i> , Q. et G.)	292	
Le Nason de Vlaming (<i>Naseus Vlamingii</i> , nob.)	293	

CHAPITRE IV.

DES PRIONURES, DES AXINURES, DES PRIODONS ET DES KÉRIS	295	
DES PRIONURES	<i>Ibid.</i>	
Le Prionure microlépidote (<i>Prionurus microlepi-</i> <i>dotus</i> , Lacép.)	<i>Ibid.</i>	292
Le Prionure lancette (<i>Prionurus scalprum</i> , nob.; <i>Acanthurus scalprum</i> , Langsdorff)	298	

	Pages.	Planch.
DES AXINURES	299	
L'Axinure thynnoïde (<i>Axinurusthynnoïdes</i> , nob.).	<i>Ibid.</i>	293
DES PRIODONS	302	
Le Priodon annulaire (<i>Priodon annularis</i> , nob.).	<i>Ibid.</i>	294
DES KÉRIS	304	
Le Kéris à goître (<i>Kéris anginosus</i> , nob.).	<i>Ibid.</i>	295

LIVRE ONZIÈME.

DE LA FAMILLE DES TÆNIOÏDES	309
---------------------------------------	-----

PREMIÈRE TRIBU.

TÆNIOÏDES A BOUCHE PEU FENDUE	312
---	-----

CHAPITRE PREMIER.

DES TRACHYPTÈRES, appelés autrement <i>BOGMARES</i> ou <i>GYMNOGASTRES</i> , ET DES GYMNETRES, ap- pelés aussi <i>RÉGALECS</i>	313
DES TRACHYPTÈRES	328
Le Trachyptère de Spinola (<i>Trachypterus Spi- nolæ</i> , nob.)	<i>Ibid.</i> 296
Le Trachyptère de Bonelli (<i>Trachypterus Bon- nellü</i> , nob.; <i>Trachypterus cristatus</i> , Bonn.).	331
Le Trachyptère faux (<i>Trachypterus falx</i> , nob.).	333
Le Trachyptère iris (<i>Trachypterus iris</i> , nob.). .	341 297
Le Trachyptère à rayons lisses (<i>Trachypterus leiopterus</i> , nob.)	342
Le Trachyptère Bogmare (<i>Trachypterus Bog-</i>	

	Pages.	Planch.
<i>marus</i> , nob.; <i>Bogmarus islandicus</i> , Bl. Schn.; <i>Gymnogaster arcticus</i> , Brünnich)	346	
DES GYMNÈTRES	352	
Le Gymnètre épée (<i>Gymnetrus gladius</i> , nob.; <i>Cepola gladius</i> , Walbaum)	<i>Ibid.</i> 298	
Le Gymnètre trait (<i>Gymnetrus telum</i> , nob.) . . .	361	299
Le Gymnètre de Banks (<i>Gymnetrus Banksii</i> , nob.)	365	
Le Gymnètre Glesne (<i>Gymnetrus remipes</i> , Bloch Schn.; <i>Régalec Glesne</i> , Lacép.; <i>Gymnetrus</i> <i>Ascanii</i> , Shaw).	366	
Le Gymnètre de Grille (<i>Gymnetrus Grillii</i> , Lindr.)	370	
Le Gymnètre de Hawkins (<i>Gymnetrus Hawkenii</i> , Bl.; <i>Gymnetrus Hawkinsii</i> , Bl. Schn.; <i>Gym-</i> <i>nètre Hawken</i> , Lacép.; <i>Blochian Gymnetrus</i> , Shaw).	372	
Le Gymnètre du Cap (<i>Gymnetrus capensis</i> , nob.)	376	
Le Gymnètre de Russel (<i>Gymnetrus Russelii</i> , Shaw)	377	

CHAPITRE II.

DU STYLÉPHORE	381
Le Styléphore à corde (<i>Stylephorus chordatus</i> , Shaw)	<i>Ibid.</i>

SECONDE TRIBU.

DES TÆNIOÏDES A BOUCHE FENDUE	387
---	-----

CHAPITRE III.

DES CÉPOLES	388
La Cépole rougeâtre (<i>Cepola rubescens</i> , Linn.)	<i>Ibid.</i> 300

	Pages.	Planch.
La Cépole du Japon (<i>Cepola limbata</i> , nob.) . . .	402	
La Cépole bordée (<i>Cepola marginata</i> , nob.) . .	<i>Ibid.</i>	
La Cépole raccourcie (<i>Cepola abbreviata</i> , nob.) .	403	

CHAPITRE IV.

Du Lophote	405	
Le Lophote cépédien (<i>Lophotes cepedianus</i> , Giorna)	<i>Ibid.</i>	301

LIVRE DOUZIÈME.

DES ATHÉRINES	413	
Le Sauclet (<i>Atherina hepsetus</i> , Linn.)	423	302
Le Joël (<i>Atherina Boieri</i> , Risso)	432	303
Le Mochon (<i>Atherina mochon</i> , nob.)	434	304
L'Athérine Risso (<i>Atherina Risso</i> , nob.)	435	
L'Athérine de Sardaigne (<i>Atherina sarda</i> , nob.) .	<i>Ibid.</i>	
Les Nonnats (<i>Atherina minuta</i> et <i>Atherina mar-</i> <i>morata</i> , Risso)	437	
Le Prêtre, ou Abuseau ou Roséré (<i>Atherina</i> <i>presbyter</i>)	439	305
Le Roséré de la Caroline (<i>Atherina Carolina</i> , nob.)	445	
Le Roséré à petite tête (<i>Atherina breviceps</i> , nob.) .	<i>Ibid.</i>	
Le Roséré à petite dorsale (<i>Atherina parvipinnis</i> , nob.)	446	
L'Athérine pectorale (<i>Atherina pectoralis</i> , nob.) .	447	
L'Athérine cylindrique (<i>Atherina cylindrica</i> , nob.)	453	

	Pages.	Planch.
L'Athérine de Forster (<i>Atherina lucinosa</i> , nob.)	454	
L'Athérine d'Endracht (<i>Atherina Endrachtensis</i> , nob.)	456	
L'Athérine à douze rayons (<i>Atherina duodecima-</i> <i>lis</i> , nob.)	458	
L'Athérine de la Martinique (<i>Atherina martinica</i> , nob.)	459	
L'Athérine de Spix (<i>Atherina tæniata</i> , Agassis).	<i>Ibid.</i>	
L'Athérine du port Jackson (<i>Atherina jacks-</i> <i>oniana</i> , Q. et G.)	461	
L'Athérine méridie (<i>Atherina meridica</i> , Lin.)	462	
L'Athérine de Bosc (<i>Atherina Boscii</i> , nob.; <i>Athe-</i> <i>rina notata</i> , Mitch.)	465	
L'Athérine brésilienne (<i>Atherina brasiliensis</i> , nob.)	467	
L'Athérine de Buénos-Ayres (<i>Atherina bonarien-</i> <i>sis</i> , nob.)	469	
L'Athérine de Lesson (<i>Atherina Lessoni</i> , nob.)	471	
L'Athérine argentine (<i>Atherina argentinensis</i> , nob.)	472	
L'Athérine à larges bandes (<i>Atherina laticlavia</i> , nob.)	473	
L'Athérine royale (<i>Atherina regia</i> , Humb.)	474	
L'Athérine de Lichtenstein (<i>Atherina Lichten-</i> <i>steinii</i> , nob.)	476	
L'Athérine de Humboldt (<i>Atherina Humbold-</i> <i>tiana</i> , nob.)	479	306
L'Athérine vomerine (<i>Atherina vomerina</i> , nob.)	481	

HISTOIRE

NATURELLE

DES POISSONS.

SUITE DU LIVRE NEUVIÈME.

SCOMBÉROÏDES.

CINQUIÈME GRANDE TRIBU.

SCOMBÉROÏDES A BOUCHE PROTRACTILE.

Nous avons terminé dans le volume précédent l'histoire des scombéroïdes à une ou à plusieurs dorsales, dont le corps, sans carènes sur les côtés de la queue, est couvert d'une peau nue ou à écailles petites et comme perdues dans l'épaisseur du derme. Les crêtes de leur crâne, ainsi que plusieurs particularités de leur anatomie, entre autres celle des masses glanduliformes de leurs nombreux cœcums, les rapprochent des poissons voisins des coryphènes. Nous faisons suivre dans cette tribu l'histoire de ceux qui tiennent encore de

très-près aux espèces de scombéroïdes que nous avons déjà décrites, par les armures dont les côtés de leur corps sont souvent hérissés, par des dispositions anatomiques analogues, et qui ont un ensemble de caractères de famille qui ne permet pas, dans notre manière de voir, de les placer dans un autre groupe, quoique quelques-uns des caractères de cette nouvelle tribu se soient déjà présentés. Un d'eux, celui de la protractilité du museau, a déjà été pris en considération dans la tribu des ménides de la famille des Sparoïdes. Mais tous les naturalistes seront d'accord sur ce point, que cette faculté d'avancer ainsi la bouche en une sorte de long tube, faculté qui résulte d'une organisation tout-à-fait semblable des maxillaires et intermaxillaires des Gerres et des Equula, ne peut pas cependant faire éloigner des Zées ces derniers poissons, pour les classer parmi les sparoïdes. Les Zées ont deux dorsales et quelques autres caractères ostéologiques voisins de certains percoïdes; mais la nature de leurs tégumens, les boucliers dont les côtés sont armés, les rapprochent incontestablement des scombéroïdes à corps cuirassé. Les Lampris, qui appartiennent également à la famille dont nous traitons, ont des viscères si voisins de ceux du thon en parti-

culier, qu'il devient impossible de ne pas réunir tous ces poissons en une même tribu des scombéroïdes.

Elle est, comme la précédente, une de ces familles naturelles dont les rapports les lient avec plusieurs autres non moins naturelles, et qui donnent tant de difficultés, pour ne pas dire d'impossibilité, de former les séries continues que tant de naturalistes fort éclairés ont vainement tenté faire, sans être plus heureux que nous.

On peut la diviser en deux sections : une, qui comprendra les espèces à dorsale profondément échancrée et comme double, et une seconde, dont les poissons ont la nageoire du dos continue, sans échancrure et par conséquent unique.

CHAPITRE XXI.

Des Zées et des Capros.

Le genre des Zées n'est plus composé, dans notre méthode, que des espèces à deux dorsales bien distinctes, dont l'antérieure est formée de rayons épineux, accompagnés de lambeaux longs et filiformes, dépassant de beaucoup les épines et la membrane qui les réunit. Les côtés du corps ont une série de pointes fourchues, portées sur des écussons osseux insérés dans la peau le long de la base de la dorsale et de l'anale.

Le nombre des espèces des auteurs que l'on peut faire entrer dans le genre Zée ainsi caractérisé, se trouve réduit au seul *zeus faber*. Linnæus, dans sa douzième édition, n'y rapportait que les quatre suivantes. L'une appartient à notre genre actuel et en est le type, comme nous venons de le dire, l'autre est de la même famille et forme le genre Capros. Nous avons déjà fait voir que les deux premiers, le *zeus vomer* et le *zeus gallus*, sont d'une famille voisine, mais de genres différens. Gmelin porte le nombre des espèces à huit,

en y ajoutant le *zeus insidiator*, qui est un Equula, le *zeus ciliaris*, dont nous avons fait l'histoire à l'article *blepharis*; le *zeus luna* est le genre *lampris*, dont nous parlerons bientôt, et le *zeus quadratus*, établi d'après une figure de Sloane, est, comme nous l'avons démontré, le même que le *chetodon faber* de Broussonnet, notre première espèce du genre *ephippus* de la famille des squammipennes.

M. de Lacépède avait commencé la réforme du genre de Linné, en en distrayant le *zeus aper* et le *zeus luna*, pour en faire les deux genres que nous adoptons, l'un sous le nom de *capros*, l'autre sous celui de *chrysotose*, que nous changeons en celui de *lampris*, comme plus ancien; mais il ne plaçait pas si heureusement le *zeus vomer*, le *zeus gallus* et le *zeus quadratus*, ainsi que nous l'avons fait voir à leurs articles respectifs. Enfin, des deux poissons qu'il réunissait à la dorée, l'un est un blepharis et l'autre un equula.

Nos prédécesseurs ne connaissaient donc de vrais zées, tels que nous l'entendons, que le seul poisson fort abondant sur nos côtes, et si connu sous la dénomination presque vulgaire de *poisson Saint-Pierre* ou de *dorée*. Mais nous en possédons une autre belle espèce que la Méditerranée nourrit dans ses eaux si

riches en poissons rares et curieux, et qui avaient échappé à tous les ichthyologistes à l'exception de Rondelet. Nous faisons aussi connaître quelques figures publiées sous le nom de *zeus faber*, faites d'après des individus pris dans les mers orientales, de sorte que nous avons encore l'avantage d'étendre de beaucoup les connaissances des naturalistes sur ce genre de poissons.

De la DORÉE COMMUNE.

(*Zeus faber*, L.)

Un poisson d'une assez grande taille, d'une forme grotesque, d'une couleur peu commune, a dû être remarqué partout; aussi les peuples dont il habite les côtes, lui ont-ils tous donné des noms. Les Anglais et les Français des bords de la Manche l'appellent *dory* et *dorée*, à cause de sa teinte jaunâtre, et dans quelques ports on change le nom en *dorade*, qui appartient aussi à la coryphène et au chrysophrys; dans le golfe de Gascogne on le nomme *jau*, c'est-à-dire coq, sans doute à cause de l'espèce de crête que forment ses dorsales, ce qui a motivé aussi son nom de *poule de mer* dans quelques-unes de nos provinces de l'ouest et

surtout en Bretagne.¹ Les Espagnols, les Languedociens², les Sardes³, lui donnent un nom analogue, *gal*, qui se reproduit en Sicile sous les formes de *gallo* et de *gadda*⁴. Les Marseillais le nomment *truette* et les habitans d'Antibes *rode*⁵; son nom particulier à Rome est *cetola* ou *citula*⁶, à Malte *larnata*.⁷

Dans beaucoup de ports de la Méditerranée et même de l'Océan, on lui donne aussi le nom de *poisson Saint-Pierre*, d'après la supposition, qui, sans doute, n'a jamais été sérieuse, que ç'aurait été un poisson de cette espèce que saint Pierre tira de la mer par ordre de Jésus-Christ, et dans la bouche duquel il trouva un denier pour payer le tribut⁸, et que l'empreinte des doigts de l'apôtre serait demeurée à toujours à toute l'espèce dans cette tache noire qu'elle a sur chaque flanc. D'après une supposition analogue, on l'appelle en d'autres endroits *poisson Saint-Christophe*; les Grecs modernes le nomment même *poisson de Christ* (*Christo-psaro*), et ont coutume de le suspendre dans leurs églises.⁹ On l'appelle aussi en Galice *poisson Saint-*

1. Duhamel. — 2. Rondelet. — 3. Cetti. — 4. Rafinesque. —
5. Rondelet. — 6. Rondelet, Bélon, Salviani. — 7. Rafinesque.
8. S. Matth. chap. XVII, 27.
9. Gillius, *Nom. gall. pisc. massil.*, c. 42.

Martin, à cause de la saison où il se montre le plus abondamment sur cette côte.

Quant à ses noms anciens, on peut dire qu'on les ignore, car Gillius ne lui a appliqué ceux de *faber*, de *zeus* et de *chalceus*, que par le motif qu'il l'a entendu appeler *forgeron* en Dalmatie, et cela, dit-il, parce que ces peuples trouvent dans son corps tous les outils d'un forgeron. Pline se borne à dire que le *faber* est le même que le *zeus*, et que c'est à Cadix que le *zeus* est le meilleur.¹ Columelle dit la même chose², et il est probable que c'est de lui que Pline a emprunté ce passage. Ovide, dans ses *Halieutiques*³, donne au *faber* l'épithète de *rare* (*rarus faber*), ce qui ne conviendrait guère à notre dorée, et c'est à ces traits que se réduit tout ce qu'on en trouve dans les Latins.

Quelques Grecs parlent d'un χαλκεύς, et

1. Pline, l. IX, c. 18. — *Alii alibi pisces principatum obtineant zeus, idem faber appellatus Gadibus.*

2. Colum., l. VIII, c. 16. *Non enim omni mari potest omnis esse, ut atlantico faber, qui est in nostro Gadium municipio, generosissimis piscibus annumeratur, eumque prisca consuetudine zeum appellamus.*

3. Ovid., *Hal.*, v. 110.

.
*Et rarus faber, et pictæ mormyres, et auri
 Chrysophrys imitata decus.*

comme *χαλκεύς* signifie *faber*, on en a conclu à l'identité de l'espèce désignée par ces deux noms; mais on n'en sait guère plus sur la signification de l'un que sur celle de l'autre.

Athénée dit seulement que le chalceus se trouve sur la côte de Cysique et qu'il est de forme ronde et circulaire¹, et Oppien se borne à le ranger parmi les poissons saxatiles², qui paissent près des roches herbeuses.

Son nom romain actuel, *cetola*, a fait penser à Paul-Jove³ que ce pourrait être le *κυττός* d'Athénée; mais Athénée⁴ n'en dit autre chose, sinon que le kittos était consacré à Bacchus, ainsi l'on n'a pas plus de certitude sur cette dénomination que sur les autres.

Ce qui est plus singulier encore, c'est que l'on n'ait pas toujours su partout que c'était un excellent poisson. Apparemment que sa figure rebutait : il est certain, encore aujourd'hui, qu'il est peu recherché à Paris, et Pennant nous assure qu'on n'a appris à connaître sa valeur en Angleterre que par le comédien *Quin*, qui n'était pas moins célèbre en qualité de gourmand qu'en qualité d'acteur; et j'ai entendu dire à un Anglais, habitant de

1. L. VII, p. 528 et ch. 22. — 2. Opp., *Hal.*, 153. —
3. *Pisc. rom.*, c. 27. — 4. Ath., *Deipn.*, l. VII, p. 325 B.

Paris et fort adonné à la bonne chère, qu'il s'était prévalu plus d'une fois de l'ignorance des Parisiens pour faire acheter ce poisson à bon marché. Bélon¹ raconte aussi qu'à Rome on n'apprit à connaître son bon goût que par les cardinaux français qui y vinrent pour le conclave après la mort de Paul III; mais cette assertion s'accorde mal avec ce qu'en dit déjà Paul-Jove, qui le compare au turbot². On en a la même idée en Espagne, selon Cornide³, et Duhamel dit qu'en Janvier, Février et Mars il lui est préférable.⁴

C'est un poisson de haute mer, qui, ne vivant point en troupes, ne donne point lieu à une pêche expresse : on en prend souvent de gros aux cordes avec les merlans, à la fouane et dans les parcs il ne s'en prend que de plus petits. On s'accorde à lui attribuer, lorsqu'il est pris, une espèce de grognement plus ou moins semblable à celui des trigles.

Il ne remonte pas beaucoup vers le nord; la Faune de Suède ni la Zoologie danoise n'en font mention, non plus qu'aucun des auteurs qui ont traité des poissons de la Baltique. Pennant assure que pendant long-temps on le

1. *Aquat.*, p. 150. — 2. *Pisc. rom.*, c. 27. — 3. *Essaye*, etc., p. 29. — 4. *Pêches*, 2.^e part., 5.^e sect., p. 86.

croyait restreint à la côte méridionale de la Grande-Bretagne, et que depuis peu seulement on en avait pris un près de l'île d'Anglesea; Low ne le nomme point dans sa Faune des Orcades. Nous voyons par Bloch¹ qu'il devient rare dans la mer du Nord, et que néanmoins on en prend jusque vis-à-vis l'embouchure de l'Elbe, où les pêcheurs de Hambourg le nomment *roi des harengs*, probablement parce qu'il paraît en même temps.

Selon Gronovius² il est plus abondant sur les côtes de Hollande, et les pêcheurs de Katwik le nomment *sonnevis* (poisson soleil).

Il y en a tout le long des côtes de France et d'Espagne, ainsi que dans toute la Méditerranée; mais comme Pallas ne le cite point dans sa Zoographie russe, on peut croire qu'il est au moins rare dans la mer Noire.

Nous ne l'avons jamais reçu des Indes, quoiqu'il avance même, dans l'Atlantique, jusqu'à l'archipel des Canaries, d'où MM. Webb et Berthelot en ont rapporté un très-bel individu sous le même nom de *gallo san Pedro*. M. Delalande en a apporté du Cap d'extrêmement semblables, s'ils ne sont de la même

1. Bloch, 2.^e part., p. 25. — 2. Gronov., *Mus. ichthyol.*, I, p. 47.

espèce; nous voyons aussi une figure qui ressemble beaucoup à notre dorée, dans le recueil des poissons imprimé au Japon que nous avons déjà cité plusieurs fois, et M. Tilésius en donne une pareille dans le Voyage de Krusenstern, pl. LXII. Nous en parlerons séparément.

Il y a peu de poissons dans nos mers dont la conformation soit plus singulière que celle de la dorée.

Son corps est comprimé; vu de côté, il a un contour ovale, au bout duquel est une queue courte et peu élevée; la tête est comprise dans la partie antérieure de l'ovale, mais sous forme de rhomboïde, dont le profil fait un côté et la mâchoire inférieure un autre. Le troisième s'étend de l'angle de cette mâchoire à celui de l'opercule, et le quatrième, de l'angle de l'opercule à l'occiput : la fente des ouïes se trouve ainsi à peu près parallèle au profil, et la bouche lui est presque perpendiculaire. La hauteur de l'ovale, prise au milieu (au-dessus des ventrales), est des trois cinquièmes de sa longueur, sans la queue, qui a le treizième de cette longueur, et sans la caudale, qui en a presque le tiers. L'épaisseur au milieu est environ du cinquième de la hauteur. La longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'angle de l'opercule, fait un peu moins de moitié de la longueur de l'ovale, et sa hauteur, prise obliquement depuis l'angle de la mâchoire inférieure jusqu'à l'occiput, est égale à sa longueur.

L'œil est placé près de l'occiput et de forme ovale;

son diamètre horizontal, qui est le plus grand, est du quart de la longueur de la tête; en avant de l'œil est un léger tubercule, et sur l'occiput il y a de chaque côté un petit crochet.

L'orifice postérieur de la narine est tout près du bord antérieur de l'orbite, fort grand, très-ouvert, et en ovale vertical; l'antérieur est beaucoup plus petit, très-rapproché de l'autre et de forme ronde.

La fente de la bouche, quand elle est fermée, descend obliquement, comme le bord inférieur de la mâchoire, et jusqu'au tiers à peu près de sa longueur. Mais cette bouche est extraordinairement protractile, et la longueur des pédicules des intermaxillaires permet au poisson de les avancer au point que la ligne du profil s'allonge de moitié plus que dans l'état de repos : alors la lèvre supérieure est aussi avancée que l'autre; tandis que dans l'état de repos l'inférieure remonte au-devant d'elle.

Le maxillaire est plat, légèrement élargi et tronqué en arrière. Sa position, dans l'état de repos, est un peu plus verticale que la fente de la bouche, et il s'approche davantage de l'angle de la mâchoire inférieure.

Le premier sous-orbitaire est allongé et sans dents ni épines; les suivans sont fort étroits, et en général ces os couvrent peu la joue.

Le limbe du préopercule forme un arc long et très-ouvert, qui s'étend un peu obliquement en avant, depuis le derrière de l'orbite jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure; il n'a aucune dentelure ni aucune épine, mais au-dessous de son extrémité infé-

rière il y a deux crochets, à quelque distance l'un au-dessus de l'autre, dont l'inférieur saille même au-dessous de la gorge, et qui appartiennent, le premier, à l'articulaire, le second, à l'angulaire de la mâchoire inférieure. L'opercule est petit, plat, de forme triangulaire; son angle postérieur est aigu sans être épineux; le subopercule est un demi-segment de cercle, et l'interopercule une bande longue et étroite, proportionnée à la longueur de l'arc inférieur du préopercule. En avant de l'œil est un léger tubercule, et sur l'occiput de chaque côté, un petit crochet.

La fente des ouïes descend jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure; c'est entre ces deux angles que la membrane branchiostège s'unit à l'isthme; mais comme les deux branches de la mâchoire sont très-mobiles l'une sur l'autre, ses angles peuvent s'écarter beaucoup et élargir d'autant la bouche et les orifices des branchies.

Une bande étroite de dents en cardes, fines et peu nombreuses, garnit chaque mâchoire. Il y en a aussi un petit groupe de chaque côté du bord antérieur du vomer; mais il n'y en a pas aux palatins, ni sur la langue, qui est étroite, un peu pointue et fort libre. Les arceaux des branchies sont garnis de tubercules armés de dents en cardes, ainsi que les pharyngiens, qui sont peu volumineux. La membrane branchiostège, assez étroite, est soutenue par sept rayons arqués, dont les antérieurs sont faibles; derrière la tempe, à la hauteur de l'œil, et au-dessus de l'orifice des ouïes, est une petite crête terminée

par une épine, et qui (chose singulière) appartient, ainsi que nous le verrons, non pas au surscapulaire, qui est articulé finement au crâne, mais au scapulaire. L'huméral donne aussi, entre l'angle de l'opercule et la pectorale, une pointe comprimée, tranchante en dessus et en dessous, et qui se dirige obliquement vers le haut.

La pectorale est attachée un peu au-dessous de la demi-hauteur du corps, arrondie et de grandeur médiocre, sa longueur ne faisant guère que le neuvième ou le dixième de la longueur totale. Elle a treize rayons, dont le premier est simple et les autres fort peu rameux. On sent à travers la peau, sous la pectorale, la partie inférieure du stylet caracoïdien mais il ne se voit pas à nu, comme Bloch l'a représenté.

Les ventrales sont attachées à peu près sous les pectorales et plutôt un peu plus en avant; elles les dépassent de beaucoup en arrière, car elles approchent d'être trois fois aussi longues, ce qui fait atteindre leur pointe jusqu'au troisième rayon de l'anale. L'aiguillon n'a que moitié de la longueur de la nageoire. La première dorsale commence à quelque distance derrière l'occiput, au-dessus de l'angle du préopercule, et elle partage également avec la seconde ce qui reste de la courbe du dos. Elle a dix aiguillons, dont le premier a un peu plus du tiers de la hauteur du corps; le second et le troisième le surpassent un peu; ensuite ils diminuent jusqu'au dixième, qui est extrêmement court. Chacun de ces aiguillons a sa base armée de chaque côté d'une épine courte et pointue. Ils sont enveloppés, comme à l'ordinaire, par la membrane générale de la nageoire; mais cette

membrane, en approchant de leur sommet, prend de la consistance et se prolonge en soies aussi longues que les aiguillons eux-mêmes, et soutenues à l'intérieur par des fibres élastiques qui paraissent un prolongement de la substance osseuse de l'aiguillon. Ces enveloppes sont aisément percées par le rayon, et alors, au lieu d'en paraître des prolongemens, elles semblent des lambeaux de la membrane; mais c'est une fausse apparence. La seconde dorsale est contiguë à la première, et néanmoins la membrane est bien échancrée jusqu'au corps, en sorte qu'en réalité ce sont deux nageoires: elle a vingt-trois rayons articulés; les premiers sont fort bas, et les plus élevés, vers le tiers postérieur, n'ont que le cinquième de la hauteur totale.

De chaque côté de la base de cette seconde dorsale est une rangée de pièces osseuses, alongées, ordinairement au nombre de neuf, quelquefois de huit ou de dix, portant chacune une épine fourchue, ou composée de deux pointes tranchantes et aiguës, dont la supérieure se dirige un peu obliquement en haut et en arrière, et l'inférieure est à peu près horizontale et dirigée de côté; la série de ces épines fourchues semble faire suite aux épines simples qui arment la base des aiguillons de la première dorsale.

Il y a aussi deux anales, bien que peut-être elles soient moins profondément divisées que les dorsales; la première n'a que quatre aiguillons, moins alongés de moitié que ceux du dos et sans prolongemens soyeux, mais armés de même d'une petite épine de chaque côté de leur base.

La seconde anale répond à la dorsale molle par sa grandeur et par sa position. Elle a vingt-et-un rayons articulés, et le contour de sa base est aussi protégé par neuf épines fourchues de chaque côté. La portion de queue nue, en arrière de la dorsale et de l'anale, est petite, comprimée, et à peu près carrée; la caudale a son bord un peu arrondi, et l'on n'y compte que treize rayons entiers, la plupart branchus jusqu'au milieu, et deux ou trois petits au-dessus et au-dessous de sa base.

Outre les armures des nageoires, la dorée a la carène de sa poitrine, entre ses ouïes et son ventre, et celle de l'abdomen, de ses ventrales à son anale, garnies de deux rangées d'écussons osseux, relevés chacun d'une arête qui, en arrière, finit en petit crochet; on en compte cinq paires dans la première division et huit dans la seconde. C'est entre la dernière et l'avant-dernière paire que l'anüs est percé.

La joue, qui, d'après la longueur du préopercule, forme un triangle assez élevé, est la seule partie de la tête qui ait des écailles. Elles ressemblent à celles du corps et sont petites, ovales, à demi plongées dans l'épiderme, couvrent la peau, mais ne s'imbriquent point les unes sur les autres et ne forment point de rangées régulières; à la loupe elles ne montrent que des rides irrégulièrement rayonnantes : il n'y a aucune écaille sur les nageoires. La ligne latérale a une courbure assez semblable à celle du dos, et toutefois elle s'en rapproche plus en avant, où sa distance est d'un cinquième de la hauteur, qu'en arrière, où cette

distance est double. Elle se marque par une suite d'élevures longues, étroites et simples.

On dit que la dorée a reçu ce nom à cause de sa couleur jaune, et Bloch l'enlumine en effet d'un jaune vif : il est possible qu'elle soit ainsi dans certaines saisons, ou lorsqu'elle est très-fraîche : mais je ne l'ai vue que d'un gris argenté, teint de brun à la partie supérieure et traversé sur sa longueur de quelques bandes jaunâtres, interrompues et mal marquées. Sur chaque flanc, à peu près au milieu de l'ovale, est une large tache ronde, noirâtre dans son centre, plus noire à ses bords et entourée d'un cercle plus pâle que le gris-jaunâtre du fond, et encore d'un autre cercle noir plus étroit. Cette disposition annulaire, très-prononcée dans les jeunes individus, s'efface avec l'âge, et la tache y devient plus uniformément noire et quelquefois nuageuse. L'abdomen des jeunes garde aussi une teinte plus argentée ; les nageoires sont noirâtres, surtout les ventrales. Les soies de la première dorsale sont marquées chacune d'une ligne blanche qui en suit la longueur.

Nous avons vu des dorées de deux pieds de long, et il y en a, dit-on, de deux pieds et demi.

L'examen des viscères nous a fait faire les observations suivantes :

L'estomac est un sac assez grand ; les parois de l'œsophage sont d'épaisseur médiocre, celles de l'estomac sont au contraire fort épaisses et l'intérieur est ridé par un grand nombre de gros plis.

Assez près du cardia, naît la branche qui va au pylore; les appendices cœcales sont extrêmement nombreuses, mais de longueur médiocre et attachées à l'intestin sur un espace court, en sorte qu'elles forment autour de lui, par leur réunion, un gros bourrelet arrondi. Elles sont pour la plupart fourchues et se réunissent en plusieurs groupes sur un tronc commun pour chacun des groupes, de façon qu'on ne voit au dedans de l'intestin que douze à quinze trous qui servent d'entrée à ces appendices dans le duodénum. L'intestin est de longueur médiocre et ne forme que deux replis. Il est large et égal dans toute sa longueur, ses parois n'ont pas beaucoup d'épaisseur. Il se rétrécit un peu vers le rectum, dont l'entrée se distingue par une valvule charnue. La rate est petite, tétraèdre, ovale et suspendue à côté de l'estomac. Le foie a deux lobes bien distincts, à peu près d'égale longueur, mais dont le droit est plus étroit et plus pointu, et le gauche plus large et plus obtus. La vésicule du fiel, suspendue entre eux, est ovale et fort grande. Le canal hépato-cistique est assez gros, il se porte vers le diaphragme le long du foie. Le diamètre du canal cholédoque est plus grand que celui du précédent; il se dirige d'abord un peu en avant, puis il se fléchit et s'ouvre, en avançant vers l'anus, dans le duodénum, au milieu des appendices, assez loin du pylore. L'ouverture du canal cholédoque est très-petite, et on la voit au fond d'un des grands trous qui donnent une entrée commune à un des groupes d'appendices cœcales.

La vessie aérienne est simple, grande, ovale, plus large dans le haut; sa tunique extérieure est très-épaisse, fibreuse, argentée; l'interne est mince. Il y a deux corps glanduleux, en forme de ruban onduoyant, rouge, épais, qui paraît interrompu dans son milieu et quelquefois en deux endroits. La vessie a vers le tiers antérieur deux fortes attaches musculaires.

Les laitances sont ovales; dans leur état de vacuité on voit à l'intérieur des replis longitudinaux, plissés eux-mêmes en travers, et dentelés sur leur bord. A la fin de Mai, les ovaires sont placés au tiers postérieur de l'abdomen sous la forme d'un rein de mouton. C'est un grand sac, renfermant une multitude infinie de follicules attachés à la face interne de la poche, et remplis d'une innombrable quantité d'œufs jaunâtres, petits comme de la graine de payot. L'oviducte est commun, et s'ouvre dans le cloaque derrière le rectum.

Les reins adhèrent dans toute leur longueur assez fortement à la vessie natatoire. Ils sont gris-noirâtres, renflés antérieurement en une sorte de lobule réfléchi sur l'extrémité arrondie de la vessie natatoire; puis les reins se portent en droite ligne le long de l'épine, en se rétrécissant jusqu'au milieu de leur longueur, de manière à n'être plus qu'un ruban mince. Dans toute cette étendue ils sont très-séparés; mais à partir de ce point, ils sont tellement réunis qu'ils ne paraissent faire qu'un seul corps. Vers la fin de leur longueur, qui ne dépasse pas celle de la vessie natatoire, ils se renflent beaucoup, et leur sur-

face est ridée ou chagrinée par un grand nombre de petits mamelons aplatis. Chaque rein a son uretère, qui est large, court et ridé longitudinalement en dedans. Ils s'ouvrent tous deux l'un auprès de l'autre (leur ouverture n'étant séparée que par une simple cloison) dans la vessie urinaire, qui est une espèce de boyau assez long, suivant dans toute sa longueur le bord postérieur des organes de la génération. Elle débouche dans un trou à part et percé en arrière de celui des organes sexuels.

Les parties cachées du squelette de la dorée offrent plusieurs particularités intéressantes.

La longueur des apophyses montantes de ses intermaxillaires est proportionnée à la protractilité de la bouche; elle est presque double de celle du corps de l'os avec lequel cette apophyse fait un angle droit, et dans cet angle il y a encore deux apophyses plates, l'une adhérente à la partie montante, l'autre au corps de l'os, lequel, sur son extrémité externe porte encore une épine aiguë.¹

Le long ethmoïde et une fosse de la partie inférieure du frontal donnent l'espace nécessaire au mouvement d'arrière en avant et d'avant en arrière des intermaxillaires, qui détermine la protractilité de toute la bouche.

Le crâne est fort petit relativement à la face; l'os scapulaire, en forme d'une petite équerre, s'attache

1. M. Fischer a représenté assez exactement l'intermaxillaire de la dorée, dans son *Traité sur cet os dans les différens animaux*. Leipzig, 1800, in-8.°, pl. III, fig. 12.

d'une manière immobile, par ses deux branches, aux deux crêtes qui le reçoivent ordinairement et se cache ainsi sous les tégumens du crâne. C'est le scapulaire qui se montre sous forme d'épine dans le haut de l'ouverture des ouïes. Je ne trouve au stylet coracoïdien qu'une seule pièce, mais très-longue et très-forte; elle descend jusque tout près des pièces qui soutiennent la carène¹ du ventre et de la pointe postérieure de l'os du bassin de son côté, avec lequel elle ne s'articule cependant pas. Le cubital a bien quatre fois la longueur et deux fois la largeur du radial; les quatre os du carpe ont chacun la forme de deux triangles attachés par leurs sommets, en sorte qu'ils ont l'air d'être au nombre de huit et de former deux rangées. Les os du bassin, placés verticalement à côté l'un de l'autre, ont une partie antérieure plate, en forme de long triangle, dont la pointe monte pour s'attacher à la symphyse des huméraux, et une partie inférieure et postérieure dirigée en arrière et en forme d'épine. Sous la première partie s'attachent les ventrales, sous la seconde, les premiers écussons de la double carène du ventre. L'épine a trente-deux vertèbres, du double plus hautes que longues, un peu comprimées, creusées de chaque côté de trois fossettes; leurs apophyses épineuses varient en grandeur et en direction pour se conformer à la courbure du dos; le nombre des

1. M. Geoffroy a décrit le coracoïdien de la dorée, Ann. du Mus., IX, 425; mais dans sa fig., *ibid.*, pl. 29, il en fait venir l'extrémité inférieure trop en avant et jusqu'auprès de la base de la ventrale, ce qui n'est point exact.

interépineux supérieurs est aussi de trente-deux, et ils se distribuent fort inégalement entre les apophyses épineuses. Il y a quatorze vertèbres abdominales, c'est à la quinzième qu'adhère le premier et très-grand interépineux qui termine l'abdomen en arrière; il porte le premier aiguillon de l'anale, auquel se soudent les interépineux des trois autres. Les interépineux de la seconde anale sont distribués plus régulièrement que ceux de la seconde dorsale; il y en a toujours deux dans l'intervalle d'une apophyse épineuse descendante à l'autre.

Un petit filet transversal, qui adhère à la crête postérieure de l'occiput, représente peut-être la pièce manquante du stylet; mais de côtes proprement dites, je n'en vois qu'à compter de la quatrième vertèbre; elles sont grêles, courtes et bien éloignées de descendre jusqu'à la carène ventrale. Les anneaux formés par les apophyses transverses commencent à la neuvième vertèbre et continuent jusqu'à la dernière de celles de l'abdomen. C'est à ces anneaux que tiennent les cinq dernières paires de côtes.¹

La DORÉE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

(*Zeus capensis*, nob.)

Feu M. Delalande a rapporté du Cap une dorée de la plus grande ressemblance avec

1. Il y a une assez bonne figure du squelette de la dorée à la treizième des planches ichthyotomiques de M. Rosenthal; mais on ne sait pourquoi l'os huméral y est écarté du corps de l'hyoïde. La partie de l'avant-bras n'est pas non plus assez détaillée.

notre dorée commune, et dont le principal caractère consiste seulement

en ce que les boucliers épineux, qui garantissent les côtés de la portion molle de la dorsale et de l'anale, sont plus petits, plus nombreux (il y en a onze), et surtout que leurs épines ne sont pas fourchues, mais simples, petites et inclinées en arrière. On peut remarquer aussi que les boucliers qui forment sous le ventre une double carène, ne sont pas armés de pointes, mais que leurs arêtes sont obtuses.

D. 10 — 22; A. 4 — 22; C. 13; P. 15; A. 1/5.

L'individu est long de deux pieds.

La DORÉE DU JAPON.

(*Zeus japonicus*, nob.)

Nous avons dit que notre Recueil de poissons, imprimé au Japon, offre une figure reconnaissable, quoique peu soignée, d'une dorée fort semblable à celle de nos mers.

Son existence dans l'océan Oriental vient d'être confirmée par M. Tilesius, qui donne une meilleure figure de ce poisson dans le voyage de Krusenstern (pl. LXI, fig. 1), sous le nom de *dorée* ou *poisson à miroir du Japon*.

Ne pouvant en juger que d'après cette figure, c'est à peine si j'oserais affirmer que

l'espèce soit différente de notre dorée commune, de celle que nous avons décrite la première.

Les contours et les principaux détails en sont les mêmes. On l'a enluminée en partie de teintes grises, en partie de teintes bleuâtres, mais sur un fond jaunâtre. La tache est bleu foncé, entourée d'un cercle jaune; les nageoires paraissent bleuâtres, mais ce ne sont pas là des caractères spécifiques. Ce qui en donnerait davantage, si l'on pouvait entièrement se fier à l'attention du dessinateur, c'est que la seconde dorsale n'a que dix-huit rayons et sept épines fourchues à ses côtés, et que la seconde anale a dix-huit rayons et dix épines, en avant desquelles il y en a encore trois aux côtés de la première anale; mais je crains que ce ne soient les produits de l'inadvertance du dessinateur.

C'est toujours une chose remarquable que la présence d'une espèce, sinon identique avec la nôtre, du moins étonnamment semblable, dans une mer si éloignée.

D'une SECONDE ESPÈCE DE DORÉE DE LA MÉDITERRANÉE.

(*Zeus pungio*, nob.)

La description de la dorée commune, qu'on vient de lire, est faite d'après un nombre assez

considérable d'individus d'âge et de sexe différents, achetés au marché de Paris ou envoyés de Dieppe, de Caen, de Brest, de la Rochelle, de Toulon, d'Iviça, de Nice et même de Naples, qui tous s'accordent ensemble et avec les figures de Salviani (75), d'Aldrovande (112), de Willughby (S. 16), de Duhamel (sect. V, pl. 1)¹, de Pennant (n.° 100) et de Bloch (pl. XLI), en sorte que les caractères de l'espèce de la dorée commune nous semblent être bien fixés; mais nous en avons reçu de la Méditerranée d'autres individus, qu'il nous paraît impossible de ne pas regarder comme d'une espèce différente.

Les formes de la tête et du corps y sont les mêmes; mais les aiguillons de la première dorsale y sont beaucoup plus gros; les épines fourchues des côtés de la seconde n'y sont qu'au nombre de cinq ou de six; les pièces osseuses qui portent la deuxième, la troisième et même la quatrième, sont de gros écussons ovales et bombés, bien autrement forts que dans la dorée commune; enfin, et ce qui est le plus remarquable, l'os scapulaire, au lieu d'être plat et terminé en une petite épine, comme dans l'espèce ordinaire, forme un gros aiguillon rond, très-

1. Celles de Salviani et de Duhamel représentent cependant les deux dorsales comme réunies; mais c'est évidemment une inadvertance.

pointu à son extrémité, et portant à sa base une autre épine dirigée horizontalement vers le côté, aplatie, tranchante et aiguë comme un poignard. La pointe que l'os huméral donne au-dessus de la pectorale, est aussi plus forte et plus acérée que dans la plupart des sujets de l'espèce commune. Les nombres sont les mêmes ou à peu près.

D. 10 — 24; A. 4 — 22; C. 13, etc.

Ces caractères ne tiennent point au sexe, car l'individu dont nous les avons tirés est une femelle, que nous avons comparée à des femelles de l'espèce ordinaire de la même taille. Nous nous sommes assurés en outre que les mâles de l'espèce commune ne sont pas plus fortement armés que les femelles.

Ce poisson a été rapporté des eaux de la Corse par M. Peraudeau. Sa longueur est de dix-sept pouces; sa teinte paraît d'un brun noirâtre et l'on n'y voit point de tache, mais c'est peut-être une altération due à son séjour dans la liqueur, bien qu'elle ne soit pas effacée dans la dorée commune, conservée depuis long-temps dans l'eau-de-vie.

Nous avons d'autres individus de la Méditerranée qui lui ressemblent pour la grosseur et le petit nombre des écussons aux côtés de la deuxième dorsale, mais non par l'épine du scapulaire.

La splanchnologie de cette dorée à épaule armée, diffère très-peu de celle de la commune.

Nous lui avons trouvé le foie de même forme, mais plus mince; la vésicule du fiel plus petite et le canal hépato-cystique plus court. Il débouche de

même entre les appendices cœcales, qui sont plus grêles et encore plus nombreuses. L'estomac est un peu plus petit; ses parois, quoique très-charnues, sont plus minces.

C'est manifestement un individu semblable que Rondelet a représenté, p. 328. Sa figure exprime parfaitement la grosseur des rayons de la première dorsale, l'épaisseur et le petit nombre des écussons aux côtés de la seconde, la longueur et la force de l'épine scapulaire, ainsi que la lame divergente dont sa base est armée; enfin, la pointe aiguë de l'huméral. La tache se voyant dans cette figure, on doit croire que cette espèce l'a comme l'autre.

Comment se fait-il maintenant qu'un poisson si remarquable ait été confondu avec la dorée ordinaire, ou si (contre toute attente) ce n'en était qu'une variété, comment les observateurs ont-ils tous négligé de nous instruire des causes qui l'amènent?

DES CAPROS.

Le genre des capros, établi par Lacépède, a quelques caractères communs avec les zées, et surtout la profonde division de la nageoire du dos. Mais ils manquent d'aiguillons le long de la dorsale et de l'anale. Leur bouche est plus protractile que celle de la dorée, et elle l'est à la manière des equula ou des gerres. Tout le corps est couvert d'écaillés dures et âpres. Leurs dents sont fort petites.

On n'en connaît qu'une seule espèce peu abondante, quoique répandue dans toute la Méditerranée. Il paraîtrait qu'elle en sort, mais bien rarement; car nous n'avons eu connaissance de sa présence dans nos eaux de l'Océan, qu'au mois d'Octobre de l'année 1833. Le docteur Henri Boase a communiqué à la société zoologique de Londres le dessin d'un poisson, pris dans le Mount's-Bay, sur la côte de Cornouailles, qui a été reconnu par les ichthyologistes de cette savante société pour le capros¹. La description jointe à ce dessin, convient en tous points au capros, et justifie pleinement la détermination.

1. *Proceedings of zool. soc.*, 1855, p. 44.

Cette espèce n'était pas encore mentionnée sur aucun catalogue des poissons d'Angleterre, à moins que ce ne soit celui que M. Couch a cru devoir rapporter au *pagrus totus argenteus* de Sloane¹. Nous avons bien déterminé l'espèce du poisson figuré à la Jamaïque par Sloane; mais la ressemblance avec le capros, surtout quant à la protractilité du museau, est assez grande pour qu'on puisse s'y méprendre. L'opinion des naturalistes de la société zoologique de Londres peut acquérir de la consistance depuis l'observation de M. H. Boase. A l'époque où nous avons publié notre travail sur les gerres, nous n'avons pu nous en rapporter qu'à la citation de M. Couch, aussi nous avons cité ses observations à la suite de nos premières espèces de ce genre.²

Le SANGLIER.

(*Zeus aper*, Linn.; *Capros aper*, Lacép.)

Ce poisson, qui se rapproche le plus des dorées, est une petite espèce que Rondelet a décrite et passablement représentée sous les noms anciens de *κάπρος*, et d'*aper*, c'est-à-dire

1. Jam., tab. 255, fig. 1. — 2. Hist. natur. des poissons, t. VI, p. 461.

de *sanglier*, qu'il croit devoir lui convenir, à cause de la forme de son museau, et parce qu'elle a la peau rude, ce qu'Athénée, d'après Aristote, attribue aussi au sanglier¹. D'un autre côté, le sanglier, dans le même Athénée, est vanté comme un excellent mets par Archestrates, le grand connaisseur en ce genre², et Aristote le compte parmi les poissons de rivière et parmi ceux qui font entendre une sorte de grognement³, deux traits qui conviennent bien peu au poisson dont nous parlons; aussi Aldrovande rejette-t-il cette application du nom de *κάπρος*, et l'on peut dire que la nomenclature ancienne du poisson dont il s'agit, comme celle de tant d'autres, est encore fort douteuse.

Willughby a décrit cette espèce avec beaucoup plus de soin que Rondelet, et a donné quelques détails sur son anatomie, et c'est d'après ces deux ichthyologistes qu'Artédi l'a placée parmi ses *zeus*, et que Linné l'a nommée *zeus aper*.

Mais tous les observateurs n'ont pas su le reconnaître dans les phrases caractéristiques de ces deux naturalistes suédois, et Brännich entre autres, l'ayant retrouvé à Marseille, l'a

1. Ath. VII, p. m. 505. — 2. *Ibid.* — 3. *Hist. an.*, l. IV, c. 9.

pris pour nouveau et l'a décrit sous le nom de *perca pusilla*, le plaçant ainsi dans un genre qui lui convient bien peu. Aussi la description de Brünnich a-t-elle été à son tour mal comprise, et Gmelin, Bloch, Lacépède et Shaw n'ont-ils pas manqué de placer dans leurs catalogues un *perca pusilla*, tout en y conservant un *zeus aper*, ce qui a fait un double emploi de plus dans des listes qui en avaient déjà tant.¹

M. De Laroche lui-même, n'avait pas été

1. Voici la description de Brünnich (*Pisc. massil.*, p. 62):

PERCA PUSILLA : B. 6; D. 9/9 — 23; P. 14; V. 1/6; A. 3/24;
C. 14.*

PERCA pinnis dorsalibus distinctis, corpore ovato, compresso, scabro : Massiliensibus

DESCR. Corpus ovatum, compressum, totum aculeis minutissimis subtilissimisque, squamarum instar, tegitur; hinc corpus retrorsum leviter scabrum. Aculei in capite validiores, digitis tamen potius quam oculis observandi, præcipue in fronte et sub maxilla inferiore. Maxilla inferior ultra superiorem paulo proeminens, subtus valde scabra, operculum anterius margine serratum; pinna dorsalis anterior major spinis novem constans; harum prima soluta cum reliquis non cohæret; minuta pinnarum ventralium spina valida, margine antico serrato. Caudalis . . . (in nostro specimine lacera). Color corporis rubenti-argenteus, pinnarum pallidus; iris oculorum albus; magnitudo sesqui pollicis.

Nota. Piscis hic novus in piscatorio semel mihi fuit obscurus. Corpori quoniam aspero adhæret mucus marinus villosus, a quo difficile liberatur.

* Il faut toujours se souvenir que la manière linnéenne de noter les rayons n'est pas la même que la nôtre.

plus heureux que les méthodistes dont il consultait les ouvrages, en croyant reconnaître dans leur *perca pusilla* l'apogon de la Méditerranée. M. Cuvier faisait déjà remarquer dans son mémoire sur les poissons peu connus de cette mer¹, que la détermination de M. De Laroche relativement à ce *perca pusilla* n'était pas fondée, et qu'il ne pouvait être l'apogon; mais alors nous ne connaissions pas encore le poisson de Brünnich: M. Valenciennes l'ayant reconnu depuis, nous avons rectifié cette synonymie dans notre histoire des apogons.

Ce poisson ne paraît avoir reçu de noms vulgaires que dans un petit nombre de lieux, parce qu'il est rare et que sa petitesse a empêché de le remarquer. Brünnich n'en a vu qu'un individu à Marseille²; Rondelet le dit *admodum rarus*³; Willughby rapporte qu'il vit dans les profondeurs et que les pêcheurs ne le prennent que lorsque la mer est agitée par des tempêtes; c'est lui qui nous apprend qu'à Rome on l'appelle *strivale* et à Gênes *riondo*⁴. M. Rafinesque dit qu'en Sicile il s'appelle *pesce tariolo*⁵. Selon M. de Lacépède, on le nommerait aussi à Gênes *lucerna*

1. Cuvier, Mém. du Mus., t. I, p. 258. — 2. Brünn., *Pisc. mass.*, 63. — 3. Rond., p. 161. — 4. Willughby, 295. — 5. Rafinesque, *Indice*, p. 15.

et *pesce pavotto*¹; mais j'ignore d'après quelle autorité il le dit. Je ne sais non plus sur quel témoignage il avance que sa chair est dure et répand quelquefois une mauvaise odeur, et je crains même qu'il n'ait appliqué au sanglier, *κάπρος*, ce qu'Athénée dit du *capriscus*. Néanmoins son assertion à cet égard est répétée et même renforcée par M. Risso, selon lequel la chair de notre poisson a peu de goût et répand *continuellement* une mauvaise odeur.² Ni Rondelet ni Willughby n'avaient fait mention de cette particularité.

Je ne compte point dans les noms vulgaires celui de *verrat*, que lui donne M. Risso, ni celui de *capro arizzato*, mentionné par M. Rafinesque; ce sont trop évidemment des noms faits récemment d'après celui d'*aper*.

Le corps du sanglier est comprimé et son contour vertical est un ovale prolongé en pointe, en avant, par le museau, en arrière, par la queue. Sa hauteur est un peu plus de deux fois dans sa longueur totale, et son épaisseur est environ du quart de sa hauteur; la tête, lorsque la bouche est dans l'état de retrait, fait le tiers de cette longueur. Elle diffère de la tête de la dorée, en ce que son chanfrein est concave, que sa mâchoire inférieure remonte un peu moins et que son préopercule n'est pas à beau-

1. Lacép., IV, 591. — 2. Risso, Ichthyol. de Nice, p. 506.

coup près si long; son œil est aussi beaucoup plus grand et a le tiers de la longueur de la tête en diamètre. La bouche ainsi retirée est petite, un peu dirigée vers le haut, et sa mâchoire inférieure monte en avant de l'autre; mais elle peut se projeter en avant encore plus que dans la dorée et de manière à doubler la longueur de la tête, ce qui tient à l'extrême longueur des pédicules montans des intermaxillaires; alors la mâchoire supérieure est le plus avancée. Quoi qu'en aient dit la plupart des auteurs, il y a à l'une et à l'autre une bande étroite de dents en fines cardes, et le vomer en porte quelques-unes de semblables à son extrémité antérieure, en sorte que l'on a eu grand tort de faire de l'absence des dents un caractère générique pour ce poisson. La langue est lisse, étroite et fort libre comme dans la dorée; les pharyngiens et les tubérosités des arcs branchiaux sont garnis de dents en velours. Les narines ont, comme dans la dorée, un grand orifice ovale voisin de l'œil, et un très-petit au bord antérieur de celui-ci. Le premier sous-orbitaire est triangulaire et a trois festons à son bord inférieur; les suivans sont étroits; le préopercule n'est pas oblique comme dans la dorée, mais rectangulaire; son bord montant est finement dentelé. L'opercule est deux fois plus haut que long et a son angle obtus; le subopercule et l'interopercule sont petits et cachés sous les autres pièces. Toute la tête est très-âpre, et l'on observe en outre sur le crâne une ligne enfoncée, descendant longitudinalement de chaque côté, et sur le vertex une partie triangulaire, striée longitudina-

lement, qui de son milieu envoie une ligne enfoncée à chaque tempe; le bord inférieur de la mandibule a des arêtes finement dentelées, et son angle fait une légère saillie, mais qui ne peut être regardée comme une épine.

La membrane branchiostège embrasse la pointe de l'isthme, par sa réunion avec celle de l'autre côté. Elle est garnie d'écaillés âpres dans toute sa partie découverte, je n'ai pu y compter que cinq rayons. Il n'y a pas d'épines aux os de l'épaule; l'huméral a sa partie supérieure un peu striée. La nuque est comprimée et suit une ligne convexe depuis la concavité du chanfrein jusqu'à la dorsale, qui ne commence que vis-à-vis la base des pectorales. Cette dorsale est si profondément échancrée que l'on peut dire qu'il y en a deux avec au moins autant de justesse que pour les sciènes. Sa première partie a neuf aiguillons forts et âpres; le premier est très-court, le second n'a que la moitié ou même que le tiers de la longueur du troisième, qui est le plus long et qui égale la moitié de la hauteur du corps; il diminue ensuite jusqu'au neuvième, qui n'a que le tiers de la longueur du troisième : quelques individus en ont dix. La seconde partie de la dorsale est aussi longue que la première; mais moins haute, et a vingt-trois rayons mous presque égaux. L'anale répond à peu près à la seconde partie de la dorsale, qu'elle devance seulement un peu; sa hauteur est la même; elle a trois aiguillons et vingt-trois rayons mous. La portion de queue derrière ces nageoires est huit fois et demie dans la longueur totale; la caudale y

est cinq fois et demie; elle est coupée carrément et a treize rayons entiers. La pectorale a un peu moins du cinquième de la longueur totale et est un peu ponctuée; ses rayons sont au nombre de quatorze. La ventrale est un peu plus longue que la pectorale; son plus grand rayon est l'épineux, qui est en même temps très-fort et très-âpre.

B. 5; D. 9/23; A. 3/23; C. 13; P. 14; V. 1/5.

Tout le corps et la joue de ce poisson sont couverts de petites écailles, qui le rendent partout très-rude au toucher: en les examinant à la loupe, on voit que leur partie cachée est ronde, sans échancrure ni dentelure, marquée de stries concentriques très-fines et très-nombreuses, et que leur partie découverte est hérissée de soies raides et pointues sur deux ou trois rangées, et même dans celles du ventre sur plusieurs rangs. Ce sont toutes ces soies réunies qui forment la villosité ou plutôt la scabrosité de toute la surface; jointes à la forme du museau, quand il se projette en avant, elles donnent à ce poisson un double titre au nom d'*aper* ou de *sanglier*. Il n'y a point d'écailles sur les nageoires. La ligne latérale se voit difficilement au milieu de ces scabrosités, mais avec de l'attention on reconnaît qu'elle fait une courbe plus convexe vers le dos que le dos lui-même, et après être descendue vis-à-vis la fin de la deuxième dorsale, elle suit droit le milieu de la queue.

La couleur générale de ce poisson est un brun rougeâtre plus ou moins intense.

L'espèce reste petite; notre plus grand individu est long de six pouces, mais ceux de

cette taille sont rares; ordinairement ils n'ont que trois ou quatre pouces.

Le foie est placé tout entier dans l'hypocondre droit; sa forme est carrée, et par sa face interne il s'appuie sur l'estomac, qu'il recouvre en entier. L'œsophage est assez large, et se dilate en un sac à parois minces et presque membraneuses dont la figure est exactement celle d'une cornemuse; c'est l'estomac, qui est situé verticalement dans l'abdomen. A sa partie postérieure et inférieure du côté gauche s'ouvre le pylore; il est muni de deux appendices cœcales très-courtes. Le duodénum remonte vers le diaphragme, et le reste de l'intestin s'enroule deux fois sur lui-même dans le même hypochondre, après s'être un peu dilaté dans la portion qui correspond au rectum.

La rate est petite, trièdre et cachée entre le foie et la partie antérieure de l'estomac. La vessie aérienne est grande, adhérente au dos dans toute la longueur de l'abdomen; ses parois sont minces et brillantes.

Nous avons trouvé des salicoques et d'autres petits crustacés dans son estomac.

Le squelette du sanglier ressemble à celui de la dorée par les os caracoïdiens allongés qui vont rejoindre les épines que les os du bassin envoient en arrière; mais je ne lui trouve que vingt-deux ou vingt-trois vertèbres. Ses côtes sont courtes et grêles; son crâne osseux est ouvert en arrière de deux larges trous de chaque côté.

CHAPITRE XXII.

Des Lampris, des Equula et du Méné.

Les Zées dont il va être traité dans ce chapitre, forment la seconde section de la cinquième tribu des scombéroïdes. Ils n'ont qu'une seule dorsale.

Le premier genre de ce groupe est établi sur un poisson de nos côtes; mais elles ne nourrissent aucune espèce des deux autres genres, qui sont tous deux propres aux mers des Indes orientales.

DES LAMPRIS,

*et en particulier du LAMPRIS TACHETÉ ou
CHRYSOTOSE, nommé aussi POISSON LUNE.*

(*Lampris guttatus*, Retzius.)

C'est une chose bien singulière qu'un poisson aussi beau et aussi grand que celui dont nous faisons l'histoire, et qui n'est pas même très-rare dans nos mers, ait été décrit si tard, et surtout que les différens auteurs qui

l'ont décrit, aient eu si peu de connaissances de leurs travaux respectifs.

C'est du Nord qu'il paraît se rendre dans nos parages; du moins on l'a observé plus souvent dans le Nord que sur nos côtes, et ce n'est que depuis très-peu de temps que l'on a appris qu'il pénètre dans la Méditerranée. La première figure que l'on en ait est de 1684, dans le *Scotia illustrata* de Sibbald (pl. 6, fig. 3). Il y est représenté trop allongé et aucune description n'accompagne cette image incorrecte.

On en prit un en 1750 dans le voisinage de Leyth (le port d'Édimbourg), qui fut décrit dans les Transactions philosophiques, par le docteur Mortimer¹; il y joignit une figure qui a été souvent copiée². Un prince nègre qui était alors en Angleterre, prétendit en reconnaître l'espèce, et dit que dans son pays (à Anamaboo) elle s'appelait *Opah*, et que les Anglais, habitants de la côte, la nommaient *king-fish* (poisson royal). C'est à ce nègre que l'espèce doit ces deux noms, et sur son autorité qu'on

1. Dans le n.° 495.

2. Par Bonnaterre, pl. de l'Encycl. méthod., ichthyol., XXXIX, fig. 155, sous le nom de *zeus regius*; par Shaw, *Natur. miscell.*, IV, 140, sous celui de *zeus imperialis*, et dans sa Zoologie gén., IV, 2.° part., pl. 42, sous celui d'*opah-dory*.

les lui a conservés jusqu'à ces jours; mais nous avons tout lieu de croire qu'il avait été trompé par la ressemblance de ce poisson avec quelque autre de la zone torride.

Ce qui est certain, c'est que personne n'a rapporté ce *lampris* des parties chaudes de l'Atlantique. En Septembre 1767 on en trouva un sur le sable près de Blyth (côte de Northumberland). Sa description, par Robert Harrison, imprimée dans le *Magasin de Londres* d'Octobre de la même année, a été reproduite par Pennant dans sa *Zoologie britannique*.¹ La même année il y en eut un de pris dans la baie de Filey, non loin de Scarborough, sur la côte du comté d'York²; en 1772, on en prit un, et un des plus grands que l'on ait vus, dans la Manche, à Torbay, sur la côte méridionale du Devonshire³. En 1777, Duhamel en cite un qui avait été pris à Dieppe, et y joint la figure d'un individu qui se trouvait au cabinet du Roi; il l'appelle *poisson lune*, d'après son correspondant de Dieppe. C'est sur son article que Gmelin, en 1788, a établi

1. Première édition, t. III, p. 201; dans l'édition de 1776, on a mis l'année 1769 au lieu de 1767. Cette faute a été copiée par Shaw, *Gen. Zool.*, t. IV, 2.^e part., p. 289.

2. Pennant, *Zool. brit.*, p. 201. — 3. Penn., *Zool. brit.*, édit. de 1776, p. 195.

son espèce du *zeus luna*, sans se souvenir de ce qu'en avait dit Pennant.¹

Bonnaterre, d'un autre côté, sur l'article de Pennant, établissait aussi en 1788 son *zeus regius*, sans songer à ce qu'en avait dit Duhamel. Enfin, par un hasard singulier, et toujours cette même année 1788, Brünnich le faisait paraître dans les Mémoires de Copenhague² sous le nom de *zeus guttatus*, d'après un individu pris auprès d'Elseneur. Il en donna une description³ beaucoup plus détaillée qu'aucune des précédentes et accompagnée d'une très-bonne figure. Mais dès 1762, l'espèce avait été vue et décrite en Norwége. Strœm la représente cette année dans le premier volume de son ouvrage sur le bailliage de *Sændmer*, et l'y nomme *sölv-plettet-Guldfisch* (poisson doré à taches argentées)⁴. Müller, ayant trouvé quelques rapports entre ce poisson de Strœm et le *zeus vomer*, c'est sur cette seule indication que l'on a cru pouvoir dire que le *vomer* habite à la fois les côtes du Brésil et celles de la Norwége.

1. Linn. Gmel., p. 1225.

2. Nouvelle collection des écrits de la société des sciences danoise, t. III, p. 588, Copenh. 1788, in-4.°

3. *Ibid.*, p. 403. — 4. Strœm, *Sændmer*, t. I, p. 555, tab. 1, fig. 20.

En 1768, Gunner décrivit et représenta de nouveau le *lampris* dans les Mémoires de Drontheim¹; mais il le prend pour le *scomber pelagicus*, et sa figure, quoique très-reconnaisable, a été négligée. Elle n'est citée que par Schneider dans le Système posthume de Bloch² parmi les scombres mal connus, sous le nom de *scomber Gunneri*. Il l'appelle *laxe-störjen*, qui d'après la signification n'est peut-être pas un nom vulgaire.

C'est encore sur un individu de la mer du Nord, pris à Helsingborg, que Retzius a fait de ce poisson, dans les Mémoires de Stockholm de 1799³, un genre particulier qu'il a nommé *lampris*. Plus tard, deux autres individus de la même mer ont servi de sujets pour la description et la figure que M. Holten en a données en 1802, dans les Mémoires de la société d'histoire naturelle de Copenhague⁴ et en 1806, dans la 4.^e partie de la Zoologie danoise, pl. 144; dans le premier de ces articles il le nomme *zeus guttatus* comme Brünnich, dans le second il l'appelle *lampris* comme Retzius.

M. de Lacépède en a fait aussi un genre

1. Tome IV, p. 92, pl. 12, fig. 1. — 2. Pag. 58, *d.* — 3. Nouv. Mém. de l'acad. des sciences de Suède, t. XX pour 1799, 3.^e part., p. 91. — 4. T. V, 2.^e cahier, p. 129.

dans le 4.^e volume de son Ichthyologie, et quoique ce volume soit de 1802, l'auteur paraît n'avoir eu aucune connaissance du mémoire de Retzius, et il a donné à ce genre un nom nouveau, celui de *chrysotose*. Sa figure, faite d'après un individu qui était alors au Cabinet du Roi, et dont Duhamel avait déjà parlé, est fort incorrecte.

M. de Lacépède dit dans cet article qu'il croit avoir reconnu une variété de cette espèce dans les peintures chinoises de la bibliothèque du Muséum, ce qui lui fait penser qu'elle habite aussi la mer Pacifique; mais nous nous sommes assuré qu'aucune de ces peintures ne peut se rapporter au lampris, et tout nous fait croire que c'est encore de la figure du méné qu'il a voulu parler. La manière dont il travaillait sur des notes prises à différentes époques, et qu'il ne comparait ni entre elles ni avec les sources d'où il les avait tirées, l'a souvent induit dans de semblables erreurs.

En l'année 1806, Donovan¹ le représenta dans son Histoire naturelle des poissons d'Angleterre, et sans doute d'après un individu qui n'avait pas encore les nageoires tout-à-fait

1. *Nat. hist. of Brit. fish*, pl. 97.

usées. Il le regarde comme un poisson rare sur les côtes d'Angleterre : il paraîtrait d'après cet auteur que le lampris aurait été décrit et figuré antérieurement par Sowerby¹ et par Turton² dans deux ouvrages que nous ne sommes pas encore parvenus à nous procurer. Nous retrouvons ensuite le lampris cité dans la Faune anglaise du second de ces naturalistes sous le nom de *zeus luna*.³

M. F. Faber⁴, dans son Histoire des poissons de l'Islande, publiée en 1829, nous donne plus récemment des détails intéressans sur le lampris qu'il appelle *zeus guttatus*, suivant Brünnich, en le reconnaissant toutefois pour le *scomber pelagicus* de Gunner et pour le *lampris guttatus* de Retzius; mais il oublie la figure CXLIV du *Zoologia Danica*, et ne cite que l'indication du prodrome de Müller. Il nous fait connaître le nom vulgaire que les Islandais donnent au lampris : ce nom de *gudlags*, corrompu selon lui de *Gotteslachs* (saumon de Dieu), est ancien dans l'Islande, et M. Faber croit qu'il se rapporte à la beauté du poisson.

1. Zeus opah, *Brit. misc.*, pl. 22. — 2. *Linn. Syst.*, v. I, p. 760, n.° 3. — 3. Turton's *Brit. fauna*, p. 95, n.° 45. — 4. Faber, *Naturgesch. der Fische Island's*, p. 152.

L'individu décrit dans ce mémoire ne vient pas d'ailleurs de l'Islande, il a été pris à Issefjord dans le golfe de Zélande, au mois d'Avril 1819, et apporté à Copenhague par les pêcheurs qui croyaient d'abord avoir saisi un dauphin dans leurs filets, à cause de la grosseur du poisson. Les annales islandaises que M. Faber a pu consulter, lui ont fourni la preuve que l'on a pris un de ces gudlags dès l'année 1672; on en a pêché d'autres sur ces mêmes côtes à différentes époques; mais il paraîtrait que cette espèce ne séjourne pas constamment près de l'île, car Olafsen et les autres voyageurs plus récents n'en font aucune mention, et M. Faber n'a pas trouvé de preuve qu'il se porte plus au nord en avançant près des côtes du Groenland. Il nous apprend que la chair de ce poisson est rouge, assez semblable à celle du saumon, et qu'elle est recherchée des Islandais.

M. Nilsson cite aussi le *lampris guttatus* parmi les poissons de Norwége, mais comme un des plus rares. Il ne lui compte, comme M. Faber, que six rayons aux ouïes, quoique nous en ayons bien certainement vu sept.

A l'énumération que nous venons de faire des différens parages où l'on a pêché le lampris, nous ajouterons les environs du Hâvre,

d'où est venu en 1804 le plus grand individu de notre Muséum.

Ce poisson n'est cependant pas entièrement étranger à la Méditerranée, mais il paraît qu'il y est très-rare. La deuxième édition de M. Risso¹, est, à notre connaissance, le premier ouvrage où il en soit fait mention comme habitant de cette mer. En l'année 1829, il en a été pêché deux individus sur les côtes de Provence: le premier, pris à la fin de Mai dans la rade de Toulon, était entièrement inconnu des pêcheurs et des autres habitans; le second, vers le milieu de Juillet, un peu moins grand et également nouveau pour les pêcheurs, a été recueilli et préparé par M. Polydore Roux, conservateur du musée de Marseille.

De tous ces faits nous sommes bien autorisés à conclure que le lampris est un poisson originaire du nord de la mer Atlantique, et surtout du côté de l'Europe, car nous n'avons trouvé aucune trace de son existence sur les côtes de l'Amérique. Il s'égare aussi quelquefois dans la Méditerranée, mais on n'a pu encore le suivre plus loin vers le sud. Ce n'est pas sur une assertion vague d'un prince d'Anamaboo, qu'on le croira de la côte de Guinée, ni sur

1. Dans son Histoire naturelle de l'Eur. mérid., t. III, p. 339.

une fausse citation qu'on le jugera des mers de la Chine.

Ce poisson offre des caractères singuliers fort nombreux et dont l'ensemble justifie très-bien l'érection d'un genre particulier; mais ils n'ont pas tous été saisis par ceux qui en ont établi un. Retzius en donne même de faux, tels que le nombre de six rayons à la membrane des ouïes, tandis qu'il y en a sept, et une fente longue, qu'il assure avoir observée derrière la pectorale, et qui n'était probablement que le sillon généralement placé dans les poissons derrière les os de l'épaule. M. de Lacépède en a indiqué un beaucoup meilleur dans le nombre des rayons des ventrales qui est de plus de huit; il y en a en effet jusqu'à quatorze.

Ajoutez-y l'absence, sur le dos, d'épines soit libres, soit liées en nageoire, si ce n'est une seule au bord antérieur de la dorsale; la manière dont les pectorales s'attachent par une ligne horizontale, et la réunion de la forme haute et comprimée et de la bouche mal armée des zeus, et vous jugerez qu'en effet le lampris ne peut entrer dans aucun autre genre. Il offre un grand nombre de caractères qui le rapprochent des thons, tels que la nature de la peau, l'espèce de corselet dont il est

revêtu, et ceux que l'on peut tirer de son anatomie.

Le corps du lampris est légèrement comprimé; l'épaisseur ne fait pas le sixième de la longueur totale; son contour longitudinal est ovale, plus élevé en avant, et s'amincit par degrés en arrière; sa plus grande hauteur (aux pectorales) est deux fois et un quart dans la longueur totale. Cette élévation de la portion antérieure dépend de la saillie de la poitrine, ce que nous verrons résulter de la largeur des os du bras. La longueur de sa tête, d'un tiers plus haute que longue, est quatre fois dans celle du corps; la ligne du profil monte vers la nuque par un arc de cercle assez régulier; elle devient ensuite concave sur l'origine du dos, et elle s'élève de nouveau près de la base de la dorsale; la bouche est au bout du museau, et sa fente ne fait que le cinquième de la longueur de la tête; elle est médiocrement protractile : les intermaxillaires forment ensemble, au milieu de la mâchoire supérieure, un angle obtus un peu saillant; le maxillaire est court et s'élargit à son extrémité. La mâchoire inférieure a ses branches courtes, mais hautes en arrière. Dans l'état de repos, elle avance un peu plus que la supérieure : ni l'une ni l'autre n'a de dents, et leur voile intérieur est fort étroit. Il n'y a qu'un petit sous-orbitaire en avant d'un très-grand œil, qui a plus du tiers de la longueur de la tête en diamètre et qui est situé à peu près au milieu de sa hauteur. Les deux très-petits orifices de la narine sont au-dessus du sous-orbitaire et presque à la hau-

teur du milieu de l'œil et à moitié de sa distance au bout du museau. Le préopercule a le limbe très-large et l'angle arrondi; l'opercule représente à peu près un quart de cercle, un de ses bords droits est en avant, l'autre en dessus; c'est le bord courbe qui est en arrière; le subopercule est aussi en portion de cercle, et l'interopercule forme une bande arquée qui entoure l'angle et le bord inférieur du préopercule. La membrane des ouïes a sept rayons; on ne voit pas plus d'armures à l'épaule qu'aux pièces operculaires. La pectorale est attachée au milieu de la hauteur du corps, et, ce que nous avons déjà fait remarquer comme singulier, sur une ligne horizontale, sa forme est en faux très-pointue et sa longueur d'un peu plus du cinquième de celle du corps. On y compte au moins vingt-quatre rayons, dont le premier très-petit; le second, très-grand, large et comprimé, forme avec les trois ou quatre suivans la pointe de la nageoire; les derniers redeviennent fort petits. L'huméral et une partie du scapulaire, qui se montre dans son angle, se détachent du corps et composent une grande plaque triangulaire, à bord supérieur arqué, et analogue à ce que montrent les thons et beaucoup d'autres scombéroïdes de cette première famille. Nous verrons plus loin que ce n'est pas le seul rapport que ce poisson offre avec le thon. Les ventrales ne diffèrent des pectorales que par un peu moins de longueur, et par un moindre nombre de rayons; elles en ont quatorze. Elles sont insérées l'une auprès de l'autre, sous le ventre, dans l'aplomb de l'angle postérieur des pectorales, et quoique la

saillie de la poitrine les fasse paraître attachées assez en arrière pour être regardées dans le Système de Linnæus comme des nageoires abdominales, cette circonstance n'empêche point le lampris, ainsi que nous venons de le dire, d'avoir le bassin adhérent aux os du bras et d'être alors un véritable thoracique.

La dorsale commence un peu en arrière du bord postérieur des pectorales; elle s'élève en pointe triangulaire, courbe sur le côté antérieur et dont la hauteur ne fait guère que le dixième de la longueur totale. Le second rayon est le plus long de tous, les autres décroissent jusqu'au dix-septième rayon mou, à partir duquel la nageoire s'abaisse tellement que les suivans sortent à peine de la rainure où ils se cachent quand le poisson abaisse sa nageoire. Ils prennent un peu plus de hauteur vers le trente-sixième, et la nageoire a depuis ce rayon jusqu'à la fin, le quart de la hauteur de la portion antérieure; nous y comptons cinquante-trois rayons en tout. L'anale ne correspond qu'à sa partie basse et n'a pas de pointe saillante; vers la fin ses rayons s'allongent aussi un peu; elle en a en tout trente-huit. La portion de queue en arrière de ces deux nageoires, est du quinzième de la longueur totale et aussi haute que longue. La caudale est en croissant; chacun de ses lobes, formé de rayons raides et fermes, a un peu moins du tiers de la longueur totale; on y compte aisément vingt-deux rayons entiers; ceux du dessus et du dessous sont assez considérables: les plus proches des entiers ont moitié

de leur longueur, en les comptant tous, il y en a trente-six.

B. 7; D. 53; A. 38; C. 7 — 22 — 7; P. 24; V. 14.

Les écailles sont petites, très-minces et tombent avec tant de facilité qu'il est très-rare de les trouver encore adhérentes; leurs cellules sont si petites que toute la peau est lisse et d'un éclat satiné sur la plus grande partie du corps. Près des épaules elles sont plus grandes et nous ont paru former un corselet.

La ligne latérale décrit d'abord une courbe convexe, qui se rapproche beaucoup du dos; sous la pointe de la dorsale elle descend par une courbe concave qui se prolonge en arrière et y devient droite: continue alors jusqu'à l'insertion de la caudale, elle est simplement marquée par de légères élevures longues et étroites, qui, vers les côtés de la queue seulement, prennent un peu plus de force et couvrent une légère carène.

Les couleurs du lampris sont d'une grande magnificence. Tout son dos est d'un bleu d'acier, qui passe sur les flancs au lilas et devient vers le ventre du plus beau rose. Des taches nombreuses, ovales, quelquefois d'un blanc de lait, d'autres fois du plus bel éclat d'argent, sont semées partout sur le fond du corps; il y en a de plus petites sur la tête. Les opercules sont très-brillans, et le grand œil a l'iris de la plus belle couleur d'or; enfin, toutes les nageoires sont d'un rouge de vermillon.

C'est cette belle parure qui a fait employer à un des correspondans de Buffon cette expres-

sion un peu précieuse, que le lampris semble un seigneur de la cour de Neptune en habit de gala.

Le lampris est un de nos grands poissons : l'individu de Mortimer pesait quatre-vingt-deux livres; celui de Harrison soixante-dix-huit; celui qui fut pris à Torbay en 1772 pesait cent quarante livres et était long de quatre pieds et demi, mesure anglaise.

Notre description a été faite sur un individu long de trois pieds, et qui nous a été envoyé de Toulon par M. le professeur Laurent. Nous en avons reçu un autre individu un peu plus petit, car il n'a que deux pieds et demi, lequel a été pêché à Marseille, et que nous devons au zèle de l'infortuné M. Polydore Roux, et enfin nous en avons un squelette de trois pieds et demi.

La cavité intérieure du lampris n'est pas aussi haute que le devrait faire croire la saillie de la poitrine, attendu qu'une grande portion des os de l'épaule sont recouverts de muscles très-épais. L'abdomen est encore cependant fort élevé; sa longueur fait un peu plus que le tiers de celle du corps entier.

En l'ouvrant, on voit le foie qui se divise en deux lobes étroits, longs de dix pouces et embrassant dans leur chevron la masse des appendices cœcales, qui sont très-nombreuses et qui se présentent sous cette apparence glanduliforme qui caracté-

térise ces organes chez un grand nombre de scombéroïdes, et particulièrement ceux du thon. Le foie est peu consistant et d'une couleur jaunâtre; la vésicule du fiel est comme à l'ordinaire sous le lobe droit, près de son bord; elle est ovoïde, son plus grand diamètre étant long de deux pouces et demi, ayant plus du double du plus petit. De sa portion antérieure sort un canal cholédoque, long de plus de quatre pouces; mais comme il se contourne sur la crosse du duodénum pour se rendre dans cet intestin entre les racines des cœcums, la vésicule n'est pas autant rejetée en arrière que la longueur du canal pourrait le faire supposer.

Sur le foie est placé un très-long œsophage, se continuant en un estomac terminé en cul-de-sac conique. La veloutée paraît lisse, tant ses papilles sont fines et serrées; la longueur de cette portion de l'intestin est de douze à treize pouces, à compter depuis son entrée dans la cavité abdominale. De sa face inférieure, et à deux ou trois pouces du fond de l'estomac, descend une branche plus étroite que l'œsophage et longue d'environ deux pouces; elle se rétrécit alors par des rides longitudinales et grosses, et marque ainsi l'orifice du pylore. Il n'y a point de valvule notable à cette ouverture.

Le duodénum remonte vers le diaphragme, se cache sous le bord postérieur et aminci du foie, et cette anse a environ sept pouces. Il se contourne alors sous le foie et se dirige droit à l'anus dans une étendue de près de quinze pouces. Le rectum ferait environ six pouces de cette longueur. Une

large valvule à bords frangés marque son origine antérieure, et sa veloutée est couverte d'un réseau irrégulier hexagonal et de papilles molles et fort notables; celle de l'intestin grêle n'en a que de très-fines. Les deux premiers tiers de l'intestin sont enveloppés par les appendices cœcales fines et réunies par un tissu cellulaire très-dense. En les séparant, on voit qu'elles sont dichotomes et qu'elles se rendent par petites masses dans un tronc unique, qui s'ouvre dans le canal alimentaire. Il y a plus de soixante de ces troncs de cœcums.

La rate est fixée entre les deux branches de l'intestin, au-dessus du rectum; elle est trièdre, multilobée et d'un noir très-foncé.

J'ai disséqué un mâle dont les laitances n'étaient pas très-grosses; elles formaient deux cordons amincis aux deux extrémités, longs d'un pied et d'un diamètre de six à huit lignes.

Le lampris a une très-grande vessie aérienne, simple et arrondie en avant, et terminée en arrière par deux cornes courtes; entre cette sorte d'échancrure passent les uretères, qui débouchent dans une vessie urinaire étroite et assez longue. Les canaux sont longs; car ils remontent jusqu'au tiers de la cavité abdominale, pour prendre naissance dans les reins, qui n'ont pas une grande épaisseur. Le péritoine est de couleur argentée.

Nous avons trouvé dans l'estomac de ce poisson un grand nombre de becs cornés de petits céphalopodes, que nous croyons avoir appartenu à des poulpes; car il n'y avait dans l'estomac aucun reste

d'os de sèches ou de plumes cartilagineuses de calmar, et les becs sont de beaucoup trop gros pour être rapportés à des sépioles, qui ont un rudiment d'os dans leur manteau. L'estomac contenait aussi des restes d'acalèphes, et notamment de petits rhizotomes. Selon les rapports des pêcheurs islandais, cités par M. Faber, le lampris poursuit les truites, vraisemblablement pour en faire sa nourriture.

L'ostéologie de cette espèce a été décrite et représentée avec beaucoup de soin dans l'*Osteographia piscium* de M. Bakker, et nous l'avons vérifiée sur le grand squelette que possède le Muséum. Sa crête mitoyenne du crâne est très-élevée, les autres sont couchées latéralement et presque nulles. Ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les os du bras et de l'épaule; un énorme cubital, haut d'un pied et large de sept pouces (dans un individu de trois pieds et demi) en est la partie la plus apparente. C'est lui qui soutient principalement la haute poitrine de ce poisson; il repousse le radial et les os du carpe vers le haut, et c'est ce qui fait que la pectorale s'attache au corps par une ligne horizontale. Il a vers le haut un petit trou rond, et le radial, tout petit qu'il est, en a aussi un, comme à l'ordinaire. Un grand espace ovale sépare le cubital en avant de la partie descendante de l'huméral, le haut porte en arrière la pièce supérieure et plate du coracoïdien qui va s'attacher à l'angle postérieur et supérieur de ce cubital, en laissant ainsi au-dessus du carpe un espace transversal et plus petit que le précédent. La pièce grêle du coracoïdien se soude, par presque toute

sa longueur, soit à la pièce plate, soit au bord postérieur du cubitus; sa pointe inférieure seule est libre et va s'attacher au bassin. Les os du bassin sont deux pièces triangulaires placées verticalement entre les bords inférieurs des cubitiaux. Le scapulaire est petit et en triangle, le surscapulaire est complètement fourchu ou divisé en deux branches qui forment un angle aigu. Le nombre des vertèbres est de quarante-trois dont vingt appartiennent à l'abdomen. Les premières côtes sont grêles et courtes; elles s'allongent et se renfoncent par degré; les sept ou huit dernières se soudent par le bas avec les premiers interépineux, qui eux-mêmes sont très-unis ensemble, et ce qui est encore plus remarquable, les trois ou quatre dernières côtes sont unies entre elles sur leur longueur. La dernière vertèbre caudale en éventail, comme à l'ordinaire, a de chaque côté, un peu au-dessus du milieu de sa hauteur, une crête saillante longitudinale. Les apophyses épineuses montantes et descendantes ont une hauteur proportionnée à celle du corps; le canal inférieur des vertèbres caudales est fort étroit; les premiers interosseux de la dorsale prennent un très-grand développement.

Le cabinet du Roi possède un petit lampris qui a été pris dans le golfe de Gascogne en 1810, à l'embouchure de la Gironde, et qui a été envoyé à M. de Lacépède pour le Muséum d'histoire naturelle, par M. Lynch, pair de France et alors maire de Bordeaux.

La forme du corps, les diverses proportions, la

courbure de la ligne latérale, la disposition des taches argentées éparses sur le fond gris ou rosé du poisson, sont absolument semblables à tout ce que nous avons observé sur nos plus grands individus. Les nageoires ont les mêmes nombres de rayons, mais le prolongement remarquable des ventrales et de la portion antérieure de la dorsale, donne à ce petit lampris une physionomie tellement différente de celle des autres individus que nous venons de mentionner, que l'on serait tenté au premier coup d'œil de le regarder comme d'une espèce distincte.

Les ventrales ont plus de la moitié de la longueur du corps, et atteignent de leur pointe le milieu de la caudale et au-delà; elles ont la forme de faux étroites et aiguës et se composent de quatorze rayons. L'extérieur, qui est le plus long, est comprimé, tranchant et simple; les autres sont articulés et branchus. La dorsale commence au-dessus du bord postérieur des pectorales, et ses premiers rayons se prolongent en une pointe aiguë, falciforme, aussi longue que la ventrale, c'est-à-dire, de plus de la moitié de la longueur totale du corps. Le premier rayon n'est qu'une petite épine, le second est comprimé, tranchant et le plus long de tous. Il va jusqu'à l'extrémité de la faux, laquelle atteindrait presque au milieu de la caudale; les suivans décroissent rapidement à compter du treizième; ils sont tous bas, s'allongeant cependant un peu et graduellement, de manière que la fin de la dorsale est un peu plus haute que le milieu.

L'anale répond à la portion basse de la nageoire du dos et n'a aucun rayon prolongé.

La caudale est fourchue, et non pas seulement coupée en croissant, comme dans les grands lampris; ses lobes ont plus que le sixième, mais moins que le cinquième de la longueur totale du corps. Les pectorales sont aussi proportionnellement plus longues que celles de nos grands individus, car elles ont le quart de la longueur totale; d'ailleurs leur forme et le nombre de leurs rayons sont constamment les mêmes.

Nous n'avons pas cru devoir faire de cet individu une espèce distincte de ceux qui ont été le sujet de la première partie de cet article, parce que nous avons déjà eu plusieurs exemples, et notamment dans l'espadon ordinaire, de très-grands changemens dans les formes et dans les ornemens des nageoires. Nous sommes fondés à croire que les poissons parés de nageoires prolongées, ne conservent que jusqu'à un certain âge ces beaux développemens, et que dans les vieux lampris elles sont usées et émoussées.

Le lampris que nous considérons comme adulte a été plusieurs fois représenté, ainsi que nous l'avons démontré au commencement de cet article. M. Guérin vient d'en donner récemment une bonne figure, d'après les matériaux que nous lui avons fournis.¹

1. *Icon. regn. an., poiss., pl. XXXII, fig. 2.*

C'est ce qui nous a déterminés à donner la figure du poisson qui a conservé les beaux prolongemens de ses nageoires.

DES EQUULA.

Après les Dorées et les Capros se place naturellement un groupe de poissons de la mer des Indes, qui se rapprochent de ces deux-là par leur forme comprimée, leurs petites écailles minces et lisses, la protractilité de leur bouche et leurs autres caractères, mais dont la dorsale n'est pas divisée. Les espèces en sont petites, abondantes en individus et il en existe un nombre assez considérable; plusieurs ont été décrites à différentes époques, quoique leurs vrais rapports n'aient pas toujours été bien saisis, aussi les a-t-on dispersées dans des genres différens.

Celle qui a été publiée le plus anciennement est dans Seba¹, et le texte la nomme *scomber flavescens, latitudine ad longitudinem dimidia, denticulis piliformibus*. Je ne vois pas que les auteurs systématiques aient

1. Tome III, pl. 27, fig. 4.

fait usage de cette indication. Forskal en a décrit ensuite une sous le nom de *scomber equula*¹; mais les termes dont il s'est servi paraissent offrir des singularités. On n'a pas cru devoir laisser ce poisson dans le genre où il l'avait placé, et néanmoins on n'a pas été plus heureux que lui. Gmelin a réuni cet equula aux *centrogaster*² de Houttuyn, qui sont des amphacanthes, et M. de Lacépède aux *cæsio* de Commerson; genre de ménides et non moins différent des scombres que des zeus³. En même temps, M. de Lacépède plaçait dans les *clupées* une espèce fort voisine, décrite par Commerson, et la nommait *clupea fasciata*.⁴

Bloch a connu trois des poissons dont nous parlons : de l'un il fait un *zeus*, ce qui était conforme à l'analogie, et il le nomme *insidiator*⁵; mais il met les deux autres parmi les *scombres* : ce sont ses *scomber edentulus*⁶ et *scomber minutus*⁷. Peut-être les avait-il reçus dans l'état sec et n'avait-il pas remarqué combien leur bouche peut s'étendre. Cependant

1. Forsk., *Descr. anim.*, p. 58. — 2. *Centrogaster equula*, Gmel, 1557. — 3. Le *Cæsio poulain*, Lacép., t. III, p. 90. — 4. Clupée à bandes, Lacép., V, p. 425 et 463. — 5. *Zeus insidiator*, Bl., pl. 192, fig. 2. — 6. *Ib.*, pl. 428. — 7. *Ib.*, pl. 429, fig. 2.

c'est à leur suite qu'il place dans son Système le *scomber equula* de Forskal.¹

Russel en a décrit et représenté jusqu'à six espèces, dont il fait autant de *zeus*². Il y en a une dans l'histoire des poissons du Bengale de M. Buchanan, qui la comprend parmi ses *chanda*, mais en ayant soin de faire remarquer ses rapports avec le *zeus insidiator*. Enfin l'on doit aussi placer dans ce groupe le *zeus argentarius*, décrit d'après les manuscrits de Forster dans le Système posthume de Bloch³; nous nous en sommes assurés par le dessin de ce poisson fait par Forster et conservé dans la bibliothèque de Banks.

Dans un Mémoire inséré en 1815 dans les Annales du Muséum⁴, M. Cuvier a cherché à faire connaître les motifs qui doivent faire rapprocher ces divers poissons, et il les a réunis sous un même genre, mais il ne suffisait pas d'avoir démontré leurs caractères communs, il fallait aussi pouvoir fixer ceux de chaque espèce, et établir ces espèces elles-mêmes et leurs synonymies. Or, cette entreprise exigeait des

1. Bl. Sch., p. 86, n.° 45. — 2. Russel, Poiss. de Visagap., n.° 61 goomora-karah; n.° 62 tottah-karah; n.° 63 komah-karah; n.° 64 bindoo-karah; n.° 65 dacer-karah; n.° 66 karah. — 3. Bloch, *Syst. posth.*, éd. Schn., p. 96, n.° 9. — 4. Tome I, p. 462.

données un peu plus nombreuses que celles dont il disposait à cette époque. La grande ressemblance qui existe entre ces poissons rend ce travail très-difficile et peut-être impossible sur de simples descriptions rédigées par des auteurs différens qui ne s'en sont pas fait les mêmes idées. Mais les savans voyageurs qui nous ont rendu tant d'autres services, nous ont aussi fourni les moyens d'éclaircir ce sujet, en nous mettant à même d'en décrire plusieurs espèces d'après nature et sur le même plan, ce qui nous aidera beaucoup à reconnaître celles dont il est parlé dans les articles de nos prédécesseurs, et à dire avec plus d'assurance quelles sont celles de leurs descriptions ou de leurs figures auxquelles nous ne pouvons rien rapporter de ce que nous possédons.

Pour donner à nos lecteurs des idées plus précises du genre, nous rassemblerons ici un assez grand nombre de traits qui se reproduisent dans toutes ses espèces, tels que leur bouche petite, transverse, se portant en avant comme celle des dorées et plus semblable encore à celle des Gerres, garnie ordinairement de dents fines comme celles des Chétodons; leur orbite, muni à son angle antérieur d'une ou deux petites épines; les deux orifices de leurs narines rapprochés l'un de l'autre et du bord

antérieur de leur orbite; leur front plat ou même concave entre les yeux, et qui s'élève en se prolongeant en pointe jusqu'au-dessus des pectorales, formant ainsi une nuque très-haute et nue; une petite crête osseuse derrière la nuque et sur le devant de la base de la dorsale, et une semblable entre l'anus et le commencement de l'anale, qui se prolongent quelquefois en une pointe couchée en avant de ces nageoires; une première épine dorsale, très-petite, la deuxième et la troisième plus ou moins fortes et hautes, les suivantes décroissant rapidement, les mêmes proportions aux premiers rayons de l'anale; le bassin en forme de rectangle, dont les arêtes latérales se sentent sous la peau; l'épine des ventrales forte, et une écaille longitudinale et pointue au-dessus de sa base; le corps haut et comprimé, couvert d'écailles à peine sensibles tant elles sont lisses et unies sous l'épiderme; ses bords supérieurs et inférieurs dentelés en scie le long des bases de la dorsale et de l'anale; la ligne latérale à peu près parallèle au dos, vers le tiers supérieur du corps, et ses écailles se renforçant un peu, dans la plupart des espèces, aux côtés de la queue; enfin, la caudale fourchue. Ajoutons encore la faculté de mettre dans un état de situation fixe les premières épines de la dorsale et de

l'anale, et de se faire ainsi des armes défensives redoutables, et l'on pourra juger d'après ce tableau à quel point ce genre est naturel et combien ses espèces se ressemblent.

C'est avec les gerres de la famille des ménides qu'il serait le plus facile de confondre les equula, et Russel a en effet mêlé les espèces de ces deux genres; mais la petitesse de leurs écailles distingue ces derniers au premier coup d'œil, et d'ailleurs les gerres n'ont ni les dentelures de la base de la dorsale et de l'anale, ni ce long espace nu du dessus de la nuque, ni cette crête et cette épine couchées en avant de la dorsale.

On ne trouve ce genre que dans l'océan Oriental; l'Atlantique nourrit quelques gerres et ne nous a envoyé aucune sorte d'equula.

Le nom générique de ces poissons à Pondichéry, selon M. Leschenault, est *karé*, et à Visagapatam, selon M. Russel, *karah*, ce qui est le même mot autrement orthographié. Bloch l'a changé en *karel*, qui est peut-être la prononciation de Tranquebar.

Leur chair est en général légère et de bon goût, et bien que la plupart des espèces soient assez petites, l'on a coutume de sécher ou de saler ceux qui vivent en troupe et que l'on peut prendre en plus grande abondance. Aussi sont-

ils si bien connus des pêcheurs, qu'ils en ont reçu avec un nom générique appliqué fort exactement, des noms spécifiques nombreux et précis. On peut dire que les pêcheurs tamoules avaient établi ce genre avant nous.

L'ÉQUULA PORTE-SABRE.

(*Equula ensifera*, n.; *Scomber edentulus*, Bl., pl. 428; *Léiognathe argenté*, Lacép., IV, p. 448 et 449.)

La plus grande espèce d'équila nous a été rapportée de Pondichéry par M. Sonnerat et par M. Leschenault, et M. Cuvier s'aperçut aussitôt que c'était le *scomber edentulus* de Bloch. La circonstance que notre poisson a des dents, ne l'a point détourné de cette idée; car ces dents, que l'on aperçoit aisément dans l'état desséché et qui ressemblent beaucoup à celles des chétodons, paraissent si peu dans l'état frais ou dans l'eau-de-vie, que M. Leschenault lui-même, en nous envoyant l'individu sur lequel nous les décrivons, nous dit qu'il est dépourvu de dents. Il a suffi que Bloch eût reçu un individu sec et verni pour qu'il eût été encore plus exposé à cette erreur. Depuis lors M. Valenciennes a vérifié à Berlin notre conjecture sur son propre échantillon; mais

nous y avons constaté en même temps avec quelle légèreté il arrangeait ses figures quand ses modèles étaient mal conservés : celle-ci a presque entièrement perdu la physionomie du genre. M. Schneider a donc eu grande raison de soupçonner que ce prétendu *scomber edentulus* est un zeus plutôt qu'un scombres.

M. de Lacépède, adoptant l'assertion de Bloch et ne connaissant le poisson que d'après l'ichthyologiste de Berlin, en a fait son genre *léiognathe*, fondé sur l'absence prétendue des dents, et nomme l'espèce *léiognathe argenté*.

A Pondichéry on l'appelle *kagi-karé* et à Tranquebar, selon le missionnaire John, cité par Bloch, *muntchi-karel*.

L'espèce n'est pas du nombre de celles qui ont été connues de Russel. Assez souvent on la trouve à l'Isle-de-France, d'où M. Desjardins nous l'a envoyée récemment, et d'où M. Dussumier nous en a rapporté un grand et bel échantillon. Elle réunit tous les caractères que nous avons assignés au genre, et se distingue principalement par le second rayon épineux de sa dorsale et de son anale, qui est comprimé, large et courbé, de manière à représenter des

1. Syst. posth. de Bloch, p. 36, n.º 41.

lames de sabre; la largeur de celui de l'anale est surtout remarquable.

La hauteur du corps est comprise deux fois et un tiers dans la longueur totale; la tête, quand la bouche est fermée, l'est un peu plus de quatre fois, mais la protractilité du museau allonge cette tête de près d'un quart. La dentelure du bord inférieur du préopercule est à peine sensible; son limbe est légèrement inégal. L'opercule est très-obtus en arrière et se joint au subopercule par une ligne droite, très-montante; l'interopercule a le bord convexe, il serre étroitement et couvre bien toute la membrane des branchies, dont l'orifice se termine vis-à-vis son milieu; je n'ai compté que cinq rayons branchiaux, et comme ce nombre s'est retrouvé dans les autres espèces du genre, je ne puis douter que Bloch ne se soit trompé en lui en attribuant sept. Les sous-orbitaires demeurent cachés sous la peau; le pédicule de l'intermaxillaire, lors de la protraction, double presque la longueur du profil. Le maxillaire est court, plat, arqué en avant, un peu obtus à son extrémité; quand la bouche est fermée, il laisse voir une partie demi-ovale en arrière de la commissure. Les lèvres sont charnues, et sous elles se voit à chaque mâchoire une bande étroite de dents en soies, serrées, flexibles, à peu près comme aux chétodons, moins nombreuses et moins longues cependant que dans la plupart des espèces de ce dernier genre. La région la plus large du front est entre les épines qui sont près de la partie antérieure et supérieure de chaque orbite. Ces épines, au nombre de deux de chaque

côté, sont courtes, pointues et dirigées en arrière; l'externe, plus forte, se porte aussi en dehors. Au-devant de celles d'un côté est un petit plan oblique où sont percés les orifices de la narine, grands et rapprochés, verticalement oblongs et sans aucun rebord; la distance entre les deux épines externes équivaut au tiers de la longueur de la tête; de là naissent deux arêtes formées par les sous-orbitaires, et qui se réunissent en avant en une petite proéminence sous laquelle les intermaxillaires se retirent quand la bouche se ferme; deux autres arêtes, élevées par des crêtes du frontal, partent de ces épines en montant, et laissent entre elles un intervalle membraneux, où l'on sent, au travers de la peau, le jeu des apophyses montantes des intermaxillaires. Lorsque ces arêtes sont arrivées vis-à-vis du bord du préopercule, il en paraît entre elles une troisième, et toutes les trois se rapprochent et forment en montant toujours une triple crête, terminée en arrière en pointe aiguë à l'aplomb de l'angle de l'opercule, et dont la longueur n'est que de la moitié de la hauteur totale à cet endroit. Entre la terminaison de cette crête, qui appartient à l'interpariétal, et la naissance de la dorsale, il y en a une autre petite qui appartient au premier interépineux, et dont l'extrémité antérieure pourrait, dans certains cas, être prise pour le vestige d'une pointe couchée, telle qu'on en voit dans les lichés et dans quelques espèces du genre actuel. La première épine dorsale est très-petite; la seconde, comprimée, arquée, tranchante à son bord antérieur et au postérieur, est haute d'un peu plus du sixième de la longueur du

corps; les suivantes décroissent rapidement jusqu'à la huitième, à la suite de laquelle viennent seize rayons branchus, tous bas et liés par une membrane faible. Des deux côtés de la portion épineuse est une bande étroite verticale, membraneuse ou adipeuse, qui garnit ainsi tout le long de la base de cette nageoire. Une bande semblable garnit la partie épineuse de l'anale; les dentelures du tranchant supérieur du corps, ainsi que celles de l'inférieur, sont formées par une pièce articulée sur chaque interépineux, couchée en arrière, échancrée à son extrémité postérieure: les pointes de l'échancrure forment les dentelures de chaque côté, et c'est entre elles que le rayon s'articule.

La seconde épine anale est plus large, mais moins longue que la seconde dorsale, la troisième est presque aussi longue que la deuxième, mais la première est très-petite. En avant de celle-ci, jusqu'à l'anus, est une double crête osseuse, qui est une production du premier interépineux de la queue. Cette anale commence sous la fin de la partie épineuse de la dorsale, et les deux nageoires finissent en même temps en arrière. La portion de queue qui est derrière elles équivaut à peu près au douzième de la longueur totale et est de moitié moins haute. Chacun des lobes de la caudale est du cinquième de la longueur du corps; les rayons entiers de cette nageoire sont au nombre de dix-sept, et il y en a cinq ou six petits, décroissans à chaque bord. L'épaule n'a point d'armure particulière; sa pectorale, insérée au bord supérieur, a le sixième environ de la lon-

gueur totale; elle est un peu pointue et compte dix-huit rayons, dont le premier, simple, est très-court; le second, articulé mais non branchu, est le plus long de tous. Il n'y a point d'écaille particulière près de cette nageoire; sa position est un peu au-dessous du milieu de la hauteur; la ventrale sort sous le bord postérieur de l'attache de la pectorale; son épine est tranchante comme les deuxièmes de la dorsale et de l'anale, et a en longueur le onzième ou le douzième de celle du corps; ses rayons mous vont en décroissant. Au-dessus de la base de l'épine naît une écaille longue et pointue, couchée contre le corps, et sous laquelle la ventrale se replie; cette écaille est d'un quart moindre que l'épine de la nageoire: les deux ventrales sont attachées à un bassin rectangulaire, dont les deux bords se marquent au travers de la peau comme deux arêtes saillantes.

La tête et les nageoires sont dépourvues d'écailles, et celles du corps sont si petites et si minces qu'on ne les distingue guère sans un peu de desséchement. A une forte loupe elles paraissent transversalement ovales, entières et irrégulièrement mais très-finement striées; la ligne latérale est moins arquée que le dos et s'en rapproche par degrés en arrière. Elle se marque par une suite d'élevures longitudinales, qui s'élargissent sur les côtés de la queue et y deviennent ovales et relevées dans le milieu d'une légère saillie longitudinale.

L'anatomie de ce poisson nous montre que son intestin est long et replié plusieurs fois sur lui-

même. Je ne vois que deux cœcums au pylôre, ou peut-être y en a-t-il un troisième? L'estomac est un simple sac conique, assez long. La masse des ovaires est rejetée vers le fond de l'abdomen, et ne forme plus ces longs rubans qui, dans leur temps de vacuité, se montrent ordinairement au-dessus des viscères de la digestion. Il y a une vessie aérienne, enveloppée dans un fort repli du péritoine très-brillant et argenté; cette vessie donne en arrière deux petites fourches ou cornes. Les alimens contenus dans l'estomac se composaient de débris de très-petits crustacés.

M. Leschenault, qui a observé ce poisson frais, dit que sa couleur est argentée et qu'une dizaine de lignes rousses s'étendent depuis le dos jusqu'au milieu de la hauteur. M. Dussumier a vu le dos gris-verdâtre, avec des bandes verticales plus foncées; ces lignes ou ces bandes s'affaiblissent ou disparaissent par la dessiccation, mais nous en retrouvons encore des traces dans nos individus; l'enluminure de Bloch répond assez bien à cette description.

M. Leschenault ajoute qu'il parvient à peu près à un pied de longueur; qu'on en prend dans la rade de Pondichéry dans toutes les saisons, mais rarement; que sa chair est délicate et que l'on en donne volontiers aux malades.

M. Dussumier, qui nous en a rapporté de

l'Île-de-France, nous apprend qu'il s'y nomme *sap-sap*, que c'est un bon poisson qui n'y paraît qu'à certaines époques et en petit nombre, et qu'il pèse quelquefois une livre et demie.

Bloch dit aussi, d'après John, que sa chair est grasse et de bon goût, et fournit aux Portugais des environs de Tranquebar un bon mets pour les jours maigres. Sur cette côte on en prend aussi dans toutes les saisons, mais surtout et abondamment en Décembre. Il ne remonte que rarement les rivières.

L'EQUULA POULAIN.

(*Equula caballa*, nob.; *Scomber equula*, Forsk.;
Tottah-karah, Russel, I. LXII.)

La mer des Indes et la mer Rouge produisent une espèce voisine de la précédente, qui nous semble répondre mieux qu'aucune autre à la description que Forskal donne de son *scomber equula*¹, quoique cette descrip-

1. Forsk., *Descr. anim.*, p. 58, n.° 77.

SCOMBER EQUULA, *pinnulis pinnaque dorsi connatis.*

DESCR. *Corpus ovatum compressum, quinque poll. longum, tribus poll. latum, argenteo-nitens, læve, squamis subtilissimis. Dentes setacei; labium superius protractile, inferius curvum, retusum. Frons carinis osseis duabus, elatis antrorsum convergentibus. Vertex,*

tion s'attache trop exclusivement à des caractères génériques, pour pouvoir être appliquée à une espèce sans incertitude.

Comparée à la première espèce, celle-ci a le corps plus haut à proportion. Sa hauteur n'est que deux fois dans sa longueur; sa tête est plus grande, et contenue trois fois et deux tiers dans la longueur; le milieu du dos paraît surtout plus bombé, à cause d'une certaine concavité de la nuque. Son museau est plus gros, plus saillant; son sous-orbitaire plus haut, sa joue plus large, et ce qui frappe le plus, la courbe de sa mâchoire inférieure est plus concave. Forskal exprime bien cette circonstance par ces épithètes : *curvum, retusum*; ses écailles sont plus apparentes; ses deuxièmes épines de la dorsale et de l'anale m'ont aussi paru un peu moindres : du reste, tous ses caractères sont ceux de l'espèce précédente.

D. 8/16; A. 3/15, etc.

Dans la liqueur, tout ce poisson est argenté, légèrement teint de roussâtre vers le dos; les membranes de ses nageoires sont jaunâtres et les épines

carinis tribus inter oculos, media obtusa et mobili simul cum labio, inter caput et P. D. formantibus callum lanceolatum. Opercula M. Br. adnata, anteriora subtus serrata. Iris argentea; spinæ duæ retroversæ supra oculorum angulum; spina D. et A. secunda magna, P. D. et A. ad caudam usque; P. V. latere superiore appendice membranacea, lanceolata. Ante pinnas callus osseus, cavus, linearis; ante illum gibbus osseus acutus. L. lat. dorso propior, primum recta, inde surgens, versus caudam descendens. P. C. biloba, lobis obtusis.

B. 4; D. 8/17; P. 18; V. 1/5; A. 3/15; C. 17.

argentées. Il y a une tache noirâtre ou bleuâtre dans l'aisselle de la pectorale; le bout du museau est quelquefois un peu pointillé de brun.

Selon M. Dussumier, le corps est argenté, le dessus de la tête brun, le devant de la dorsale et de l'anale et le bout du lobe inférieur de la caudale sont jaunes, le reste des nageoires est transparent.

Les uns ont été rapportés de la mer Rouge par M. Ehrenberg et par M. Ruppel; les autres de la côte de Malabar par M. Bélanger, et de Bombay par M. Dussumier; il y en a un de Guàm, par MM. Quoy et Gaimard.

La taille de nos individus va jusqu'à sept pouces. Forskal donne la même taille à son *scomber equula*. Il dit que les Arabes appellent ce poisson *abu-kurse*, ce qu'il traduit par *sella præditus*, et M. de Lacépède cherche à l'expliquer en disant que l'on a comparé à une selle cette callosité concave et cette saillie aiguë que Forskal place *ante pinna*s, supposant que c'est *avant les nageoires pectorales*; mais le texte de Forskal, non moins que la nature, prouvent que cet appareil est placé au-devant des ventrales, et l'on ne comprend pas trop quel rapport il pourrait avoir avec une selle.

L'espèce nous paraît parfaitement bien représentée par Russel (fig. 72) sous le nom de

tottah-karah. Selon l'auteur, sa couleur est un bel argenté avec quelques bandes d'un jaune pâle sur les flancs; ses nageoires sont transparentes, excepté la base des verticales, qui est orangée. M. Russel assure que sa taille ordinaire est de deux pouces, tandis qu'à quelques lignes au-dessus il avait dit que l'individu qu'il a dessiné en avait neuf, et qu'ils passent rarement sept. Je crains qu'il n'y ait eu ici quelque confusion de cette espèce avec notre première, *l'equula ensifera*.

C'est peut-être aussi à cette première espèce que se rapporte l'observation que son goût est le même que celui du merlan.

L'ÉQUULA COMA.

(*Equula coma*, nob.)

Le *komah-karah* (Russ., 63), tel que l'auteur le représente, ne semble presque différer en rien du *tottah-karah* pour la figure; mais il lui attribue

des yeux plus saillans, des dents plus longues et un peu courbes, des pectorales plus pointues.

B. 4? D. 8/16; A. 3/14; C. 22; P. 18; V. 1/5.

Sa couleur est argentée, avec des bandes d'un jaune foncé entre le dos et la ligne latérale. La partie épineuse de la dorsale a du jaune à la base et du

noir au sommet; le reste des verticales est jaune pâle, les nageoires paires sont transparentes.

Sa taille est de cinq pouces.

C'est à ce *komah-karah* que nous croyons devoir rapporter la figure de Seba (t. III, pl. 27, fig. 4). Elle ressemble tellement à celle de Russel qu'on l'en dirait copiée.

Cette espèce doit encore être extrêmement semblable à notre première. Il paraît qu'il en est de ce genre comme de nos poissons blancs, dont les nombreuses variétés sont si difficiles à distinguer.

L'EQUULA DE DUSSUMIER.

(*Equula Dussumieri*, nob.)

Ainsi nous en avons reçu de la côte de Coromandel par M. Dussumier une espèce qui est seulement un peu plus oblongue, et a le deuxième rayon de la dorsale plus court que l'*ensifera*.

Sa hauteur est deux fois et demie dans sa longueur, et ce rayon deux fois et demie dans la hauteur; le deuxième de l'anale est aussi plus faible et les dents sont presque insensibles au doigt. Du reste, tout est semblable pour les formes et les nombres.

Dans l'état frais, le dessus est vert jaunâtre, avec

des lignes verticales d'un vert foucé, les flancs et le ventre sont argentés et dorés, les nageoires verdâtre clair, excepté l'anale, qui est d'un orangé vif, et la moitié inférieure de la caudale, d'un orangé clair.

Nos individus sont longs de quatre pouces.

L'ÉQUULA BINDOO.

(*Equula bindus*, nob.)

Le *bindoo-karah*, Russel, pl. 64,

a la dorsale et l'anale un peu plus basses que les précédens, et armées d'épines plus faibles; d'ailleurs ses proportions ressemblent beaucoup à celles de notre première espèce. Son dos, en avant de la dorsale, paraissait dentelé au doigt, et la petite pointe couchée du premier interosseux y était fort sensible. Les ventrales étaient plus courtes qu'aux autres espèces, et M. Russel croit qu'elles n'avaient pas de rayon épineux. L'argenté de ses flancs est moins brillant que dans les autres. Ses nageoires sont d'un jaune pâle, excepté la partie épineuse de la dorsale et toute la caudale, dont la teinte est orangée.

Voici les nombres comptés par sir John Russel. Nous n'avons pas besoin de remarquer que celui des rayons branchiostèges est inexact.

B. 4; D. 9 — 15; A. 3 — 15; C. 23; P. 15; V. 1/5.

L'espèce est ordinairement longue de quatre pouces et n'en dépasse pas six.

L'EQUULA RUCONII.

(*Equula Ruconius*, nob.; *Chanda Ruconius*, Buchan.)

Nous n'avons pas vu le *chanda Ruconius* de M. Buchanan¹, mais c'est ici que nous croyons devoir le placer, d'après la description et la figure publiées par ce naturaliste. L'espèce se rapproche pour la forme de notre *equula caballa* ou *tottah-karah*; mais

elle est encore plus élevée, et son élévation tient autant et plus à la convexité de sa ligne dorsale qu'à celle de l'anale; sa hauteur n'est qu'une fois et demie dans sa largeur; son profil descend plus qu'à aucune des espèces; elle a d'ailleurs tous les caractères du genre et jusqu'aux dentelures de quelques épines dorsales et anales; la seconde dorsale n'a pas le tiers de la hauteur du corps, la seconde anale est de même force. M. Buchanan donne ses nombres comme il suit; nous doutons également de l'exactitude de celui des rayons branchiaux.

B. 6; D. 8/16; A. 3/14; C. 17; P. 13; V. 1/5.

Sa taille ne passe que rarement trois pouces. Tout son corps est d'une brillante couleur d'argent, avec douze ou quinze lignes noires, formées d'une multitude de points, et descendant du dos jusques au milieu du flanc; les unes sont plus longues, les autres plus courtes, assez alternativement.

1. Poissons du Gange, p. 106 et 371, et pl. 12, fig. 55.

Ce petit poisson habite les bouches du Gange. M. Buchanan suppose que ce pourrait être le *zeus Kleinii* de Walbaum, mais ce *zeus* n'est autre que l'*abatacuia*¹ (*argyreiosus vomer*, Lacép.). La conjecture du naturaliste écossais sur l'affinité de ce *Ruconius* avec le *zeus insidiator* de Bloch est mieux fondée, et toutefois il y a différence d'espèce sensible par la convexité du profil et du dos, bien supérieur dans le *Ruconius* à ce qu'elle est dans l'*insidiator*.

Les Bengalis nomment cet *equula* *Ruconichanda*, et c'est de là que M. Buchanan a tiré le nom spécifique que nous lui conservons.

A la suite de ces *equula* argentés, nous en placerons quatre qui se distinguent par une tache noire à la pointe de la partie épineuse de leur dorsale.

L'ÉQUULA GOMORAH.

(*Equula gomorah*, nob.; *goomorah-karah*, Russ., pl. 61;
kotou-karé, Lesch.)

L'une des quatre ressemble à notre première par les formes et même par la force des secondes épines dorsales et anales;

1. Voyez Cuv. Valenc., Poissons, t. IX, p. 177.

mais elle a les premières moins petites à proportion; son dos paraît légèrement teint de roussâtre clair jusqu'au milieu de la hauteur du corps, dont tout le reste est d'une belle couleur d'argent moirée comme le nacre de perle; une tache d'un noir profond occupe la moitié supérieure de la dorsale depuis le deuxième jusqu'au cinquième rayon, il y a un pointillé brun sur le bout antérieur des sous-orbitaires; la caudale est jaunâtre; les autres nageoires transparentes. Sa hauteur est deux fois et un tiers ou deux fois et un quart dans sa longueur totale.

D. $7/17$ ou $8/16$; A. $3/14$, etc.

M. Leschenault nous en a envoyé de Pondichéry un individu de deux pouces et demi de longueur et dit qu'il se pêche toute l'année dans cette rade, qu'il s'y nomme *kotou-karè*, qu'il parvient à une longueur de cinq pouces et qu'il est bon à manger. M. Dussumier nous en a apporté de la côte de Malabar plusieurs de quatre pouces et davantage, et M. Ruppel nous en a donné de semblables de la mer Rouge.

C'est manifestement le *goomorah-karah* de Russel, pl. 61, qui donne cependant une épine de plus et un rayon mou de moins à la dorsale. Selon lui, dans le frais, le dos est d'un jaune verdâtre.

Les détails anatomiques des viscères de cet equula

ressemblent à ceux que nous avons observés sur notre première espèce.

L'intestin me paraît un peu plus long; le péritoine est moins brillant et a quelques points noirs épars.

Le squelette de cet *equula* est remarquable par la fosse profonde, creusée entre les orbites, et dans laquelle remontent les pédicules des intermaxillaires lors de la rétraction de la bouche, fosse dont les côtés sont recouverts dans le bas par des proéminences rentrantes des frontaux antérieurs; et par la pointe élevée que la crête mitoyenne du crâne envoie pour toucher à l'épine couchée du deuxième épineux du dos; en avant de cet interépineux en est seulement un, mais très-grêle : tous ces os ont des lames antérieures et postérieures très-larges.

Il y a dix vertèbres abdominales et quatorze caudales; les côtes sont grêles, mais embrassent toute la hauteur de l'abdomen, et viennent en partie se joindre à l'apophyse que le premier interépineux de l'anale envoie en avant et qui se sent à l'extérieur. Les apophyses transverses des deux dernières vertèbres abdominales se dilatent et se soudent de manière à former à l'arrière de l'abdomen une espèce de bassin qui reçoit la partie postérieure des viscères. Le caracoïdien descend aussi jusqu'au bord inférieur de l'abdomen; le radial n'a qu'un très-petit trou; le cubital est assez allongé et se joint presque sans échancrure au bord postérieur de l'huméral.

*L'EQUULA A MUSEAU COURT.**(Equula brevirostris, nob.)*

Nous avons reçu de la côte de Malabar un de ces equula à taches noires,

qui a le museau plus court, moins tronqué que les autres, et dont la bouche, quand elle se jette en avant, forme un tube moins long, qui toutefois ne se relève pas comme dans l'equula insidiatrix: ses proportions diffèrent peu du gomorah, mais ses aiguillons sont plus courts et moins forts; elle est d'un argenté fort brillant, son dos paraît un peu roussâtre, avec des lignes et des taches transversales de reflets peu apparentes. Ses nageoires sont jaunâtres.

D. 8/15, etc.

Les individus ont trois pouces et demi.

*L'EQUULA DACER.**(Equula dacer, nob.; Dacer-karah, Russel, pl. 65.)*

Un troisième equula, à sommet de la dorsale noir, a été rapporté de l'île de Ceylan par M. Leschenault; nous ne doutons point que ce ne soit le *dacer-karah* de Russel, pl. 65, dont il a tous les caractères. Sa tache noire est un peu plus étendue et

l'espèce se distingue en outre fort aisément des deux précédentes, parce qu'elle n'est pas si haute (sa

hauteur est près de trois fois dans sa longueur totale), parce que sa tête est plus petite à proportion, et parce que ses épines du dos et de l'anus ne sont pas si fortes. Elle paraît aussi d'un argenté plus gris et moins éclatant; son dos est coloré de brunâtre, mais cette teinte ne descend pas jusqu'à la ligne latérale.

D. 8/16; A. 3/15; C. 17; P. 18; V. 1/5.

L'ÉQUULA DE BLOCH.

(*Equula Blochii*, nob.; *Zeus notatus*, Bloch, Mss.)

Le quatrième de ces equula qui a sa dorsale marquée d'une tache noire, nous a été envoyé de la côte de Malabar par M. Belanger et par M. Dussumier. Il s'est trouvé aussi dans le cabinet de Bloch, qui le nommait *zeus notatus*, mais il n'en a point parlé dans ses ouvrages.

Son corps est oblong, plus encore que celui du dacer, sa tête est plus haute et plus courte, sa mâchoire inférieure est concave inférieurement comme dans le *tottah*, et ses épines dorsales et anales sont presque aussi fortes que celles de *l'ensifera*.

D. 8/16; A. 3/14, etc.

Sa couleur est, comme dans la plupart des autres, argentée, teinte de gris ou plombée sur le dos; une bande longitudinale, d'un argenté plus vif, sépare les deux teintes.

Les individus sont longs de trois et de quatre pouces.

Il y a des equula d'une forme plus oblongue que les espèces dont nous avons parlé jusqu'ici, l'equula de Bloch excepté.

L'EQUULA CHERCHEUR.

(*Equula berbís*, nob.; *Scomber equula*, Var. Forsk.)

Forskál parle d'une variété de son *scomber equula*, nommée à Djidda *melliet* et à Lohaja *berbís*,

qui a le corps alongé ou de forme lancéolée, à peine long d'un doigt, les lobes de la queue aigus, la ligne latérale finissant sous la dorsale, et dont toutes les nageoires sont bordées de jaune. Il lui donne pour nombres :

B. 4; D. 8/16; A. 3/15; C. 16; P. 16; V. 1/5.

Cette description suffit pour prouver qu'il ne s'agit point là d'une variété.

L'EQUULA ALONGÉ.

(*Equula oblonga*, nob.)

Nous avons un poisson de ce genre rapporté de Timor par MM. Quoy et Gaimard, qui répond pour la forme à celui de Forskál, et que nous serions tentés de regarder comme de la même espèce, s'il n'avait des taches dont le naturaliste danois ne parle pas.

Sa hauteur est trois fois et demie dans sa longueur totale; sa tête (la bouche fermée) y est quatre fois. La courbe de son front et celle de sa nuque se continuent uniformément avec celle du dos et sans faire l'S, comme dans la plupart des précédens. Le second rayon de la dorsale est de force médiocre, et sa hauteur ne surpasse pas la moitié de celle du corps sous lui; celui de l'anale est un peu plus fort, mais un peu moins long.

D. 8/17; A. 3/14, etc.

Sa ligne latérale s'efface sur les côtés de la queue et il y manque ces écailles élargies des espèces précédentes. Tout le corps est argenté, légèrement teint de brunâtre ou de violâtre vers le dos. La moitié supérieure de chaque côté est semée de taches rondes ou ovales, inégales et irrégulières, noirâtres; les nageoires paraissent d'un gris jaunâtre.

Notre individu n'est long que de deux pouces et demi. Plus récemment, M. Belanger nous en a apporté des individus de même taille, pêchés sur la côte de Malabar.

L'ÉQUULA BARIOLE.

Equula lineolata.

Une espèce fort semblable pour la forme et pour la ligne latérale, a été prise à Java par MM. Quoy et Gaimard, et à Antjer, dans le détroit de la Sonde, par M. Raynaud.

Ses épines dorsales sont bien plus grêles, et la deuxième plus longue que dans l'espèce précédente; le rayon de celle-ci a plus de moitié de la hauteur du corps.

Tout son corps est argenté, teint de bleuâtre vers le dos; une bande longitudinale d'un argenté brillant et pur sépare le bleu de l'argenté du ventre, et sur ce bleu sont beaucoup de petites lignes et taches verticales d'un vert noirâtre. Les nageoires sont blanches; il y a du noir dans l'aisselle de la pectorale. Nos individus sont longs de trois pouces.

L'EQUULA A PETITE TÊTE.

(*Equula parviceps*, nob.)

C'est aussi une espèce oblongue, mais d'une apparence particulière

par sa tête plus petite que celle des autres, excepté tout au plus le dacer: elle n'a que le cinquième de la longueur du corps et moitié de sa hauteur, qui elle-même est le tiers de la longueur totale. Les lignes de son front et de sa gorge sont presque droites, et au total, en faisant abstraction des nageoires, ce petit poisson a presque l'air d'uneliche. Ses dents sont peu sensibles et ses épines surcilières peu apparentes; son second rayon dorsal n'a guère que le tiers de la hauteur du corps, et celui de l'anale est encore un peu moindre.

D. 8/15; A. 3/14, etc.

Ce poisson est argenté, légèrement teint de vio-

lâtre sur le dos, sans reflets, et ses nageoires paraissent jaunâtres.

Nos individus ont quatre pouces et demi. C'est M. Julien Desjardins qui nous les a envoyés de l'Isle-de-France.

Nous avons encore deux espèces d'*equula* qui ont cette forme plus oblongue, le front plus court, la ligne latérale effacée vers le bout de la queue, et qui pourraient, la première surtout, qui est d'une couleur uniforme, être regardées comme le *melliet* ou *berbís* de Forskal, si elles n'avaient pas l'une et l'autre des dents longues et aiguës, caractère très-distinctif et dont il serait bien difficile que le savant élève de Linné n'eût pas parlé, s'ils s'étaient trouvés dans son poisson.

Toutes les deux nous ont été envoyées de Pondichéry par M. Leschenault sous le nom commun de *sourou-pinan-karé*, ce qui prouve que les pêcheurs du pays les confondent, et peut-être ne sont-elles en effet que des variétés.

L'ÉQUULA NAIN.

(*Equula minuta*, nob.; *Scomber minutus*, Bl.;
Sourou-pinan-karé, à Pondichéry, Lesch., Mss.)

La première nous paraît, à n'en pas douter, la même que le *scomber minutus* de Bloch,

pl. 429, fig. 2, qui lui avait été envoyé de Tranquebar par John sous le nom de *Pititchei*.

Outre ce que nous venons de dire de ses formes, on lui observe à chaque mâchoire sept ou huit dents de chaque côté, longues, crochues et pointues; les deux antérieures d'en haut sont les plus allongées; à la mâchoire inférieure, au contraire, les antérieures sont les plus petites, et elles laissent même entre elles un intervalle vide où les supérieures rentrent quand la bouche se ferme : la ligne latérale est peu marquée et disparaît insensiblement. La force dans les épines est médiocre.

D. 9/15; A. 3/14; C. 17; P. 18; V. 1/5.

Tout ce poisson est argenté, légèrement teint de violâtre ou de brun verdâtre sur le dos. Il y a un peu de noir à la partie épineuse de sa dorsale, et un trait noirâtre dans l'aisselle de sa pectorale; une tache noirâtre occupe en dedans de la bouche le devant de la mâchoire inférieure, et une autre l'arrière du palais vers la gorge.

M. Leschenault nous apprend que sa taille va à cinq pouces et qu'il abonde pendant toute l'année dans la rade de Pondichéry. On le mange.

Bloch dit de son *scomber minutus* que sa chair est grasse et de fort bon goût, qu'on en prend également dans la mer et aux embouchures des rivières, et qu'il se trouve quelquefois en très-grande quantité. Sa figure ne

marque pas les dentelures du dos et du ventre, et il compte à la dorsale huit épines et seize rayons mous; mais ce sont de légères inadvertances.

Nous ne voyons pas quelle différence spécifique on pourrait établir entre cet *equula* argenté à dents crochues ou ce *scomber minutus*, et le *zeus argentarius* de Forster.

La forme générale de celui-ci, d'après le dessin que nous avons sous les yeux¹, est la même, et les détails dans lesquels entre la description² s'y rapportent autant qu'on peut l'exiger. Dans tous les cas, c'est dans cette petite tribu qu'il faudra le placer. Il y est dit, touchant les dents : « *dentes maxillæ superioris duo incurvi, reliqui minuti, conferti; inferioris magni incurvi, a medio versus angulum faucium sensim decrescentes.* » Les mots suivans : *in margine interiore aperturæ claviculæ duobus utrinque aculeis porrectis, cute communi tectis*, ont rapport à deux angles saillans qui se voient en effet au bord antérieur de l'épaule quand on soulève l'opercule. Les différences des nombres n'ont aussi rien que de très-ordinaire.

B. 4; D. 8/16 et une épine couchée; A. 3/14; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Forster avait pris ce poisson dans la mer

1. Il a été calqué par M.^{me} Lee Bowdich (*Formerly*) sur l'original conservé dans la bibliothèque de Banks.

2. Système posth. de Bloch, édit. de Schneider, p. 96, n.^o 9.

Pacifique. Sa figure a près de six pouces de longueur.

L'EQUULA DENTÉ.

(*Equula dentex*, nob.; *Sourou-pinan-karé*, à Pondichéry, Leschen., Mss.)

L'autre equula à dents pointues, envoyé de Pondichéry, n'est peut-être qu'une variété du précédent.

B. 5; D. 8/16; A. 3/14, etc.

Le corps brille d'une belle couleur d'argent, teinte vers le dos d'un verdâtre qui devient rousâtre dans la liqueur, et qui est variée par des bandes irrégulières descendantes, d'un brun un peu plus foncé. Les nageoires sont jaunâtres; il y a aussi du noir à la pointe de la dorsale, dans l'aisselle de la pectorale et dans la bouche.

Son squelette a la crête du crâne moins élevée que la plupart de ses congénères et la fosse frontale peu profonde, du reste il ressemble aux autres.

Nos individus de Pondichéry n'ont que deux pouces et demi de longueur; mais nous en avons reçu de quatre et cinq pouces de l'Isle-de-France, envoyés par M. Julien Desjardins, et nous avons vu la figure d'un qui aurait eu près de six pouces parmi les dessins de M. de Mertens. Il nous en est aussi venu d'Amboine, de Vanicolo et des Séchelles.

Les espèces qui vont suivre, ont, avec des formes et des dents analogues à celles de la première du genre, de l'*ensifera*, le deuxième rayon dorsal et quelquefois le deuxième de l'anale, prolongés en filament.

L'ÉQUULA PORTE-FIL.

(*Equula filigera*, nob.)

M. Cuvier a déjà décrit et représenté une de ces espèces dans les Mémoires du Muséum, t. I, p. 402 et pl. 23, fig. 1; mais en reconnaissant avec sa grande sagacité les affinités de ce poisson avec le scomber equula de Forskal d'une part, et le zeus insidiator de Bloch de l'autre, il était encore dans l'erreur en le donnant comme le zeus insidiator. Nous en avons eu depuis lors des individus mieux conservés, qui nous ont permis d'en bien apprécier les caractères dans ce travail général, et de les établir comme une espèce distincte.

L'espèce ressemble par tous les points à notre *equula ensifera*, si ce n'est que les secondes épines de sa dorsale et de son anale, quoique aussi longues, sont beaucoup plus grêles à proportion; celle de la dorsale surtout se prolonge de manière à égaler la hauteur du corps sous elle; mais les rayons de l'anale n'ont pas le même prolongement.

B. 5; D. 8/16; A. 3/14; C. 17; P. 18; V. 1/5.

Sa couleur est un argenté le plus souvent uniforme, où l'on voit quelquefois des bandes ou des taches brunâtres verticales, qui sont plutôt des effets de reflets que d'une véritable teinte. Les nageoires sont pâles; il y a du noirâtre dans l'aisselle de la pectorale et du brun au museau.

Le foie est réduit à un seul lobe triangulaire placé dans l'hypocondre gauche. La vésicule du fiel, qui est à droite de l'œsophage, est petite. Un repli du péritoine assez épais enveloppe tout le canal intestinal, qui ne présente ainsi à l'ouverture de l'abdomen qu'une seule masse; en ouvrant cette poche, on voit un œsophage large et assez long, un estomac, au contraire, fort petit, à parois épaisses et musculuses.

Il y a trois appendices cœcales au pylore; elles sont courtes et leur pointe est dirigée vers le diaphragme. L'intestin fait trois replis avant de se rendre à l'anus.

La vessie aérienne est très-grande, ses parois brillent du plus bel éclat d'argent poli; elle occupe toute la longueur de l'abdomen, et sa pointe s'appuie sur un élargissement en forme de cupule de la dernière paire de côtes.

Les reins sont petits et courts; un long uretère, presque capillaire, descend le long des interépineux de l'anale et va déboucher dans une petite vessie urinaire qui est appuyée sur la partie inférieure de l'abdomen.

Son squelette ne diffère guère de celui du gomoral que par des proportions moins robustes. La fosse

de son front est plus large, moins profonde et moins recouverte par les frontaux antérieurs. Il n'y a que treize vertèbres caudales, etc.

Nos individus sont longs de quatre pouces et demi et de cinq pouces; l'espèce ne devient guère plus grande.

Il nous en est venu des Moluques par Péron; de Trinquemalé, de Ceilan, par M. Raynaud; de la côte de Malabar et des Séchelles par M. Dussumier. Ce poisson est très-abondant près du rivage de cet archipel.

Nous y rapportons un dessin que M. de Mertens nous a fait voir et qui est long de six pouces; son deuxième rayon dorsal en a plus de trois. L'argenté y est teint de violet, la pectorale et la caudale y sont d'un beau jaune; la dorsale et l'anale y ont le bord jaune. M. Dussumier parle aussi de teintes dorées sur le milieu du corps et à la partie antérieure de l'anale, mais qui ne se conservent pas dans la liqueur.

L'ÉQUULA LONGUE-ÉPINE.

(*Equula longispinis*, nob.)

Une espèce très-voisine du *filigera*, si même ce n'en est pas une simple différence de sexe, a été rapportée de l'île de Waigiou

par MM. Lesson et Garnot, naturalistes de l'expédition de M. Duperrey.

Sa forme est exactement celle de la précédente, mais sa seconde épine dorsale et sa seconde épine anale se prolongent bien davantage. La première atteint jusqu'aux deux tiers, et l'autre jusqu'au tiers de la longueur de la caudale.

B. 5; D. 8/16; A. 3/14; C. 17; P. 18; V. 1/5.

Ses viscères ne diffèrent que très-peu de ceux du *filigera*; le canal intestinal est enveloppé par un épais repli du péritoine. L'estomac est un peu plus grand; le pylore est muni du même nombre de cœcums dirigés vers le diaphragme. La vessie aérienne est plus petite, plus mince et moins argentée.

Notre individu est long de près de trois pouces et tout entier d'une belle couleur argentée, sans aucune apparence de taches.

Nous avons vu un dessin de cette espèce fait à Manille par les naturalistes de l'expédition russe. Le poisson y est représenté d'un argenté uniforme et avec des nageoires jaunâtres. Il est long de quatre pouces.

L'EQUULA KARAH.

(*Equula cara*, nob.; *Karah*, Russel, 66.)

Le *karah* proprement dit de Russel (p. 51, fig. 66) paraît exactement semblable à l'individu que nous venons de décrire,

si ce n'est que ses secondes épines du dos et de l'anus sont un peu moins longues, et que le fond argenté de sa couleur est varié de taches ou bandes verticales et irrégulières, d'une couleur foncée.

Russel donne ses nombres comme il suit :

B. 2; D. 8/16; A. 3/14; C. 22; P. 16; V. 1/5;

mais on voit qu'il a compté une partie des petits rayons de la caudale avec les rayons entiers.

L'ÉQUULA A BANDES.

(*Equula fasciata*, nob.; *Clupeco*, Commers., m. inéd.; *Clupea fasciata*, Lacép., V, p. 465; Cuv., Mém. du Mus., I, pl. 25, fig. 2.)

C'est à ce *karah* de Russel que ressemble le plus l'espèce dont Commerson a laissé une description où il l'appelle *halec*: *corpore late catheto-plateo, dorso supra lineam lateralem transversim fasciato, infra eandem guttato*, et une figure, inscrite du nom de *clupeco*, que M. Cuvier a fait graver (Mém. du Mus., t. I, pl. 23, fig. 2), pour montrer les affinités du poisson de Commerson avec celui qu'il regardait alors comme le *zeus insidiator* et qui est en effet du même genre, mais de l'espèce de l'*equula filigera*.

M. de Lacépède, trompé sans doute par

ces noms de *halec* et de *clupeo*, a établi sur cette description son espèce du *clupea fasciata*; mais il ne paraît pas en avoir rapproché la figure, qui l'aurait sans doute mieux instruit sur le véritable genre du poisson. Elle ne peut laisser aucun doute que ce nom n'appartienne à l'espèce dont nous parlons maintenant, et c'est ce que la description confirme dans tous ses détails.

Ses formes sont les mêmes que celles des espèces précédentes; mais d'après la figure, sa seconde épine, soit de la dorsale soit de l'anale, serait déliée; leur prolongement serait fin comme un cheveu et ne pourrait même atteindre au-delà du milieu de la nageoire à laquelle chacun appartient: d'après la description, ce rayon ne s'élève que du double au-dessus des autres. Le fond de la couleur brille du plus bel éclat d'argent; des lignes ondulées, brunes, descendent depuis la dorsale jusqu'à la ligne latérale; au-dessus de cette ligne sont des taches rondes, irrégulièrement semées jusqu'à la hauteur de la pectorale. Tout le reste est argenté.

Les nombres des rayons sont marqués sur la figure,

D. 8/15; A. 3/19;

mais la description écrite les donne comme il suit:

D. 7/17; A. 2/14; C. 16; P. 18; V. 1/5.

Sur quoi il faut remarquer que Commerson n'avait pas compté le premier et petit rayon ni de la dorsale ni de l'anale, et prenait le

grand rayon pour le premier. Son individu était long de sept pouces.

Il l'avait observé au Port-Louis de l'Isle-de-France en Novembre 1769; l'espèce n'est pas très-commune dans ces parages (*non omnino vilis est, dicit*), et quoiqu'elle ait peu de chair, on ne l'y méprise point absolument.

Il nous reste à parler d'*Equula* qui, avec un corps aussi élevé et avec des côtés de l'anale autant et plus tranchans qu'à aucun autre, ont en même temps le museau beaucoup plus court, les os du nez ne formant point de saillie, en sorte que, la bouche étant fermée, la partie antérieure du chanfrein semble se relever et se continuer par une courbe concave presque jusques au haut du triangle formé par l'interpariétal.

L'ÉQUULA RUSÉ.

(*Equula insidiatrix; Zeus insidiator*, Bloch;
le *Zée rusé*, Lacép.)

Tel est le poisson que Bloch a nommé le *rusé*, *zeus insidiator*, frappé qu'il était de la protractilité de son museau et de la facilité qu'elle doit lui donner de saisir à l'improviste les petits animaux qui nagent à sa portée. Des

réflexions qu'il fait à ce sujet, il semble résulter qu'il n'avait pas vu la dorée ordinaire à l'état frais, car sa bouche n'est pas moins protractile que celle de cet equula et de tout autre.

Bloch avait reçu ce poisson de Surate, où il avait été recueilli par le docteur Kœnig; ses figures semblent annoncer qu'il en avait sous les yeux deux individus, un à ventrales courtes, l'autre à ventrales très-prolongées.

M. Leschenault nous a envoyé de Pondichéry, sous le nom d'*olé-karé*, un equula parfaitement semblable au *zeus insidiator* à ventrales courtes de Bloch, et que nous n'hésitons pas à y rapporter. M. Dussumier se l'est aussi procuré sur la côte de Malabar.

La courbe de son ventre est plus convexe que celle de son dos; sa longueur (la bouche fermée) ne comprend sa hauteur qu'un peu plus de deux fois. Dans cet état, la mâchoire inférieure est tout-à-fait perpendiculaire; à quoi s'ajoutent, pour caractériser la physionomie, un chanfrein très-court, concave, et un triangle du crâne très-relevé. Lorsque sa bouche s'étend, elle ne descend pas comme dans les autres espèces, mais demeure dirigée vers le haut, ou elle reste au moins horizontale; le corps est très-comprimé; les dents sont très-fines et très-courtes, les épines du dessus de l'orbite peu apparentes, les aiguillons des nageoires médiocres et comprimés. On

ne voit pas de dentelures au préopercule; la ligne latérale, à peu près parallèle au dos, se continue jusque très-près du bout de la queue, où elle disparaît. Je n'ai pu découvrir que quatre rayons aux branchies; les autres nombres sont comme dans presque tout le genre:

D. 8/16; A. 3/14; C. 17, etc.

Tout ce poisson est d'un bel éclat d'argent, teint vers le dos d'un violet métallique; des taches brunes inégales, disposées verticalement trois à trois ou quatre à quatre, forment neuf ou dix bandes qui descendent verticalement du dos vers la ligne latérale; les nageoires sont jaunâtres.

Nos individus sont longs de quatre pouces, et c'est, selon M. Leschenault, toute la taille à laquelle ils parviennent.

Ce poisson, représenté par Bloch dans sa forme principale, n'a pas ses bandes brunes aussi divisées que le nôtre, et ses ventrales sont tellement prolongées en pointe, qu'elles atteindraient jusqu'au milieu de l'anale. Nous ne pouvons dire si les ventrales courtes que nous voyons aux nôtres, sont telles par l'effet de l'usure, ou si c'est une variété de sexe ou un caractère d'espèce. Ce qui est certain, c'est que pour tout le reste la ressemblance est absolue.

Bloch compte sept rayons aux branchies, mais cela vient sûrement de ce qu'il aura cru

pouvoir conclure ce nombre d'après celui de la dorée; ses autres nombres reviennent à peu près aux nôtres, si ce n'est pour l'anale:

D. 7/17; A. 3/17; C. 18; V. 1/5.

M. de Lacépède, dans son article sur le zée rusé (t. IV, p. 575), parle d'une variété de cette espèce qu'il aurait vue dans un recueil de peintures chinoises, mais nous nous sommes assurés que c'est la même figure qu'il a déjà confondue avec le lampris, et sur laquelle il a établi ensuite son genre *Méné* et son espèce du *méné Anne-Caroline*. Nous serons bientôt dans le cas d'en reparler.

Le zeus insidiator envoyé par Kœnig remonte dans les eaux douces des environs de Surate; sa chair y est estimée.

M. Leschenault dit aussi que son olé-karé est bon à manger, mais il ne parle point des lieux où on le prend.

M. Dussumier nous assure qu'à la côte de Malabar l'espèce est si abondante que les naturels en font sécher des quantités considérables qui deviennent une ressource pour eux dans la mauvaise saison.

L'ÉQUULA A LIGNE LATÉRALE INTERROMPUE.

(Equula interrupta, nob.)

Nous avons reçu de M. Leschenault, sous ce même nom d'*olé-karé*, un poisson très-semblable au précédent, même pour les couleurs, mais qui nous paraît s'en distinguer par deux caractères assez prononcés pour qu'on puisse les juger spécifiques.

Le premier, que son corps est plus élevé (sa hauteur n'est que deux fois dans sa longueur); le second, que sa ligne latérale, formée de petites écailles ovales, qui la rendent très-marquée, cesse subitement un peu avant le milieu de la longueur du dos.

Les taches de nos individus sont presque toutes réunies en bandes; le fond argenté de leurs flancs et de leur ventre est du plus bel éclat. Leurs nageoires paraissent jaunes.

Ces individus sont très-petits et n'ont pas tout-à-fait deux pouces et demi de longueur. M. Leschenault dit bien que l'espèce atteint à quatre pouces, mais son assertion ne se rapporte peut-être qu'à l'espèce précédente, qu'il n'a pas distinguée de celle-ci.

Selon M. Buchanan¹, le *zeus insidiator* se

1. Buchan., Poiss. du Gange, p. 106.

nomme au Bengale *ectuntia chanda*, mais comme il ne donne point de description, nous ne pouvons savoir duquel des trois poissons précédens il a entendu parler.

DU MÉNÉ.

Méné (Μήνη) est un des noms grecs de la lune. M. de Lacépède l'a donné à un poisson dont il avait trouvé la figure dans le recueil des peintures chinoises de la bibliothèque du Muséum, et qu'il a fait graver dans le tome V de son Histoire des poissons¹. Peut-être était-ce agir un peu légèrement que de fonder un genre sur un simple dessin fait par un inconnu; mais cette confiance s'est trouvée bien placée, et même dès ce temps-là (en 1803) l'auteur aurait pu avoir la preuve de la fidélité de l'artiste chinois, car le même poisson avait été envoyé de Tranquebar à Bloch, et il en avait laissé la figure et la description, qui ont paru en 1801 dans son Système posthume² sous le nom de *zeus maculatus*.

Russel l'a donné la même année que M. de

1. P. 95, n.º 6, et pl. 22. — 2. Pl. 14, fig. 2, et p. 479 et 480.

Lacépède, sous le nom d'*ambata-kuttee*, qu'il porte à Visagapatam.¹

Nous l'avons reçu desséché de Pondichéry en 1814 par M. Sonnerat, et MM. Kuhl et Van Hasselt en ont envoyé de Java dans la liqueur au cabinet de Leyde en 1824, en sorte que rien ne manque maintenant à son authenticité, et que nous sommes en état d'en donner la description la plus détaillée.

Le MÉNÉ ANNE-CAROLINE.

(Lacép., t. V, pl. 14, fig. 2, p. 479.)

(*Mene maculata*, nob.; *Zeus maculatus*, Bl. Schn., pag. 95, pl. 22; *Ambata-kuttee*, Russ.)

Il tient en partie de l'*equula insidiatrix* et en partie de ces espèces à ventre tranchant, de ces gals, de ces argyréïoses, de ces vomers que nous avons décrits plus haut; mais au total c'est de l'*equula* qu'il se rapproche le plus.

Son trait le plus frappant, c'est d'avoir la ligne du dos presque droite, et celle du ventre au contraire d'une convexité plus grande que celle d'un demi-cercle, en sorte que c'est à la saillie de son ventre que tient sa grande hauteur verticale. Cette courbe

1. Russel, Poissons de Visagapatam, t. I, p. 47 et pl. n.° 60.

inférieure est en même temps très-tranchante, et elle est soutenue dans sa partie antérieure par les os huméraux et par ceux du bassin, et dans la postérieure par les interépineux inférieurs de la queue.

L'ovale du corps, sans compter la petite queue ni la caudale, est d'un cinquième plus long et huit fois moins épais qu'il n'est haut; la ligne supérieure est un arc très-surbaissé; la ligne inférieure se compose de deux arcs; l'antérieur, moins long et moins convexe, descend de la bouche aux ventrales; le postérieur remonte des ventrales à la portion de queue qui est derrière les nageoires et qui est fort courte, ne faisant que le seizième de la longueur totale, tout compris. La circonscription latérale de la tête est presque ronde; sa hauteur ne dépasse que de peu de chose sa longueur, qui est le quart de la longueur totale. L'œil est presque au milieu de ce cercle, un peu au-dessus cependant.

Le museau, dans l'état de repos, est très-court et comme tronqué par une ligne verticale; la fente de la bouche petite, descendant obliquement en arrière; le maxillaire, large dans le haut et dans le bas, est arrondi à cette dernière extrémité; sa position, quand la bouche est fermée, est presque verticale; un sous-orbitaire médiocre, dont le bord antérieur est demi-circulaire, en couvre à peine le bord postérieur; la mâchoire inférieure monte alors presque verticalement. Tout l'appareil maxillaire est protractile dans sa plus grande extension; il augmente du double en dimension longitudinale. Chaque mâchoire a une rangée fort étroite de dents en

velours ras; outre le petit voile ordinaire derrière les dents de la mâchoire supérieure, il y en a un plus épais et bilobé, suspendu à l'extrémité antérieure du vomer. La langue est fort libre, oblongue, assez pointue; il y a de l'âpreté le long de sa ligne moyenne. Le préopercule a son limbe large et lisse. L'opercule est deux fois et demie aussi haut que large; son bord est arrondi et entier, et semblable à celui des trois autres pièces operculaires. L'orifice des ouïes est fendu jusque sous l'angle de la mâchoire inférieure; leur membrane, étroite et entièrement recouverte par l'appareil operculaire, a sept rayons; le bord interne du premier arceau des branchies a d'assez longues pectinations, les autres n'ont que des tubercules âpres.

Les os de l'épaule n'ont aucune armure et ne se sentent qu'avec le doigt au travers de la peau, sous laquelle ils forment, avec ceux du bassin, une charpente très-développée; l'os styloïde surtout, qui est long et plat, atteint jusqu'au bas du premier inter-épineux inférieur, derrière les ventrales. La pectorale, attachée à peu près au milieu de la hauteur, est ovale et de grandeur médiocre, sa longueur est du cinquième de la longueur totale; elle a seize rayons, dont le premier est très-court; le second, le plus long de tous, est comprimé et large. Les ventrales attachées tout près l'une de l'autre au bout de la longue carène que forment les os du bassin, et au point le plus bas de la courbe du ventre, mais à l'aplomb des pectorales, ont l'épine très-courte, et le premier rayon mou comprimé et prolongé du tiers de la

longueur totale; les autres sont extrêmement courts. La dorsale commence un peu avant le milieu de la ligne du dos; elle n'est précédée d'aucunes épines libres; ses rayons sont en tout au nombre de quarante-quatre ou quarante-cinq; les quatre premiers épineux, mais faibles; le premier est très-court, ensuite ils croissent jusqu'au quatrième, qui est le plus élevé, sans avoir plus du cinquième de la hauteur du corps; ils diminuent ensuite jusqu'au treizième ou quatorzième, après lequel tous les autres sont à peu près égaux et fort courts. L'anale commence tout près des ventrales, dont elle n'est séparée que par l'anus. Elle a trente et un rayons, tous très-courts, très-comprimés, et dont les branches s'épanouissent en autant de petits éventails aussi larges que longs et presque entièrement enveloppés dans la continuation de la peau du ventre, en sorte qu'ils représentent des festons frangés plutôt qu'une nageoire. La caudale est fourchue et tient ses deux lobes très-écartés; chacun d'eux a en longueur le tiers du reste du corps, et l'écartement de leurs pointes est d'un quart supérieur à leur longueur. Il y a comme à l'ordinaire dix-sept rayons entiers, mais ceux de la base sont considérables; le dernier fait les deux tiers du premier rayon entier, les autres vont en diminuant.

B. 7; D. 4/40 ou 41; A. 31; C. 17; P. 16; V. 1/5.

Tout le corps de ce poisson est couvert d'une peau lisse et satinée, où l'œil aperçoit des points épars, mais qui ne font point d'impression sur le tact. La ligne latérale règne le long du cinquième

supérieur de la hauteur, suivant une courbe à peu près semblable à celle du dos, mais en s'en rapprochant un peu vers l'extrémité. Elle finit subitement avant d'arriver à la portion de queue qui est derrière la dorsale et l'anale. Le long de cette queue il n'y a point d'écailles ni de carène, on y sent seulement la légère saillie des vertèbres au travers de la peau.

Le dos paraît de couleur plombée, qui change insensiblement en argenté; les côtés de la tête, les flancs et le ventre sont d'une belle couleur d'argent. Sur le dos, et un peu au-dessous de la ligne latérale, sont semées des taches rondes, nuageuses, noirâtres, assez serrées. Les nageoires paraissent d'un gris jaunâtre; le long rayon des ventrales est en partie argenté, en partie noirâtre. A en juger par la figure chinoise dont nous avons parlé, le plombé du dos serait dans le frais légèrement teint de verdâtre, et les taches le seraient un peu de violâtre.

Notre plus grand individu est long de six pouces et demi sur quatre pouces de haut. Il a été envoyé de Java par MM. Kuhl et Van Hasselt.

Le foie a deux lobes, dont le gauche est mince et étendu sur toute la longueur de l'œsophage; le lobe droit est plus épais mais plus court que le gauche. La vésicule du fiel est attachée tout près de lui. Elle est ronde, ses parois sont très-minces et transparentes; le canal cholédoque est très-long et va déboucher dans un des groupes des cœcums qui entourent le pylore.

L'œsophage est long, il suit une direction presque horizontale, il ne s'abaisse que très-peu vers l'arrière

de l'abdomen; son entrée est très-large, il se rétrécit bientôt, et il continue jusqu'à l'estomac sans changer de diamètre, si l'on prend pour cette cavité le tube qui descend verticalement de l'œsophage vers les parois inférieures de l'abdomen; ce tube se coude et continue jusqu'au pylore: dans cette région le canal digestif est formé de tuniques épaisses et charnues, sillonnées en dedans par de gros plis longitudinaux et parallèles.

Le pylore est entouré d'un assez grand nombre d'appendices cœcales (vingt-cinq à trente) très-grêles, dont la ténuité et la finesse des parois est très-grande; ces cœcums sont disposés en houppes, c'est-à-dire que plusieurs sont réunis sur un pédicule commun. Le duodénum remonte vers le diaphragme; arrivé près du foie, le canal se replie, descend et passe sous le pylore, se replie de nouveau et remonte à la hauteur de l'origine de l'intestin, où une valvule et un étranglement assez fort marquent le commencement du rectum, canal court, de diamètre un peu plus grand que celui de l'intestin grêle. La rate est petite et placée sur le coude que fait l'estomac avec l'œsophage.

Les laitances longent le sac digestif, qu'elles surpassent à peine en longueur et en volume. Un long canal grêle va verser dans le cloaque la liqueur séminale.

La vessie aérienne est très-grande; le tiers supérieur de la paroi de cette vessie est une membrane mince, transparente, de la plus grande finesse; les deux autres tiers sont recouverts par une mem-

brane plus épaisse, plus forte et argentée. La limite entre ces deux membranes de nature et d'épaisseur différentes, est tranchée de la manière la plus nette. En arrière la vessie se bifurque, et chacune des cornes forme un tube conique extrêmement pointu, dont le sommet atteint la base de la caudale; ainsi la vessie va dans l'épaisseur des muscles de chaque côté des interépineux de l'anale, tout le long de la queue du poisson. Les glandes sécrétoires de l'air ont la forme de deux rubans étroits, qui occupent toute la longueur de la région abdominale de la vessie.

Les reins sont gros; ils se terminent un peu avant la bifurcation de la vessie aérienne. L'uretère est très-long, passe entre les deux cornes de la vessie natatoire, descend sur le bord du premier interépineux de l'anale, et en s'élargissant un peu, il va déboucher derrière l'anus.

Nous avons trouvé dans l'estomac des écailles minces, argentées et brillantes comme celles des clupées.

LIVRE DIXIÈME.

DE LA FAMILLE DES TEUTHYES.

Voici une famille entièrement composée de poissons étrangers, et qui, toute nombreuse qu'elle est aujourd'hui, avait à peine fourni huit ou dix espèces aux méthodistes de la fin du dernier siècle, lesquels encore les avaient éparpillées dans des genres différens sans égard aux rapports naturels qui les unissent. Gronovius¹ avait eu cependant quelque presentiment de ces rapports : il avait établi un genre qui, dans son idée, devait embrasser ceux que l'on connaît maintenant sous les noms d'*acanthures* et d'*amphacanthes*, et qui dans le fait contenait une espèce de l'un et une de l'autre.²

Le nom d'*Hepatus*, qu'il lui avait appliqué, est employé chez les anciens pour un poisson de la Méditerranée, difficile à déterminer, mais qui bien certainement n'est point de ces

1. *Zoophyl.*, p. 115. — 2. La première est notre *amphacanthus javus*, la seconde notre *acanthurus hepatus*.

espèces de Gronovius. Toutes les deux sont de l'océan Indien.

Linnaeus adopta ce genre dans sa douzième édition, et en changea seulement le nom en celui de *Teuthis*, beaucoup moins convenable encore, puisque c'est le nom grec du calmar, *loligo*. Il nomma la première espèce de Gronovius ou l'amphacanthé *teuthis javus*, la seconde ou l'acanthure *teuthis hepatus*. La place qu'il assigne à ces *teuthis* entre les silures et les loricaires ne fut pas heureuse, et même on peut douter qu'il y ait dans la position des ventrales une raison suffisante pour les ranger parmi les abdominaux. D'ailleurs la preuve qu'il n'en avait pas bien saisi les analogies, c'est qu'il laissait parmi ses chétodons plusieurs espèces toutes semblables à son *teuthis hepatus* par leurs caractères.¹

Forskal, le premier, eut le mérite de reproduire d'après l'observation les vrais caractères et les vrais rapports de plusieurs de ces poissons; il en forma deux genres²; celui des *siganus*, qui comprend le *teuthis javus*; et celui des *acanthures* qui embrasse le *teuthis hepatus*, et où il rangeait aussi les nasons.

1. *Chaetodon nigricans*; *chaetodon triostegus* et *chaetodon lineatus*.

2. Forskal, *Faun. arab.*, dans un feuillet sans pagination à la suite de la préface.

Forster, de son côté, sans connaître le travail du voyageur danois, ou sans y faire attention, avait nommé *harpurus* le genre que Forskal appelait *acanthure*, et cette dernière dénomination a été préférée par Bloch et Lacépède.

Quant aux *siganus*, les méthodistes ont paru oublier tout-à-fait ce que Forskal en avait dit. Commerson les reproduisait sous le nom de *buro*, Houttuyn sous celui de *centrogaster* et Bloch sous celui d'*amphacanthus*, et ce dernier seul, dans son Système posthume, faisait connaître l'identité des poissons dénommés si diversement.

Depuis Forskal, les monocéros de Bloch ou les nasons de Lacépède ont été séparés avec raison des acanthures, et Lacépède, en particulier, a ajouté à ces genres ceux qu'il a nommés prionures et aspitures; mais celui des aspitures ne repose que sur une erreur de fait.

A ces genres des *amphacanthes*, des *acanthures*, des *prionures* et des *nasons*, que nous adoptons, nous en joignons encore trois qui se placent à la suite de ces derniers, mais avec des caractères propres, les *axinures*, les *priodons* et les *kéris*, et nous composons de tous ensemble un groupe qui pourrait être considéré par des naturalistes comme subordonné à la grande famille des scombéroïdes, sans

rompre aucunement les rapports naturels. Il a surtout cela de particulier que ses espèces paraissent toutes vivre de préférence de matières végétales. Nous n'avons trouvé dans leur estomac que des fibres ou des débris d'algues marines, et déjà Forskal avait fait la même observation sur ceux qu'il avait examinés; aussi leurs intestins sont-ils d'une grande ampleur.

Elles ont d'ailleurs toutes des formes ovales, comprimées; une bouche peu fendue, non protractile; les dents sur une seule rangée à chaque mâchoire, le palais et la langue sans dents; une seule dorsale et d'autres similitudes, que l'on saisira mieux après avoir étudié particulièrement leurs différens genres.

CHAPITRE PREMIER.

*Des Amphacanthes, autrement nommés
Siganus, Buro ou Centrogaster.*

Si l'on avait encore besoin de prouver combien ces grands genres de Linné, mal caractérisés et prêts à tout recevoir, étaient peu favorables à une détermination précise des espèces; il suffirait de rappeler la manière dont les poissons que nous allons décrire ont été ballottés par les nomenclateurs. Leur corps ovale, comprimé; leur bouche peu fendue et peu extensible; leurs dents petites, dentelées et sur un seul rang; leurs cinq rayons branchiaux, dont le dernier est dilaté et caché dans l'isthme; l'épine couchée en avant de leur dorsale; la hauteur uniforme de cette nageoire; les nombreuses épines de leur anale, mais surtout cette circonstance unique parmi les poissons, que le rayon interne de leurs ventrales est épineux comme l'externe, en font un petit groupe aussi naturel que distinct de tous les autres.

Cependant Linnæus en a mis une espèce dans ses *teuthis*¹ et une autre dans ses *sparus*². Bloch et Parkinson en ont placé une parmi les *chætodon*³; Forskal les a rangés parmi ses *scarus*⁴, mais a proposé ensuite d'en faire un genre à part, qu'il nomme *siganus*; Houttuyn a créé pour eux le genre *centrogaster*⁵, que Gmelin a gâté ensuite en y ajoutant des espèces étrangères⁶. Commerson en a fait son genre *buro*, et Bloch enfin, dans son Système posthume, son genre *amphacanthus*, et des naturalistes d'ailleurs habiles se sont si peu aperçus de l'identité d'êtres ainsi éparpillés, que dans M. de Lacépède, plusieurs de ces dénominations diverses paraissent comme représentant des poissons de genres, même d'ordre très-différens, que son *buro brun*, par exemple, son *centrogaster brunâtre*, son *scare sidjan*, son *scare étoilé*, son *chétodon cannelé*, son *chétodon tacheté*, son *spara éperonné* et

1. *Teuthis javus*. — 2. *Sparus spinus*. — 3. *Chætodon guttatus*.

4. *Scarus siganus* ou *rivulatus* et *scarus stellatus*. C'est dans une feuille qui suit le titre qu'il propose d'en faire un genre sous le nom de *siganus*.

5. Mém. de Harlem, t. XX, 2.^e part., p. 553 et 554.

6. Il y met le *scomber equula*, qui est un de nos *equula*, et le *scomber Rhombeus* de Forskal, qui est un de nos *psettus*, tandis qu'il n'y met point les deux *siganus*, qui précisément y appartaient.

peut-être quelque autre encore, ne sont que des amphacantes, dont plusieurs non-seulement devraient être rapprochés dans un seul genre, mais ne font qu'une même espèce.

Au reste, il faut avouer que la synonymie spécifique de ces poissons est très-difficile, pour ne pas dire impossible à reconnaître, parce que ceux qui les ont décrits isolément, frappés de ce que l'espèce qu'ils avaient sous les yeux leur paraissait offrir d'extraordinaire, ont insisté principalement sur les circonstances qui se trouvent maintenant communes à toutes les autres, et se sont trop peu occupés des détails moins importants qui auraient pu servir à les distinguer entre elles.

Une particularité remarquable de leur anatomie consiste dans la longueur des os styloïdes de leur épaule, qui sont non pas plats, mais cylindriques ou prismatiques, et qui se prolongent en se recourbant jusqu'à s'attacher par leur extrémité aux premiers interépineux de l'anale.

C'est M. Geoffroy Saint-Hilaire qui a fait connaître cette partie de leur organisation dans son mémoire sur l'épaule des poissons et dans sa Philosophie anatomique, tome I, p. 471 et pl. 9, fig. 107.

Toutes les espèces connues de ce genre

viennent des mers orientales, et nous devons faire remarquer que l'on ne doit pas compter dans leur nombre, comme l'a fait Bloch¹, le *perca ascensionis* d'Osbeck; nous avons vu précédemment que c'est un *holocentrum*.

L'AMPHACANTHE JAVANAIS.

(*Amphacanthus javus*, nob.; *teuthis javus*, L.)

Nous décrirons d'abord l'espèce qui a paru la première dans les ouvrages des méthodistes (le *teuthis javus* de Linnæus). Elle est commune à Pondichéry et se retrouve sur plusieurs autres points de la mer des Indes.

Elle a le corps aplati par les côtés; en n'y comprenant pas la queue, son contour vertical est un bel ovale.

Sa hauteur au milieu est deux fois et demie dans sa longueur totale, et son épaisseur quatre fois dans sa hauteur. La ligne demi-elliptique de son dos descend obliquement au museau, et, prenant un peu de concavité, devient presque droite sur le crâne; la longueur de sa tête est quatre fois et demie dans la longueur totale; et sa hauteur à la nuque est encore un peu plus considérable.

L'œil est tout entier au-dessus du milieu de la hauteur; son diamètre est du tiers de la longueur

1. Syst. posth., p. 210.

de la tête, et il est plus près de l'ouïe que du museau; entre les yeux, le front est un peu élargi et légèrement concave, avec deux arêtes peu marquées, qui convergent en avant; le bord antérieur de l'orbite fait une petite saillie crénelée dans quelques individus. L'orifice antérieur de la narine est placé entre l'œil et le museau, à peu près à égale distance; le postérieur, entre celui-là et l'œil: tous deux sont petits, le premier est rond et entouré d'un petit cercle membraneux, le second est ovale. La bouche, très-peu fendue, ne prend pas moitié de la longueur du museau; le maxillaire même, qui est assez élargi en arrière, se termine au milieu de cette longueur. Les mâchoires ressembleraient à celles des scares, si les dents qui en garnissent le bord n'en étaient bien distinctes. Ces dents sont petites, serrées, et forment une rangée régulière; chaque mâchoire en a trente ou trente-deux; celles de la supérieure, vues à la loupe, sont échancrées ou fourchues au bout; celles de l'inférieure ont une pointe plus grande en avant et une plus petite sur leur base en arrière: l'intérieur de la bouche n'en a aucune. Le voile de la mâchoire supérieure y est épais, papilleux et, ce qui est singulier, dirigé en avant et appliqué contre le devant du palais; celui de la mâchoire inférieure est grand, mais comme à l'ordinaire membraneux et mince. Les sous-orbitaires ne se marquent point au dehors, si ce n'est par le petit sillon que son bord inférieur offre au maxillaire. Le préopercule est coupé à angle droit, et ses deux bords sont rectilignes et égaux. Son limbe, assez large dans le bas,

a quelques lignes irrégulièrement saillantes vers son angle, qui est un peu arrondi. L'ensemble operculaire, placé derrière lui, est trois fois plus haut que long. On aperçoit sur l'opercule quelques stries très-légères, qui descendent en rayonnant.

L'ouïe n'est fendue que jusque sous le bord postérieur de l'œil, sa membrane s'unit là au côté de l'isthme, qui est assez large; elle contient cinq rayons, dont le dernier ou l'inférieur est très-élargi à sa base. L'os huméral a quelques stries au-dessus de la pectorale; celle-ci est au tiers inférieur de la hauteur, de forme demi-ovale, d'un peu plus du sixième de la longueur totale; on y compte dix-sept rayons: le premier est simple et moitié moindre que le second, qui est le plus long; le dernier est très-petit. L'aisselle n'a rien de particulier. Les ventrales naissent sous le tiers postérieur des pectorales, et se portent aussi loin qu'elles; leurs rayons externe et interne sont deux fortes épines, entre lesquelles sont les trois autres. Quand elles se serrent contre le ventre, les rayons mous se cachent, et on n'aperçoit que les quatre épines à côté l'une de l'autre; quand on les écarte on voit que les deux épines internes s'attachent à la ligne médiane par une membrane, et les deux nageoires ont l'air de n'en faire qu'une.

L'anus est caché par les ventrales. En avant de la dorsale, derrière la nuque et vis-à-vis le haut de l'ouïe, est une pointe, couchée en avant et immobile comme dans les liches; puis commence la dorsale, composée de treize rayons épineux et de dix mous. Les épines sont à peu près égales, d'un peu plus du

quart de la plus grande hauteur, fortes, pointues, un peu canaliculées en arrière, alternativement plus étroites d'un côté, et marquées de l'autre d'un léger sillon longitudinal : les rayons mous n'occupent que le tiers de la longueur de la nageoire : les cinquième, sixième et septième s'allongent un peu pour arrondir la portion molle.

L'anale commence sous le milieu de la dorsale, et lui correspond pour la hauteur et la manière dont elle se termine. On y compte sept épines semblables à celles du dos, et neuf rayons mous, qui occupent près de moitié de la longueur de la nageoire. L'espace nu derrière la dorsale et l'anale est à peine du dixième de la longueur totale, et sa hauteur est encore moitié moindre. La caudale prend le cinquième de la longueur du corps, elle est légèrement coupée en arc concave; outre ses dix-sept rayons ordinaires elle en a de petits, mais peu robustes.

B. 5; D. 13/10; A. 7/9; C. 17; P. 17; V. 2/3.

Le crâne, le front, le museau, les mâchoires, les opercules, la membrane des ouïes sont nus; mais la joue, la tempe et tout le corps sont revêtus d'innombrables petites écailles ovales, lisses et sans dentelures, en sorte que tout paraît doux au toucher. Il n'y en a aucunes sur les nageoires, dont la membrane est assez mince. La ligne latérale demeure parallèle au dos; à peu près au tiers de la hauteur elle a le long de son bord supérieur des petits traits obliques, mais simples.

Tout le corps est d'une couleur foncée, semé de petites taches pâles assez serrées, qui vers le dos

sont à peu près rondes, deviennent ovales vers les flancs, s'allongent encore davantage un peu plus bas, et finissent par former des bandes longitudinales qui se perdent dans la teinte générale et peu colorée du ventre.

Dans la liqueur, et même dans le sec, le fond paraît d'un brun roussâtre, et les taches d'un blanc verdâtre ou bleuâtre; mais dans le frais, au rapport de M. Leschenault, le fond est d'un brun olivâtre, et les taches d'une nuance olive plus claire.

Ce poisson a été envoyé de Pondichéry par M. Leschenault; les Tamoules le nomment *vara-mine* : on en pêche abondamment à l'embouchure de la rivière d'Arian coupang et rarement dans la rade. M. Raynaud nous l'a aussi rapporté de Pondichéry, de Batavia et du détroit de la Sonde, et nous en trouvons une figure dans le Recueil des poissons de Malacca, du major Farquhar. Son nom malais y est écrit *ikan-kietang*.

Il est bon à manger.

C'est la même espèce que Gronovius a décrite et représentée (*Zoophyl.*, p. 113, n.° 352, et pl. 8, fig. 4), et dont Linnæus a fait son *teuthis javus*; sa figure est même assez bonne, et s'il y avait un peu moins de confusion dans les taches, elle donnerait une idée assez juste de leur disposition.

Bloch et M. de Lacépède ont mal à propos

rapporté cet article de Gronovius à leur *chétonon tacheté* ou à l'*amphacanthus guttatus*. Gronovius lui-même se trompe en citant la figure 410 de Valentyn comme celle de son poisson : elle représente un acanthure.

M. Russel en a donné également une fort bonne figure dans son Histoire des poissons de Vizagapatam¹. Il a reconnu les rapports de son poisson avec le *sparus spinus* de Linné, mais nous verrons plus loin qu'il ne peut cependant être de la même espèce. Les pêcheurs de cette côte le lui ont donné sous le nom de *Worahwah*; il ne nous apprend rien sur les mœurs de cette espèce.

L'AMPHACANTHE DE RUSSEL.

(*Amphacanthus Russelii*, n.; *Worahwah*, Russ., 105.)

Ce même zoologiste a donné à la suite de son premier *Worahwah* un second amphacanthe que les pêcheurs de Vizagapatam confondent avec le précédent, et qui nous paraît, comme à lui, devoir en être distingué.

Le corps est plus haut et plus court que celui de notre amphacanthe javanais, la ligne du profil monte moins obliquement, ce qui rend le museau plus obtus.

1. Tome II, pl. 102.

La peau, coriace, sans aucune écaille visible, selon M. Russel, est d'une couleur blanche, rembrunie sur la poitrine et le ventre, noire, marbrée de noirâtre sur le reste du corps, et rayée de jaunâtre rembruni.

Voici les nombres comptés par M. Russel, mais écrits suivant notre méthode.

B. 5; D. 13/10; A. 7/9; C. 20; P. 17; V. 2/5.

L'individu était long de sept pouces anglais.

L'AMPHACANTHE MARBRÉ.

(*Amphacanthus marmoratus*, nob.)

MM. Quoy et Gaimard ont rapporté de l'archipel des Mariannes une autre espèce d'une grande beauté, que nous avons nommée *amphacanthus marmoratus*. Ils l'ont décrite et représentée sous ce nom dans la Zoologie du Voyage de Freycinet, p. 367 et pl. 62, fig. 1 et 2, et on en trouve une seconde figure dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle.

Sa forme générale est oblongue. Sa hauteur est trois fois dans sa longueur, et sa tête, aussi haute que longue, y est cinq fois. Sa caudale, quand on l'étale, est presque tronquée; elle a le museau légèrement court, convexe et élargi entre les yeux par la saillie des rebords antérieurs de ses orbites. Entre les yeux règnent trois arêtes, dont les deux latérales se rapprochent en avant; son crâne est ridé et

chagriné; ses opercules et ses préopercules striés; les épines de sa dorsale et de son anale sont fortes.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

Tout son corps est d'un bleu clair, se changeant en blanc sur le ventre, et presque entièrement couvert de lignes violettes plus larges que leurs intervalles : celles des flancs sont à peu près longitudinales; mais celles du dos forment divers contours et labyrinthes, et quelques anneaux irréguliers. Cette réticulation également répartie fait paraître le tout comme une espèce de marbrure. On voit quelques nébulosités sur les nageoires; les pectorales sont d'un gris jaunâtre uniforme.

L'individu est long de 7 pouces.

C'est la seule de nos espèces à laquelle on puisse rapporter le *sparus spinus* d'Osbeck¹, qui présente tous les caractères des amphacanthes, et qui de plus avait, suivant l'élève de Linné, le ventre blanc et les côtés teintés de lignes tortueuses bleues (*lituris cæruleis repandis variis pictus*).²

Mais il faut bien se garder d'y joindre le poisson de Læfpling, dont Linnæus fait un des synonymes de ce *spinus*, et qui, ne fût-ce qu'à cause de ses trois épines anales, est évidemment d'un autre genre³. Il venait de

1. *Sparus spinus*, Lin.; le spare éperonné, Lacép.

2. Osbeck, éd. suéd., p. 273; éd. allem., p. 357.

3. Linné, *Syst. nat.*, ne cite que les lettres manuscrites de Læfpling; l'article ne se trouve pas dans le Læfpling imprimé.

l'Océan; Osbeck avait pris le sien près de l'île de Java. Il dit que sa taille était d'un empan.

Il nous paraît que c'est notre amphacanthé marbré, que représentent à leur manière Valentyn, fig. 400, et Renard, 1.^{re} part., fig. 137. On ne s'en douterait pas trop, à voir ces gravures; mais leur original commun dans le Recueil de Corneille de Vlaming est un peu meilleur et nous a aidé à reconnaître ces grossières copies.

Vlaming l'appelle *ongirat*, comme Renard; mais Valentyn le nomme *ikan-berombac* ou le *poisson ondé*. Il assure qu'il devient grand et qu'il est gras et d'un excellent goût.

L'AMPHACANTHE VERMICULÉ.

(*Amphacanthus vermiculatus*, nob.)

Une espèce voisine de ce marbré, mais beaucoup plus haute, et dont les raies sont tortueuses et vermiculées sur le ventre, aussi bien que sur le reste de sa hauteur, a été apportée de la Nouvelle-Guinée par MM. Quoy et Gaimard, lors de leur second voyage, et auparavant nous en avons vu un dessin envoyé de Java au Musée des Pays-Bas par MM. Kuhl et Van-Hasselt.

Sa hauteur n'est que deux fois et un quart dans la

longueur, qui contient celle de la tête quatre fois et demie; son crâne est lisse, les stries de l'opercule et du limbe du préopercule sont peu marquées, ses épines sont fortes, surtout à l'anale; ses nombres sont les mêmes.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

Les lignes onduleuses, tortueuses, étroites, bleuâtres sur un fond brun ou violet, commencent de la joue. Il y en a sur toute la hauteur du tronc et de la queue; bien que celles de la partie inférieure s'étendent en longueur, elles forment des courbes plus courtes, plus rondes que vers le dos. Il y a sur cette région du corps trois ou quatre larges espaces nageux, plus bruns que le reste. La caudale, presque carrée, est toute semée de points bruns sur ses rayons et dans leurs intervalles; il y en a aussi quelquefois sur la partie molle de la dorsale et de l'anale. Les pectorales sont jaunâtres; les autres nageoires ont du brun à leurs membranes.

L'individu de la Nouvelle-Guinée est long de huit pouces. Nous venons d'en recevoir un second, long de sept pouces et demi, de l'Isle-de-France par M. J. Desjardins.

L'AMPHACANTHE A CHAÎNETTES.

(*Amphacanthus concatenatus*, nob.)

Une espèce qui a quelque ressemblance de couleur avec les deux précédentes et qui tient le milieu entre elles pour la forme, a été rap-

portée de Bourou, l'une des Moluques, par MM. Lesson et Garnot, et de Batavia par M. Raynaud.

Sa hauteur est deux fois et demie dans sa longueur, laquelle comprend quatre fois et un tiers celle de la tête : son crâne est lisse ; son chanfrein, convexe entre les yeux, tombe ensuite presque verticalement. Les stries de l'opercule et du limbe du préopercule sont peu marquées ; mais il y en a de fortes à l'os huméral, qui est petit. Ses nombres sont les mêmes qu'aux autres.

D. 13/10 ; A. 7/9, etc.

Sa couleur paraît d'un gris bleuâtre, qui se change en argenté au ventre. Le dos est couvert de taches rondes et ovales, bordées d'un liséré brun, et dont le milieu a une teinte jaunâtre ; plus bas ces taches deviennent plus oblongues, et sur les flancs elles s'allongent de manière à former des espèces de chaînes ou de bandes interrompues. On voit sur la joue et l'opercule deux ou trois lignes onduleuses, bleuâtres, lisérées de brun. Il y a quelques taches ou points bruns sur les nageoires verticales, et à la caudale ces points sont disposés assez régulièrement sur les rayons. Les pectorales sont d'un gris jaunâtre, les ventrales blanchâtres.

Ce bel amphacanthé est long de dix pouces.

Il a le foie très-brun ; le lobe gauche est quadrilatère et n'a pas de dentelures sur le bord postérieur ; la vésicule du fiel est très-petite, placée de même que dans les autres espèces. Le canal intestinal est

de même forme, avec cinq cœcums au pylore, dont un est dirigé vers le diaphragme; comme il a une déchirure à la naissance du premier intestin grêle, il se pourrait bien qu'un cœcum eût été enlevé; alors le nombre serait de six. La rate est petite et pointue. La vessie natatoire, très-grande, a les parois fibreuses et très-brillantes. Les reins sont très-minces. La vessie urinaire est très-longue, mais étroite. Le péritoine est noirâtre. Le canal intestinal était plein de détritns de plantes.

On ne voit guère sur la tête osseuse des amphacanthes que la crête mitoyenne qui soit prononcée; dans cette espèce elle forme encore un triangle vertical assez élevé; les latérales se voient aussi un peu; la surface du frontal est remarquablement creusée de petites stries; deux grands naseaux couvrent tout le devant du museau. Les intermaxillaires, larges, hauts et bombés, n'ont presque point de pédicule, ce qui les prive de toute protractilité. Le maxillaire, court, plat et arqué, se colle à l'angle latéral de l'intermaxillaire, et ne peut guère avoir de mouvement propre.

Le corps impair de l'os hyoïde se compose d'une lame verticale et d'une horizontale en dessous; celle-ci est en triangle isocèle. Ce sont les secondes pièces des stylets de l'épaule qui deviennent cylindriques, et se prolongent jusqu'au premier interépineux inférieur, lequel avance vers eux une apophyse, et soutient aussi avec eux le bord inférieur du ventre.¹

1. C'est d'après cette espèce que M. Geoffroy a représenté cette structure singulière. (Philosophie anatomique, t. I.^{er}, p. 471, et pl. 9, fig. 108.)

Le cubital dans, cette espèce, est large et grandement évidé en ovale. Le radial n'a qu'un petit trou rond. Les os du carpe n'ont rien de particulier. Le bassin est comprimé, et remarquable parce qu'il se suspend par deux apophyses, une ordinaire inférieure entre les bords inférieurs des cubitiaux, et une supérieure qui se prolonge en avant jusqu'aux huméraux. L'épine a vingt-trois vertèbres, dont dix appartiennent à l'abdomen. Les côtes sont grêles, ne descendent qu'à moitié de la hauteur du ventre et n'ont que de petits appendices; la dixième vertèbre a de chaque côté une lame qui forme au fond de la cavité abdominale, dans le haut, une espèce de petit bassin. Les apophyses épineuses et même les interépineux sont augmentés de lames osseuses dans le sens de la longueur de l'épine, qui donnent beaucoup de consistance au squelette. Celles des interépineux se touchent, en sorte que l'ensemble de ces os ne forme qu'une chaîne continue et peu mobile.

L'AMPHACANTHE RAYÉ.

(*Amphacanthus lineatus*, nob.)

MM. Quoy et Gaimard ont rapporté de Vanicolo et de la Nouvelle-Guinée, un amphacanthe dont le crâne est lisse, le front, bombé entre les yeux, et le museau, court, comme au *concatenatus*; mais qui est un peu plus élevé et qui a l'opercule plus strié.

Sa hauteur est deux fois et demie dans sa lon-

gueur, et sa tête quatre fois et demie. Ses épines sont médiocres, et sa queue faiblement échancrée en croissant; ses épines sont assez fortes et striées.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

Dans la liqueur il paraît brun, plus clair vers le ventre, avec des lignes longitudinales peu marquées et des taches brunes foncées sur la caudale. Trois ou quatre lignes obliques bleuâtres se montrent sous l'œil et sur la joue. A l'état frais, comme les naturalistes que nous venons de citer l'ont peint, il est d'un blanc bleuâtre. Des lignes longitudinales fauves parcourent sa longueur, au nombre de neuf ou dix, formant vers le dos des îles et des nœuds, s'interrompant vers le ventre, se réduisant à des points près de l'anale. Sur la tête se voient des lignes alternativement rousses et bleues, descendant obliquement en avant. La partie épineuse de la dorsale et de l'anale est jaunâtre; la partie molle est, ainsi que la caudale, d'un brun pourpré; des taches rousses ou brunes sont semées sur le bout de la queue, sur la caudale et sur la partie molle de l'anale. Les ventrales et les pectorales sont jaunâtres. Le dos a, près de la partie molle de la dorsale, une large tache jaune, semée de petits points noirs, et entourée d'un cercle roux.

Nos individus sont longs de sept ou huit pouces.

Cette espèce, commune à Vanicolo, est nommée *feneley* par les indigènes.

*L'AMPHACANTHE CERCLÉ.**(Amphacanthus doliatus, nob.)*

Une autre espèce, venue aussi de l'île Bourou, portera le nom de *cerclé*,

parce que sur un fond qui dans la liqueur paraît gris pâle ou brunâtre, elle porte un grand nombre de bandes étroites, bleuâtres, lisérées à leurs bords de brun, et qui descendent verticalement depuis le dos jusque vers le ventre, où elles se perdent dans un fond d'un blanc argenté; il y en a une trentaine depuis l'ouïe jusque sous le milieu de la partie molle de la dorsale, où elles se contournent et finissent par en donner deux ou trois qui marchent longitudinalement jusqu'à la caudale; le long de la dorsale elles forment aussi un peu le labyrinthe; sur le chanfrein elles sont transversales; sur la joue et au-dessous de la pectorale elles descendent obliquement en avant; sur l'opercule elles sont transversales ou forment de petites îles. A l'état frais le fond de la couleur est orange, tirant au jaunâtre sur la queue et au violâtre vers le dos. Le crâne de cette espèce paraît lisse, et il n'est presque pas bombé entre les yeux. L'opercule, le limbe du préopercule et l'huméral au-dessus de la pectorale sont striés. Les épines sont très-fortes.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

Les proportions sont un peu moins hautes que dans l'amphacanthé javanais : on compte deux fois et deux tiers la hauteur du corps dans sa longueur.

L'individu de Bourou est long de six pouces; celui de Vanicolo en a huit.

Son anatomie n'offre que peu de différence avec celle de l'amphacanthe à chaînettes. Les viscères sont placés dans les mêmes relations entre eux; la seule particularité notable consisterait dans un cœcum de plus, c'est-à-dire qu'il y en a six, dont un est dirigé vers le diaphragme. Le bord inférieur du lobe gauche du foie montre des digitations peu profondes, la vésicule du fiel est plus petite, et le canal cholédoque encore plus délié. Le tube intestinal est plus gros; la rate plus petite; les parois de la vessie nataoire plus minces et moins brillantes; les reins plus gros; la vessie urinaire plus étroite. Nous avons trouvé l'estomac et tout l'intestin remplis de débris de plantes. Le péritoine est noirâtre.

MM. Quoy et Gaimard nous avaient communiqué le dessin qu'ils en ont pris sur le frais. Nous l'avons prêté à M. Guérin pour le publier dans l'Iconographie du règne animal; il y est gravé pl. 35, fig. 1, des poissons. Cette figure est exacte, mais les couleurs n'en sont pas assez vives.

L'AMPHACANTHE VERGETÉ.

(*Amphacanthus virgatus*, nob.)

MM. Kuhl et Van-Hasselt ont envoyé de Java une espèce fort voisine de ce doliatus,

mais un peu plus haute et plus comprimée. Sa hauteur est deux fois et un tiers dans sa longueur; elle a le devant du museau et le crâne traversés de douze à treize lignes étroites, d'un brun noir, et la joue semée de petits anneaux gris; des taches brunes, peu nettes, sont éparses sur le dos. Le reste du corps paraît, dans la liqueur, d'une teinte pâle, tirant au roussâtre; mais ce sont là des effets de l'esprit de vin. A l'état frais, comme nous pouvons en juger par un dessin fait sur les lieux, et envoyé par les mêmes naturalistes, le fond de la couleur est orangé sur le dos et les flancs, et blanchâtre au ventre. Deux larges bandes d'un jaune verdâtre descendent obliquement, l'une, du commencement de la dorsale à la joue; l'autre, de son milieu à la pectorale; leur bord est bleu, et la première a une ligne bleue le long de son milieu. Il y a d'ailleurs des points bleus sur tout l'orangé, et les lignes transverses sont de la même couleur.

D. 13/10; A. 7/9.

M. Gray nous en a communiqué récemment une bonne figure pour le trait, quoiqu'il y ait oublié de faire attention au caractère si remarquable de la ventrale. Le fond de la teinte du corps a été pris sur le poisson mort ou conservé déjà dans l'alcool. On voit aussi une bande jaune verdâtre, qui monte obliquement de la queue le long de la ligne latérale. La dorsale et la caudale sont du même jaune. Le crâne est ridé, l'opercule et le limbe du préopercule bien striés; les nombres sont les mêmes que dans tous les autres.

Nous avons examiné avec détail les viscères de cette espèce. Le lobe gauche du foie est aplati, large et divisé en quatre digitations; le lobe droit est petit, trièdre et très-pointu, encore plus que celui de l'*amphacanthus doliatus*. La vésicule du fiel est globuleuse et suspendue à un long canal cholédoque capillaire, qui reçoit du lobe gauche des vaisseaux hépatocystiques plus gros que lui, et qui, devenant un peu plus fort, descend entre les replis de l'intestin le long du duodénum et va déboucher à la base de l'un des cœcums. La vésicule du fiel et le canal sont d'un beau blanc. L'œsophage est long, cylindrique; descendu jusqu'au fond de l'abdomen, il se replie et se continue en un estomac allongé, étroit et court, dont les parois ont l'apparence plus charnue que celles de l'œsophage. Il y a quatre cœcums au pylore; tous dirigés vers l'arrière de l'abdomen; le canal intestinal est entièrement sur le côté droit de l'œsophage et de l'estomac; il s'enroule en spirale de cinq à six tours, d'abord de droite à gauche, puis il revient de gauche à droite, de manière que le rectum débouche à l'anus près de la hauteur du pylore.

La rate est plus grande, plus aplatie et plus allongée que celle de l'*amphacanthus doliatus*; mais elle est placée au même endroit. La vessie aérienne est très-grande, un peu comprimée de droite à gauche, et ayant les empreintes très-fortes des côtes sur lesquelles elle s'appuie; ses parois sont fibreuses et brillent d'un bel éclat argenté.

Les laitances sont très-petites et placées vers l'ar-

rière de l'abdomen, sous l'intestin; elles aboutissent au cloaque même.

Les reins, étroits, allongés et divisés en deux lobes, finissent sur la vessie natatoire elle-même; ils donnent deux longs uretères qui se contournent sur le fond de la cavité abdominale, et se dilatent en une longue vessie urinaire qui remonte à l'anus entre les deux laitances. Le péritoine est d'un noir très-foncé.

Nous n'avons rien trouvé dans les intestins de ce poisson, long de sept pouces.

L'AMPHACANTHE A GOUTTELETTES.

(*Amphacanthus guttatus*, Bl. Schn.)

Le *chaetodon guttatus* de Bloch, pl. 196, dont il a fait ensuite son *amphacanthus guttatus*, est en effet un amphacanthe semblable aux précédens. Nous en avons un individu sec;

sa hauteur est un peu moins de trois fois dans sa longueur; son chanfrein n'est pas bombé; les rides de son crâne sont irrégulières et très-marquées, et il en descend entre les yeux des arêtes saillantes et peu régulières. Le limbe de son préopercule, son opercule et les os de l'épaule sont fortement striés; les épines sont grosses et sillonnées en longueur; mais il a du reste tous les autres caractères et les nombres de rayons communs aux espèces de ce genre. Sa caudale est fortement échancrée en crois-

sant; tout son corps et sa tête paraissent dans le sec d'un brun clair, semé de petites taches rondes et serrées d'un brun foncé ou noirâtre. Il y a aussi de ces taches sur la caudale, mais encore plus petites et plus serrées, et on en aperçoit de plus grandes, mais pas aussi nettes, entre les rayons mous de la dorsale et de l'anale. Les autres nageoires paraissent uniformément brunes.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

Nous ignorons l'origine de notre individu, qui a été cédé au Cabinet du Roi par celui de Lisbonne.

Il a un pied de long.

C'est à cet *amphacanthus guttatus* que Bloch, dans son Système posthume, a voulu rapporter tous les poissons de ce genre décrits par les auteurs, excepté le *scarus stellatus* de Forskal; mais il s'est trop laissé entraîner par les caractères génériques. Ainsi le *scarus siganus* ou le *rivulatus* ne peut être le même, puisqu'il a des lignes longitudinales jaunes. Ce ne peut être non plus le *sparus spinus* d'Osbeck et de Linnæus, puisque ce *spinus* a des lignes bleues et tortueuses sur les côtés. Il ne s'accorde pas davantage avec l'*hepatus cauda frontequa inermibus* de Gronovius¹, qui est devenu le *teuthis javus* de Linnæus;

1. Zoophyl., p. 113, n.º 552.

car c'est bien sûrement notre première espèce, ainsi qu'il est aisé d'en juger par la figure.¹

Enfin le *centrogaster fuscescens* d'Houttuyn², qui est brun dessus et blanchâtre dessous, ne peut être que l'espèce à laquelle nous avons donné le même nom.

Bloch donne dans son *Système posthume*, pl. 48, la figure d'un amphacanthé qu'il nomme *oramini* et qu'il croit aussi une variété du *guttatus*, mais bien sûrement il ne lui appartient pas plus que tous les précédens, et même, si cette figure était correcte, ce serait une espèce aussi distincte qu'aucune des autres;

elle paraît de couleur rougeâtre; tout son corps est rayé en long de jaune, et sur les raies de la moitié supérieure, ou entre elles, il y a des séries de taches rondes et bleues; des taches nuageuses se montrent entre les rayons de la dorsale et de l'anale, et l'on voit quatre bandes brunes sur la caudale: du reste, il a tous les caractères génériques; sa forme particulière semble se rapprocher de celle de notre première espèce, et nous savons si bien à quel point Bloch altérait ses figures, que nous ne nous étonnerions point qu'il n'en fût en effet.

Ce nom d'*oramini* que Bloch dit lui être

1. Zoophyl., pl. 8, fig. 4. — 2. Mém. de Harlem, t. XX, 2.^e part., p. 355.

donné en malais (c'est-à-dire en malabare ou en tamoule), n'est bien vraisemblablement qu'une autre prononciation de *varamine*, nom tamoule de notre première espèce à Pondichéry.

L'AMPHACANTHE DU CORAIL.

(*Amphacanthus corallinus*, nob.)

Nous avons une espèce très-voisine de ce *guttatus*, et que nous lui aurions même rapportée, sans d'assez grandes différences dans la ligne du profil et dans les taches de la caudale.

M. Dussumier en a recueilli plusieurs individus aux Séchelles, où on nomme l'espèce *cordonnier de corail*, et MM. Kuhl et Van-Hasselt en ont envoyé une belle figure de Java au Musée royal des Pays-Bas. Ils l'appelaient *javaneus*; mais cette dénomination est trop peu distinctive de celle de notre première espèce, pour être conservée.

Sa hauteur est un peu moins de trois fois dans sa longueur. La ligne de son profil, d'abord droit, puis un peu convexe entre les yeux, prend une concavité assez marquée en descendant au museau comme dans le précédent. Son crâne a des rides irrégulières, et il y a des stries profondes sur le limbe du préopercule, sur l'opercule et sur l'épaule;

ses épines dorsales et anales ne sont ni moins fortes ni moins sillonnées, et la forme de croissant de sa caudale est tout aussi prononcée.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

Son corps entier est d'un beau jaune doré ou orangé, semé de petites taches rondes, bleu de ciel, bordées de brun, serrées, un peu plus grandes à la tête et à la poitrine que sur le reste du tronc. Ces parties, ainsi que les nageoires, sont aussi d'un jaune jonquille ou tirant même un peu au verdâtre; la caudale n'a que quelques taches bleues, éloignées et nuageuses; il y a quelquefois des points bleus sur les épines anales; les ventrales sont blanches.

Aux Séchelles ce poisson habite de préférence sur les fonds de madrépores.

On le mange.

L'AMPHACANTHE A NUQUE JAUNE.

(*Amphacanthus nuchalis*, nob.; *Scomber stellatus*, Forskal.)

M. Ruppel¹ a décrit et représenté sous le nom d'*amphacanthus punctatus*, une espèce qui ne peut pas être celle à laquelle Schneider a donné le même nom, mais qui est bien caractérisée par la tache jaune de sa nuque.

Sa hauteur est trois fois dans sa longueur; son profil descend obliquement, mais presque en ligne

1. Atl., p. 46, et pl. 11, fig. 2.

droite ; sa caudale est fortement échancrée en croissant ; ses épines dorsales sont assez hautes et assez fortes. Tout son corps est grisâtre ou lilas clair, couvert de petites taches anguleuses, serrées, d'un brun pourpre ; sa dorsale et son anale sont d'un vert olive foncé, tachetées de brun ; le bord de leur partie molle est jaunâtre, ainsi que celui de la caudale, laquelle est d'un vert plus clair. Les pectorales sont jaunes et tachetées de fauve comme la tache jaune de la nuque ; les ventrales sont d'un vert bleuâtre ; la figure est longue de sept pouces.

D. 13/9 ; A. 7/9, etc.

Je ne puis retrouver que dans cette espèce les caractères assignés par Forskal à son *scarus stellatus* : *color corporis nigricans, annulis hexagonis parvis undique contiguus, ubique adpersis, cœruleo-pallidis, interdum albidis, maculis seu guttis hexagonis nigris vel flavescenscentibus ; pinnæ pectorales flavæ ; reliquæ nigræ, dorsalis et ani pone flavæ, interdum in pinna caudæ lituræ flavæ laterales.*¹

Mais l'auteur donne un rayon mou de plus à la dorsale et à l'anale.

D. 13/11 ; A. 7/10.

Peut-être aura-t-il compté pour deux le dernier rayon qui, dans ce genre comme dans beaucoup d'autres, est profondément divisé.

1. Cette description est extraite de différens endroits de celle de Forskal ; le reste se réduit à des caractères génériques.

Ce poisson de Forskal se nomme *ghæjthan* à Djidda; il est long de six pouces et se trouve, mais rarement, parmi les coraux; il ne vit que d'herbes, et on le prend avec des nasses et non pas à l'hameçon.

L'AMPHACANTHE FIRMAMENT.

(*Amphacanthus firmamentum*, nob.)

Plusieurs autres espèces de ce genre ont, comme les précédentes, le corps plus ou moins semé de points ou de petites taches rondes. Ainsi nous avons vu parmi les nombreux et beaux dessins de l'expédition du capitaine Lutke, la figure d'un amphacanthe très-sensible au *guttatus* pour la forme générale et pour le museau, qui même est encore plus court,

mais dont la caudale est moins en croissant, les épines plus grêles, quoique en même nombre,

D. 13/10; A. 7/9, etc.,

et où, de plus, les couleurs sont dans un ordre tout-à-fait inverse. Le dos est d'un bleu foncé qui devient plus clair en dessous, et tout semé de taches rondes et nombreuses, d'un orangé brun. Le front et l'opercule ont des teintes verdâtres; il y a à la joue trois lignes descendant obliquement avec des intervalles jaunâtres; sous la fin de la dorsale est une tache ovale verte. Les nageoires sont grises.

L'individu était long de six pouces et avait été pris à Samarang.

L'AMPHACANTHE A DOS TACHETÉ.

(*Amphacanthus dorsalis*, nob.)

MM. Kuhl et Van-Hasselt en ont dessiné un autre à Batavia, un peu plus oblong que celui de M. Mertens,

à front un peu moins convexe, et qui n'a de taches que sur le dos et le flanc; ces taches sont blanchâtres sur un fond gris-roussâtre. Le ventre est blanc, nué de verdâtre; les nageoires sont pâles; il n'y a pas de lignes sur la joue.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

La figure est longue de sept pouces.

L'AMPHACANTHE DE DESJARDINS.

(*Amphacanthus Abhortani*, nob.)

Nous avons reçu de l'Isle-de-France par M. Julien Desjardins un amphacanthé différent des précédens

par l'abaissement de la bosse frontale en avant des yeux, ce qui rend le profil plus rectiligne. Sa hauteur fait le tiers de sa longueur; la tête n'est contenue que cinq fois dans celle du corps; le diamètre de l'œil est du tiers de celle de la tête; les rides du front et les opercules sont presque effacés; les

épines des nageoires dorsales et anales sont faibles; la caudale est coupée en croissant.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

Sa couleur est un brun violet, uniforme, sans aucune tache.

Nous en avons reçu deux individus bien conservés, dont l'un a sept pouces de long et l'autre est plus petit. L'espèce se retrouve aussi à la côte malabare; car les individus de M. Desjardins nous ont servi à reconnaître et à distinguer des amphacanthes en mauvais état que nous avons reçus avec les collections faites par M. Belanger.

On voit par les proportions du corps et par l'absence des taches que l'amphacanthus *Abhortani* ne peut pas être rapporté ni au perlé ni au sutor que nous allons décrire et qui ont avec celui-ci de si grands rapports.

Nous croyons qu'il existe encore sur les côtes de l'Isle-de-France, une espèce de ce genre différente de toutes celles que nous mentionnons ici, mais nous ne pouvons en déterminer les caractères, parce que le seul individu que nous en ayons vu est en trop mauvais état. Il faisait partie d'un envoi qu'a fait au Muséum le zélé naturaliste de l'Isle-de-France, auquel nous devons tant de richesses. Nous

signalons à son activité cette lacune, pour que de nouvelles recherches la lui fassent remplir.

L'AMPHACANTHE PERLÉ.

(*Amphacanthus margaritiferus*, nob.; *Chætodon canaliculatus*, Park.)

Une espèce plus oblongue de ces amphacantes ponctués a été rapportée d'Amboine et de Vanicolo par MM. Quoy et Gaimard.

Sa hauteur est un peu plus de trois fois, et sa tête un peu plus de cinq fois, dans la longueur totale; le diamètre de son œil est du tiers de la longueur de sa tête; son profil descend presque en ligne droite; son front s'élargit un peu au-devant des yeux; les rides de son crâne et de ses pièces operculaires sont peu marquées; ses épines dorsales sont plus faibles que celles du *guttatus*,

D. 13/10; A. 7/9;

il a aussi la caudale plus en croissant et les lobes plus pointus. Dans la liqueur il paraît brun en dessus, plus pâle en dessous, tout semé de points ou de petites taches rondes, blanchâtres ou bleuâtres.

Les naturalistes à qui nous le devons et qui l'ont dessiné et décrit sur le frais, disent qu'il est sur le dos d'un verdâtre sale, et sur les flancs d'un grisâtre qui passe sur le ventre au blanc mat, légèrement argenté. Tout son corps est semé de points bleuâtres; la dorsale et la caudale d'un verdâtre sombre; les pectorales jaune verdâtre.

Leur individu d'Amboine a près de sept pouces, celui de Vanicolo en a près de neuf.

Il y a tout lieu de croire que c'est le *chætodon canaliculatus* de Park ou l'*amphacanthus canaliculatus* de Bloch; la description que Park en donne¹ est si courte que ce n'est guère que par les nombres des rayons,

D. 13/10; A. 7/8,

que l'on peut en deviner le genre, mais ce qu'il dit des couleurs (*supra flavo virescens, subtus albicans, guttis lævioribus aspersus*) ne convient bien qu'à cette espèce.

Il l'avait vue sur la côte de Sumatra. M. de Lacépède en a fait son *chætodon cannelé*.²

L'AMPHACANTHE PONCTUÉ.

(*Amphacanthus punctatus*, Schn.)

Une espèce que Forster a observée dans l'océan Pacifique, me paraît identique à cet amphacanthe perlé, quant aux formes, mais un peu différente quant aux couleurs. Le dessin conservé dans la bibliothèque de Banks porte pour étiquette *chætodon meleagris*; mais il paraît qu'en rédigeant ses manuscrits,

1. Transactions de la Société linnéenne, t. III, p. 53. —
2. Lacép., t. IV, p. 473.

Forster avait changé d'idée, et l'avait appelé du nom d'*harpurus inermis*, par lequel il avait voulu marquer son affinité avec les *acanthures*. Cette description a été donnée par Schneider dans le Système posthume de Bloch, p. 210, sous le nom d'*amphacanthus punctatus*.

J'ai tout lieu de croire que c'est aussi l'*acanthurus meleagris* de Shaw, bien que cet auteur lui donne des aiguillons aux côtés de la queue.¹

Ce qui me donne cette pensée, c'est que je vois que Shaw a décrit les poissons cédés par Forster au Muséum britannique sous les noms que ce malheureux voyageur leur avait donnés, quoiqu'il ne l'ait pas cité, et même c'était par lui, qu'avant d'avoir reçu de Montpellier la collection de Broussonnet, nous avons appris quels étaient ces nombreux chétodons mentionnés par ce dernier naturaliste dans les notes de sa première décade, et dont Gmelin n'a pu que copier les noms.²

La figure en question, longue de dix pouces, donne au dos une teinte violâtre et sème tout le corps de points verdâtres, qui deviennent jaunâtres à la tête. La description, telle qu'on

1. Voyez *Gener. Zool.*, t. IV, 2.^e part., p. 385. — 2. *Syst. linn.*, éd. Gmel., p. 1269.

la trouve dans Bloch, indique le corps d'un brun pourpré, semé de points nombreux pâles, la dorsale de même couleur avec des taches neigeuses, les pectorales brunes, l'anale et la caudale brunes, ponctuées.

Forster compte :

B. 4, D. 13/10; A. 7/9;

mais le nombre des rayons branchiostèges est évidemment faux.

L'AMPHACANTHE CORDONNIER.

(*Amphacanthus sutor*, n.; *Buro brunneus*, Comm.)

Le poisson ainsi nommé aux Séchelles, d'où il a été rapporté par M. Dussumier, et qui nous est aussi venu de l'île de Bourbon et de la côte de Malabar, ressemble extraordinairement au perlé par la disposition des couleurs et même par les formes;

cependant la courbe de son dos est plus convexe. Sa hauteur n'est pas trois fois dans sa longueur, et sa tête y est près de six fois; sa pectorale est plus arrondie et un peu plus courte.

D. 13/10; A. 7/9.

Dans la liqueur il paraît brun, et ses points sont peu visibles. M. Dussumier le colore en gris verdâtre moucheté d'un bleu terne; vers le ventre il devient

1. Un individu a D. 14/10 et A. 7/10.

plus gris; les nageoires sont verdâtres sous les pectorales dont la teinte est jaunâtre.

Nous en avons des individus longs de neuf pouces, mais l'espèce devient d'un tiers plus grande. Elle est fort bonne et on la pêche en abondance; sa chair est noirâtre et se conserve très-bien au moyen du sel. Les pêcheurs redoutent sa piquêre.

Le squelette présente les mêmes caractères que celui de l'*amphacanthus concatenatus*, excepté pour les formes générales, dont on peut déjà juger par l'extérieur. Les crêtes du crâne, surtout la mitoyenne, y sont moins saillantes, plus rejetées en arrière; les naseaux plus petits, moins bombés. Les lames osseuses des interépineux se tiennent de même entre elles, et font de tous ces os un ensemble continu. Il en est en partie de même de celles des apophyses épineuses, surtout des premières vertèbres du dos et de la queue.

Un individu desséché de cette espèce, trouvé dans les collections de Commerson, nous fait juger que c'est précisément celle qui a servi de sujet à la description de son *buro brunneus*. Il en décrit la couleur comme brune semée d'une multitude de taches blanchâtres: tout ce qu'il en dit d'ailleurs, convient à peu près au genre tout entier; car les buro de Commerson répondent exactement aux ampha-

canthes de Bloch et aux centrogastres de Houttuyn. ¹

L'AMPHACANTHE DE MERTENS.

(*Amphacanthus Mertensii*, nob.)

Nous ne le connaissons que par une figure de M. de Mertens; il se rapproche beaucoup de ce cordonnier pour les formes, et surtout pour la petitesse de la tête;

il a en outre deux épines de plus à la dorsale :

D. 15/10; A. 7/10,

et il est d'un violet terne, semé de petits points orangés peu brillans et peu distincts; sa caudale est violâtre; sa pectorale orangée sale, et ses autres nageoires sont d'un gris roussâtre.

La figure est longue de huit pouces.

L'AMPHACANTHE SOMBRE.

(*Amphacanthus luridus*, Ehrenb.)

M. Geoffroy et M. Ehrenberg ont recueilli dans la mer Rouge un amphacanthe très-sensible au *guttatus* pour la grosseur des épines, mais qui est un peu plus oblong et a le front un peu plus convexe; les rides de son crâne sont plus fines, plus serrées; celles du limbe et de l'opercule

1. M. de Lacépède, t. V, p. 421 et 422, place les buro dans les abdominaux, entre les polynèmes et les harengs.

sont moins nombreuses et moins saillantes. Sa caudale est à peine sensiblement taillée en croissant. Sa hauteur est près de trois fois dans sa longueur; sa tête, aussi haute que longue, y est cinq fois.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

A l'état sec il paraît brun avec quelques vestiges de taches plus brunes, et les pectorales sont jaunâtres.

M. Ehrenberg le nomme *amphacanthus luridus*, et le décrit comme d'un brun jaunâtre, avec beaucoup de petites lignes jaunes pâles, et des taches noirâtres et nébuleuses. Il l'a pris à Massuah, et M. Geoffroy à Suez; ainsi l'espèce habite toute la mer Rouge.

Nos individus sont longs de huit pouces.

M. Ruppel (Atlas, p. 45) le décrit sous le même nom de *luridus*, et dit qu'on le nomme *harafi* à Tor.

C'est à cette espèce que M. Geoffroy rapporte le *siganus* de Forskal.

Le squelette montre que les crêtes du crâne sont moins marquées que les précédentes, et que les lames verticales qui dilatent les interépineux et une partie des apophyses verticales de ses vertèbres, sont plus grandes, et rendent surtout la partie antérieure du tronc encore plus difficile à fléchir. Du reste il offre les mêmes caractères généraux et les mêmes nombres de vertèbres.

L'AMPHACANTHE SIDJAN.

(*Amphacanthus siganus*, Rupp.; *Scarus rivulatus*, Forskal?)

Nous placerons ici un amphacanthe voisin du précédent et encore plus commun dans la mer Rouge, que M. Geoffroy a rapporté de Suez, M. Ruppel de Tor et M. Ehrenberg de Massuah, et que ces deux derniers naturalistes se sont accordés à considérer comme le véritable *siganus* ou *rivulatus* de Forskal.

Il est bien plus oblong que le *luridus*, et a les épines dorsales plus faibles et la tête moins obtuse. Sa hauteur est trois fois et demie et plus dans sa longueur, sa tête y est cinq fois et un tiers, et un peu moins haute que longue; son profil est droit; le bout de son museau seulement est arrondi; son crâne et son front sont sillonnés de rides serrées et assez fortes; au limbe de son préopercule et à son opercule il y a des stries encore un peu moins marquées qu'au *luridus*; ses épines sont plus grêles et non striées.

Sa caudale est échancrée d'un tiers, mais quand on l'étale, elle semble seulement coupée en croissant.

D. 13/10; A. 7/9, etc.

Il paraît varier beaucoup pour les couleurs; ceux où elles sont le moins effacées, montrent un fond verdâtre en dessus, blanchâtre ou argenté en dessous, et semé de petites taches plus pâles que le fond.

D'autres petites taches, rares et éparses irrégulièrement, sont brunes ou noirâtres; quelques individus en ont le long du dos de grandes, formant comme des portions de bandes nuageuses qui remontent en partie sur la dorsale: le plus grand nombre a la gorge d'un blanc argenté comme le ventre; mais sur quelques-uns elle est bariolée de taches ou de bandes transversales brunes; la dorsale et l'anale ont des points bruns sur leurs rayons, et l'on voit le plus souvent de petites taches de cette couleur sur les bords supérieur et inférieur de la caudale.

Nos individus sont longs de six et de sept pouces.

Nous pensons que M. Ruppel a représenté cette espèce sous le nom de *siganus* (Atlas, pl. 11, fig. 1), quoique sa figure soit un peu plus courte que nos échantillons.

Il la colore de verdâtre avec sept ou huit bandes un peu plus foncées, verticales, peu arrêtées, se terminant en pointe vers le bas, et quelques lignes longitudinales jaunâtres, faiblement marquées sur les flancs et sur le ventre; les nageoires sont grises, avec des points bruns sur leurs rayons; les trois premières bandes du dos remontent sur la partie épineuse de la dorsale. La caudale est tachetée de verdâtre, et a des points fauves à son bord supérieur et inférieur.

B. 5; D. 13/10; A. 7/8, etc.

Il dit que l'espèce atteint sept pouces, que sa chair est mauvaise et sent les plantes ma-

rines; qu'elle vit en petites troupes dans le nord de la mer Rouge; et qu'elle lui fut indiquée par les pêcheurs de Tor sous le nom particulier de *sideri*.

Mais est-ce le *siganus* de Forskal, ou ce *siganus* ne serait-il pas plutôt, comme l'a cru M. Geoffroy, l'espèce précédente, le *luridus*? Il serait bien difficile de le dire avec quelque assurance, car la description du voyageur danois, outre les caractères applicables à tout le genre, n'ajoute que quelques mots assez vagues sur les couleurs : *cærulescens, maculis nigris, rivulis flavis longitudinalibus*.

Selon Forskal, son *siganus* prend à Lohaia un pied de longueur et à Bassora près de deux; les Arabes l'appellent *djesavi* et *sidjan*. Il ne se nourrit que d'algues marines, surtout de *drosera*; on le mange, mais on lui attribue des qualités échauffantes. Les blessures faites par ses épines causent de grandes douleurs.¹

Ces indications, surtout celle de la taille, nous paraissent difficilement s'accorder avec celles de M. Ruppel.

Dans cet amphacanthé, comme dans la plupart des autres, la cavité abdominale est très-étroite, mais elle

1. Forskal, Faune arab., p. 25 et 26.

est presque aussi haute que longue; sa longueur est à peu près le tiers de celle du corps. Le diaphragme est placé très-obliquement d'avant en arrière, et l'anus s'ouvre assez en avant de l'anale, entre les ventrales. Cette disposition a fait que les viscères sont disposés presque dans un même plan, et que l'intestin, qui est très-long, a dû se replier plusieurs fois sur lui-même: ils ont une vessie natatoire assez grande. Dans ce siganus en particulier le foie est petit, situé presque en entier dans le côté droit et vers le haut de l'abdomen; la vésicule du fiel est attachée sur son bord gauche auprès du duodénum: elle est globuleuse; ses parois sont blanches et très-épaisses; le canal cholédoque est assez long, il descend perpendiculairement pour s'ouvrir dans le premier cœcum à droite, auprès de sa sortie de l'intestin. L'œsophage, à son origine, est assez large et garni en dedans de plis très-épais; il descend en se rétrécissant jusqu'aux deux tiers de la longueur de l'abdomen; il n'a pas cependant, à beaucoup près, une aussi grande longueur qu'on pourrait le croire; mais il se porte aussi loin, à cause de l'inclinaison du diaphragme; il se courbe subitement pour former l'estomac, qui est cylindrique sans cul-de-sac, dont la longueur est presque égale à celle de l'œsophage, et qui se dilate avant de déboucher dans l'intestin; ses parois sont épaisses et un peu charnues. Le pylore est muni de cinq appendices cœcales, dont trois sont du côté droit: elles sont assez longues, et recourbées sur elles-mêmes. L'intestin a ses parois très-minces, et son diamètre est à peu près le

même dans toute son étendue ; ses replis forment deux masses, situées à droite et à gauche de l'œsophage et de l'estomac, et roulées chacune en spirale en sens contraire et à trois replis. Le rectum, sur lequel est placée la rate, petite et globuleuse, est entre les deux masses un peu au-dessous de l'estomac. Nous avons trouvé tous les intestins grêles remplis de débris de végétaux fortement tassés dans toute sa longueur, l'estomac vide, ainsi que le rectum.

Son squelette ne diffère guère de ceux que nous avons déjà décrits, que par les circonstances sensibles de l'extérieur, comme la forme générale, la faiblesse des épines, la ligne droite du front, etc. Sa crête mitoyenne est rejetée à l'occiput ; les latérales ont presque disparu ; les lames verticales de l'interépineux et des apophyses épineuses sont un peu moins étendues, etc.

L'AMPHACANTHE BRUNATRE.

(*Amphacanthus fuscescens*, *Centrogaster fuscescens*,
Houttuyn.)

M. Langsdorf a rapporté du Japon un amphacanthe encore très-semblable par les formes et les proportions à ce *siganus* d'Égypte,

qui dans son état sec paraît brun, assez uniforme, avec du blanchâtre à la partie inférieure. La membrane de sa dorsale et de son anale est colorée en brun de différentes teintes, comme par nuages, mais il n'y a pas de points sur leurs rayons, sa caudale est taillée en croissant, et paraît un peu jaunâtre ainsi que les pectorales.

Sa hauteur est près de trois fois et demie dans sa longueur, et son profil est très-légèrement arqué; ses nombres sont comme à l'ordinaire,

D. 13/10; A. 7/9, etc.

L'individu est long de dix pouces.

C'est manifestement ici le *centrogaster fuscens* de Houttuyn¹, dont M. de Lacépède (t. III, p. 307) a fait son *centrogastre brunâtre*; car cet auteur, après lui avoir donné explicitement tous les caractères génériques et le nombre de rayons de nos amphacanthes, ajoute qu'il est brun dessus et blanchâtre dessous.

Son individu venait aussi du Japon, il n'avait que cinq pouces de longueur.

Les amphacanthes sont connus même à la Chine, et nous en trouvons une assez bonne figure, quant au genre, dans le recueil de peintures chinoises de la bibliothèque du Muséum, et qui même pourrait bien appartenir à cette espèce du Japon. Le dos en est d'un brun verdâtre et le ventre argenté. M. de Lacépède n'a point fait usage de cette figure, et quoique nous ayons souvent eu l'occasion de vérifier l'exactitude de ces peintures, nous ne nous hasarderons pas d'établir une espèce sur des documens aussi vagues.

1. Mémoires de Harlem, t. XX, 2.^e part., p. 555.

L'AMPHACANTHE A MUSEAU SAILLANT.

(*Amphacanthus rostratus*, nob.)

C'est auprès du *siganus* et du *fuscescens*, que doit venir une espèce qui nous est seulement connue par le dessin que M. Ehrenberg en a fait à Massuah, et qu'il a bien voulu nous communiquer.

Le corps est oblong comme celui de l'amphacanthie brunâtre; sa hauteur a près du quart de sa longueur. Le museau fait une saillie marquée en avant par la concavité du profil, qui monte très-obliquement vers la dorsale: il avance beaucoup plus que celui de la précédente espèce.

Les nombres comptés par M. Ehrenberg sont :

D. 13/10; A. 7/9; C. 20; P. 18; V. 2/3.

La couleur est un olivâtre cendré, et semée de nombreux points jaunes; ils sont plus gros et plus rares sur la poitrine et sous la gorge, où ils prennent le caractère de taches. L'individu était long de onze pouces.

M. Ehrenberg avait donné à cette espèce l'épithète de ponctuée (*punctatus*), mais comme cette dénomination est déjà employée et que d'ailleurs ce qui caractérise le poisson dont il s'agit, est l'avance de son museau, nous n'avons pas hésité à changer le nom qui avait été imposé par le savant et courageux voyageur de Berlin.

*L'AMPHACANTHE A FRONT BOMBÉ.**(Amphacanthus tumifrons, nob.)*

Une espèce non moins oblongue que la précédente, et dont la hauteur est près de trois fois et demie dans sa longueur, se fait remarquer par

la partie du museau située au-devant des yeux, un peu plus large, plus alongée et plus convexe dans les deux sens. Son préopercule et son opercule sont à peu près lisses; ses rayons dorsaux sont médiocres; sa caudale est échancrée jusqu'au quart.

B. 5; D. 13/10; A. 7/9; C. 17; P. 17; V. 2/3.

Sa couleur paraît un brun tirant sur le pourpre, qui se change par degrés sur le ventre en un gris argenté; ce fond est semé partout de très-petites taches rondes serrées, de couleur blanchâtre ou bleuâtre; il y en a même sur les rayons de la dorsale et de l'anale. La caudale est brune, les pectorales jaunâtres, les ventrales variées de brun et de blanchâtre. Dans certains individus on voit sur le corps quelques taches brunes, en petit nombre, éparses irrégulièrement.

De très-jeunes individus n'en ont aucunes.

La taille de nos plus grands n'est que de six pouces.

Péron avait rapporté cette espèce, et plus récemment elle nous est venue de la baie des Chiens-Marins par les naturalistes de l'expédi-

tion de M. Freycinet. Nous en avons trouvé une figure dans les dessins de poissons faits à Siam par le docteur Finlayson, et qui sont conservés à la compagnie des Indes à Londres.

Cet amphacanthé a l'intestin roulé sur lui-même seulement dans l'hypocondre droit. L'estomac et l'œsophage se voient à l'ouverture de l'abdomen dans le côté gauche, ainsi que la rate. L'œsophage est très-grand à sa naissance, il descend tout droit en s'amincissant jusqu'aux trois quarts de la longueur de l'abdomen; il se courbe et remonte jusqu'à la moitié du canal œsophagien, où il s'élargit un peu et forme l'estomac. Il y a quatre appendices cœcales au pylore, dont deux ont leurs pointes dirigées vers le diaphragme.

Le duodénum revient le long de l'œsophage presque jusque sous le diaphragme; il diminue de diamètre, se roule six ou sept fois sur lui-même, augmente de grosseur, et débouche à l'anus par un rectum assez large. Le foie se compose de deux lobes, dont le gauche est trois fois plus gros que le droit; le premier lobe est quadrilatère, tandis que le second a la forme d'un triangle isocèle, dont le sommet est très-aigu. La vésicule du fiel est tout-à-fait ronde, de la grosseur d'un fort pois, elle est suspendue à un canal cholédoque si long qu'elle est placée au-delà de la crosse de l'œsophage; le canal en longe la face dorsale, se replie entre les deux lobes du foie, y reçoit un grand nombre de vaisseaux hépato-cystiques, descend ensuite en dessous de l'œsophage, et verse la bile dans l'intestin près de l'insertion d'un

des cœcums, qui a sa pointe tournée vers le diaphragme. La rate est assez grosse, trièdre et située dans l'anse du repli de l'œsophage.

L'AMPHACANTHE ARGENTÉ.

(*Amphacanthus argenteus*; *Magnahac*, Q. et G.)

MM. Quoy et Gaimard, naturalistes des expéditions commandées par M. Freycinet et Dumont d'Urville, ont rapporté des Mariannes et représenté dans l'Atlas de l'Uranie¹, un très-petit amphacanthe d'une belle couleur d'argent, teint de roussâtre sur le dos, qui se caractérise bien par ses proportions;

c'est le plus allongé, sa hauteur est quatre fois dans sa longueur; sa tête est d'un quart plus longue que haute, et son profil entièrement rectiligne; il n'a presque pas de rebord saillant au-devant de l'orbite. Sa dorsale a des taches nuageuses brunâtres; ses autres caractères et les nombres de ses rayons sont les mêmes que dans tout le genre. Nos plus grands individus n'ont que deux pouces.

Les pêcheurs avaient donné ces petits poissons comme les jeunes de l'amphacanthe marbré, mais les formes de leur tête ni les proportions du corps ne permettent d'adopter cette assertion.

1. Zoologie du Voyage de Freycinet, pl. 62, fig. 3.

Selon les naturalistes que nous venons de citer, cet amphacanthé a reçu aux îles Mariannes le nom de *Magnahac*; il apparaît à certaines époques, et pendant quelques jours seulement, sur les côtes de l'île Guam en quantités prodigieuses, les habitans s'empres- sent de le pêcher au filet; d'en faire d'amples provisions, que l'on sèche au soleil et que l'on conserve dans un mélange de vinaigre et de plantes aromatiques, et qui sont de la plus grande utilité pour la nourriture des habitans.¹

Nous avons pensé d'abord que ce petit poisson pourrait être le *centrogaster argentatus* de Houttuyn²; mais cet auteur parle d'une tache brune sur la nuque et d'une noirâtre sur la dorsale, que nous ne voyons pas dans nos individus; et même, s'il ne s'est pas trompé dans le compte des rayons, il est difficile d'établir que ce centrogastre argenté appartienne à notre genre actuel. Il les donne comme il suit :

D. 8/..; A. 2/12.

A la vérité, les lacunes qu'il laisse dans cette

1. Voyage autour du monde par le capitaine Freycinet. Zoologie, p. 369.

2. *Centrogaster argentatus*, Houttuyn, Mémoires de Harlem, t. XX, 2.^e part., p. 354. Gmelin, p. 1357. C'est d'après celui-ci que le centrogastre argenté a été pris dans M. de Lacépède, t. III, p. 307.

énumération, prouvent qu'il n'en était pas sûr. Il n'avait qu'un petit individu de trois à quatre pouces, qui apparemment se trouvait en mauvais état. Ce n'est pas sur de tels matériaux que l'on peut établir une espèce.

L'AMPHACANTHE DE GUAM.

(*Amphacanthus guamensis*, nob.)

Les mêmes voyageurs ont encore pris dans ce lieu un petit amphacanthe dont les individus n'ont que deux pouces de long;

mais qui ont le corps en ovale moins allongé; car la hauteur est le tiers de la longueur du corps. La ligne du profil est droite et le museau saille en avant, quoiqu'un peu moins que dans le tumifrons; les nombres sont comme aux précédens; la couleur paraît avoir été un gris verdâtre plus ou moins argenté, et veiné de taches grises ou blanchâtres, irrégulières de forme et d'intensité.

Les nageoires ont du jaunâtre.

L'AMPHACANTHE OLIVATRE.

(*Amphacanthus olivaceus*.)

Nous avons reçu de l'Isle-de-France, par MM. Lesson et Garnot

une petite espèce à corps oblong, à crâne un peu concave, et à museau convexe, comme dans le *brun-*

neus, mais à opercule et préopercule lisses, et qui dans la liqueur paraît toute entière d'un gris olivâtre uniforme. Ses nombres sont comme aux précédentes; la dorsale a des nébulosités brunes, disposées en bandes obliques et irrégulières, et la caudale en a de transverses. L'individu n'a que quatre pouces.

Il y en a un autre du voyage de Péron, d'un olivâtre plus clair et dont les nébulosités des nageoires sont moins marquées. Sa longueur n'est que de deux pouces et demi.

Enfin, nous en avons du même pays un grand nombre d'individus longs de deux pouces seulement, que nous devons à M. Julien Desjardins. Ils ont tous la nuque moins concave, parce que le dos se relève moins promptement.

L'AMPHACANTHE NUAGEUX.

(*Amphacanthus nebulosus*, Quoy et Gaimard.)

Il est venu de Timor, des Mariannes et du port Jackson une espèce très-voisine de notre *rostratus*, mais un peu plus courte du corps et de la tête, ce qui la rapproche encore plus de celles à poitrine saillante.

Sa hauteur est deux fois et deux tiers dans sa longueur; elle paraît aussi plus brune, avec des taches d'un brun encore plus foncé, et des points de même couleur sur les rayons dorsaux et abdominaux. Quel-

ques individus ont l'abdomen tout blanchâtre, en d'autres il est semé de gouttes pâles sur un fond gris.

Les nombres sont les mêmes que dans tout le genre.

. D. 13/10; A. 7/9, etc.

Nos individus n'ont guère que cinq pouces.

MM. Quoy et Gaimard ont décrit cette espèce dans la partie zoologique du Voyage de Freycinet, p. 369. Le poisson qu'ils placent à la suite (p. 370) sous le nom d'*amphacanthus maculosus*, ne nous en paraît qu'une variété.

CHAPITRE II.

Des Acanthures.

Le nom d'*acanthure* ou *queue épineuse* exprime le caractère le plus saillant de ces poissons, celui d'une queue armée de chaque côté d'une forte épine; les nasons, les prionures et plusieurs balistes ont aussi des armures analogues, mais dans les acanthures l'épine est mobile et, dans l'état de repos, couchée contre le corps; elle se redresse à la volonté du poisson, tandis que dans les genres que nous venons de citer, elle est toujours fixe.

Le genre des acanthures est d'ailleurs très-naturel; toutes les espèces qui le composent ont la tête haute, comprimée, l'œil élevé, cinq rayons aux ouïes, la bouche peu fendue, les dents sur une seule rangée, tranchantes et dentelées à leur bord; une seule dorsale, la peau épaisse et le plus généralement revêtue de petites écailles. Ils offrent des rapports très-sensibles avec les amphacanthes, sans avoir cependant ni le double aiguillon de leurs ventrales, ni surtout à l'intérieur ces longs os claviculaires s'étendant jusques aux interépineux de la queue.

Les espèces de ce genre sont assez nom-

breuses entre les tropiques, dans les deux océans, surtout dans la mer des Indes. Les colons français et espagnols de l'Amérique les connaissent sous les noms de *chirurgien*, de *barbier* et de *porte-lancette*, à cause de l'aiguillon mobile et tranchant en forme de cet instrument qu'ils portent de chaque côté de leur queue et avec lequel ils coupent souvent jusqu'au sang la peau de ceux qui les saisissent imprudemment. Ces noms ont été transportés dans les colonies de ces deux nations aux Indes orientales.

Les Hollandais des Indes leur donnent, ainsi qu'aux balistes, le nom de *leer-visch* ou *poissons de cuir*, mais ils l'affectent surtout aux espèces à petites écailles, dont la peau ressemble en effet à un cuir.

Linné les avait laissés parmi les chétodons; Forskal a eu le premier l'idée de les en retirer et d'en former un genre qu'il se proposait de nommer *acanthurus*.¹

Forster eut aussi cette idée de son côté et avait préféré le nom d'*harpurus*. Nous avons trouvé le même genre établi dans les papiers de Commerson, sous celui d'*opisotomus*; mais Bloch et M. de Lacépède ayant suivi Forskal,

1. Forskal, p. 59, *C. acanthurus*.

le nom d'*acanthurus* a prévalu. Il faut remarquer ici que l'*aspisure* de M. de Lacépède ne diffère point des acanthures, et qu'il faut aussi rapporter à ce genre ses chétodons *nigricans*, *oblongus*, *couagga*.

Nous décrivons d'abord les espèces de l'Atlantique, qui sont moins nombreuses, et dont l'histoire n'a été faite jusqu'à présent que sur des documens peu complets.

L'ACANTHURE CHIRURGIEN.

(*Chætodon chirurgus*, Bloch, pl. 208; *Acanthurus chirurgus*, Bl. Schn., p. 214.)

L'espèce que l'on connaît plus particulièrement dans nos îles sous le nom de chirurgien, a été dessinée à la Martinique par le père Plumier; Bloch a fait graver ce dessin, pl. 208, et l'a accompagné d'une courte description faite seulement d'après la figure; aussi ses indications de nombres sont-elles fort inexactes.¹

MM. Pley, Garnot et Achard nous ont envoyé de la Martinique et de Porto-Rico l'espèce de Plumier, qu'il nous a été aisé de recon-

1. Il les donne ainsi :

D. 14/12; A. 3/17; C. 16; P. 16; V. 1/5.

Nous trouvons sur un grand nombre d'individus :

B. 5; D. 9/23; A. 3/22; C. 16; P. 15; V. 1/5.

naître aux traits dont ses flancs sont marqués M. Desmarest nous en a donné un qui lui avait été envoyé de Cuba, et nous en avons aussi un du Brésil.

Son corps est ovale et comprimé; sans la caudale sa hauteur serait deux fois dans sa longueur; la caudale est encore des deux tiers de la hauteur. L'épaisseur du corps n'en fait que le tiers; à partir de la nuque, le profil descend obliquement, mais assez rapidement, à la bouche, en faisant une légère convexité à la hauteur de l'œil. A compter de la nuque à la bouche, la longueur du profil est de près du tiers de la longueur totale; l'œil est assez près de cette ligne et au tiers supérieur de sa hauteur, en sorte que sa distance à la bouche est fort grande. La bouche même est très-petite, et, le bord inférieur de l'opercule étant aussi très-court, son bord montant est placé fort obliquement, presque parallèle au profil, et deux fois plus long que le bord inférieur avec lequel il fait un angle obtus qui est un peu arrondi. L'opercule est plus de trois fois plus haut que long, en sorte que la tête entière est très-haute et très-courte; sa hauteur comprend sa longueur une fois et demie: quoique comprimée, sa partie antérieure n'est pas tranchante, mais arrondie. Le limbe du préopercule est strié sur sa longueur; l'opercule l'est en rayons, dont le centre est à son quart supérieur; il y a aussi des stries sur l'huméral au-dessus de la pectorale; ce qui paraît du scapulaire est lisse.

Le diamètre de l'œil est du quart de la hauteur de la tête; les orifices de la narine sont très-près de son bord, le postérieur, qui est le plus petit, le touche presque; l'antérieur est à une petite distance et légèrement rebordé. La bouche est peu ou point protractile, garnie de lèvres membraneuses minces, qui ne couvrent pas les dents; celles-ci, disposées sur une seule rangée, sont tranchantes, oblongues, arrondies au bout et finement dentelées en scie sur leur pourtour: j'en compte douze ou quatorze à la mâchoire supérieure, et environ vingt à l'inférieure.

L'ouïe n'est fendue que dans la hauteur de l'opercule, et finit vis-à-vis l'angle du préopercule; la membrane est très-petite et s'unit à un isthme très-large: elle n'a que cinq rayons courts et grêles, dont le quatrième et surtout le cinquième sont même tellement cachés dans les chairs de l'isthme, qu'on ne peut les découvrir sans dissection.

La pectorale, de forme demi-ovale, est attachée au tiers inférieur de la hauteur; elle est quatre fois et un quart dans la longueur totale, et compte quinze rayons; son aisselle n'a rien de remarquable.

Les ventrales sortent un peu plus en arrière que les pectorales; mais leur pointe ne dépasse pas la leur. La forme de ces nageoires est un peu prolongée en fil; tous leurs rayons sont très-raides à leur base; l'externe seul est épineux: il est du tiers plus court que le premier mou. L'interne n'adhère au corps que par une membrane très-courte.

La dorsale commence au-dessus de l'orifice des ouïes, et règne sur la plus grande partie du dos,

gardant en hauteur un peu plus du quart de celle du corps ; ses épines sont au nombre de neuf, dont la première très-courte, et ses rayons mous de vingt-trois et quelquefois de vingt-quatre, de vingt-cinq ou même de vingt-six ; on ne voit point extérieurement d'épine couchée au-devant de sa base, comme dans les amphacanthes, bien qu'il y en ait une petite dans le squelette. L'anale commence sous le milieu du corps et se conforme du reste à la dorsale pour la hauteur, l'égalité et la terminaison ; elle a trois épines, dont la première est courte et presque cachée, et vingt-deux rayons mous. Un ruban de petites écailles, séparé de celles du corps par un sillon, marche le long de la base de ces deux nageoires ; mais sur les nageoires mêmes il n'y en a point.

Entre elle et la caudale est un espace du douzième à peu près de la longueur totale, et presque aussi haut que long ; il a de chaque côté une forte épine comprimée et tranchante comme une lancette, dont la base a aussi une pointe plus petite. Cette épine est mobile sur une articulation de son tiers postérieur, et lorsqu'elle est couchée contre le corps dans le sillon destiné à la recevoir, on dirait une simple lame tranchante, pointue aux deux bouts et légèrement saillante ; mais elle peut se redresser de manière à former avec le corps un angle de quarante-cinq degrés ; sa pointe antérieure, dirigée en avant, peut devenir alors une arme très-dangereuse. La longueur de cette épine varie beaucoup ; on en trouve du dix-huitième environ de la longueur totale, et d'autres individus n'en ont que de moitié plus courtes. La caudale est

échancrée en croissant jusqu'au tiers à peu près de sa longueur; ses lobes sont aiguïsés en pointe et le supérieur est plus long que l'inférieur; elle a seize rayons entiers et quelques petits sur les bords.

B. 5; D. 9/23 à 26; A. 3/22; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Le devant du museau, le crâne, la tempe et tout le corps sont couverts d'innombrables petites écailles rondes, lisses, qui, vues à la loupe, montrent à leur bord externe une très-fine dentelure. La ligne latérale demeure parallèle à la courbure du dos et à une distance qui est du cinquième de la plus grande hauteur.

Tel qu'il nous a été envoyé dans la liqueur, ce poisson paraît d'un brun foncé tirant sur le jaune. Des lignes verticales noirâtres se montrent sur ses flancs sans atteindre son dos ni son ventre; dans l'individu où elles sont le plus apparentes, on en compte douze ou treize, qui commencent derrière l'ouïe et finissent avant l'épine de la queue. Dans quelques individus, d'ailleurs entièrement semblables aux autres, on ne voit aucunes traces de ces bandes. Les ventrales paraissent noires, et les pectorales jaunâtres; des lignes noirâtres très-fines existent sur la dorsale, en travers de ses rayons; la caudale a un liséré pâle.

D'après le dessin de Plumier, tel que l'a rendu Bloch, pl. 208, il serait d'un jaune clair et avec un ventre blanc bleuâtre: des lignes obliques brunâtres se voient sur la dorsale, l'anale et la caudale; la dorsale a aussi quelques taches irrégulières brunes, et il n'y a que

cinq lignes noires sur la moitié postérieure du corps.

Une autre copie de ce dessin; faite par Aubriet, colore ces lignes en rouge; toutes les nageoires y sont rougeâtres, la caudale et l'anale ont un liséré bleu clair qui sur cette dernière s'élargit en avant.

Nous soupçonnons cependant que toutes ces couleurs ont été représentées beaucoup trop vives et trop belles, et que dans leur état ordinaire leur teinte générale est bien plus brune.

M. Pley les dit simplement gris foncé avec une anale bleuâtre.

La cavité abdominale du chirurgien est presque aussi haute que longue; mais elle est très-étroite. A l'ouverture du corps on ne voit que les replis de l'intestin; le foie est très-petit et situé dans la région supérieure du ventre; le lobe gauche est quadrilatère, le droit est plus petit et triangulaire; la vésicule du fiel est tout près de lui; sa forme est ovale, sa couleur est blanche. Le canal cholédoque reçoit plusieurs vaisseaux hépato-cystiques le long du lobe droit du foie, puis il devient libre dans l'angle des deux lobes; il descend vers le pylore où il aboutit entre les appendices cœcales.

L'œsophage est assez large à son origine, il descend à peu près jusqu'au tiers de la longueur de l'abdomen; ses parois sont épaisses, charnues, et

les plis de l'intérieur s'y élèvent en lames minces et hautes.

L'œsophage se courbe vers la partie inférieure et se dilate en un estomac un peu ovoïde, qui est situé en travers et verticalement; ses parois, d'abord très-minces, deviennent charnues et épaisses vers le pylore autour duquel il y a dix appendices cœcales, à peu près égales. L'intestin, d'un diamètre uniforme sur toute sa longueur, qui est fort grande, se porte vers le diaphragme et vers le côté gauche, en dehors de la masse enroulée. Il s'y replie quatre à cinq fois, puis il revient dans l'hypocondre droit, où il fait trois replis assez longs, et se contourne au-dessus des appendices cœcales, pour aller directement déboucher à l'anüs, qui est à peu près ouvert à la hauteur du pylore.

La rate est petite, trièdre, située auprès du duodénum et cachée dans les replis de l'intestin; les laitances sont petites, découpées en lobules sur leur bord; elles sont rejetées à la partie postérieure et inférieure de la cavité abdominale: elles aboutissent directement dans le cloaque.

La vessie aérienne est très-grande, ses parois sont si minces et si adhérentes qu'on peut à peine la détacher; elle se prolonge en arrière en deux grandes cornes, qui font hernie dans les muscles de la queue de chaque côté des interépineux de l'anale.

Les reins, d'un petit volume, aboutissent à une assez grande vessie urinaire à parois épaisses, blanches et brillantes, qui s'appuie sur le premier interépineux de l'anale entre les fourches de la vessie aérienne; le

péritoine est noir. Nous avons trouvé dans l'estomac de ce poisson des débris de végétaux.

Le squelette du chirurgien n'a qu'une petite crête mitoyenne à l'occiput, le dessus de son crâne n'en a point; ses intermaxillaires n'ont pas de pédicules, et ses maxillaires leur sont attachés fixement; comme dans les amphacanthes, les stylets de son épaule ne se composent que d'une pièce, descendent verticalement vers l'extrémité postérieure du bassin et ne se prolongent point vers l'anus. Ses cubitiaux sont fort larges et ne laissent qu'un très-petit trou, à leur suture avec l'huméral; le trou du radial est aussi fort petit. Le bassin s'attache, comme à l'ordinaire, à la symphyse humérale par une seule pointe commune à ses deux os. Il y a vingt-deux vertèbres, dont dix abdominales. Le premier interépineux du dos a, comme dans les liches, les amphacanthes et tant d'autres poissons voisins de ceux-là, une épine couchée et dirigée en avant; mais dans cette espèce elle est trop petite pour percer la peau. Cet interépineux est en outre remarquable parce qu'il porte les deux premières épines dorsales, et surtout parce que la première s'y articule dans une échancrure dont le bord postérieur lui présente un tubercule, sur lequel elle se meut par arthrodie.

Cette structure, beaucoup plus développée dans d'autres espèces, est réduite dans celle-ci à de petites dimensions.

M. Pelé nous apprend que ce poisson se pêche presque toute l'année à la Martinique; il n'y devient pas considérable, les plus gros

ne pèsent guère qu'une demi-livre : sa chair n'est estimée nulle part.

Nos individus sont longs depuis six jusqu'à dix et onze pouces.

L'ACANTHURE SAIGNEUR.

(*Acanthurus phlebotomus*, nob.)

Nos colons des Antilles ont une autre espèce d'acanthure, qu'ils confondent avec la première sous le nom commun de chirurgien et que nous en distinguerons par celui de *saigneur*, *phlebotomus*.

Elle ressemble, à s'y méprendre, à la première, pour les formes, et a les mêmes nombres de rayons. Ses pièces operculaires sont plus fortement striées; et dans celles de l'épaule, le scapulaire l'est comme l'huméral, circonstance qui devient caractéristique de cette espèce, comparée à la précédente; la caudale n'est pas si échancrée, ses pointes ne sont pas si aiguës, et surtout celle du lobe supérieur ne dépasse pas l'autre. Quand on l'étend, elle paraît le plus souvent carrée.

B. 5; D. 9/24; A. 3/23; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Dans la liqueur, la couleur de ce deuxième chirurgien le distingue aussi du premier; elle est toute entière d'un brun foncé, excepté la pectorale, dont la moitié extérieure semble d'un jaune pâle. Il paraît cependant que l'on aperçoit aussi, au moins sur

quelques individus, des bandes sur les flancs. Je ne vois pas de lignes sur les nageoires, et la caudale n'a pas de liséré, du moins sur ceux qui nous sont venus des côtes d'Amérique.

Nous avons des individus de cette espèce, originaires de la Martinique et longs de sept pouces et de onze pouces, un autre du Brésil, qui n'en a que quatre, et un troisième de la Havane qui n'en a que trois. M. L'Herminier l'a rapporté de la Guadeloupe et M. Ricord de Saint-Domingue. M. Milbert nous en a aussi envoyé un de New-York, mais très-petit.

Ce poisson est du petit nombre de ceux que nous observons sur les côtes opposées de l'Atlantique, et qui paraissent traverser cet océan. En effet, nous en avons reçu un individu long de quatre pouces et demi de la rade de Gorée parmi les poissons dus aux recherches de M. Rang, et dans le dessin colorié qu'il a bien voulu nous remettre, il le peint de couleur brune, rayée longitudinalement de petits traits bleuâtres; la pectorale a du jaune; la caudale un très-fin liséré de cette dernière teinte; la portion antérieure de la dorsale et de l'anale a des traits blanchâtres ou bleuâtres très-clairs. Ses intestins n'offrent que cinq appendices cœcales, et l'estomac est très-renflé, arrondi, à cause de l'épaisseur de ses parois.

C'est aussi à cette seconde espèce que nous paraît devoir se rapporter l'*acarauna* de Mar-

grave, p. 144, qui est dit entièrement de couleur noirâtre; mais il faut avouer qu'en ce cas la figure n'a pas le degré d'exactitude ordinaire à celle de Margrave; le profil y est trop court, les ventrales trop longues, l'épine de la queue, dont il est parlé dans le texte, n'est pas même indiquée par un trait. La figure originale du prince Maurice montre au contraire cet aiguillon, et a les ventrales dans les proportions ordinaires; mais la tête n'y est pas mieux rendue.

Cette figure n'est pas enluminée, et le texte de Margrave indique la couleur comme noirâtre.

Nous en avons aussi une figure assez exacte par M. Poey, qui ne présente pas les mêmes défauts. Cet observateur ajoute dans une note que le corps est noirâtre et qu'il y a du jaunâtre vers l'extrémité de la pectorale. L'espèce parvient quelquefois, selon lui, au poids d'une livre.

Cette figure nous fait juger que le *barbero* de Parra, pl. 21, fig. 2, paraît devoir appartenir à cette espèce en particulier, d'après sa couleur toute entière d'un brun bleuâtre; à la vérité son profil est dessiné trop court et sa caudale coupée trop carrément.

*L'ACANTHURE BLEU.**(Acanthurus cæruleus, Bl.)*

Les Antilles possèdent encore un troisième chirurgien, facile à distinguer des deux autres, même par les formes, et qui se fait remarquer par sa belle couleur bleue.

Il est beaucoup plus élevé à proportion; sa hauteur n'est qu'une fois et un tiers dans sa longueur, en n'y comprenant pas la queue; sa nuque, surtout, est très-élevée, en sorte que son œil est au milieu de la distance entre la dorsale et la bouche. Son profil, après avoir été un peu convexe devant l'œil, devient légèrement concave un peu plus bas, et a ainsi un peu de la courbure d'un *S* italique; sa ligne latérale, pour suivre la courbure du dos, est obligée de s'infléchir beaucoup en avant et en arrière. Les pointes de sa caudale, plus aiguës que dans la seconde espèce, le sont moins que dans la première; la supérieure dépasse l'inférieure, mais de très-peu.

D. 9/27; A. 3/25; C. 16; P. 15 ou 12; V. 1/5.

Tel que nous l'avons reçu de la Martinique, de Porto-Rico et de Saint-Domingue, ce poisson paraît d'un brun foncé tirant au pourpre. Sur plusieurs individus des lignes étroites bleuâtres, peu régulières, au nombre de vingt-quatre à vingt-cinq, parcourent longitudinalement les côtés du corps. La dorsale et l'anale sont colorées par des lignes obliques, alternativement bleues et pourpres; les pectorales semblent

avoir eu une teinte orangée, et les ventrales une d'un bleu foncé et noirâtre; la caudale paraît de la couleur du corps, avec un liséré d'un bleu noirâtre.

M. Poey, qui nous en a donné un dessin fait à la Havanne, avec la description des couleurs prises du poisson frais, dit aussi que le corps et la caudale sont d'un bleu clair mat; la dorsale et l'anale ont des raies alternatives, de bleu plus clair et plus foncé. Nous l'avons également reçu du Brésil. M. Plée nous apprend que pendant la vie sa véritable couleur est un beau bleu, que ses nageoires sont d'un bleu plus foncé tirant au violet, et que son épine est entourée de membranes jaunes à sa base.

Nous avons des individus depuis quatre jusqu'à huit pouces de longueur.

Son foie est plus grand que celui du chirurgien : le lobe gauche est découpé, et une des laciniures se prolonge en pointe assez aiguë. La vésicule du fiel est globuleuse, et cachée sous le lobe droit : elle est blanchâtre; le canal cholédoque débouche à la pointe du premier cœcum, qui a sa base dirigée vers le diaphragme; l'estomac est contourné en une sorte de fer à cheval ou en U; il n'y a que cinq cœcums au pylore; le reste de l'intestin ressemble en tout à celui du chirurgien : cet intestin, déroulé et alongé, devient trois fois aussi long que le corps. La vessie natatoire est grande et fourchue en arrière, comme dans le précédent.

Son squelette diffère par les proportions, comme son corps lui-même; la crête mitoyenne de son occiput s'élève davantage, la pointe couchée du

premier interépineux est aussi un peu plus grande, et cet os est plus large d'avant en arrière; mais les deux premières épines s'y articulent de même: les os du bras n'ont aussi que deux petits trous.

Il n'y a que vingt et une vertèbres, dont huit abdominales et treize caudales.

C'est manifestement ici le *turdus rhomboidalis* de Catesby, II, pl. 10, fig. 1. La forme et la couleur de cette figure la font aisément reconnaître, quoique les pectorales y aient été oubliées. Elle est copiée dans l'Encyclopédie méthodique, n.º 258; mais avec la prétention de représenter le *teuthis hepatus*.

Bloch, dans son Système posthume, en a fait son *acanthurus cæruleus*.

M. Desmarest, qui l'a reçu de Cuba, l'a décrit et représenté dans sa Décade ichthyologique, pl. 3, fig. 1, sous le nom d'*acanthure Broussonnet*.

A Saint-Thomas on l'appelle *doctor*; à Saint-Domingue il porte le nom de chirurgien bleu: sa chair, selon M. Ricord, y est peu estimée, et les pauvres seuls en mangent.

La figure que Duhamel donne, sect. IV, pl. 12, fig. 3, du *chirurgien* ou *porte-lancette* de la Guadeloupe, semble faite d'après cette troisième espèce, quoiqu'elle n'en rende pas suffisamment la hauteur, et qu'elle ne

marque pas les lignes des nageoires. Quant à la description, *ib.*, p. 65, comme elle ne parle que de teintes brunes, elle paraît plutôt répondre à notre seconde espèce.

Dans cet article envoyé de la Guadeloupe, il est dit que ce *porte-lancette* fournit un mets peu estimé, parce qu'il répand une huile d'une odeur désagréable; on ne croit pas que sa chair soit saine: il est fort commun sur les côtes de cette île, et y parvient à une longueur d'un pied. Il se nourrit de frais de poissons, d'algues marines et de petits crustacés.

Nous pouvons croire que ces renseignemens s'appliquent plus ou moins à tous les acanthures.

Les mers des Indes orientales nourrissent des acanthures beaucoup plus nombreux que celles du Nouveau-Monde, et parmi lesquels il en est plusieurs que l'éclat des nuances qui les colorent, et la netteté de leur distribution, rendent faciles à caractériser. Nous tirerons notre base première de distribution du nombre des rayons épineux du dos, qui, dans la plupart de ces poissons, est de neuf, ou à peu près, comme dans les acanthures d'Amérique; mais qui dans

un certain groupe se réduit à quatre ou cinq. Une division subordonnée pourra être prise des pointes de la caudale et de leur longueur proportionnelle.

Nous commencerons par ceux dont la caudale est tronquée ou légèrement coupée en croissant.

L'ACANTHURE HÉPATE.

(*Acanthurus hepatus*, Bloch, Syst. posth., p. 211; *Teuthis hepatus*, Linn.; *Acanthure teuthis*, Lacép., t. IV, p. 548; *Hepatus*, Gronov., n.° 355.)

Dans le nombre de ceux qui sont le plus singulièrement colorés, doit se remarquer d'abord le deuxième *hepatus* de Gronovius, ou le *teuthis hepatus* de Linnæus, l'*acanthure teuthis* de M. de Lacépède. Si l'on s'en rapportait aux synonymes allégués par ces auteurs, cette espèce comprendrait des poissons des Indes et d'Amérique; mais en remontant aux sources, on voit bientôt que la figure de Seba, qui fait l'objet de leur citation principale, (tome III, pl. 33, fig. 3), est, par le contour et par les couleurs, d'une espèce entièrement différente de celle de Catesby (t. II, pl. 10, fig. 1), qui représente notre acanthure bleu, et qu'elles n'ont de commun que l'aiguillon

au côté de la queue, signe caractéristique du genre.

La description de Gronovius lui-même, ne désignant pas les couleurs, est tellement restreinte aux traits génériques, qu'il n'est pas facile de décider à quelle espèce elle se rapporte précisément; mais comme il dit que la figure de Seba est excellente, et qu'un individu desséché de l'espèce que nous décrivons, et qui vient de l'ancien cabinet du Stadhouder, nous paraît celui-là même qui a servi d'original à Seba, nous croyons bien pouvoir affirmer que c'est le véritable *teuthis hepatus*.

C'est un poisson de la mer des Indes : Gronovius ne le dit aussi de la Méditerranée que parce qu'il l'a soupçonné d'être le *seserinus* de Rondelet; conjecture qui n'est nullement fondée.

Linné et Lacépède le placent à la Caroline, aussi bien qu'à Amboine; parce qu'ils ont cru, à l'exemple de Gronovius, que le poisson de Seba était le même que celui de Catesby.

Bloch, dans son Système posthume, sépare ce dernier de l'autre et le nomme *acanthurus cæruleus*; quoiqu'il n'en laisse pas moins à l'article de l'*hepatus* l'assertion qu'on le trouve aux îles de Bahama. Il ajoute qu'il est aussi au Japon; mais il ne nous dit pas sur quelle

autorité. Au reste Gronovius cite encore, comme appartenant à ce poisson, deux figures de Valentyn, n.^{os} 77 et 383, qui n'ont de commun avec lui que les caractères génériques. Les figures 402 et 404 sont les seules de Valentyn qui aient une ressemblance un peu plus particulière avec celle de Seba, encore ne lui ressemblent-elles pas complètement; mais qui voudrait demander une exactitude absolue à des artistes tels que Valentyn et Renard les ont employés?

L'espèce de ces deux figures reparaît, encore plus grossièrement représentée, dans Renard, 2.^e partie, n.^o 55.

L'ovale du corps de l'hépaté jusqu'au bout de la dorsale, et de l'anale, et en n'y comprenant pas la queue, a juste en longueur le double de sa hauteur. L'épaisseur est d'un peu moins du tiers de la hauteur. Son profil descend obliquement et par une ligne légèrement convexe à sa partie supérieure et presque droite ensuite; la longueur de sa tête, sans la gorge, n'est que d'un cinquième moindre que sa hauteur. Toutes les parties de son corps et de sa tête sont couvertes de très-petites écailles rudes, qui rappellent plutôt l'âpreté des squales que les écailles des poissons ordinaires: on voit à la loupe que ce sont de petits grains portant chacun six ou huit petites épines; vers l'arrière du flanc, sur un espace alongé, en avant de l'épine latérale de la queue, les pointes

des écailles s'allongent de manière à former une sorte de velouté rude. Sur les côtés du museau et le devant de la joue les écailles sont plus grandes, de forme polygone, et leur surface est chagrinée. Le sillon nu au-dessous de l'œil est très-marqué; chaque mâchoire porte dix ou douze dents : les supérieures ont dix ou douze crénelures, qui remontent sur leurs bords latéraux, les inférieures n'en ont que cinq, et seulement à l'extrémité. Sa dorsale est peu élevée et uniforme; les épines n'ont guère que le cinquième de la hauteur du corps sous elles. L'anale, à peu près de même hauteur, finit vis-à-vis le même point, mais ne commence que sous l'aplomb du cinquième ou du sixième rayon dorsal; sa première épine est fort petite. La portion de queue entre la dorsale et l'anale d'une part, et la caudale de l'autre, est d'un neuvième de la longueur totale; la caudale en fait un autre neuvième : elle est coupée carrément; la pectorale, demi-ovale, a le cinquième de la longueur totale. L'épine de la ventrale est très-grosse, et cette nageoire n'a que deux rayons mous, dont le premier très-grêle, et le second gros et fourchu presque jusqu'à sa base.

D. 9/19 ou 20; A. 3/18 ou 19; C. 16; P. 15; V. 1/2.

La couleur générale de ce poisson, dans son état sec, paraît un brun noirâtre; la caudale est jaune avec ses deux bords supérieur et inférieur noirs, et le jaune se porte en avant sur le côté de la queue, où il forme un triangle, dans lequel la lame latérale est comprise. Une teinte pâle suit aussi le bord inférieur du corps, s'élargit et s'éclaircit sous la poi-

trine ; il semble qu'il y a aussi une partie pâle à l'épaule. Mais ce qui montre à quel point l'on doit se défier des couleurs que conservent les poissons préparés dans nos cabinets, c'est ce que nous apprend une figure de celui-ci, faite d'après le frais par MM. Quoy et Gaimard. La tête, l'épaule, la gorge, la poitrine, tout le dessous du corps et une large tache ovale sur le flanc, y sont du bleu d'outremer le plus beau et le plus vif; le dos et le côté, sauf l'épaule et la tache dont nous venons de parler, sont d'un noir profond et velouté, qui se prolonge sur les deux bords de la caudale, y laissant le triangle jaune que l'on voit aussi dans le sec, et qui est d'une teinte citron. La dorsale et l'anale sont d'un bleu teint de noirâtre vers les bords; la pectorale est bleue à sa base et jaune près de son bord; les ventrales sont fauves, excepté l'épine, qui est bleue.

M. Delise vient de nous envoyer un individu plus grand et dont le velouté latéral est plus marqué, accompagné d'une figure peinte avec le plus grand soin, et où les couleurs sont un peu différentes. La région humérale, la tache ovale du côté du dos, sont du plus beau bleu céleste, ainsi que la base de la pectorale et une bande qui descend de l'œil au menton, le reste de la tête est gris-brun, le dos noirâtre; mais toute la poitrine et le ventre sont d'un jaune citron clair. La caudale est de même jaune avec le bord supérieur et inférieur noir, et ce jaune s'avance en pointe autour de l'épine.

La partie épineuse de la dorsale est orangée; la molle, ainsi que l'anale, est d'un beau bleu de ciel;

mais toutes les nageoires ont un bord d'un brun foncé, qui passe en dentelures dans le bleu; les pectorales ont une moitié noirâtre et une jaunâtre; les ventrales sont d'un gris-brun clair.

Ces différences, assez marquées, de couleurs ne nous paraissent cependant être que des marques de sexe.

Notre individu à ventre jaune est long de neuf pouces et vient de l'Isle-de-France; celui à ventre bleu, qui n'en a que sept, est originaire de la Nouvelle-Guinée.

C'est dans le squelette de cette espèce qu'on voit le mieux la structure du premier interépineux dorsal : il est très-large d'avant en arrière, et ne porte pas l'épine couchée que nous avons vue dans quelques autres; mais il a une fissure profonde, coupée en arc de cercle, dont le bord postérieur forme une bande demi-circulaire, et a de chaque côté une petite apophyse. La première épine de la dorsale, qui est très-courte, enfonce sa base dans l'échancrure, et en enveloppe la lame circulaire en même temps qu'elle donne deux apophyses qui répondent aux apophyses latérales de l'interépineux. C'est ainsi qu'est formé le gynglyme sur lequel elle se meut. Une structure toute semblable a lieu au premier interépineux inférieur, pour la première épine anale. Le deuxième rayon s'articule sur la seconde moitié de l'interépineux, comme les suivantes sur les leurs. Les interépineux et les apophyses épineuses supérieures ont en arrière des lames osseuses minces, qui remplissent tous leurs intervalles; les apophyses

intérieures en ont aussi, mais de plus étroites. Les trous laissés entre le cubital et l'huméral et dans le radial, sont plus grands qu'aux espèces précédentes. Il y a huit vertèbres abdominales et quatorze caudales.

L'ACANTHURE TRIANGLE.

(*Acanthurus triangulus*, nob.)

Nous trouvons dans le recueil de Corneille de Vlaming, n.º 248, sous le nom de *parringfortato*, la figure d'un poisson qui ressemble à l'hépaté par les formes et par le jaune et le noir dont il est peint; mais où ces couleurs sont autrement distribuées.

La queue a un triangle noir, et les bords sont de couleur jaune, qui s'étend sur toute la partie supérieure du dos jusqu'auprès de l'œil, et donne une pointe qui aboutit à la pectorale, dont la moitié est noire. Une bande jaune s'étend sur l'opercule; les ventrales, les lèvres, le bord supérieur de la dorsale, la base et le bord de l'anale ont la même teinte.

Cette figure n'a été gravée ni dans Renard ni dans Valentyn; la fidélité du peintre employé par Vlaming ne nous permet pas de douter qu'elle ne représente un être réel, sur lequel nous désirons appeler l'attention des voyageurs.

L'ACANTHURE A JOUE BLANCHE.

(*Acanthurus glaucopareius*, Forster.)

Forster a laissé parmi ses dessins, conservés à la bibliothèque de Banks, une figure étiquetée *harpurus glaucopareius*, et qui représente un acanthure déjà publié dans Seba, tome III, pl. 25, n.º 3. La description que Forster en avait faite, est insérée dans le Système posthume de Bloch, p. 212, et il y est dit qu'il l'avait observé près de l'île d'Otaïti, où on le nomme *Maito*, et qu'il l'a reconnu pour le véritable *chætodon nigricans* de Linné, ce qui est vrai dans ce sens que l'auteur du *Systema naturæ* cite la figure n.º 3 de Seba parmi les synonymes de son *chætodon nigricans*; mais cette épithète de *nigricans* ayant donné lieu à toute sorte de confusions, nous avons cru devoir la supprimer tout-à-fait.¹

MM. Lesson et Garnot ont rapporté l'espèce décrite par Forster, de l'île d'Oualan, où on le désigne par le nom d'*Ik-ali-ala*; l'espèce se trouve aussi dans les Moluques.

Elle est fort bien représentée dans le Re-

1. Voyez ci-dessous l'article de l'acanthure de Bloch, et la discussion qui s'y trouve jointe concernant l'*acanthurus nigricans*.

cueil de Corneille de Vlaming, n.° 17, sous le nom de *philosophe*, et la copie que Renard en donne, n.° 63, sans être exacte, est encore assez reconnaissable; quoique on ne sache pourquoi il lui fait sortir de la bouche une espèce de langue fourchue. Cette partie qui n'est pas prise du dessin original, est peut-être un ver ou quelque autre proie.

Valentyn donne sous son n.° 383 la même figure que Renard, et prétend que le poisson a des cornes dans son bec; mais c'est une illusion produite par cette addition du copiste.

Le n.° 410 de Valentyn, qu'il nomme *ikan-badoe-badoeri* ou le *poisson de roche épineux*, me paraît aussi appartenir à cette espèce.

Le corps est ovale, et sa hauteur est un peu plus de deux fois dans sa longueur, en y comprenant la caudale, qui n'a pas de pointe saillante et est à peine un peu taillée en croissant. Sans la queue, la longueur de l'ovale ne comprend sa hauteur qu'une fois et deux tiers; la dorsale et l'anale ont les bords à peu près parallèles à ceux du corps, et le quart de sa hauteur. La tête est presque deux fois aussi haute que longue, et le profil est légèrement courbé en *S* italique; l'œil est au quart supérieur de la hauteur; chaque mâchoire est bordée de huit ou dix dents, tronquées et divisées en cinq ou six crénelures; le bord antérieur de l'orbite est un peu saillant; il n'y a pas d'épine couchée en avant de la dorsale. Tout

le corps est couvert de petites écailles oblongues, dont l'extrémité visible est finement ciliée; la tête et même les opercules en ont aussi et de plus petites: l'huméral seul est nu et strié.

D. 9/30; A. 3/28; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Tout ce poisson est noirâtre, sauf ce qui suit :

Sous chaque œil est une large tache en forme de croissant, d'un blanc bleuâtre.

Le bout du museau, au-dessus des lèvres, est entouré d'un anneau pâle; le long de la base de la dorsale et de l'anale règne une ligne jaune.

Sur l'arrière de ces nageoires cette ligne s'élargit et se nuance d'orangé ou de roux. La caudale est bleue et a une bande jaune à son bord terminal, et qui se réfléchit en partie le long de ses bords supérieur et inférieur. Les ventrales sont noires, et les pectorales paraissent avoir été verdâtres. Dans le sec, ou dans les individus macérés par la liqueur, les lignes jaunes et même toute la caudale deviennent blanchâtres.

C'est dans cet état que le poisson a été décrit par Artedi.

L'estomac de cette espèce est très-petit et non renflé : il y a cinq cœcums longs grêles et contournés sur eux-mêmes; l'intestin forme, comme à l'ordinaire, de nombreux replis dans le côté gauche, et après être revenu dans l'hypocondre droit, il se dilate de manière à tripler son diamètre et faire ensuite deux replis, après lesquels il se rétrécit pour aboutir à l'anus.

Notre individu est long de cinq pouces.

*L'ACANTHURE DE DELISE.**(Acanthurus Delisiani, nob.)*

Un superbe poisson de ce genre, qui nous a été envoyé de l'Isle-de-France, avec la figure coloriée d'après le frais, par M. Théodore Delise, nous a paru devoir porter le nom de cet excellent observateur.

Ses formes sont, à très-peu près, celles du *glaucopareius* : même hauteur proportionnelle, même profil, un peu en *S* italique; même queue, légèrement taillée en croissant; même dorsale arrondie, du quart environ de la hauteur du corps; même nombre ou à peu près.

D. 9/29 ou 30; A. 3/28, etc.

Mais ses couleurs sont très-différentes et beaucoup plus belles.

Sa tête et un triangle à l'os de l'épaule sont d'un noir foncé; un ruban blanc entoure le bout des mâchoires en dessous, remonte derrière la commissure et finit en pointe un peu au-dessus. La gorge est occupée par une très-large bande blanchâtre, qui se porte jusqu'à la base de la pectorale. Tout le corps est du bleu barbeau le plus vif, qui prend une teinte plus claire le long du noir de la tête; le tronçon de queue derrière la dorsale et l'anale est jaune; la caudale est blanche, et un ruban noir l'entoure à ses quatre bords; le postérieur a de plus un liséré blanc. Toute la dorsale est d'un beau jaune d'or un peu orangé à la base, et finement lisérée de noir et de

blanc. Les pectorales sont orangées, et l'anale et les ventrales d'un lilas clair, bordées tout autour d'un trait blanc fort étroit.

Ce beau poisson prend dans la liqueur des teintes un peu moins vives : son bleu devient cendré, son jaune, gris ; mais le noir et le blanc se conservent.

L'individu, envoyé dans la liqueur, est long de six pouces.

Nous avons communiqué à M. Guérin le beau dessin de M. Delise, pour qu'il pût en orner l'Iconographie du règne animal ; et la figure y est parfaitement copiée, pl. 35 des poissons, n.° 2.

Cette espèce n'est pas confinée sur les côtes de l'Isle-de-France ; et elle paraît répandue dans la mer des Indes. M. Bennett l'a reçue de Ceilan, et l'a indiquée par une description courte, mais très-reconnaissable, dans la séance du 3 Novembre 1832, de la société zoologique de Londres. Cette notice est publiée dans les procès-verbaux de cette société savante, partie 2, p. 183. M. Bennett, ne connaissant pas nos travaux préparatoires, a regardé avec raison l'espèce comme nouvelle, et lui a donné le nom d'*acanthurus leucosternon*.

L'ACANTHURE ÉTOILÉ.

(*Acanthurus guttatus*, Bl. Schn.)

Schneider a inséré dans le Système posthume de Bloch, p. 215, une courte notice faite par Forster, d'un poisson que ce voyageur nommait *harpurus guttatus*, et qu'il avait recueilli à Otaiti, où les indigènes l'appellent *paaa*. Il a, dit-il, *la queue en croissant, le corps d'un brun olive, semé de gouttes d'un blanc bleuâtre, et des ocelles jaunes à la partie postérieure.*

Nous avons de la Bibliothèque de Banks le dessin d'une espèce qui doit être au moins fort voisine de celle-là; elle est intitulée *chaetodon stellatus*. Le poisson lui-même s'est trouvé dans la collection de Broussonnet: c'est, sans aucun doute, le *chaetodon stellatus*, nommé par Gmelin, p. 1269.

Nous venons aussi d'en recevoir de beaux échantillons de l'Isle-de-France, par MM. Dussumier et Desjardins.

Son corps est plus élevé que celui des précédens, et la hauteur de son ovale n'est qu'une fois et un tiers dans sa longueur, et deux fois dans celle du poisson; sa tête est deux fois aussi haute que longue; son profil descend obliquement en se courbant, mais

légèrement, en S; l'œil est au tiers supérieur; le museau saille un peu en groin de cochon; la dorsale et l'anale sont arrondies, et n'ont guère chacune que le quart de la hauteur du corps; la caudale a son bord terminal un peu concave. C'est une des espèces où la dentelure des dents est le mieux prononcée: il y en a douze à chaque mâchoire, ayant chacune sept dentelures, dont les trois mitoyennes plus grandes; du reste ses formes sont celles de tout le genre. Ses écailles sont petites.

D. 8/27; A. 2/24, etc.

Il est d'un brun verdâtre ou d'un jaune olive foncé, et sa dorsale, son anale et la moitié postérieure de son corps semées de petites gouttes rondes et blanchâtres, assez serrées: en avant elles se rapetissent et se perdent dans la teinte du fond; mais sur la dorsale et sur l'anale elles se marquent mieux que sur le corps, parce que la teinte de ces nageoires est plus foncée. Une large bande verticale pâle occupe toute la hauteur du corps, depuis la troisième épine de la dorsale jusqu'à l'anus; un de nos individus en a même une autre sur l'opercule, et une troisième, mais peu marquée, sur le tiers postérieur du corps. Les pectorales et la caudale sont d'un vert noirâtre, surtout le bord postérieur de la caudale; les ventrales sont d'un beau jaune; il y a du blanchâtre à la gorge et au ventre.

Dans la liqueur le fond de la couleur est devenu brun foncé.

L'individu de Broussonnet, qui paraît être celui-là même sur lequel le dessin a été fait,

est long de sept pouces; il venait des îles des Amis : ceux de l'Isle-de-France en ont plus de neuf.

L'ACANTHURE ZÈBRE.

(*Acanthurus triostegus*, Bl. Schn.; *Chætodon triostegus*, Brousson.)

Un des acanthures les plus répandus dans la mer des Indes et dans l'océan Pacifique, est celui que Linné avait nommé *chætodon triostegus*, et que M. de Lacépède a appelé *acanthure zèbre*¹; c'est le *harpurus fasciatus*² de Forster. On en voit déjà une figure dans Seba (t. III, pl. 25, fig. 4); mais Broussonnet³ en a donné une meilleure, accompagnée d'une description détaillée jusqu'à la minutie, faite d'après les individus d'Otaïti, rapportés par sir Joseph Banks. Le Cabinet du Roi en possède maintenant un grand nombre de l'Isle-de-France, des Séchelles, des Mariannes, de la Nouvelle-Zélande, de l'île d'Oualan, des îles de la Société et de celles de Sandwich.

L'épithète de *triostegus* ne doit point tromper sur le nombre de ses rayons branchiaux : il y en a cinq dans cet acanthure, comme dans tous les autres; mais les deux derniers

1. Lacép., t. IV, p. 546. — 2. Bloch, Syst., p. 215. — 3. Décade ichthyol., n.° 4.

sont petits, et cachés dans les chairs de l'isthme branchial.

La hauteur de l'ovale de son corps, la queue non comprise, a un peu plus de moitié de sa longueur : en comprenant la queue, la longueur est de deux fois et demie la hauteur; son profil descend obliquement, fait vis-à-vis de l'œil une légère convexité, puis sa courbe devient un peu concave entre cet organe et la bouche, qui est légèrement proéminente. Ses écailles sont très-petites et finement ciliées; il y en a sur toute la tête, même sur les opercules; mais ces dernières tombent aisément et laissent voir les stries de cet os, ainsi que celles de l'huméral. Les dents, au nombre de seize ou dix-huit à chaque mâchoire, ont chacune cinq crénelures assez profondes. La dorsale et l'anale sont d'une hauteur à peu près uniforme; la caudale est coupée presque carrément : c'est à peine si son bord terminal est un peu concave. Les ventrales sortent sous le milieu des pectorales et les dépassent, elles sont pointues et leur épine est forte. L'épine latérale de la queue est petite et très-mobile.

B. 5; D. 9/23; A. 3/20; C. 16; P. 14; V. 1/5.

La teinte générale de ce poisson, dans la liqueur, est un gris-brun tirant sur le roux, qui se change par degrés en blanchâtre vers la partie inférieure; mais dans le frais le fond est d'un vert olivâtre plus ou moins clair. Cinq lignes noires, peu larges, descendent du dos vers la partie inférieure à des distances presque égales, l'une d'elles va de la nuque à l'œil et de l'œil à travers la joue vers l'angle du pré-

opercule; elle se dirige un peu en avant; la seconde, qui manque quelquefois en tout ou en partie, part de la base antérieure de la dorsale et se perd dans l'aisselle de la pectorale; la troisième naît de la septième épine dorsale et aboutit derrière l'anus; la quatrième se porte de l'un des premiers rayons mous de la dorsale aux premiers de l'anale; la cinquième, enfin, s'étend du tiers postérieur à peu près de la partie molle de la dorsale, à la partie correspondante de l'anale. Quelques-uns en ont une sixième sur la queue; mais le plus souvent elle est interrompue et se réduit à deux taches ou à deux points. Il y a quelquefois de chaque côté de la poitrine une ligne ou une série longitudinale de points bruns. Les nageoires verticales sont, dans la liqueur, d'un vert grisâtre ou jaunâtre; dans le frais, brunâtre; les pectorales, jaunâtres, ont souvent une tache noirâtre sur leur base; les ventrales sont noirâtres à leur face supérieure et blanchâtres à l'inférieure; l'iris est doré.

Nos individus ont depuis trois à quatre jusqu'à sept pouces de longueur.

Le squelette de l'acanthure zèbre diffère peu de celui de l'hépaté, et a notamment la même structure à ses premiers interépineux; mais celui du dos a une épine couchée, comme dans le *medicus* et d'autres espèces. Il n'y a qu'un très petit trou au cubital: le radial en a un assez grand. Les vertèbres sont au nombre de huit à l'abdomen, et de douze à la queue.

M. de Lacépède, pour représenter ce poisson, a fait graver (tome IV, pl. 6, fig. 3) un assez bon dessin, fait au crayon par Jossigny,

et trouvé dans les papiers de Commerson. Mais un autre dessin de la même espèce, fait à la plume par Sonnerat, et très-reconnaissable pour un acanthure, par ses neuf épines dorsales et par la lame latérale de la queue, parfaitement exprimée, a été altéré, relativement à cette dernière circonstance, par le copiste, qui a entièrement omis cette arme. M. de Lacépède, trompé par cette infidélité, l'avait fait graver, t. III, pl. 25, fig. 3, et l'avait rapporté d'abord au *chætodon striatus*, de Linné (Mus. Ad. Fred., pl. 33, fig. 7), et de Bloch (pl. 205, fig. 1)¹; poisson certainement très-différent, ne fût-ce que par les treize rayons épineux de sa dorsale, et même par des couleurs autrement distribuées, des bandes noires plus larges, etc. Plus tard notre illustre prédécesseur en a fait une espèce qu'il a nommée *chætodon couagga*², mais qui ne repose, ainsi qu'on le voit en consultant le dessin original, que sur l'altération d'une figure représentant une variété de son acanthure zèbre où manquait la première bande du tronc.

Il y a aussi une très-bonne figure de notre

1. Il le nomme sur la plauche *chætodon zèbre*, qui est sa dénomination pour le *chætodon striatus*.

2. Lacép., t. IV, p. 727, et dans l'avertissement du même volume, p. 16.

acanthure dans Russel, n.º 86, qui dit qu'à Vizagapatam on l'appelle *mootah*.

Enfin, tout récemment M. Whitchurch Bennett l'a représenté dans ses Poissons de Ceilan, sous le nom d'*acanthurus hirudo*¹, en ceilanais, *kara Hamoowah*.

Les Français des Séchelles, outre le nom de chirurgien, lui donnent celui de *mangeur d'appâts*, à cause de l'adresse avec laquelle il enlève l'amorce d'un hameçon sans s'y prendre. Il y est abondant, et on l'y mange malgré une odeur de corail qu'il partage avec les autres espèces du genre, et que M. Dussumier, à qui nous devons ces détails, attribue à la nature des substances dont il se nourrit.

L'ACANTHURE DE DUSSUMIER.

(*Acanthurus Dussumieri*, nob.)

Voici encore une belle espèce rapportée de l'Isle-de-France par M. Dussumier, et que nous avons cru juste de désigner par le nom de cet infatigable observateur.

Sa hauteur est deux fois et quelque chose dans sa longueur totale; son profil descend obliquement et n'a qu'une convexité légère; sa tête a en hauteur

1. *Fish. of Ceylan*, 3.º livr., n.º 11.

deux fois et deux tiers sa longueur ; sa caudale est légèrement taillée en croissant ; ses écailles sont fort petites. Son limbe, son opercule, son épaule ont des stries assez marquées.

D. 9/26; A. 3/24.

Dans la liqueur il paraît brun foncé avec un grand nombre de lignes longitudinales fines, peu régulières, bleuâtres, des traits irréguliers de la même couleur sur la joue, quelques taches semblables à la poitrine; la base de la dorsale est rayée de rubans bleuâtres et roussâtres; il y a de gros points sur la caudale, qui est peu échancrée. Dans le frais, selon M. Dussumier, le corps a des lignes orangées et grises ou violettes; les rubans de la dorsale sont, l'un d'un bel orangé, l'autre gris-bleu; la tête est variée de jaune rougeâtre et de gris-violet; une bande aurore va d'un œil à l'autre. Les nageoires sont verdâtres, et il y a des lignes orangées sur la dorsale qui sont plus marquées sur l'anale.

Notre individu est long de six pouces.

L'ACANTHURE MATÉ.

(*Acanthurus mata*, nob.)

Russel a représenté (t. I.^{er}, n.° 82), sous le nom de *Mata*, un acanthure voisin du précédent; mais un peu plus haut et à profil un peu moins oblique et plus convexe.

Il lui donne pour nombres :

D. 9/25; A. 3/23, etc.

Sa figure représente ses aiguillons dorsaux peu élevés, et sa caudale médiocrement taillée en croissant; la hauteur en est à peine plus de deux fois dans la longueur. Son profil descend obliquement en arc de cercle très-peu convexe; l'œil est un peu au-dessus du milieu de la hauteur de la tête.

Il le décrit comme d'un noir brillant, avec des raies d'un bleu foncé sur la tête et sur différentes parties du corps.

Son individu est long de neuf pouces; mais l'espèce en a quelquefois jusqu'à dix-huit.

Russel fait un grand éloge de sa chair : et cependant, dit-il, cet excellent poisson ne paraît que rarement sur les tables des Européens. Il le soupçonne, mais à tort, d'être le *chætodon nigro-fuscus* de Forskal, nous rapportons à ce *Mata*, mais avec quelque doute, de petits acanthures que MM. Quoy et Gaimard ont pris aux Mariannes.

L'ACANTHURE RASI.

(*Acanthurus rasi*, nob.)

Nous retrouvons les formes du *mata* de Russel dans un poisson que M. Leschenault nous a envoyé de Pondichéry sous le nom malabare ou plutôt tamoule de *Pil-rasi*. Mais

sa plus grande hauteur (aux pectorales) est une fois et demie dans la longueur de son ovale, et deux

fois et un sixième dans sa longueur totale. Son profil est très-légèrement, et presque uniformément convexe; les pointes de sa caudale sont courtes. Il a les dents supérieures et inférieures oblongues, arrondies au bout, et crénelées non-seulement à leur extrémité, mais sur une partie de leur contour.

Ses nombres sont :

D. 9/26; A. 3/24; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Son opercule est légèrement strié; ses écailles sont fort petites; il est tout entier d'un brun foncé; les pectorales seules paraissent teintées de jaune. M. Leschenault le décrit aussi d'un brun foncé presque noir, sans faire aucune mention de lignes bleues.

Notre individu n'a que trois pouces et demi; mais M. Leschenault dit que l'espèce en a quelquefois neuf. Il ajoute qu'elle est bonne à manger.

L'ACANTHURE MATOÏDE.

(*Acanthurus matoïdes*, nob.)

MM. Lesson et Garnot ont rapporté d'Oualan un acanthure très-voisin aussi de celui de Russel, et par conséquent aussi de ce *Rasi* de Pondichéry.

Il a le profil uniformément convexe, sa hauteur aux pectorales est un peu moins grande, car elle est contenue un peu plus de deux fois dans l'ovale du corps, et deux fois et demie dans la longueur

totale. Les pointes de la caudale se prolongent en fil assez délié, et la portion molle de la dorsale et de l'anale est aussi aiguisée en pointe. Les ventrales sont effilées et prolongées.

Ce poisson, d'un brun noirâtre, paraît avoir du noir autour des lèvres et au bord des nageoires. On ne peut le confondre cependant avec le *nigroris*, qui sera décrit plus loin, à cause de la différence du profil. L'individu est long de six pouces.

L'ACANTHURE ONDULÉ.

(*Acanthurus undulatus*, nob.)

Un acanthure encore un peu plus haut que les précédens (sa hauteur n'est pas tout-à-fait deux fois dans sa longueur), a été rapporté de la mer des Indes par MM. Lesson et Garnot.

C'est à peine si son profil est courbé en S, et si le bord postérieur de sa caudale a quelque concavité.

D. 9/26; A. 3/24, etc.

Il paraît fauve et a de chaque côté douze ou treize lignes fixes ondulées, blanchâtres, qui vont en montant en arrière; sa dorsale et son anale sont brunâtres; sa caudale paraît avoir été jaune.

Il est long de quatre pouces.

*L'ACANTHURE MOINE.**(Acanthurus fraterculus, nob.)*Le *moine* (Renard, partie II, n.° 47)

a le corps oblong, le profil oblique et également convexe; la caudale légèrement échancrée en croissant; la dorsale basse formant, ainsi que l'anale, par ses derniers rayons prolongés, un angle assez aigu en arrière. Il est enluminé de brun avec trois bandes obliques bleues et rouges de chaque côté de la tête, dont les deux premières ne descendent que jusqu'à l'œil, la troisième jusqu'à la bouche. Ses nageoires sont vertes, excepté la partie épineuse de la dorsale, qui est bleue à sa base, jaune à son bord. Une tache bleue se montre sur le dos, près le milieu de la nageoire du dos; la base de l'épine latérale de la queue est entourée d'une tache noire.

Valentyn, n.° 413, le nomme *œil de perle*, et dit qu'il est long de deux pieds, d'un goût excellent et singulièrement gras.

*L'ACANTHURE ALLONGÉ.**(Acanthurus elongatus, nob.; Chætodon elongatus, Lacép.)*

M. de Lacépède a établi son espèce du *chætodon elongatus* (t. IV, pl. 6, fig. 2 et p. 471) sur un dessin trouvé dans les papiers de Commerson; mais où l'aiguillon de la queue

était mal exprimé, en sorte que le graveur et l'auteur l'ont également méconnu : cependant nous sommes certains que c'était un acanthure, car nous avons retrouvé le poisson original que Commerson lui-même avait préparé en herbier. Il est vrai cependant que son aiguillon est assez petit à proportion, et qu'il a pu échapper à l'artiste.

Sa hauteur est deux fois et un tiers dans sa longueur; son profil descend obliquement, et est à peine sensiblement courbé en S. Sa tête est d'un quart plus haute que longue, et a l'œil près du quart supérieur. Ses dents, au nombre de seize à chaque mâchoire, sont toutes oblongues et finement crénelées tout autour. Ses pièces operculaires sont faiblement striées, et les aiguillons de sa dorsale sont assez grêles; sa caudale a le bord légèrement arqué en croissant.

D. 9/26; A. 3/23, etc.

Il paraît tout entier d'un gris brunâtre.

Nos individus sont longs de quatre à cinq pouces.

L'ACANTHURE LINÉOLÉ.

(*Acanthurus lineolatus*, nob.)

Nous avons encore au Cabinet du Roi une petite espèce recueillie dans la mer des Indes par MM. Lesson et Garnot, mais sans indi-

cation précise du lieu où ces naturalistes l'ont prise, laquelle ressemble à l'*elongatus* par les formes de son profil et par ses proportions,

mais qui a les pointes de la caudale beaucoup plus longues, et les couleurs un peu différentes. Sur un fond brun noirâtre, il offre de petits linéamens longitudinaux et bleuâtres, très-rapprochés et principalement visibles sur la poitrine. La pectorale paraît verdâtre. Le poisson est long de quatre pouces.

L'ACANTHURE A LÈVRES NOIRES.

(*Acanthurus nigroris*, nob.)

MM. Quoy et Gaimard ont apporté, des îles Sandwich, un acanthure exactement semblable à l'*elongatus* pour les contours;

mais qui a les pointes de la queue moins longues, les angles de la dorsale et de l'anale arrondis, et dont les dents supérieures et inférieures présentent le caractère remarquable de n'être crénelées qu'à leur extrémité: il en a douze à la mâchoire d'en haut et quatorze à celle d'en bas; ses écailles sont à proportion un peu plus grandes et moins ciliées. Ses ventrales s'effilent en pointes.

D. 9/24; A. 3/23, etc.

Dans la liqueur il paraît d'un brun vineux tirant sur le cendré; ses pectorales semblent d'un jaunâtre pâle, et ses ventrales sont noirâtres; il a aussi le tour des lèvres noir. L'individu est long de près de six pouces.

*L'ACANTHURE ANNULAIRE.**(Acanthurus annularis, nob.)*

Un acanthure fort semblable à l'*elongatus*, même par la caudale et par la petite épine de la queue, et qui a le profil seulement un peu plus long,

se distingue par une large bande blanchâtre ou lilas clair sur la base de la caudale; cette nageoire a d'ailleurs un fin liséré blanchâtre à son bord, et tout le poisson est d'un brun noirâtre.

D. 9/26; A. 3/24, etc.

Nos individus sont longs de quatre pouces; ils nous ont été envoyés de l'Isle-de-France par M. Desjardins.

L'ACANTHURE DE BLOCH.

(Acanthurus Blochii, nob.; Chætodon nigricans, Bl., 203.)

Une autre espèce brune, commune à l'Isle-de-France et aux Séchelles, d'où elle a été rapportée par M. Dussumier, réunit à la bande pâle de la queue de l'*annularis*, des pointes à la caudale, encore plus saillantes que dans le *nigro-fuscus*. C'est celle que Bloch nous paraît avoir représentée sous le nom de *chætodon nigricans*, bien que ce ne soit pas, à beaucoup

près, le *chætodon nigricans* de Linné; seulement Bloch, dans sa figure, enluminée d'après un individu décoloré, n'a pas marqué la bande pâle de la queue.

Sa hauteur est deux fois et quelque chose dans sa longueur; son profil, descendant obliquement, offre à peine une convexité sensible; l'épine des côtés de sa queue est petite; ses opercules et son épaule sont fortement striés. Les pointes de sa caudale prennent le tiers de la longueur totale de cette nageoire. Ses nombres sont comme aux précédens.

D. 9/26; A. 3/23 ou 24, etc.

Nos individus ont depuis trois ou quatre pouces jusqu'à onze ou douze.

Comme cette réunion discordante a été copiée sans réflexion par Gmelin et par Lacépède, comme le dernier l'a encore grossie en y ajoutant une et même deux des espèces de Forskal, qu'il me soit permis d'en retracer ici l'historique, afin de détourner à l'avenir les naturalistes de cette manie d'accumuler sans critique des citations qui ne peuvent aller ensemble.

Le *Chætodon nigricans* doit son origine à Artedi (Spec., p. 90), qui l'a nommé *chætodon nigrescens cauda albescente, æquali, utrinque aculeata*, et l'a fait graver avec cette même phrase dans Seba, t. III, pl. 25, fig. 2.

L'espèce qu'il décrit, incontestablement du genre des acanthures, avait, outre les caractères génériques qui, dit-il, lui étaient communs avec le *chætodon lineatus*, espèce rangée aujourd'hui avec raison dans notre genre acanthure,

la *caudale égale*, le corps plus haut et le museau plus saillant qu'au *lineatus*; sa couleur était noirâtre; ses pectorales, sa caudale et les bases de sa dorsale et de son anale étaient blanchâtres; ses rayons sont marqués comme il suit :

D. 9/27; A. 3/26; C. 16; P. 16; V. 1/5.

L'auteur n'en indique pas le pays, et nous-mêmes nous n'avons pu trouver, parmi nos nombreux acanthures, aucune espèce qui répondît complètement à la figure citée de Seba; surtout à cause de la hauteur que prend sa dorsale dans son milieu.

Sans cette figure on aurait pu rapporter la description à une espèce représentée au n.° 3 de la même planche, et qui est notre *glauco-pareius*; peut-être même y a-t-il eu de la part d'Artemi, ou des éditeurs du troisième volume de Seba, quelque confusion de notes, comme il n'arrive que trop souvent dans ces grandes compilations.

Mais la confusion augmenta beaucoup lorsque Linné, dans sa douzième édition, joi-

gnit au poisson d'Artedi, comme synonyme, non-seulement ce n.º 3 ou *glaucopareius*, mais un poisson de la mer Rouge, décrit au Caire par Hasselquist, et qui (on aura peine à le croire) n'est autre que le *nason*. Je n'irai pas chercher mes preuves ailleurs que dans la description même : l'auteur y décrit distinctement deux épines à chaque côté de la queue (*aculeis in utroque latere ad caudam duobus*); et pour celle de tête voici ses termes : *spina conica, robusta, superius planiuscula, subtus et lateribus convexa, apice convexa, obtusa, e basi capitis oritur ante oculos; a basi lata partem posteriorem verticis constituyente, ad angulum acutum a capite elevatur, ultra dimidium dorsi capitis extensa.*¹

Rien n'est assurément plus clair; mais pourquoi cette description d'une corne qui part du front, se trouve-t-elle sous la rubrique *branchiæ*? Je l'ignore, et je soupçonne que c'est l'ouvrage de Linné, éditeur de Hasselquist, lequel, ne connaissant point alors le *nason*, dont il ne parle pas même dans sa douzième édition, et ne se doutant point qu'il y eût des poissons avec une corne au front,

1. Hasselquist, Voyage, édit. suéd., p. 355.

aura cru qu'il s'agissait de quelque armure aux opercules.

Bloch vint ensuite, et à ces synonymes déjà si divers, il joignit non-seulement le n.º 63 de Renard, qui bien est du même poisson que la figure 3 de Seba; mais aussi le n.º 82 de Renard et le n.º 490 de Valentyn, qui sont d'une tout autre espèce, mais au moins du même genre, notre *acanthurus suillus*; et le n.º 1, pl. 11, Misc. IV, de Klein, qui est un vrai chétodon à bandes verticales; et, pour combler en quelque sorte la mesure, il publia lui-même comme type, cette figure de la planche 203, qui a de longues pointes à la caudale; enfin, à tous les poissons des Indes qu'il avait cités, il en ajouta un d'Amérique, l'*acarauna* de Margrave, ou notre *phebotomus*; et c'est sur de telles preuves qu'il conclut *qu'on trouve ce poisson dans plusieurs pays, au Brésil, dans la mer Rouge, etc.*¹, et que M. de Lacépède² répète les paroles de Bloch et paraphrase ses conjectures sur les causes qui peuvent quelquefois produire deux épines de chaque côté de la queue, dans un poisson qui d'autres fois n'en a qu'une. Cette multiplication des épines

1. Bloch, 6.º partie, p. 61.

2. Lacép., t. IV, p. 552.

ne tenait qu'à la confusion faite par Linnæus du nason avec l'acanthure.

L'ACANTHURE BRUN-NOIR.

(*Acanthurus nigro-fuscus*, Forsk.)

Cette espèce, encore très-voisine de l'*elongatus*, a l'épine plus grande et les pointes de la caudale plus aiguës. Elle a été rapportée de l'île de Bourbon par M. Leschenault, et de la mer Rouge par M. Ehrenberg.

Sa hauteur est comprise deux fois dans la longueur de son ovale, et deux fois et demie dans sa longueur totale; son profil descend d'abord obliquement, devient un peu convexe vis-à-vis l'œil, puis très-peu concave au-dessous, c'est-à-dire qu'il est courbé en *S*, mais extrêmement peu. Son museau n'est pas proéminent; ses dents supérieures sont oblongues, un peu pointues et finement crénelées en leurs deux bords; les inférieures sont tronquées et ont seulement cinq petites crénelures à leur tranchant. Ses nombres sont:

D. 9/25 ou 26; A. 3/24; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Il y a à son opercule quelques veines plutôt que des stries; sa dorsale et son anale forment en arrière un angle un peu saillant; sa caudale est échancrée en croissant, avec des pointes courtes, dont la supérieure est cependant un peu plus longue; ses ventrales s'effilent en pointes. Sa tête et tout son corps sont couverts de petites écailles rondes, finement ciliées à leur bord externe.

Tout ce poisson est d'un brun foncé uniforme; les rayons de ses pectorales ont une teinte pâle, et on aperçoit, mais à peine, un petit liséré blanchâtre au bord externe de la caudale.

Nos individus, dans la liqueur, ne sont longs que de trois à quatre pouces : celui de Commerson en avait sept.

Cette espèce nous paraît le vrai *chætodon nigro-fuscus* de Forskal (p. 64), que cet observateur caractérise par un corps d'un brun noir, par des pointes à la caudale, moitié moins longues qu'elle, et par un léger liséré blanc à son bord terminal.

Il lui donne d'ailleurs, à peu près, les mêmes nombres :

D. $8/25$; A. $3/24$; C. 16; P. 15; V. $1/5$,

et une longueur de cinq pouces.

Les Arabes, dit-il, l'appellent à Djedda *tægâ*, mot qui signifie *fauve*.

L'ACANTHURE AUX NAGEOIRES JAUNES.

(*Acanthurus xanthopterus*.)

M. Dussumier vient de rapporter des Sèches un

acanthure de même forme que le précédent, c'est-à-dire, qui a de même le profil légèrement convexe, le corps élevé, les pointes de la caudale aiguës et

assez longues; mais où l'opercule est moins strié: il paraît aussi de même couleur, c'est-à-dire, d'un brun violâtre, avec un anneau plus pâle à la base de la caudale; le jaune de la pectorale s'étend sur près de moitié de cette nageoire, et la dorsale a trois bandes longitudinales, tirant sur le violet, et le bord demi-transparent. L'anale a aussi trois bandes violâtres et même quatre sur le devant, et des teintes jaunâtres dans leurs intervalles; son bord est d'un vert jaunâtre; il y a au-devant de l'œil une teinte jaune, formant une bande mal terminée, qui se porte obliquement en avant. Dans le frais, selon M. Dussumier, le fond est gris de zinc, mêlé de petits zigzags bleus. Les bandes des nageoires sont alternativement jaunes et bleues.

D. 9/27; A. 3/24.

Ses dents supérieures ont jusqu'à dix dentelures, dont les latérales remontent sur leurs bords; les inférieures en ont sept, toutes au tranchant.

Nous en avons des individus de plus d'un pied.

On nomme cet acanthure chirurgien aux Séchelles, ainsi que dans les autres colonies françaises. Ce poisson y est très-abondant et se prend aisément à l'hameçon; sa chair est désagréable, à cause d'une odeur extrêmement musquée, très-semblable à celle de la plupart des coraux au moment où on les tire de l'eau, et qui est peut-être due à ce qu'il en fait sa nourriture.

Son squelette a vingt-deux vertèbres, dont neuf abdominales et treize caudales.

Les apophyses épineuses des abdominales ont des lames osseuses verticales et minces, qui font qu'elles se touchent; les interépineux qui leur répondent s'articulent aussi entre eux et avec les apophyses par des lames semblables, en sorte que toute cette partie du dos est soutenue par une cloison osseuse continue. Dans les autres parties de l'épine ces lames sont moins larges, et celles des apophyses ne s'y touchent pas.

L'Aagie van Enchuysen (1.^{re} partie, n.° 119, copié de Vlaming, n.° 29)

a le corps en ovale régulier, le profil faisant partie de la même courbure; les pointes de la caudale très-prolongées en faux; les angles de la dorsale et de l'anale arrondis.

Je le soupçonne fort d'appartenir à notre acanthure à nageoires jaunes.

Il est enluminé de noir sur le corps, et d'un beau jaune jonquille sur toutes les nageoires.

Dans Vlaming, n.° 29, le corps est seulement brun foncé, et les nageoires jaune paille.

Il est dit que ce poisson fut pris à l'Isle-de-France le 13 Novembre 1680.

Valentyn copie cette figure n.° 499, et l'appelle *t-moy-aachje*; il assure que c'est un très-

bon poisson, qui arrive à une longueur d'un pied et demi; mais il lui donne des couleurs fort différentes de celles indiquées par Vlaming.

L'ACANTHURE ACHILLE.

(*Acanthurus Achilles*.)

Il y a parmi les poissons conservés depuis long-temps au Cabinet du Roi, sans autres renseignements, un individu desséché en herbier, qui ressemble beaucoup à cet *acanthurus nigro-fuscus*

par ses proportions et les stries de ses pièces operculaires, et de ses os de l'épaule. Les pointes de sa caudale sont longues comme le tiers de cette nageoire, et taillées en faux; ses nombres sont :

D. 9/25; A. 3/23, etc.

Sa couleur dans l'état sec paraît un brun uniforme, excepté une grande tache ovale, qui entoure la lame latérale de sa queue, et qui semble avoir été rouge ou orangée.

L'individu est long de près d'un pied.

La description que Shaw¹ donne de son *acanthurus Achilles*, convient en tout point à cette espèce, sauf les trois lignes parallèles blanche, noire et rousse qu'il place sur sa cau-

1. Tome IV, 2.^e partie, p. 383.

dale, et dont notre individu qui, à la vérité, n'est pas très-bien conservé, n'offre pas de traces bien marquées.

Gmelin (p. 1269) nomme un *Achilles* parmi les chétodons dont Broussonnet devait donner la description, et c'est probablement le même que celui de Shaw.

L'ACANTHURE GAHM.

(*Acanthurus gahm*, nob.; *Chætodon gahm*, Forsk.)

A ces acanthures à pointe de la dorsale prolongée appartient encore le *Gahm*, que Forskal¹ regardait comme une variété de son *nigro-fuscus*, mais qui est d'une espèce bien distincte. M. Ehrenberg l'a rapporté de la mer Rouge, et nous le retrouvons parmi ceux que MM. Quoy et Gaimard² ont pris à l'Isle-de-France.

Il approche un peu de la forme de l'hépaté; sa hauteur est deux fois et deux tiers dans sa longueur. Sa tête est d'un cinquième plus haute que longue; son œil est au tiers supérieur; son profil, assez convexe vis-à-vis de l'œil, descend ensuite à peu près en ligne droite et en se rapprochant de la verticale. Les stries de son opercule et de son épaule sont faibles

1. Page 64, n.º 90. — 2. Quoy et Gaimard, Isle-de-France, n.º 17.

et peu nombreuses; sa caudale est échancrée jusqu'au tiers. Sa première épine dorsale est cachée sous la peau.

D. 9/27; A. 3/24, etc.

Tout le corps est coloré de brun noirâtre; une bande blanchâtre ou lilas marque la base de sa caudale, qui a aussi le bord blanc; ce qui le fait remarquer tout d'abord, c'est que la pectorale a la moitié externe de sa longueur d'un beau jaune: une bande longitudinale, plus noire que le fond, part de l'œil et est étendue jusqu'à l'aplomb du milieu de la pectorale.

Notre individu est long de sept pouces.

Forskal dit que ce poisson se tient ordinairement dans la profondeur, mais qu'en été il joue en troupe à la surface de la mer.

L'ACANTHURE DE DOREY.

(*Acanthurus dorensis*.)

Nous avons encore un de ces acanthures bruns, venus du hâvre Dorey, à la Nouvelle-Guinée, par l'expédition conduite sous la direction de M. Duperrey.

Celui-ci a le profil arqué en *S* comme le glauco-pareius. La dorsale et l'anale forment des angles, celui de l'anale plus pointu que l'autre; les pointes de la caudale sont aiguës et du tiers de la longueur de la nageoire; les dents supérieures crénelées sur tout leur

contour, les inférieures arrondies et crénelées au bout, et les nombres comme il suit :

D. 9/28; A. 3/20; C. 16; P. 15; V. 1/5.

La moitié postérieure de sa pectorale est jaunâtre et le bord terminal de sa caudale a un liséré blanchâtre.

Notre individu est long de huit pouces.

La grande différence du nombre des rayons mous de son anale et de sa dorsale est tout-à-fait caractéristique de son espèce.

L'ACANTHURE BORDÉ.

(*Acanthurus marginatus*, nob.)

Une figure de M. de Ketlitz nous offre un acanthure voisin du *doreensis*,

ayant de même les pointes de la caudale prolongées, la dorsale et l'anale un peu anguleuses en arrière, le profil en arc de cercle vers le haut, presque droit au-dessous de l'œil, le museau légèrement saillant, et qui a tout le corps d'un brun de chocolat, avec des points bleus sur la tête, l'épaule et la poitrine, et les nageoires noirâtres, avec un liséré bleu à la dorsale et à l'anale.

D. 926; A. 3/23, etc.

La figure a quatre pouces et demi.

*L'ACANTHURE DE KETLITZ.**(Acanthurus Kettlitzii, nob.)*

Une deuxième figure du même naturaliste, longue de cinq pouces, représente un acanthure à peu près de la forme du précédent,

mais tout entier d'un olivâtre foncé, avec une douzaine de lignes longitudinales jaunes, et des points jaunes sur la tête, la poitrine et les nageoires verticales.

Les nombres y sont marqués

D. 12/18 et A. 2/23;

mais je crois qu'ils ont besoin d'être vérifiés.

J'en dis autant de ceux d'une troisième figure, toujours de l'expédition russe, et encore de la forme des précédentes; mais un peu plus haute, où l'on a mis:

D. 11/21; A. 2/27.

L'acanthure qu'elle représente est tout entier d'un brun fauve, avec de fines stries longitudinales noirâtres; sa longueur est de cinq pouces et demi.

*L'ACANTHURE A POINTS ROUGES.**(Acanthurus rubro-punctatus, Ruppel.)*

C'est ici qu'il convient de placer l'espèce que M. Ruppel a représentée dans l'Atlas zool., pl. 15, fig. 1.

Elle a le corps de même forme, la caudale coupée en croissant et à pointes aiguës, l'œil un peu plus grand et les nombres de rayons assez différens; l'auteur les compte comme il suit:

D. 9/20; A. 3/22; C. 20; P. 15; V. 1/5.

La couleur est une teinte brune unie; un peu plus pâle sur les nageoires; des points rouges sont jetés sur le front, sur la joue et sur l'espace triangulaire compris entre la fente des ouïes, la pectorale et les ventrales. L'iris est doré.

Ce poisson, observé dans le nord de la mer Rouge, est long de huit pouces.

M. Ruppel avait soupçonné que l'on pourrait rapporter à son espèce le chétodon alongé de Lacépède. Le dessin de Commerson, ainsi que les individus préparés par ce zélé naturaliste, et d'après lequel nous avons caractérisé plus haut l'acanthure alongé, ont la caudale à peine échancrée et ne laissent aucune trace de points.

L'ACANTHURE RAYÉ.

(*Acanthurus lineatus*, Lacép. et Bl. Schn.; *Chætodon lineatus*, Lin.)

Le plus beau de ces acanthures à pointe de la caudale prolongée est l'acanthure rayé, décrit, depuis long-temps, en détail par Artedi, et placé par Linné dans le *Systema naturæ* sous le

nom de *chætodon lineatus*. Seba en donne une figure médiocre (t. III, pl. 25, n.° 1), devenue plus mauvaise dans l'Encyclopédie (pl. d'ichthyol., n.° 172).

C'est aussi l'espèce qu'a voulu représenter Renard, pl. 13, fig. 80, et qu'il appelle *moriatlauw* ou duc. Il en donne encore une petite figure, mais beaucoup moins approchante de la vérité, pl. 7, n.° 54, avec l'étiquette *cojer-laudt*; c'est la même que le n.° 47 de Valentyn, qui dit que *coje laoet* signifie *coje de mer*; c'est peut-être aussi le n.° 109 et le n.° 257 de ce dernier. Sa meilleure représentation est dans les poissons de Ceilan de M. Whitchurch Bennett, pl. 2, mais sous le nom d'*acanthurus vittatus*.

Sa forme est oblongue, sa plus grande hauteur est non pas au milieu, mais sur la base des pectorales; elle est deux fois dans la longueur, jusques et y compris l'épine de la queue, et le reste de la queue avec la caudale, qui a de longues pointes, font une troisième hauteur.

Le profil descend d'abord de la nuque en s'arrondissant, et va ensuite, par une ligne presque verticale, jusqu'à la bouche. La tête est d'un tiers plus haute que longue, et l'œil est placé au tiers supérieur; ses narines et sa bouche sont conformées comme dans les précédentes, et il en est de même de ses opercules, si ce n'est qu'ils sont sans stries, et couverts de

petites écailles comme le reste de la tête; les dents ont chacune cinq crénelures. Les écailles, plus grandes que dans le reste du genre, sont quadrangulaires, le côté de la racine est plus étroit que l'extérieur, et celui-ci, vu à une forte loupe, montre de très-fins petits cils. Il y a une épine couchée en avant de la dorsale. Les ventrales se terminent en pointe aiguë; la partie molle de la dorsale et de l'anale fait aussi un angle assez marqué. Les épines des nageoires sont très-acérées; la caudale a deux longues pointes très-aiguës, qui font plus de moitié de sa longueur totale, et dont la supérieure dépasse l'autre; la lame des côtés de la queue est grande, forte et légèrement arquée; elle ressemble tout-à-fait à une lame de canif.

B. 5; D. $9/28$; A. $3/27$; C. 16; P. 15; V. $1/5$.

Ce poisson se distingue admirablement par des bandes, composées chacune d'une ligne bleue, bordée de deux lignes noires, qui marchent séparées les unes des autres par des bandes argentées ou dorées. Il y en a ainsi sur le dos et les flancs neuf de chaque sorte : les premières montent un peu obliquement, et s'étendent sur la base de la dorsale; les suivantes se prolongent jusqu'à son angle; les trois dernières règnent longitudinalement jusqu'à la base de la caudale, où elles sont arrêtées par deux lignes verticales des mêmes couleurs; la caudale elle-même est noirâtre, et a une ligne bleue, courbée en arc, qui traverse son milieu, et aboutit par ses extrémités à chacune de ses pointes. Le crâne a cinq lignes longitudinales; les deuxièmes de chaque côté s'unis-

sent en une, qui descend le long du chanfrein jusqu'à la bouche, et est accompagnée de chaque côté d'une autre qui vient du bord antérieur de l'œil; la joue et les opercules en ont six, qui marchent parallèlement d'avant en arrière, en descendant un peu. Tout le tiers inférieur du corps est blanc et sans lignes; la pectorale est grise, sa base est noirâtre, avec une ligne bleue arquée en travers; la ventrale est blanche et bordée de noir au-dessous; l'anale est noirâtre.

La figure du Recueil de Vlaming, qui a servi d'original à celle de Renard, n.° 80, donne une couleur d'un beau jaune aux intervalles des lignes bleues et noires; les nageoires verticales et les pectorales y sont d'un vert clair. Dans la figure de M. Bennett le fond est du même jaune d'or, mais les nageoires sont d'un brun olivâtre, excepté la ventrale, qui est rose.

Nous avons de ces poissons de six et huit pouces de longueur.

Il nous en est venu de Waigiou par l'expédition de M. Freycinet et par celle de M. Duperrey, et de Oualan par cette dernière; mais l'espèce est répandue dans tout l'archipel des Indes.

C'est sans motif et sans autorité que Gmelin¹, et Lacépède² d'après lui, disent qu'il habite aussi dans l'Amérique méridionale.

1. Page 1246. — 2. Lacép., IV, 555.

Valentyn dit également de son n.º 47 et de son n.º 257 qu'ils sont très-bons à manger.

L'Iser verken (Renard, I.^{re} part., fig. 40, copiée de Vlaming, n.º 189) a la forme du *lineatus* dont il est peut-être une variété; il est enluminé de brun clair et a deux rubans verts, allant des ouïes obliquement vers la fin de l'anale, et un troisième, descendant un peu plus directement à l'anus. Toutes ses nageoires sont d'un vert jaunâtre. Dans Vlaming il est brun foncé, avec les rubans bleus et les nageoires jaunes. Son profil est légèrement convexe et descend rapidement; sa caudale est fourchue, à pointes peu allongées.

L'ACANTHURE SOHAL.

(*Acanthurus Sohal*, Bl.)

Le *chaetodon sohal* de Forskal¹ (*acanthurus sohal* et *acanthurus carinatus*, Bloch-Schneider²), que M. Ehrenberg vient de rapporter de la mer Rouge, est très-voisin de l'acanthure rayé.

Sa forme générale est toute semblable, mais ses lignes ne sont pas disposées de même; on en voit

1. *Anim. arab.*, p. 63, n.º 89 — 2. P. 215 et 218. C'est par faute d'attention que cette espèce paraît deux fois dans cet ouvrage. Voyez la note, p. 59.

six ou sept, descendant obliquement de la nuque au front, dont les trois ou quatre dernières sont interrompues par l'œil. Sur le flanc il y en a quatorze bleuâtres et séparées par des intervalles noirâtres; le reste du corps, c'est-à-dire, le dos, les côtés de la tête et le ventre, paraissent d'un gris brun, plus foncé en dessus, plus pâle en dessous. Quelques linéamens blanchâtres occupent la région pectorale; la nageoire paraît avoir eu une grande tache jaunâtre sur sa moitié postérieure, son bord est d'un bleu noir avec un liséré large et blanc. La dorsale, l'annale et les ventrales paraissent noires et peuvent avoir été (comme le dit Forskal) d'un violet foncé. La caudale, qui a de très-longues pointes aiguës, est aussi noirâtre; mais son bord concave est terminé par un ruban bleu liséré de blanc.

B. 5¹; D. 8/31; A. 3/28.

Notre individu est long de sept pouces.

Ce poisson se nomme *sohal* ou *sahal*, et *schausch*. Il vit, dit-on, des sédiments du fond de la mer, et sa chair n'est point estimée.

Forskal avait décrit en ces termes la lame latérale de la queue : *in utroque latere carina longitudinalis, ossea, rubra, recumbens in fossula rubra, et vulneris speciem referens, spina pone et ante hanc carinam*. Par ces derniers mots il entendait les pointes que cette

1. Forskal dit B. 3; mais c'est une erreur semblable à celle de Linné pour son *chaetodon triostegus*.

lame latérale a en avant et en arrière, en sorte que cette description n'offre rien qui ne soit dans tous les acanthures; mais Gmelin, qui écrit *chætodon sohar*¹, n'a parlé que d'une carène osseuse dans une fossette, *carina ossea in fossula rubra*, et M. de Lacépède, qui paraît n'avoir consulté que Gmelin, car il appelle aussi ce poisson *sohar*², a vu dans cette phrase *une plaque dure en forme de petit bouclier*, ce qui lui a fait établir sur cette espèce son genre *aspisure*.

Nous ne pouvons conserver un genre qui n'est, comme on voit, fondé que sur une équivoque.

L'ACANTHURE STRIÉ.

(*Acanthurus striatus*, Q. et Gaim.; *Parringa*, Renard.)

MM. Quoy et Gaimard, naturalistes de l'expédition Freycinet, ont apporté des îles Sandwich un petit acanthure qui a quelque rapport avec le rayé, mais qui forme une espèce différente.

Sa hauteur est deux fois dans la longueur de son ovale, et trois fois dans sa longueur totale; son profil

1. Linn. Gmel, p. 1268. — 2. Lacép., t. IV, p. 556 et 557.

est très-légèrement convexe, sans concavité; sa caudale est fourchue jusqu'à son tiers postérieur, et ses lobes pointus. Sa dorsale et son anale forment chacune un angle saillant à leur partie postérieure.

D. 9/26, etc.

Sur le fond brun de son corps règnent onze à douze raies étroites, allant parallèlement par intervalles égaux et en ligne droite de l'avant à l'arrière, leur couleur dans la liqueur paraît grise, mais elles peuvent avoir été bleues. Les nageoires sont d'un noir bleuâtre.

Les individus n'ont que deux pouces et demi de longueur.

MM. Quoy et Gaimard¹ l'ont représenté sous le nom d'*acanthure strié*; mais leur figure, faite d'après le sec, est peu exacte. Le *parringa* de Renard, pl. 1, fig. 8, nous paraît appartenir à la même espèce : dans cette figure, à la vérité, les lignes bleues n'occupent que la moitié postérieure, et les nageoires sont d'un bleu trop clair; mais ce sont des fautes du copiste. L'original, dans Vlaming, n.° 245, est entièrement conforme à nos poissons; il y est intitulé *parringas* ou *vlym-vish*, c'est-à-dire, poisson à lancette; mais ces deux noms sont génériques. Nous avons déjà vu un *parring* voisin de l'hépaté.

1. Zool. du Voyage de Freycinet, pl. 65, fig. 5.

MM. Quoy et Gaimard disent que cette espèce est commune dans l'archipel des Mariannes. On en prend à l'île Guam par millions, que l'on fait sécher au soleil sur des claies, et que l'on assaisonne ensuite avec du vinaigre, de l'huile de coco, des herbes marines et des plantes aromatiques¹. Ces voyageurs assurent que c'est un article important de nourriture pour les habitans, ce que l'on aurait difficilement imaginé d'un poisson si petit.

C'est peut-être à cette espèce qu'il faut rapporter la figure de Seba, t. III, pl. 26, fig. 37, quoique le dessin ne montre que sept raies longitudinales sur chaque flanc.

L'ACANTHURE A ÉPAULETTES.

(*Acanthurus humeralis*, nob.)

MM. Lesson et Garnot nous ont apporté des Carolines et d'Otaïti une belle espèce d'acanthure, qu'on nomme dans cette dernière île *eparaiï*, et qu'on pourrait désigner par l'épithète d'*épaulette rouge*.

Sa forme ressemble beaucoup à celle du *lineatus*, bien que quelques individus soient plus hauts à pro-

1. Voyage autour du monde du capitaine Freycinet. Zoologie. p. 574.

portion ; mais ses écailles sont beaucoup plus petites, et, comme dans bien d'autres espèces, elles rappellent à l'œil le grenu d'un maroquin plutôt que de vraies écailles. Il a à chaque mâchoire seize dents ovales, dentelées en scie sur une grande partie de leur pourtour. L'opercule et le limbe du préopercule sont striés sur toute leur surface, ainsi que l'huméral au-dessus de la pectorale ; mais tout le reste de la tête et de l'épaule est écailleux.

D. 9/25 ; A. 3/24 ; C. 16 ; P. 16 ; V. 1/5.

Tout ce poisson est noirâtre ; une large bande rouge, bordée d'un ruban noir, s'étend à partir du haut de l'opercule, en ligne droite, jusqu'au milieu de la longueur du tronc, où sa terminaison est arrondie. La pectorale a un large bord bleuâtre ; un trait bleu suit le bord de l'opercule, et un autre le long de la base de la dorsale ; la caudale a des pointes longues et aiguës, la supérieure l'est un peu plus que l'autre ; tout le bord de cette nageoire est blanc. Dans la liqueur, tout ce qui était rouge ou bleu devient blanchâtre.

Il a l'estomac renflé et arrondi comme une petite boule, à cause de la grande épaisseur de ses parois, qui sont fortement charnues ; il a six appendices cœcales au pylore. Du reste il ressemble à tous les autres acanthures par les nombreux replis de ses intestins et par la position de ses autres viscères.

M. de Mertens nous apprend que dans les jeunes individus le fond de la couleur est verdâtre ou olivâtre, et c'est la seule différence

que présente l'acanthure dont une description s'est trouvée dans les papiers de Forster, avec cette phrase : *coryphæna cauda lunata, macula oblonga aurantiaca supra pinnas pectorales.*

Cette description, insérée dans le Système de Bloch, p. 213, est fort exacte et ne peut laisser de doute sur la similitude absolue de ces acanthures. Schneider voudrait nommer celui de Forster *acanthurus olivaceus*; mais dans le doute, si cette teinte verdâtre est un caractère constant, j'ai préféré le nom d'*acanthurus humeralis*.

C'est aussi cette espèce, ou du moins une très-voisine, qu'ont voulu représenter Valentyn, n.º 199, et Renard, II.º part. pl. 12, n.º 55; mais ils l'ont enluminée de vert clair, et ont donné à la tache des épaules une teinte citron.

Nous ne pouvons pas rectifier ce qu'il peut y avoir d'inexact dans les figures, parce qu'elles ne sont pas de celles qu'on a tirées du Recueil de Vlaming.

Renard dit que ce poisson prend une longueur de dix pieds, et qu'il est fort huileux et puant, il le nomme l'*insulaire de Manipe*. Valentyn, qui l'appelle *ikan panglima* ou le *général*, prétend au contraire que c'est un excellent poisson. Cette contradiction s'expli-

querait peut-être en supposant qu'ils l'ont vu à des âges ou dans des temps de l'année différens; mais je crois encore plus sûr de dire qu'on ne doit guère plus se fier à leurs notes qu'aux détails de leurs figures.

L'ACANTHURE ÉCUYER.

(*Acanthurus armiger*, nob.)

Nous avons vu dans les dessins de l'expédition russe, commandée par le capitaine Lütke, une figure faite par M. de Ketlitz, et représentant un acanthure fort voisin, mais distinct, du précédent.

Ses formes sont à peu près les mêmes, excepté son museau, qui est plus aigu; sa caudale est échancrée de la même manière. Il est tout entier d'un brun foncé, tirant au noirâtre sur l'anale et sur la caudale, laquelle a un large bord citron. A son épaule est aussi une large bande orangée; mais au lieu de se diriger horizontalement, elle descend verticalement et jusque derrière la pectorale, qui est jaunâtre et transparente.

La figure est longue de six pouces.

L'ACANTHURE BARIÈNE.

(*Acanthurus nummifer*, nob.)

MM. Lesson et Garnot ont rapporté de Waigiou un autre acanthure, qui a la caudale

encroissant, à pointes longues et aiguës, comme les précédens; mais qui se fait remarquer au premier coup d'œil

par la courbure de son profil, lequel, depuis la nuque jusqu'à la bouche, ne fait qu'un arc de cercle, dont la convexité est même un peu plus avancée que la bouche, en sorte que celle-ci est au-dessous de la tête. La longueur de son ovale, la queue non comprise, ne fait qu'une fois et deux tiers sa plus grande hauteur, qui est non pas au milieu, mais au tiers antérieur à l'endroit des pectorales. Ses écailles du corps sont presque aussi grandes que celles de l'acanthure rayé, et les cils de leurs bords se voient même à l'œil nu. Toutes les parties de sa tête et de ses opercules, les lèvres exceptées, sont, ainsi que sa poitrine, couvertes d'autres écailles, beaucoup plus petites. L'épaule seule est nue et a l'huméral strié en rayons. Les dents, au nombre de seize à vingt à chaque mâchoire, sont oblongues et crénelées sur une partie de leur pourtour; ses ventrales sont allongées en pointes; la première épine de sa dorsale est tout-à-fait cachée sous la peau.

D. 9/27; A. 3/26; C. 17; P. 16; V. 1/5.

Tout ce poisson est d'un brun foncé; une tache ronde, d'un noir bleuâtre, marque le haut de la fente des ouïes; les bords de la fente où rentre l'épine latérale de la queue, sont d'un noir violet. Un ruban bleu clair règne le long de la base de la dorsale et de celle de l'anale; le bord de l'anale a aussi un liséré bleu, et le long du bord de la dorsale règnent deux ou trois lignes étroites et violettes.

Notre individu est long d'un pied.

Cette espèce porte à Waigiou le nom de *Bariène*.

L'ACANTHURE DE LAMARRE.

(*Acanthurus Lamarrii*, nob.)

M. Lamarre-Piquot a rapporté de l'Isle-de-France un acanthure brun; à peu près de la forme du précédent.

sa hauteur n'est pas deux fois et un tiers dans sa longueur; le profil, légèrement et uniformément convexe, est un peu moins bombé; la caudale est moins profondément échancrée en croissant, et l'œil est presque au quart supérieur de la hauteur de la tête. Ses pièces operculaires et ses os de l'épaule sont assez fortement striés.

D. 9/26; A. 3/23, etc.

Il paraît tout entier d'un brun vineux, il manque de la tache noire distinctive du précédent; mais son épine est entourée d'une tache noirâtre, et la base de sa caudale offre, sur une nuance violette, un peu plus claire que le reste, des traces de points bruns.

Nous en trouvons une figure parmi les dessins faits sur la mer Rouge par M. Ehrenberg; et qui indiquerait une couleur plus foncée que celle de notre poisson conservé dans l'eau-de-vie, et il y est dit *acanthurus niger*.

L'individu est long de dix à douze pouces.

Nous croyons devoir former un groupe particulier de quelques petits acanthures à neuf épines, qui, au lieu d'écaïlles ou d'une peau nue, ont tout le corps finement strié de lignes verticales, saillantes, serrées, qui leur donnent un aspect fort particulier.

L'ACANTHURE ORBICULAIRE.

(*Acanthurus orbicularis*, Quoy et Gaim.)

Le premier de ces acanthures striés, découvert à l'île Guam par MM. Quoy et Gaimard, n'est pas moins remarquable par sa configuration que par ses tégumens.

Son corps, très-aplati par les côtés, est verticalement presque circulaire, et la bouche ne semble qu'un petit trou de son bord antérieur.

En ne comptant pas la queue, sa longueur ne surpasserait sa hauteur que d'un peu moins d'un quart; avec la queue, elle la comprend une fois et deux tiers. La caudale est à peu près tronquée, l'épaisseur ne fait pas le sixième de la hauteur: c'est la poitrine qui a surtout plus d'élévation qu'à l'ordinaire, et la hauteur de la tête n'est guère que moitié de celle du corps. L'œil est un peu au-dessus du milieu de la hauteur de la tête, et en a le tiers en diamètre, c'est aussi la distance d'un œil à l'autre. Les deux orifices de la narine sont très-près de l'œil; la bouche, moitié moins grande que l'œil, a des dents très-petites et tridentées; le crâne est finement ridé; le dessus de l'œil

est entouré de deux petites crêtes finement dentelées; il y en a deux semblables entre les yeux, et quatre qui descendent le long du museau. L'opercule est presque rectangulaire et a l'angle un peu arrondi; l'orifice branchial est fendu seulement jusque sous l'œil et presque au milieu de la hauteur du corps, tant la poitrine est saillante. La pectorale s'attache aussi à peu près au milieu de la hauteur, a le quart de la longueur totale, et seize rayons, dont le premier très-court, le deuxième le plus long, ensuite ils décroissent. La hauteur de la poitrine fait que les ventrales sont fort au-dessous des pectorales, quoique à leur aplomb, leur longueur est de moitié moindre; elles ont une épine assez forte; la dorsale et l'anale sont à peu près égales en hauteur au sixième de celle du corps. Le premier aiguillon de l'une et de l'autre est très-court, et le second, assez fort, est creusé de chaque côté d'un sillon; la caudale est à peu près tronquée.

B. 5; D. 9/28; A. 3/27; C. 17 et quelques petites; P. 16; V. 1/6.?

Ce poisson n'a pas de véritables écailles, mais des lignes parallèles très-fines, très-saillantes, très-serrées en parcourent verticalement toute la hauteur; il y en a même sur la joue et sur l'opercule: au crâne et à la queue elles ont moins de régularité. La ligne latérale elle-même ne se montre que comme une raie fine imprimée, à peu près parallèle à la courbe du dos, dont elle est distante en avant du cinquième de la hauteur totale. L'épine latérale de la queue est médiocre et tranchante, comme à l'ordinaire.

Ce poisson est d'un beau jaune d'ocre sur le corps

et au-devant de l'œil jusqu'au museau. Des taches noirâtres assez grandes sont irrégulièrement distribuées sur deux rangs; le premier près de la dorsale, le second jusque sur la ligne latérale. Une très-large bande dorée, où l'œil est compris, descend depuis le crâne, couvrant la moitié de la joue et tout l'opercule, et va jusqu'aux ventrales; une autre bande, non moins large, mais argentée, est étendue sous la pectorale jusqu'aux nageoires paires inférieures. La couleur prend une teinte noirâtre sur le crâne, sur la lèvre supérieure et sur la base de la caudale. Les nageoires sont jaunâtres.

Notre plus grand individu n'a que deux pouces.

L'ACANTHURE ARGENTÉ.

(*Acanthurus argenteus*, Quoy et Gaim.)

Un autre petit acanthure, à corps verticalement strié, a été rapporté des îles Sandwich et des Mariannes par MM. Quoy et Gaimard; il a été décrit et représenté par eux, pl. 63, fig. 3, sous le nom d'*acanthure argenté*.

Il se rapproche beaucoup de l'orbiculaire pour les couleurs, mais sa configuration n'est pas du tout la même; sa plus grande hauteur est aux pectorales, et entre deux fois dans la longueur sans la caudale; le profil est légèrement convexe; la tête est aussi longue que haute, en ne comprenant point la gorge ni la

poitrine, qui sont hautes et en carène vers le bas. La caudale est un peu fourchue et a deux pointes de peu de longueur, mais aiguës; la lame latérale de la queue est fort pointue.

D. 9/27; A. 3/26; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Ce poisson est surtout remarquable parce que son corps n'offre aucunes écailles visibles, mais que sa peau a des stries dans le sens vertical, très-fines et très-serrées, qui lui donnent une espèce d'éclat soyeux.

Sa teinte générale est fauve, mais l'opercule, toute la gorge et la poitrine, et un espace au-dessus de la pectorale, brillent d'un bel éclat d'argent. Le bout de la queue à la base de la caudale a du noirâtre, et il y a quelque teinte semblable sur le milieu de cette nageoire et sur le dessus du crâne.

Quelques individus ont le fauve rayé en longueur de douze lignes d'un fauve plus pâle.

Nos individus ne dépassent pas deux pouces.

L'ACANTHURE A QUEUE NOIRE.

(*Acanthurus melanurus*, nob.; *Karpou-mine*, Lesch.)

Un acanthure tout semblable à celui-là, strié et argenté de même; mais de forme plus courte, plus ronde, et dont le museau est plus court et l'œil plus grand, qui tient, en un mot, une sorte de milieu entre les deux précédens, nous a été envoyé de Pondichéry par M. Leschenault, sous le nom tamoule de *karoupou-mine*, qu'il traduit par *poisson noir*.

Sa hauteur est une fois et demie dans sa longueur sans la caudale, et deux fois en l'y comprenant; sa couleur est fauve; une large bande argentée occupe l'opercule et une grande partie de la poitrine. Il y a du noir au crâne et à la base de la caudale, et un liséré noirâtre au bord des nageoires verticales.

D. 9/26, etc.

Cette espèce ne parvient pas à une longueur de plus de deux pouces, on la pêche toute l'année dans la rade de Pondichéry. Quoique petite, elle se mange.

L'ACANTHURE NOIR.

(*Acanthurus melas*, nob.)

M. Leschenault a envoyé sous ce même nom de *karpou-mine*, un autre acanthure, qui tient de très-près au précédent;

mais son ovale est moins haut, surtout sous la gorge, son corps d'un brun grisâtre, et ses nageoires d'un brun-noir foncé; sa taille est égale à celle du précédent, et il a les mêmes nombres de rayons.

Cette espèce a été retrouvée par M. Reynaud à Ceilan, où elle se nomme *Keitz*.

L'ACANTHURE A DENTS EN PEIGNE.

(*Acanthurus ctenodon*.)

Une espèce qui n'a que huit rayons épineux à la dorsale, offre une forme extraordi-

naire de dents, ce qui la rend extrêmement remarquable.

Elles ne sont pas, comme dans les autres acanthures, simplement larges, plates et dentelées, ou crénelées au bord; mais elles sont posées sur une tige grêle, dont l'extrémité se recourbe et se dilate comme une cuiller, et n'est dentelée qu'à son bord externe par quatre incisions profondes. Leur nombre est aussi bien plus considérable que dans le reste du genre. Il y en a vingt-six à la mâchoire supérieure et au moins trente à l'inférieure.

Pour tout le reste ce poisson présente les mêmes caractères que les autres acanthures.

Son corps est oblong, sa hauteur aux pectorales est une fois et deux tiers dans la longueur de l'ovale, et deux fois et demie dans la longueur totale; son profil, après s'être courbé à la nuque, descend, par une ligne convexe, jusqu'à la bouche. Des écailles petites sur la tête, un peu plus grandes sur le corps, en couvrent toutes les parties, excepté l'huméral, qui est un peu strié. L'angle de la dorsale et de l'anale est assez aigu; les pointes de la caudale ont le tiers de sa longueur; les ventrales s'effilent en pointe. Il a cinq rayons branchiostèges, dont les quatre externes sont plus grands et soutiennent la membrane, et le cinquième, petit et large, soutient l'isthme, ainsi que cela a souvent lieu dans les poissons dont le dessous de la gorge est large et charnu.

B. 5; D. 8/27; A. 3/25; C. 16; P. 16; V. 1/5.

Sa couleur est un brun violâtre uniforme, en y regardant de près, on voit sur les côtés de nombreuses lignes très-étroites d'une teinte violette, qui suivent les rangées d'écaillés. Le milieu des pectorales présente une teinte pâle tirant sur l'orangé; il n'y a pas de liséré à la caudale.

Nos individus ont été apportés des Carolines par MM. Lesson et Garnot et de la Nouvelle-Guinée par MM. Quoy et Gaimard. Ils sont longs de cinq à six pouces.

L'ACANTHURE AUX PETITES RAIES.

(*Acanthurus strigosus*, Benn.)

MM. Quoy et Gaimard nous ont rapporté également de la Nouvelle-Guinée un autre acanthure à dents et peigne,

qui diffère par un profil plus rectiligne et plus oblique, ce qui donne de la saillie au museau. L'œil est plus grand : je ne lui compte que vingt dents à la mâchoire supérieure, j'en trouve vingt-sept à l'inférieure. Il y a huit épines à la dorsale, dont la première est très-petite; celle de l'anale est aussi peu distincte.

D. 8/27; A. 3/24, etc.

La couleur est brune avec des lignes nombreuses, parallèles, longitudinales, un peu plus larges et plus visibles sur les côtés entre la portion molle des deux nageoires verticales.

L'individu est long de près de sept pouces.

Le dessin que M. Valenciennes a fait dans le cabinet de la société zoologique de Londres, nous a servi à constater l'identité de notre poisson avec celui que M. Bennet a décrit dans le treizième cahier, p. 41 du *zoological Journal*. Quoique M. Bennet ne compte que sept épines à la dorsale, et deux seulement à l'anale, nous ne pouvons douter de l'identité spécifique des deux poissons. Celui du cabinet de Londres vient des îles Sandwich.

On peut encore réunir en un petit groupe particulier ceux des acanthures qui n'ont que quatre ou cinq épines à la dorsale. Ces espèces offrent encore un autre caractère de famille, qui consiste dans la hauteur de leurs nageoires dorsale et anale.

Nous mettons en tête de cette petite tribu l'espèce qui nous offre une particularité que nous ne reverrons plus que dans les balistes du genre des monacanthes. On peut remarquer déjà qu'il y a une certaine analogie dans la nature de la peau du dernier de ces poissons, qui appartiennent cependant à des ordres si différens, par conséquent si éloignés.

L'ACANTHURE A BROSSES.

(*Acanthurus scopas*, nob.)

Pallas, qui a le premier défendu la fidélité de l'ouvrage de Renard, et prévu que l'on constaterait un jour l'existence réelle de tant d'êtres que leurs formes singulières disposaient à regarder comme fabuleux, aurait trouvé dans notre ouvrage de nombreuses preuves de la justesse de sa conjecture. En voici une nouvelle.

La figure 201, pl. 40, de ce recueil si décrit, nous offre un acanthure à museau très-saillant, et qui a sur les côtés du corps, vers la queue, des espèces de poils ou de petites épines; elle lui donne le nom de *basuin*, et la figure 29, pl. 4, intitulée *basuin mâle*, en représente un de même forme, mais dépourvu de ces poils.

Le nom et les deux figures sont pris du porte-feuille de Vlaming, n.^o 220 et 221; seulement les indications de sexe sont interverties; c'est l'individu à queue velue qui y est indiqué comme le mâle, et il est dit qu'ils furent pris tous les deux à Neira dans la province de Banda, le 26 Septembre 1698.

Valentyn les a aussi copiées n.^{os} 23 et 124; mais en supprimant les brosses, et en nommant

l'une *ikan nafiri* ou *trompette*, et l'autre *trompette d'orange*.

Nous venons d'être assez heureux pour recevoir de MM. Lesson et Garnot, naturalistes de l'expédition Duperrey, un poisson pêché au hâvre Dorey à la Nouvelle-Guinée, qui offre précisément la même forme et le même caractère, mais qui est autrement coloré. Nous l'appelons *acanthure à brosses* (*acanthurus scopas*).

Son corps est très-élevé, la longueur de son ovale ne comprend qu'une fois et demie sa hauteur; la hauteur de sa tête en fait deux fois et demie la longueur; l'œil est placé très-haut. Son profil, courbé en S italique, prolonge sa partie inférieure de manière à faire ressembler son museau à une espèce de groin, comme dans beaucoup de chétodons. La bouche est très-petite, sa longueur égale à peine le diamètre de l'œil; il y a des stries à l'opercule et au limbe du préopercule, mais peu marquées et presque cachées par de très-petites écailles rudes, formant sur la tête, ainsi que sur tout le corps, une espèce d'àpreté, qui rappelle celle des squales, du genre des Roussettes (*Squalus catulus*, Lin.). L'épaule est nue et a des stries fines tant sur l'huméral que sur le scapulaire; la fente de l'ouïe ne descend que jusqu'au côté de la gorge, et à la hauteur de la bouche et de la base de la pectorale. La dorsale et l'anale sont arrondies, plus hautes dans leur milieu, et de plus du tiers de la hauteur du corps au milieu; la caudale est

coupée carrément, et, ainsi que le tronçon nu de la queue, du septième à peu près de la longueur totale. Les poils ou les soies qui caractérisent ce poisson, se voient de chaque côté en avant de l'épine latérale sur un espace qui a en longueur le cinquième environ de celle du corps, et dont la hauteur est moitié moindre; elles sont assez serrées, raides, pointues, un peu recourbées à leur sommet, comme les dents d'une carde. C'est une particularité d'organisation qui ne se trouve guère que dans quelques *balistes*, et qui nous paraît établir une affinité de plus entre deux genres déjà rapprochés par plusieurs caractères.

Cette espèce est du nombre de celles qui ont peu d'épines à la dorsale; je n'en trouve que cinq, et vingt-quatre rayons mous, et il n'y a pas non plus d'épine couchée en avant de sa base. Les pectorales sont ovales et du quart de la longueur totale, les ventrales sont un peu moins longues et de forme pointue.

D. 5/24; A. 3/20; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Dans son état actuel (dans la liqueur), ce poisson paraît tout entier d'un gris-brun violâtre sombre et uniforme. Les écailles y forment comme de très-petits points bruns, excessivement serrés, et sur la tête ces points sont plutôt blanchâtres. Dans l'aisselle de la pectorale et la partie voisine de l'épaule sont de vrais points blancs sur un fond brun, et derrière cette nageoire se voient sur le flanc des lignes longitudinales blanchâtres très-fines. Une large bande blanchâtre occupe aussi longitudinalement le milieu

de la hauteur au-dessus de la pectorale et la moitié de la longueur; mais elle s'efface quelquefois. Ses nageoires verticales sont plus brunes que le corps. Ses pectorales sont pâles, bordées de noirâtre, et leur base est d'un brun foncé; les ventrales sont noirâtres.

L'individu est long de cinq pouces sur quatre de haut, y compris les nageoires.

Les deux basuins de Vlaming sont mieux colorés, bien qu'ils ne le soient pas aussi vivement que les copies de Renard.

Leur corps est orangé; la tête et la poitrine noires, excepté une bande oblique pâle qui couvre l'opercule et le bas de la joue. Celui qui est donné pour le mâle a en outre une bande verticale d'un gris violet entre le noir et l'orangé, et la femelle a sur l'orangé une bande longitudinale aurore. Les nageoires sont jaunâtres.

L'enluminure de Renard est un peu moins infidèle à sa figure n.^o 20 qu'à celle n.^o 29.

Selon Valentyn, la chair de ce poisson est d'un goût excellent.

M. Desjardins nous a envoyé de l'Isle-de-France un acanthure exactement semblable au précédent par les formes et les nombres:

D. 5/24; A. 3/19,

mais qui paraît d'un brun plus uniforme, et dont surtout les poils latéraux sont beaucoup plus courts. C'est probablement la femelle de l'espèce.

Elle a aussi été dessinée par MM. Quoy et Gaimard, et à Ulea par M. de Mertens.

L'ACANTHURE A HAUTES VOILES.

(*Acanthurus altivelis*.)

Un acanthure infiniment voisin de ce scopus, surtout de la femelle, si même ce n'en est pas un jeune âge, a été apporté de la mer des Indes par Péron, et de l'Isle-de-France par M. Lamare-Piquot.

Ce sont les mêmes points et linéoles d'une finesse excessive, la même bande latérale et même plus marquée, car elle semble d'un blanc d'argent; mais il est plus élevé et a les nageoires plus hautes, plus même que le voilier qui va suivre.

Nous le nommons en conséquence *A. altivelis*. La longueur de son ovale en surpasse à peine la hauteur, et, en y comprenant ses nageoires, sa hauteur totale est plus considérable que toute sa longueur. Le reste de ses formes est tout-à-fait pareil, et l'on voit aussi dans quelques individus une villosité vers les côtés de la queue.

D. 5/23; A. 3/19; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Nous ne l'avons que de la taille de deux et de trois pouces.

Les dessins de Parkinson, conservés à la bibliothèque de Banks, offrent un acanthure

semblable et avec la même bande latérale, intitulé *zeus elevatus*.

Il est coloré en jaune brunâtre.

C'est aussi un individu semblable qui vient d'être décrit, sous le nom de *flavescens*, par M. Bennet, dans le Journal zoologique, n.° 13, p. 40; nous aurions même conservé ce nom à l'espèce, s'il ne nous paraissait trop peu distinctif en comparaison du nôtre.

Le *caantje* (petit canot ou panier) de l'île de Manipe (part. II, n.° 170), qui est le *gros dos* ou *likan-porot-bankar* de Valentytyn, n.° 90, est dessiné avec

un profil courbé en S, un museau proéminent, une dorsale assez haute, ronde, une caudale coupée carrément.

Il est enluminé de brun, les nageoires vertes, la poitrine jaune, tachetée de bleu, une bande blanche longitudinale le long du milieu du corps, sur laquelle on voit en arrière quatre taches ou lignes verticales bleues ou rouges.

Peut-être est-ce une mauvaise figure de notre *altivelis*.

On dit que, séché et mis sur le gril, son goût approche de celui des côtelettes de mouton.

L'ACANTHURE VOILIER.

(*Acanthurus velifer*, Bloch.)

Une belle espèce d'acanthure, remarquable par la hauteur de sa dorsale, a été nommée *velifer* ou *voilier* par Bloch, qui en a donné une figure pl. 427; mais elle n'avait pas non plus échappé aux peintres indiens dont Renard a copié les dessins. On la voit, pl. 19, n.° 107, sous le nom de *cour-kipas*. Kipas signifie en malais *éventail*, nom qui convient peut-être encore mieux que celui de *voilier*. Vlaming le donne, n.° 204, sous celui de *kipas lakje-lakje* (éventail mâle), et n.° 210 sous celui de *kipas param-pouan* (éventail femelle). Valentyn, qui parle aussi de ce poisson au n.° 449, le nomme de même *ikan-kipas-djantan* (poisson éventail mâle).

L'espèce paraît commune à l'Isle-de-France, d'où elle nous est venue nombre de fois par MM. Quoy et Gaymard, Dussumier, Desjardins, etc. Péron l'a rapportée de l'archipel des Indes, et M. Ehrenberg de la mer Rouge, où M. Ruppel l'a aussi observée.

Sa plus grande hauteur est une fois et demie seulement dans l'ovale de son corps, et deux fois et quelque chose dans sa longueur totale. La longueur de sa tête est une fois et demie dans sa hauteur; son

profil, légèrement convexe à la nuque seulement, descend aussitôt par une ligne droite, qui devient insensiblement concave à compter de la hauteur de l'œil, ce qui donne aussi à son museau une forme de groin. Ses dents sont pointues, les supérieures ont onze crénelures, les inférieures cinq; il y a quelques stries au scapulaire et à l'huméral; la tête et tout le corps ne sont couverts, au lieu d'écaillés, que de très-petits grains serrés, qui font sentir aux doigts une légère âpreté. La ligne latérale est assez large, plate, parallèle à la ligne du dos et au sixième de la hauteur; la lame latérale de la queue est médiocre. La caudale est presque coupée carrément; la dorsale, en arc de cercle, aurait, si elle se relevait entièrement, les trois quarts de la hauteur du corps, et l'anale en aurait la moitié.

C'est une des espèces qui ont le moins d'épines dorsales, quatre seulement et vingt-huit rayons mous.

D. 4/28; A. 3/23; C. 16; P. 15; V. 1/5.

Les ventrales sont pointues.

Le fond de la couleur est un brun pourpre; de petites gouttes rondes, d'un blanc bleuâtre, sont assez serrées sur la tête et sur la poitrine; elles deviennent plus grandes et moins nombreuses derrière la pectorale et sur le ventre. Des lignes verticales blanchâtres, au nombre de douze ou quinze, descendent du dos et se perdent sur les flancs; le brun est plus ou moins clair entre quelques-unes de ces lignes, et de manière à former trois, quatre ou cinq bandes verticales, dont une oculaire et une humérale sont les plus marquées. Les trois nageoires verticales sont

rayées, parallèlement à leurs bords, de raies blanchâtres ou bleuâtres sur un fond d'un brun pourpré; il y en a dix ou onze à la dorsale, et six ou sept à l'anale. Les pectorales sont d'un brun jaune, les ventrales d'un brun noirâtre.

Cette description des couleurs est prise d'un individu conservé dans la liqueur.

M. Dussumier dit que dans le frais

il a le fond gris blanchâtre, les lignes et les points orangés, ainsi que les rayures de la dorsale et de l'anale; le museau jaune pâle, moucheté de petits points blancs; les bandes verticales d'un gris plus foncé que le fond, les pectorales verdâtres, les ventrales d'un verdâtre plus noir, la caudale presque noire, légèrement lisérée de blanchâtre,

et c'est aussi ce que confirme une belle figure que M. Ruppel vient de publier dans son Atlas zoologique, pl. 15, fig. 2.

Valentyn lui attribue dans son texte une teinte d'un bleu foncé, et les figures de Vlamming et de Renard marquent des points bleus entre les bandes de ses nageoires.

La longueur de notre sujet est de sept pouces. Nous avons la peau desséchée d'un autre qui en a un peu plus de neuf.

C'est d'après les seules dispositions des couleurs que nous rapprochons de cette espèce celle que M. Gray a décrite dans l'appendix

du Journal de voyage du capitaine King¹ à la côte de la Nouvelle-Hollande, d'où ce navigateur l'a rapportée. Le zoologiste anglais l'appelle *Teuthis australis*, et lui donne

un corps brun, avec six bandes transversales, d'un brun noirâtre sur chaque flanc. La première passe par le travers des yeux, la seconde est à la hauteur de la pectorale, les trois suivantes sont au-delà de cette nageoire, et la dernière est sur la queue, en arrière de l'aiguillon. Il n'a pas distingué les rayons épineux de la dorsale de ceux qui sont mous; il n'a compté que deux épines à l'anale, qui en aurait en tout vingt-trois.

Le reste de la description ne contient que des caractères génériques. Il est difficile d'après cela de se faire du poisson une idée bien précise, et surtout bien différente de la nôtre.

L'ACANTHURE TÊTE-COCHON.

(*Acanthurus suillus*, nob.)

On trouve dans le Recueil de Vlaming, n.º 231, la figure d'un acanthure à profil à double courbure, à museau saillant et grêle, à queue carrée, à dorsales et anales hautes, dont les formes se rapprochent de celles de l'*acanthure voilier*.

1. *Narrative of a survey of the intertropical and western coasts of Australia, by cap. J. J. King, with appendix by John Gray, p. 435.*

Il est d'un gris-brun clair, et semé sur tout le corps de très-petits points noirs, parmi lesquels en sont mêlés d'un peu plus grands. Une ligne fauve règne le long de la base de sa dorsale et de son anale, qui sont grises, ainsi que ses autres nageoires.

Renard l'a fait graver, I.^{re} part., pl. 14, fig. 82. Cette figure est étiquetée *Mauritius kaantje*, ce qui veut dire petit panier ou petit bateau de l'Isle-de-France; mais il l'enlumine de blanc de lait avec du noir à la tête, ce qui n'est pas dans l'original, et il supprime le rouge des nageoires. Il l'appelle de même *kaantje*, et *tête de cochon*, et *mangeur d'huîtres*.

Il semble que c'est aussi le n.^o 490 de Valentyn, mais la forme en est abaissée et il y a encore d'autres altérations.

Ne l'ayant pas vu, nous ne le plaçons ici que pour fixer sur lui l'attention des navigateurs.

L'ACANTHURE A PIERRERIES.

(*Acanthurus gemmatus*, nob.)

L'Isle-de-France a un autre acanthure à quatre épines dorsales, qui nous a été envoyé par M. Desjardins.

Il est un peu plus oblong que le précédent; sa plus grande hauteur, qui est de la nuque au bassin, est deux fois et un cinquième dans sa longueur totale; son pro-

fil, presque vertical, est légèrement courbé en S; son œil est à peine au-dessus du milieu de la hauteur de sa tête. Il a à chaque mâchoire quatorze dents ovales à dentelures très-prononcées; sa dorsale et son anale sont arrondies et ont près de moitié de la hauteur du corps; la caudale est coupée carrément; les épines de sa dorsale sont au nombre de quatre, toutes assez fortes, ainsi que les trois de l'anale : la première de l'une et de l'autre est très-courte.

D. 4/28; A. 3/24; C. 17; P. 65; V. 1/5.

Ses écailles, à peine sensibles, font paraître sa peau comme un cuir. Sa tête, son corps, sa dorsale et son anale paraissent d'un brun foncé, semé de points blancs, qui sont ronds et en quinconce sur la tête et la poitrine, assez irrégulièrement disposés sur la dorsale, peu apparens sur une grande partie de l'anale; mais qui sur le corps sont un peu alongés, et disposés en lignes longitudinales peu régulières, au nombre de vingt-quatre ou vingt-cinq. Le bout de la queue est jaune et a aussi des points blancs. La caudale paraît jaune sans points.

Notre individu est long de quatre pouces.

CHAPITRE III.

Des Nasons (Naseus, Commerson).

La mer des Indes produit un genre de poissons très-voisin des acanthures, tant par les détails des formes extérieures que par leur anatomie; mais dont la queue est armée de boucliers porteurs de lames fixes et tranchantes, et non pas d'épines ou de lancettes mobiles; leurs dents sont coniques et pointues, et sans dentelures, réunion de caractères qui les distingue amplement des genres voisins.

Les espèces que l'on a connues les premières et dont Willughby a déjà représenté une, ont sur le front une corne épaisse et proéminente. Cette circonstance est ce qui a décidé ceux qui en ont établi le genre dans le choix de leurs dénominations. Ainsi Commerson avait imaginé celle de *naseus*, que M. de Lacépède a francisée en *nason*¹, et Bloch, dans son *Système posthume*², avait pris celle de *monoceros*. Nous préférons la première, non-seulement comme la plus ancienne, mais comme la moins significative, attendu qu'il

1. Tome III, p. 106. — 2. Page 180.

y a de ces poissons qui, avec tous les autres caractères du genre, et qui ne pourraient en être séparés sans rompre les rapports naturels, n'ont point cette corne, ou montrent tout au plus une légère tubérosité soit au front, soit sur le museau.

Parmi ceux de ces *naseus* à corne saillante, et que l'on a confondus jusqu'à présent sous les noms de *chætodon unicornis*, de *nason licornet* et de *monoceros biaculeatus*, nous avons reconnu des différences qui obligent de les distinguer et de constituer au moins trois espèces, auxquelles, à en juger par les descriptions et les figures des auteurs, on sera peut-être dans le cas d'en ajouter par la suite encore deux ou trois.

Forskal, qui en a décrit une, l'a laissée parmi les chétodons sous le nom d'*unicornis*, et Gmelin a suivi cette classification, bien que cette espèce ni aucune autre n'ait le caractère de dents en cheveux. Forster en avait mieux saisi les rapports naturels, en transportant celles qu'il a connues dans ses *harpurus*, où il les place avec nos acanthures; mais il est infiniment plus convenable d'en faire un genre séparé.

Outre la forme simple de ses dents et ses deux boucliers fixes, ce genre se distinguera

par un caractère que nous n'avons encore observé qu'à lui parmi les acanthoptérygiens, celui de ne compter que trois rayons mous à ses ventrales.

Le NASON LICORNET.

(*Naseus fronticornis*, Comm.)

L'espèce qui paraît la plus commune a été représentée par Willughby¹, et bien que la figure ait été faite d'après un individu mutilé et qui avait la caudale en très-mauvais état, c'est encore la seule qui donne une idée convenable des caractères de l'espèce, pris de la force et de la longueur des épines de la dorsale.

Ce poisson, conservé dans le musée de la société royale de Londres, et communiqué par Grew², est le même individu qu'il avait fait fort mal représenter dans son Muséum sous le nom de petite licorne de mer (*little sea unicorn*), c'est ce qui explique l'épithète que Willughby donne à son poisson, *monoceros minor*.

Bloch, qui ne parle pas de ces poissons dans sa grande Ichthyologie, en fait son genre

1. Willughby, Ichthyol., pl. O 4. — 2. Grew, tab. 7.

monoceros dans l'édition posthume, publiée par Schneider¹. Il établit une première espèce en copiant la description fort exacte de Forskal; mais il en fait une seconde du poisson de Willughby, sous le nom de *monoceros Raii*. Ce *monoceros Raii* n'est donc plus évidemment qu'une de ces espèces nominales à rayer du catalogue des êtres. Quant à la figure, elle est au-dessous de toute critique par les inexactitudes nombreuses qu'on y remarque; mais on ne peut cependant la rapporter à aucun autre nason. Forster en avait laissé un dessin sous le nom de *harpurus monoceros*, que Schneider a très-bien reconnu, en le rapportant au *monoceros biaculeatus* de Bloch ou à notre espèce.

M. de Lacépède en a donné une autre figure, tout aussi méconnaissable que celle de Bloch², et copiée d'un dessin de Commerson, lequel est à la vérité fort peu correct, et qui serait tout-à-fait indéterminable sans l'excellente description que nous en avons trouvée dans les manuscrits de cet infatigable observateur.

Forskal³, comme nous venons de le dire,

1. Bloch Schn., p. 180, pl. 47. — 2. Lacép., t. III, pl. 7, fig. 2. — 3. *Fauna arab.*, p. 63, 88.

en avait donné une très-bonne description; mais avant lui Hasselquist¹ en laissait une tout aussi rigoureuse, et qui a été malheureusement méconnue et rapportée mal-à-propos au *chætodon nigricans*. Il dit, en parlant de la corne, qu'elle est *ultra dimidium, dorsi capitis extensum*, ce qui n'a pas empêché Bloch, lorsqu'il veut rectifier Linné et ôter ce synonyme du *chætodon nigricans*, de le placer comme synonyme de *l'harporus lituratus* de Forster, lequel est un nason, mais de la division de ceux qui n'ont pas de cornes.

Dernièrement M. Guérin vient d'en publier une petite figure très-correcte, pour représenter une espèce de ce genre dans l'Iconographie du règne animal, pl. 35, n.° 31. Il l'a publiée sous le nom de *naseus longicornis*, que nous avons d'abord imposé à cet individu bien adulte, avant de reconnaître son identité spécifique avec le *naseus fronticornis* de Commerson et de Lacépède. C'est d'après un individu adulte que nous allons publier la description suivante.

Le corps de ce poisson est ovale et comprimé, et sa queue est très-mince, comme dans le grand nombre des poissons de la famille des Teuthies. La

1. *Iter Palest.*, p. 352.

longueur de son ovale, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, comprend deux fois sa hauteur aux pectorales, et en allant jusqu'au bord de la caudale on la trouve deux fois et deux tiers; mais la longueur totale s'augmente des cornes en filets qui terminent les angles de la nageoire, et qui sont elles-mêmes comprises deux fois et demie dans la hauteur, laquelle fait quatre fois l'épaisseur du corps. Le profil descend obliquement et à peu près en ligne droite de la nuque à la bouche, et cette distance ne mesure pas tout-à-fait le quart de la longueur du corps. De son tiers supérieur naît cette grosse proéminence conique et obtuse et si caractéristique : elle se dirige horizontalement, a une base large, légèrement convexe, s'arrondit et se rétrécit en avant, et se termine par une pointe mousse, qui répond à peu près sur le bout du museau dans l'individu où nous l'observons la plus longue; mais sa longueur varie, ainsi que nous l'exposerons plus loin. L'œil est de chaque côté derrière sa base, et les orifices de la narine en avant du bord de l'œil, au commencement de l'espèce de sinus qui résulte de sa saillie. Un sillon part de l'angle antérieur de l'orbite au-dessous de ces orifices, et descend obliquement sur le côté du museau, où il se perd bientôt. Le diamètre de l'œil n'est pas tout-à-fait du sixième de la longueur du profil; au bout de ce museau oblique est la bouche presque horizontale, très-peu fendue, car la longueur de sa fente, mesurée sur le côté, n'excède pas le diamètre de l'œil; elle n'est presque point susceptible de protractilité, et elle a chaque mâchoire garnie

d'une seule rangée de petites dents coniques, au nombre de quarante environ à la supérieure, et de trente ou trente-six à l'inférieure. Des lèvres courtes et membraneuses couvrent à demi ces dents; mais on a peine à distinguer le maxillaire au travers des écailles rudes, petites et serrées qui épaississent la peau. Ces écailles cachent même les séparations des pièces operculaires et les rayons de la membrane branchiostège, qui sont au nombre de quatre. La fente des ouïes commence un peu plus bas que l'œil, et finit sur le côté de la gorge, de manière à laisser un isthme large et épais comme dans les acanthures. Le bord operculaire est une courbe peu convexe, placée obliquement et terminée presque parallèlement à la ligne du profil. L'intervalle de ces deux lignes fait moitié de l'espace compris entre la nuque et la bouche. La pectorale, en demi-ovale, est attachée un peu au-dessus de la ligne horizontale tirée par la fente de la bouche; sa longueur est près de trois fois dans sa hauteur; elle a dix-sept ou dix-huit rayons. L'épaule est couverte des mêmes écailles que la tête et l'opercule.

La ventrale s'attache vis-à-vis la base de la pectorale et n'a que les trois quarts de la longueur de celle-ci. Son épine est forte et presque aussi longue que le premier rayon mou, le suivant est un peu plus court, et le troisième n'a que la moitié de la longueur du premier. La dorsale commence au-dessus de la fente des ouïes, et règne jusques assez près du bout de la queue, conservant une hauteur d'environ le tiers de celle du corps aux pectorales; elle a six rayons épineux, égaux en longueur, mais dont le

premier est chagriné comme le corps, et plus gros et surtout plus large à sa base que les suivans. On compte ensuite vingt-huit rayons mous. La membrane de cette nageoire est mince et sans aucunes écailles. L'anوس est entre les deux ventrales, qui le cachent en se rapprochant; l'anale commence entre leurs pointes et à peu près sous la sixième épine du dos; elle a deux rayons épineux, dont le premier est gros et chagriné, et vingt-six ou vingt-sept rayons mous; sa hauteur est un peu moindre que celle de la dorsale, mais sa membrane est semblable. Le bout de queue entre ces deux nageoires et la caudale est du septième de la longueur de l'ovale, et trois fois moins gros. Cette partie est armée de chaque côté de deux boucliers osseux ovales, sur chacun desquels s'élève une lame tranchante triangulaire, dont le bord postérieur est le plus long et un peu convexe, et l'anterior légèrement concave, de sorte que la pointe est faiblement dirigée en avant. Leur surface est finement striée, et elles sont immobiles. La caudale, sans ses pointes, a le neuvième de la longueur totale; son bord est très-légèrement concave, et chacun de ses angles se prolonge en un filet plus long qu'elle, qui se termine en pointe aiguë. Elle a seize rayons entiers, et c'est le deuxième et le troisième de chaque côté qui forment le filet.

B. 4; D. 6/28; A. 2/27; C. 16; P. 17; V. 1/3.

Tout ce poisson est couvert d'écailles très-petites, très-serrées, constituant une àpreté fine, qui ne se fait sentir que lorsqu'on dirige la main vers la tête. A la loupe on voit que chaque écaille est ronde et a

la surface âpre et les dentelures du bord fines, raides et pointues; vers le côté de la queue elles deviennent un peu plus grandes que sur le reste du corps. La ligne latérale commence à une distance du dos égale au sixième de la hauteur, et lui demeure parallèle dans tout son cours, qui se termine aux boucliers osseux de la queue; elle n'est sensible que par une légère saillie de la peau.

Cette description est faite d'après un individu frais, bien conservé dans l'alcool, et rapporté de l'Isle-de-France par M. Dussumier; il est long de près de dix-sept pouces depuis le bout du museau jusqu'au bord concave de la caudale, et de dix-neuf jusqu'à la pointe du filet.

Il paraît entièrement gris cendré; la dorsale et l'anale ayant un fin liséré bleuâtre, et les boucliers ayant conservé une teinte bleue. L'alcool a un peu altéré ses couleurs, car suivant les notes prises sur le frais par M. Dussumier, il était gris bleuâtre sur la moitié supérieure du corps, et gris jaunâtre sur le reste; la dorsale et l'anale rayées de jaune et bordées de bleu; la queue était jaunâtre, sa nageoire grise comme les pectorales et les ventrales.

Nous en avons un autre du même pays, que nous devons à M. Lamarre-Piquot; il est plus grand et long de vingt-trois pouces, le filet caudal en a près de quatre et demi. Cet individu porte la corne la plus longue, elle fait les quatre cinquièmes de la distance du bout

du museau à l'angle supérieur et antérieur de l'orbite.

Dans celui de M. Dussumier la corne mesure les deux tiers de cette même distance; elle est de la même longueur proportionnelle dans un autre troisième de même taille, et que nous devons, comme le plus grand, à M. Lamarre-Piquot.

Le Muséum en possède un quatrième individu sec, long de seize à dix-sept pouces, et trouvé parmi les collections faites à Waigiou par MM. Lesson et Garnot. Sa corne n'a que la moitié de la longueur entre l'extrémité du museau et l'angle de l'orbite.

A mesure que nous observons des individus plus petits, la corne devient plus courte, et nous n'en voyons plus que le vestige sur les plus jeunes. En effet, un cinquième nason, long seulement de treize pouces, provenant encore des collections faites à l'Isle-de-France par M. Lamarre-Piquot, et ayant les mêmes proportions de corps, de hauteur et de force des six rayons épineux de la dorsale, le même nombre de rayons mous à cette nageoire et à l'anale, les lobes de la caudale prolongés en filet, a une corne dont la longueur n'est plus la moitié de la distance entre le bout du museau et l'œil.

Un autre individu, également de l'Isle-de-France, rapporté par MM. Quoy et Gaimard, et long de dix pouces, a la corne sensiblement moins prolongée que le précédent.

Un autre poisson sec, de même grandeur que celui-ci, fort ancien, au Cabinet du Roi, puisqu'il y a été envoyé par M. Poivre, intendant de l'Isle-de-France, en 1767 et 1773, a une corne tout-à-fait semblable. Elle est réduite à une forte tubérosité dans un plus petit individu long de sept pouces, et que M. Théodore Delise nous a envoyé de la même île. Il y a joint un fort joli dessin colorié d'après le frais, qui nous représente ce poisson d'un gris verdâtre avec les boucliers bleus. Sa dorsale est orangé clair, avec des traits obliques verdâtres sur trois ou quatre rangs; son anale a quatre lignes orangées et quatre bleues, lisérées de noirâtre; les autres nageoires sont grises comme le corps: à cette taille la caudale ne se prolonge pas encore en filet.

Nous avons un petit poisson, long de cinq pouces, que M. Leschenault a rapporté de Bourbon, et qui n'offre plus qu'un vestige de tubercule au-devant des yeux; du reste ses nombres, ses formes le rapprochent tellement du précédent, qu'il nous est impossible de ne

pas le regarder comme un individu encore plus jeune que celui de M. Théodore Delise.

Enfin, nous en devons de plus petits encore à M. Lamarre-Piquot, et qui n'ont plus même de plaques ou écussons de chaque côté de la queue : une petite tache bleue en marque la place.

Nous avons pu examiner les viscères de l'individu que MM. Quoy et Gaimard ont procuré au Cabinet du Roi. Dans ce poisson, long, comme nous l'avons déjà dit, de dix pouces, la cavité abdominale a près de deux pouces et demi de long, deux pouces seulement dans le sens de la hauteur, et environ un pouce d'épaisseur. Outre un foie assez épais, une rate, une vessie natatoire assez grandes, des reins, et enfin les organes de la génération, la nature a trouvé moyen de placer dans une aussi petite cavité un canal intestinal long de quatre pieds.

Cette longueur du canal digestif est rarement observée dans la classe des poissons, animaux généralement carnassiers; mais celui que nous examinons est phytophage comme ceux de la famille des Teuthies, et Forskal l'avait déjà remarqué.

Après avoir traversé le diaphragme, le canal montre en dessous un petit cul-de-sac, puis il se continue

jusque vers le fond de l'abdomen en se fléchissant vers le bas. Il remonte ensuite vers le diaphragme en faisant un arc plus fermé, de sorte que le pylore est placé vers la région antérieure, mais inférieure, de l'abdomen. A cet endroit on voit les parois stomacales s'épaissir beaucoup et la couche musculaire devenir très-manifeste. Le pylore est entouré de huit appendices cœcales, longues, et toutes dirigées vers le haut de l'abdomen. Le duodénum se contourne immédiatement après son origine, et forme une première grande anse, qui passe sous l'œsophage et à sa droite, le longe, le dépasse même dans le fond de l'abdomen, et qui revient en formant une nouvelle anse jusque dans la courbe de la seconde branche pylorique. L'intestin se replie alors en suivant l'estomac, et fait deux plis dans des circonvolutions concentriques; arrivé au centre de l'espace de ce cercle spiral, formé par cet enroulement du canal, il se plie alors brusquement, et revient, en traçant une spirale en sens inverse de la première, sort de l'arc de l'estomac, revient dans le fond de l'abdomen, passe à droite de la première anse du duodénum, et l'enveloppe en montant d'abord le long de l'œsophage, se glissant sous le foie et revenant le long des parois inférieures de l'abdomen, atteindre de nouveau le fond de cette cavité. L'intestin remonte alors par le milieu de la hauteur du ventre dans l'hypocondre gauche; quand il a atteint la branche pylorique de l'estomac, il se plie et s'infléchit brusquement pour redescendre le long du pli précédent vers le fond de l'abdomen; il remonte de nouveau au-dessus de l'anse externe, et,

arrivé au milieu de la longueur de la cavité, on lui voit un petit étranglement qui indique la présence de la valvule du colon. Celui-ci s'élève droit vers la région dorsale; et lorsqu'il touche l'œsophage, il se plie brusquement de nouveau, offre quelques boursofflures, puis se termine par un rectum plus étroit, qui descend droit et perpendiculairement aux parois abdominales, pour déboucher à l'anüs, percé entre les deux nageoires ventrales.

A l'exception de l'épaississement de l'estomac près du pylöre, l'intestin n'a que des parois minces; la veloutée offre des villosités très-fines: il y a quelques rides longitudinales dans l'œsophage, et près de son origine des papilles grosses et coniques, charnues, mais assez rigides, et dont l'usage est évidemment de retenir les feuilles des algues marines, dont ces poissons se nourrissent, et d'en faciliter l'entrée dans l'estomac.

Le foie est assez épais, et sa plus grande portion est située plus à gauche qu'à droite de l'œsophage; il forme une seule masse échancrée en avant, pour laisser passer ce conduit, et creusée derrière cette échancrure d'une petite fossette, dans laquelle s'engage cet appendice de l'œsophage dont nous avons parlé plus haut.

La vésicule du fiel, attachée à la portion droite du foie, est très-petite, de forme alongée, accolée par un tissu cellulaire dense à l'œsophage, ce qui rend le canal cholédoque assez long, car celui-ci débouche entre les cœcums près du pylöre.

La rate est retenue sur la branche pylorique de

l'estomac et derrière l'anse recourbée du duodénum. Elle est rougeâtre, de forme trièdre; mais à surface concave en avant et en arrière, et convexe du côté gauche.

La vessie aérienne est assez grande, à parois minces et argentées, arrondie en avant, et donnant en arrière deux petites cornes, entre lesquelles passe l'uretère commun aux reins. Ils forment une masse renflée en avant de la vessie aérienne, et se prolongeant en deux filets minces sous la colonne vertébrale; réunis ensuite près de la bifurcation de la vessie, il n'y a plus qu'un seul uretère, qui donne dans une vessie urinaire étroite et fort longue; car elle contourne tout le fond de la cavité abdominale pour remonter ensuite à l'anus. Les parois de cette vessie sont minces et blanches; le péritoine, qui protège tous ces viscères, est blanc argenté et pointillé de noir.

Ce poisson se nourrit d'algues marines. L'œsophage, l'estomac, étaient remplis de détritius de plusieurs espèces de *Sargassum*, et les débris y étaient tellement foulés, que cette portion du canal digestif était très-dure: les intestins grêles en étaient également pleins; mais les matières étant plus digérées, l'intestin était moins résistant.

Cette espèce abonde à l'Isle-de-France; déjà Commerson nous en fournissait la preuve, car la description de son *naseus fronticornis* a été faite dans cette île; elle ajoute aussi quelques traits à l'histoire naturelle de ce poisson: elle lui donne une couleur grise cendrée

sur le corps, et des lignes obliques jaunes sur la dorsale et sur l'anale, qui produisent un effet agréable. Ce poisson nage en grandes troupes, et l'on en prend souvent beaucoup à la fois dans les filets. L'individu décrit par Commerson était long de vingt-deux pouces, mais il y en a de beaucoup plus grands.

Ce naturaliste nous apprend déjà que l'espèce se répand assez loin dans le grand Océan, car il l'a observé dans le même voyage auprès d'Otaïti. Les nombreux individus réunis dans la collection du Muséum confirment cette assertion.

Forster l'y a également observé, il dit qu'on le nomme *eooma* ou éoumé, nom qui est générique, car nous le retrouvons encore appliqué à d'autres espèces du même genre, notamment à son *naseus lituratus*.

Le brun dont ce poisson est teint tire sur le verdâtre; son abdomen et sa queue prennent une nuance jaunâtre, et outre les lignes jaunes de sa dorsale et de son anale, ses deux nageoires sont liserées de bleu.

Le naturaliste anglais n'a décrit qu'un individu de quatorze pouces; ses nombres sont:

B. 4; D. 6/29; A. 2/30; C. 16; P. 1/17; V. 1/3.¹

1. Bl. Schn., p. 181.

Selon MM. Lesson et Garnot, son nom, à Waigiou, est *inécare*, et dans les Carolines, *mossa*. Les Malais l'appellent *kooulipassère*.

Ces naturalistes le disent

gris foncé sur le dos, presque noir sur la corne, roussâtre au ventre; ses nageoires dorsale et anale ont les rayons rougeâtres, des traits obliques olivâtres et un liséré noirâtre. La caudale a ses bords supérieur et inférieur noirâtres, et un liséré vert à son bord terminal.

Ils donnent les nombres suivans :

D. 6/28; A. 2/28; C. 20; P. 16; V. 1/3.

Leur individu était long de trois pieds.

Il nous paraît probable que leurs notes n'ont pas été prises sur un poisson récemment tiré de l'eau.

MM. Quoy et Gaimard l'ont de nouveau observé et dessiné à Guam, et les couleurs sont semblables à celles qu'ont trouvées tous les autres observateurs.

Webber, peintre du troisième voyage de Cook, en a laissé une figure, faite aux îles Sandwich, où on le nomme *Ecar-vah*. Les nageoires dorsale et anale ont des lignes obliques jaunes et un liséré bleu.

Forskal et M. Ehrenberg l'ont pris dans la mer Rouge : le premier nous apprend que les Arabes de Djedda le nomment *abu-garn*

(*le père à la corne, le cornu*). Il indique l'espèce comme tellement commune qu'on l'y voit par troupes de deux cents et même de quatre cents individus. On les prend au filet et au harpon, mais point à l'hameçon. Il ajoute que la nourriture de ce poisson consiste en fucus, ce que nous avons vérifié nous-mêmes par nos dissections.¹

M. Ehrenberg nous a communiqué le dessin d'un individu de cette espèce, pris au Cap-Mohammed. Il peint la queue et la base de la pectorale en jaune, et en cela il est d'accord avec M. Dussumier; il n'a cependant compté que cinq rayons épineux à la dorsale. Suivant eux la chair de ce poisson est mauvaise, et elle est si peu estimée à l'Isle-de-France, qu'elle sert seulement à la nourriture des noirs. M. Dussumier l'a vu pêcher principalement dans le nord-ouest de l'île, où on en fait d'abondantes salaisons.

1. Forskal dit que son poisson était long d'une aune, et M. de Lacépède, prenant toujours l'aune du Nord pour celle de Paris, en fait 118 centimètres, d'où il conclut que la mer Rouge est plus favorable qu'aucune autre au développement du nason (voyez Lacép., t. III, p. 109). Nos lecteurs nous pardonneront aisément de n'avoir pas rapporté avec autant de confiance que M. de Lacépède, la relation qu'un pêcheur fit à Forskal sur le courage de ces poissons, qui auraient pu, disait-il, se défendre par leur nombre contre les attaques d'un aigle et finir même par mettre à mort cet oiseau de proie.

*Le NASON A ÉPINES COURTES.**(Naseus brachycentron; nob.)*

Un nason rapporté de Waigiou avec celui qui est cité dans la description précédente, et qui lui est très-semblable, même par le profil également oblique,

mais un peu plus long, a la corne prolongée horizontalement jusque sur le bout du museau, et plus mince et un peu carenée en dessus.

Les plaques saillantes sur les bouchiers de la queue sont à proportion plus grandes et plus élevées.

Il n'y a que cinq épines à la dorsale, et qui ont à peine moitié de la hauteur de celles de l'espèce précédente; elles sont en outre beaucoup plus grosses : en général, toute la dorsale est moins haute à proportion; les lames latérales de la queue sont au contraire plus grandes et plus saillantes; les écailles forment une âpreté à plus gros grains. Il ressemble au précédent par tous les autres détails.

D. 5/29; A. 2/28; C. 16; P. 17; V. 1/3.

Mais le peu de hauteur des rayons de la dorsale caractérise suffisamment cette espèce.

Notre individu est long de vingt pouces; dans l'état sec il paraît tout gris.

Le NASON A TROIS BOUCLERS.

(*Naseus tripeltis*, nob.; *Tandock*, Vlam.)

On trouve dans l'ouvrage de Renard, I.^{er} part., pl. 4, fig. 23, une figure copiée de Vlaming, n.^o 200, et intitulée *Tandock*. Ce nom, qui n'est vraisemblablement qu'une copie erronée du nom malais *Tandou*, qui signifie corne, aura très-probablement été donné pour exprimer ce qu'il y a de plus apparent dans ce poisson; mais les naturalistes ont dû chercher à tirer le caractère d'après d'autres parties qui sont propres à cette espèce en particulier, et nous les avons facilement trouvés dans le nombre des écussons carenés de la queue.

La corne est aussi longue que le museau, mais le corps paraît plus élevé, et l'original de Vlaming lui donne de chaque côté de la queue trois lames, et aux pointes de la caudale des filets qui sont oubliés dans la copie. L'enluminure lui fait le dos brun, les flancs gris, le bord inférieur du ventre orangé. Entre le brun et le gris elle place une bande verte et jaune, marquée d'une série de taches noires; elle donne aux nageoires dorsale et anale une base et un liséré jaunes, et deux lignes bleues ou vertes entre deux; la caudale a un ruban vert et un bord jaune; l'écusson des lames saillantes est entouré de rouge.

Cette figure est aussi dans Valentyn, n.^o 518, et tout-à-fait conforme à l'original de Vlaming;

elle est nommée dans le texte *ikan-mata-anam*, expressions malaises dont la traduction est poisson à six yeux. Il y est dit que l'espèce demeure petite, mais qu'elle est fort délicate, et qu'on la mange surtout cuite à l'eau.

Nous ne doutons pas que ce ne soit une représentation de quelque espèce voisine de notre nason à épines courtes.

Le NASON A MUSEAU COURT.

(*Naseus brevirostris*, nob.)

Une espèce encore très-différente des précédentes, et où le profil, très-court et presque vertical, est beaucoup dépassé par la corne, a été également assez bien représentée par Renard, I.^{re} partie, pl. 24, fig. 130, d'après Vlaming, n.^o 127.

Le Cabinet du Roi l'a reçue depuis longtemps de celui de Lisbonne, mais sans note sur son origine. Elle n'a point ce long profil au-dessous de la corne, ni cette espèce de museau avancé des précédens;

sa tête, à prendre de la bouche jusqu'à l'ouïe, est aussi longue qu'elle est haute. De l'œil à l'angle rentrant sous la corne il y a deux diamètres de l'orbite, tandis que dans nos deux premières espèces il y en a à peine un. La corne naît aussi un peu plus bas que l'orbite, presque au-dessus de la bouche, et

la dépasse en avant au moins de deux tiers de sa longueur, laquelle est comprise une fois et demie dans celle de sa tête. Du reste, les proportions de ce poisson rentrent dans celles de la première espèce; ses épines dorsales sont pareilles en nombre, et leur hauteur fait le quart de celle du corps, prise sous leurs racines; le grenu de sa peau est encore plus fin, et ses dents plus petites et plus serrées; les boucliers des côtés de sa queue sont fort petits, et les lames plutôt en demi-cercle que triangulaires. Je ne peux décrire les pointes de sa caudale, qui sont cassées dans notre échantillon.

D. 6/28; A. 2/29, C. 16; P. 15; V. 1/5.

Notre individu est long de 9 pouces; desséché comme il est, il paraît entièrement d'un brun noirâtre.

La figure de Vlaming, n.° 127, intitulée licorne, est assez exacte : elle le représente noirâtre; la dorsale et l'anale vertes et avec des filets au bout des pointes de la queue.

Renard, en la copiant, pl. 24, fig. 130, a retranché ces filets, et enluminé toutes les nageoires en rose.

Dans ce même recueil¹ on donne une figure semblable pour le museau, mais où la corne est plus grosse et plus longue, et dont la tête, la dorsale, un ruban à la base, et un autre au bord

1. 2.^e part., pl. 47, n.° 196.

de la caudale, sont enluminés de jaune. Cette caudale est simplement un peu concave au bord et sans pointes ni filets. La corne est lisérée en dessous de rouge, elle est du reste bleu foncé comme le dos. Un filet bleu de ciel s'étend du bout du museau jusqu'à la naissance de la caudale le long de la base de la dorsale; le ventre est bleuâtre.

Valentyn, qui a reproduit cette même figure n.º 393, lui attribue à peu près des couleurs semblables, et assure, comme Renard, que c'est un poisson gras et de bon goût, et très-commun aux Moluques. Peut-être est-ce une espèce particulière, mais ce ne serait pas sur de tels documens qu'il serait permis de l'introduire dans le Système des poissons; j'y aurais cependant un peu moins répugné, si j'en avais trouvé l'original dans Vlaming.

Nous considérons comme un jeune de ce nason à museau court, un individu long de cinq pouces, sans pointes à la caudale, que nous avons reçu de l'Isle-de-France par M. J. Desjardins.

En effet, son museau a la même brièveté et le même contour; les nombres des rayons sont les mêmes; et nous ne lui voyons encore entre les yeux qu'un tubercule, qui est sans doute le commencement de la corne non développée. Ses bou-

cliers sont très-faibles, on les distingue à peine des autres écailles; ils ne portent aucunes pointes, pas même de crête saillante. Nous avons encore d'autres individus, un peu plus petits, où l'on n'en voit encore aucune trace.

Enfin, il s'en trouve un qui n'a même aucune tubérosité sur le front; cependant celui-là pourrait bien être d'une autre espèce, car il n'a que cinq rayons à la nageoire dorsale.

Dans la liqueur ces petits individus sont bruns. Quatre lignes brunes et autant de lignes pâles parcourent longitudinalement l'anale et la portion molle de la dorsale; le devant de cette nageoire a des taches nuageuses; la caudale est brune à la base, et a toute sa moitié postérieure jaunâtre.

MM. Quoy et Gaimard ont rapporté les petits individus des mers de la Nouvelle-Guinée : ce nason serait donc répandu dans toute la mer des Indes.

Le NASON BORDÉ.

(*Naseus marginatus*, nob.)

Cette espèce, rapportée de Tongatabou, l'une des îles Amis, par MM. Quoy et Gaimard, est bien distincte par

la position de son tubercule, qui n'est pas entre les yeux, mais un peu plus bas, presque à égale distance des yeux et du bout du museau; le tubercule est peu saillant et le museau lui-même est court et ob-

tus; son corps est plus oblong que dans les précédents; sa hauteur n'est que le tiers de sa longueur totale. Il n'y a pas de pointes alongées à sa caudale; ses boucliers sont petits, et c'est à peine s'ils ont une tubérosité pour toute pointe saillante. Cette espèce n'a que cinq rayons épineux à la dorsale.

D. 5/29; A. 2/28, etc.

Dans la liqueur elle paraît d'un gris verdâtre clair, avec des nageoires verticales brunes, plus noirâtres vers le bord; celui de la caudale a un liséré blanc fort large. La pectorale est aussi brunâtre et a un large bord pâle; les ventrales sont grises.

Notre individu a près de neuf pouces.

Un de quatre pouces, mais d'ailleurs fort semblable, n'a pas de tubercule sensible.

Nous ne serions même pas étonnés que notre individu de neuf pouces n'eût pas encore acquis tout son développement, et qu'on ne trouve cette espèce avec une proéminence longue et distincte.

L'anatomie de ce poisson nous a fait voir un intestin replié un aussi grand nombre de fois sur lui-même que celui du *naseus fronticornis*; mais nous le croyons encore plus long à cause des nombreux festons que fait chaque portion d'intestin: le nombre de cœcums n'est que de cinq. Nous avons trouvé que l'un d'eux reçoit la bile, le canal cholédoque y débouchant, ce qui arrive bien rarement; le foie est petit. La vessie aérienne a des fourches un peu

plus longues. D'ailleurs les autres détails anatomiques sont tout-à-fait semblables.

L'estomac de ce poisson était aussi rempli de débris d'une jolie espèce d'algue marine, du genre *Caulerpa*, et très-voisine du *caulerpa sedoides* Agardh, selon les observations de M. Ad. Brongniart.

Nous avons aussi des nasons qui paraissent n'avoir jamais de corne avancée sur le front : nous parlerons de la première espèce avec sûreté, parce que nous avons pu en comparer plusieurs individus de différentes tailles et de divers pays.

Nous ne connaissons les autres que par les figures de Renard, de Solander et de MM. Quoy et Gaimard. Il ne serait pas impossible même que les deux dernières ne fussent établies sur des jeunes individus d'espèces qui seraient de notre première division.

Le NASON BARIOLÉ.

(*Naseus lituratus*, nob.; *Harpurus lituratus*, Forst.)

La première de ces espèces sans corne n'a pas même de renflement sur le front, et sa tête ressemble à celle de beaucoup d'acanthures. On ne peut toutefois douter du genre de ce poisson par ses dents et par les doubles lames fixées aux côtés de sa queue.

Il n'a point échappé aux peintres indiens, et l'on en trouve dans Renard deux figures, l'une, I.^{re} partie, n.^o 128, sous le nom de *marouke*, copiée de Vlaming, mais colorée trop brillamment; l'autre, encore plus altérée, II.^e part., n.^o 147, sous le nom générique de *leervisich* ou *poisson revêtu de cuir*.

Forster l'avait aussi observé; il en a laissé un dessin étiqueté *harpurus lituratus*, et une description incomplète, que Schneider a insérée avec le même nom spécifique dans le Système posthume de Bloch, p. 216, sous le genre des acanthures. C'est aussi très-probablement l'*acanthurus harpurus* de Shaw.¹

Forster s'était imaginé y trouver le *chætodon nigricans*, décrit par Hasselquist; mais nous avons déjà fait voir que le poisson observé par cet élève de Linné, était de notre première espèce.

MM. Garnot et Lesson l'ont rapporté d'Otaïti, où on l'appelle *éoumé*, nom que nous reconnaissons comme générique. Ils l'avaient pris sur les bancs de coraux de la baie de Matavaï.

MM. Quoy et Gaimard l'ont trouvé à la Nouvelle - Irlande, M. de Mertens à Ulea, M. Ehrenberg dans le golfe de Suez, au fond

1. *Gen. zool.*, t. IV, part. 1.^{re}, p. 581.

de la mer Rouge, M. Ruppel, qui l'a pêché sur les côtes rocheuses du nord de cette mer, l'a représenté (Atlas, pl. 16, fig. 2) sous le nouveau nom d'*Aspisurus elegans*; enfin, M. Lamarre-Piquot vient de le rapporter de l'Isle-de-France; ce qui prouve que ce nason est répandu dans toutes les parties chaudes des mers orientales.

La hauteur de son corps est deux fois dans celle de la partie ovale, et deux fois et demie dans la longueur totale. C'est à peine si l'on aperçoit à son front une légère convexité; la distance de cette saillie à la nuque est d'un quart moindre qu'à la bouche. Son museau est oblique et presque rectiligne; les détails de ses formes sont à peu près les mêmes que dans le *fronticornis*; sa dorsale est seulement un peu moins haute, et sa caudale, qui est taillée en croissant, a des pointes assez aiguës, qui souvent se prolongent en filets du quart ou du tiers de la longueur du corps. L'âpreté des écailles est fine, et ses boucliers assez grands et armés de fortes lames en forme de quart de cercle.

B. 4; D. 6/25; A. 2/29; C. 16; P. 17; V. 6/3.

M. Ehrenberg compte :

D. 6/28; A. 2/30.

Tout ce poisson est d'un brun foncé; une teinte plus claire colore le ventre; ses lèvres sont orangées ou fauves; une ligne d'un jaune pâle, ou verte selon M. de Mertens, descend de l'œil le long de la fissure qui est sous la narine, et se prolonge jusqu'au-

près de la bouche, d'où elle se recourbe pour remonter et se perdre le long du bord du préopercule. Ses nageoires sont noires; un ruban bleu cendré ou blanc règne le long de la base de la dorsale, et sa partie molle a un large bord blanc liséré de vert ou de noir. Sa caudale est noire aussi, avec une bordure verte terminée par un liséré blanc. Il y a aussi un ruban vert sur la base de l'anale, dont le milieu est rougeâtre ou fauve, et dont le bord a un double liséré étroit noir et blanc. Les boucliers de la queue sont chacun au milieu d'une tache d'un bel aurore.

Ces couleurs ont été prises sur le frais par M. Lesson, et l'enluminure de Vlaming les rend fort exactement. Ce qu'en disent Forster, et MM. Ehrenberg et Mertens, y est aussi assez conforme; mais les enluminures de Renard n'ont aucune vérité.

Valentyn donne, n.° 77, une copie de la seconde figure de Renard, et l'appelle *ikan-marocke* ou, à cause de la forme de son groin, *sanglier d'Amboine*, et assure qu'il est excellent à manger.

L'anatomie de ce poisson nous fournit les mêmes détails que les autres nasons. La forme de la cavité abdominale est aussi étroite: il y a une grande vessie natatoire fortement attachée au dos par un repli très-épais du péritoine. La vessie elle-même est mince, membraneuse, argentée, fourchue en arrière, et chaque corne fait saillie entre les muscles de la queue de chaque côté des interépineux de l'anale.

L'intestin est très-long, plusieurs fois replié sur lui-même et rempli de débris de plantes. Au près de l'origine de l'œsophage il y a une sorte de gros cœcum ou de poche latérale encore plus développée que celle de notre première espèce : l'œsophage descend en se courbant un peu vers la partie inférieure du ventre, puis il se replie et, s'y réunissant dans sa partie concave par un tissu cellulaire dense et serré, il forme, sans se dilater, sans augmenter l'épaisseur de ses parois, un estomac qui est ici réduit à un simple boyau courbe; le pylore est muni de huit appendices cœcales, divisées en deux groupes : quatre sont sur la partie qui touche le foie, et quatre sur la face postérieure de l'estomac. Le duodénum est un peu plus étroit que ce viscère, et le diamètre de l'intestin diminue insensiblement jusqu'à l'anus; il commence par se porter dans l'hypocondre gauche, il y fait quatre replis, il vient en faire deux dans le côté droit, de manière que la cavité stomacale est cachée au milieu des replis du canal intestinal : après s'être replié ainsi deux fois, l'intestin se contourne pour donner le rectum, qui descend verticalement à l'anus, lequel est ouvert à la hauteur du pylore.

La rate est petite, tétraèdre et cachée entre les replis de l'intestin au-devant de l'estomac; les laitances étaient fort peu développées dans l'individu que nous avons examiné, elles sont placées en arrière de l'anus sur les premiers rayons de l'anale; entre elles est la vessie urinaire, grande, oblongue, et qui, s'appuyant sur le premier interépineux de l'anale, va communiquer avec les reins en passant entre les fourches de la vessie aérienne.

*Le NASON CAROLIN.**(Naseus Carolinarum, nob.)*

MM. Quoy et Gaimard ont publié dans la zoologie du Voyage de M. Freycinet, pl. 63, fig. 1, et p. 375, sous le nom d'*aspisure la Marche* (*Aspisurus Carolinarum*), un véritable *naseus* semblable à ce *lituratus*, mais autrement coloré, et sans longues pointes à la caudale. Comme ils ne l'ont point rapporté, que leur description n'est faite que sur le dessin, et que le dessin n'a point été vérifié par eux sur la nature, on n'y a pas marqué les nombres des rayons tels que je crois qu'ils doivent être d'après l'analogie des autres espèces.¹

Ses couleurs sont un gris brun sur tout le corps, varié par de très-grandes taches irrégulières d'un vert pâle; cette circonstance pourrait faire croire qu'il est d'une espèce distincte. Les naturalistes que nous venons de citer avaient reçu ce poisson en traversant l'archipel des Carolines. Il était long de six pouces.

Ce poisson leur parut bon à manger, et il

1. On marque cinq épines et trente-six ou trente-sept rayons mous à la dorsale, trois épines et trente-trois rayons mous à l'anale, et ce qui surtout marque le peu de soin du dessinateur, neuf rayons à la ventrale, quoique dans le texte les naturalistes n'en aient compté que six, ce qui n'est pas plus approchant de la vérité.

fut donné aux malades de l'équipage. MM. Quoy et Gaimard ont observé à Guam un nason qu'ils croient être très-voisin de celui-ci.

Le NASON OLIVATRE.

(*Naseus olivaceus*, nob.; *Chaetodon olivaceus*, Sol.)

Nous plaçons ici provisoirement le poisson dont nous avons trouvé une description dans les manuscrits de Solander, avec une figure faite par Parkinson, pour être annexée à la description.

Ce petit nason a le museau avancé, une petite saillie au-dessus de l'orbite, la caudale échancrée sans prolongement filiforme. Les deux plaques de la queue ne paraissent que deux points bleus; tout le reste du corps est vert olivâtre. La dorsale est plus foncée, bordée de violet, et rayée de deux bandelettes longitudinales blanchâtres; l'anale les a bleuâtres, et son bord est bleu. La caudale a la base brune et l'autre moitié olivâtre.

Les nageoires paires sont pâles et sans taches.

Solander a trouvé ce poisson à Otaiti, où on le lui a donné sous le nom d'*eumé-mé*.

Le dessin est long de quatre pouces.

Il en avait vu un autre plus petit, de couleur plus cendrée, et qu'il regardait comme un jeune individu : l'anale n'avait cependant qu'une seule raie bleue.

*Le NASON POINTILLÉ.**(Naseus punctulatus, nob.)*

Le Recueil de Vlaming, dont la fidélité est aujourd'hui si bien constatée, a représenté, n.° 216, sous le nom de *jannetje-everts*,

une espèce à museau plus court que le précédent, mais saillant, à profil montant par une courbe arrondie, sans tubérosité marquée, à caudale échancrée et sans filets à l'extrémité des lobes, dont le corps est bleu foncé, presque noirâtre, parsemé de petits points blanchâtres ou bleuâtres. Les plaques de la queue sont colorées comme le fond du corps. Il lui donne une ligne bleue le long de la base de la dorsale, celle de l'anale en a deux, une bleue et une rouge.

On voit une mauvaise copie de cette figure dans Renard, I.^{re} part., n.° 178, étiquetée *Touté tou*; mais enluminée de brun clair et pointillée de noir. Nous avons déjà vu ce nom de *Touté tou* employé pour désigner d'autres poissons, tels que des acanthures, et notamment nos pemphérides.

Nous terminerons cette histoire des nasons par des espèces auxquelles la tubérosité arrondie ou la loupe qu'elles portent non pas

au front, mais sur le devant du museau, donne une physionomie très-différente des autres.

Le NASON LOUPE.

(*Naseus tuber*, Comm.; *Acanthurus nasus*, Shaw.)

La première est le *naseus tuber* ou le *nason loupe*, dont Commerson a laissé une description détaillée et un dessin gravé dans M. de Lacépède, t. III, pl. 7, fig. 3. Le Cabinet du Roi n'a possédé long-temps que l'échantillon de Commerson, desséché en herbier et assez mal conservé; mais M. Lamarre-Piquot vient d'en rapporter de l'Isle-de-France quelques-uns en meilleur état, et d'ailleurs la description de Commerson nous servira à compléter la nôtre.

La plus grande hauteur du poisson est un peu après la naissance de l'anale, et contenue trois fois dans la longueur totale. Le corps est, comme dans la plupart des autres, verticalement ovale, et la queue s'amincit au point de n'avoir plus que le sixième de la hauteur totale. Le profil descend très-lentement et presque en ligne droite depuis la nuque jusque sur l'aplomb de l'extrémité du museau, où il se courbe subitement, et forme ainsi, un peu avant de descendre à la bouche, cette loupe qui caractérise l'espèce. D'après cette direction presque horizontale du profil, la tête se trouve aussi longue

que haute. Sa bouche est petite, comme dans les autres nasons, et chaque mâchoire est armée d'une rangée d'environ quarante dents coniques, pointues et serrées. L'œil est au quart supérieur de la tête. Le petit sillon qui est au-dessous des narines se prolonge dans cette espèce jusque près du bout du museau, et sépare ainsi la loupe de la joue. L'opercule est étroit et placé obliquement, comme dans le reste du genre. La dorsale et l'anale sont peu élevées à proportion, et les ventrales assez courtes; les épines de ces nageoires fortes et âpres, et il n'y en a que cinq à la dorsale. Les lames triangulaires des boucliers de la queue sont très-saillantes, et les boucliers eux-mêmes sont ovales et très-grands. La caudale est faiblement coupée en croissant; tout le corps est couvert d'écailles rudes, dures et assez grosses, surtout vers la partie postérieure, pour ressembler à du vrai chagrin. Celles qui occupent l'angle entre la pectorale et l'ouïe, sont plus rudes, plus relevées que les autres, et rendent cet endroit tout-à-fait hérissé.

B. 5; D. 5/29; A. 2/28; C. 16; P. 17; V. 1/3.

Dans son état sec il paraît d'un gris brunâtre, semé sur la tête, sur l'épaule, sur toute la partie supérieure, et sur la dorsale et la caudale, de points bruns, qui sont un peu plus gros dans la région de l'épaule, et s'y unissent quelquefois en taches.

Commerson décrit ses couleurs à peu près de même, ajoutant seulement que le sillon latéral de la tête est de couleur de rouille, et l'iris blanchâtre.

L'individu de ce naturaliste, conservé au Muséum, est long de vingt-deux pouces : les plus grands de M. Lamarre - Piquot n'atteignent guère qu'à cette longueur; mais il nous en a donné de différens âges, et qui tous, quelle que soit leur taille, nous ont offert le même développement proportionnel de la loupe.

Commerson dit que l'espèce se montre moins ordinairement à l'Isle-de-France que le *fronticornis*, mais qu'elle y arrive de même en grandes troupes. Il en vit plus de deux cents qui venaient d'être pris d'un seul coup de filet en Mars 1770.

Le NASON DE TONGA.

(*Naseus tonganus*, Q.-et Gaim.)

MM. Quoy et Gaimard, dans leur voyage avec le capitaine Durville, pendant qu'ils se croyaient près de périr sur les récifs de Tongatabou, le 27 Avril 1827, eurent encore le courage de s'occuper de l'objet de leur expédition; dans cette pénible circonstance ils y recueillirent et y dessinèrent un nason très-voisin du précédent,

dont la loupe est même proportionnellement encore plus saillante, et qui n'offre aucunes taches. Son

corps, noirâtre vers la tête, brun verdâtre sur le dos, s'éclaircit sur les flancs, et devient sur le ventre d'un blanc bleuâtre, avec quelques taches toutes blanches : desséché, il paraît en entier d'un brun roux.

Les nombres sont cependant les mêmes :

D. 5/29 ; A. 2/27 ; C. 17 ; P. 16 ; V. 1/3 ;

Les insulaires appelaient aussi ce poisson *oumé*.

Le NASON DE VLAMING.

(*Naseus Vlamingii*, nob.)

Ce nom d'*oumé* est aussi usité parmi les Malais des Moluques, et pour un nason tout-à-fait semblable aux deux précédens par la loupe qui occupe le dessus de son museau.

C'est l'*omma* de Renard, I.^{re} part. fig. 79, copié de Vlaming, n.^o 118, où il est appelé *ouma neus-oum*. Valentyn le donne deux fois : d'abord au n.^o 119 sous le nom malais d'*ikan oema*, une seconde, au n.^o 478, sous la dénomination hollandaise de *bruine-stomp-smoel* (*museau obtus brun*).

Je l'ai cru long-temps le même que le *nason loupe*, et comme il a un filet grêle à chaque angle de la queue, j'avais soupçonné Commerson de n'avoir décrit son nason loupe que d'après un individu mutilé ; mais aucun des individus bien entiers que M. Lamarre-

Piquot a rapportés ne montrant ces filets, je dois croire que l'espèce ne les a pas, et qu'ils peuvent être regardés comme un caractère propre et distinctif dans celle de Vlaming.

La loupe est un peu plus saillante encore dans cette espèce que dans les deux précédentes; le corps est enluminé d'un noir-violet très-foncé. Sur le dos et le long du ventre sont de petites taches rondes, d'un bleu clair; le long du flanc les taches sont oblongues et verticales : il y a aussi des points bleus sur la joue, quelques raies bleues en avant de l'œil et sur l'opercule, et une ligne bleue le long de la base de la dorsale et de l'anale; les nageoires sont d'un gris pâle, et les aiguillons de la queue rouges.

Renard a un peu altéré ces couleurs, car il a peint le fond du corps en gris brun, et les pectorales et les ventrales en orangé.

Selon Valentyn l'*oema*, n.° 119, atteint une longueur d'un pied, et lorsqu'il est bien cuit, il ne le cède à aucun autre; mais quand il le reprend, n.° 478, sous le nom de *stomp-smoel*, il lui donne deux pieds, en décrit un peu autrement les couleurs et ne parle plus de sa saveur.

CHAPITRE IV.

Des Prionures, des Axinures, des Priodons et des Kéris.

DES PRIONURES,

et en particulier du PRIONURE MICROLÉPIDOTE
(Lacépède).

Les prionures ne diffèrent des acanthures que par l'armure de leur queue, qui consiste en une suite de plusieurs lames tranchantes, horizontales et fixes, et des nasons par leurs dents à bords denticulés et par l'épine couchée en avant du premier rayon de la dorsale. On peut même remarquer l'affinité des prionures avec les nasons, en se rappelant qu'une des espèces du premier groupe a trois boucliers de chaque côté de la queue.

Ce genre a été établi par M. de Lacépède dans les *Annales du Muséum*, t. IV, p. 205, d'après un poisson provenu du voyage de Péron, et qui est conservé au Cabinet du Roi. Le célèbre naturaliste qui en a publié la description, lui a imposé le nom spécifique de *microlépidote*, que nous lui conservons.

Sa forme est à peu près celle de l'acanthure chirurgien. La hauteur de son ovale est une fois et deux tiers dans sa longueur, et deux fois et un tiers dans la longueur totale. Le profil descend obliquement avec une très-légère convexité, devenant un peu plus sensible au-devant de l'œil. La longueur de la tête, depuis la bouche jusqu'à l'ouïe, est une fois et demie dans sa hauteur, prise obliquement de la bouche à la nuque. Il y a deux fois le diamètre de l'œil entre cet organe et la bouche, et un et demi entre l'œil et la nuque. Les lèvres, les dents, les pièces operculaires, sont absolument comme dans les acanthures. La première épine dorsale est fort courte, et il y en a une couchée au-devant d'elle et dirigée en avant. La ventrale s'attache sensiblement plus en arrière que le bord postérieur de la base de la pectorale, qu'elle n'égale pas en longueur. La dorsale et l'anale gardent à peu près la même hauteur du cinquième environ de celle du corps, sans former d'angle ou d'autre saillie en arrière; la caudale est presque coupée carrément, à peine son bord extérieur est-il légèrement concave.

B. 5; D. $8/22$; A. $3/21$; C. 16; P. 16; V. $1/5$.

La tête et le corps sont garnis d'une âpreté fine. La ligne latérale est en avant au cinquième de la hauteur, et suit partout la courbure du dos; la série des lames tranchantes est au contraire horizontale, et occupe en avant de la caudale une longueur un peu supérieure à celle de cette nageoire, et qui est du cinquième de la longueur totale; ces lames, au nombre de six, vont en augmentant de

grandeur de la première à la dernière, et ont le tranchant dentelé.

Il y en a un peu plus en arrière quatre petites plus près de la base de la caudale, dont deux au-dessus et deux au-dessous.

Tout ce poisson paraît aujourd'hui d'un brun foncé uniforme; mais on ignore quelle est sa couleur dans l'état frais. On ne sait pas non plus où Péron l'avait obtenu, et je ne vois pas qu'aucun auteur l'ait connu avant ce voyageur.

La longueur de l'individu est de sept pouces.

Le prionure a des viscères assez semblables à ceux des autres poissons qui composent cette famille. Le foie est petit, situé presque en entier dans l'hypocondre gauche; le lobe droit est réduit à un très-petit tubercule; la vésicule du fiel est grande, elle s'appuie sur l'œsophage; le canal cholédoque est court, et descend aboutir à la base d'un des cœcums.

L'œsophage est large et un peu renflé vers le haut, mais beaucoup moins que celui des nasons; ses parois diminuent d'épaisseur à l'endroit où il se plie, et un léger étranglement semble marquer l'origine de la branche montante de l'estomac. Ce viscère est cylindrique et situé obliquement d'avant en arrière et de haut en bas dans le ventre; il y a cinq cœcums au pylore, dont un a la pointe dirigée vers le diaphragme, trois autres sont repliés sur eux-mêmes; le postérieur seul est alongé le long de l'estomac.

L'intestin est un peu moins plié en spirale que celui des acanthures ou des nasons : il remonte sous le diaphragme, longe la partie supérieure de l'œsophage dans le côté droit, descend sur les muscles abdominaux, remonte au diaphragme, passe dans le côté gauche, y fait trois longs replis un peu sinueux, se dilate beaucoup au dernier, et se repliant sous le pylore, il va se rendre à l'anus en se rétrécissant un peu.

Il y a une grande vessie natatoire fourchue, et entre les fourches on voit la vessie urinaire, qui a la forme d'un long canal cylindrique.

Ce poisson est phytophage comme les espèces des genres Acanthures et Nasons, avec lesquelles on voit qu'il a les plus grandes affinités.

Le PRIONURE LANCETTE.

(*Prionurus scalprum*, nob.; *Acanthurus scalprum*, Langsd.)

M. de Langsdorf a rapporté du Japon au Musée de Berlin un prionure sensiblement différent du précédent

par son profil un peu concave au-dessous des yeux, son museau un peu plus avancé, et surtout parce que sa queue n'est armée de chaque côté que de quatre lames saillantes et tranchantes, mais non dentelées, et toutes sur une même ligne. La première est la plus petite, et la quatrième la plus grande;

chacune d'elles paraît attachée au milieu d'une plaque ovale plus haute que longue, et qui paraît faire une tache noirâtre sur le fond brun du corps; fond qui paraît avoir tiré au jaunâtre du côté du ventre.

D. 9/22; A. 3/22; C. 15; P. 16; V. 1/5.

Les tégumens sont de la même nature que dans le précédent; une peau garnie de grains si menus et si serrés qu'elle ressemble à une espèce de cuir. Le long de la ligne latérale sont des espèces de taches ou de points un peu plus mats.

L'individu est long d'un pied.

DES AXINURES,

et en particulier de l'AXINURE THYNNOÏDE.

(*Axinurus thynnoides*, nob.)

Une forme plus alongée, moins comprimée, à peu près semblable à celle du thon, une bouche très-petite et des dents excessivement grêles, l'armure de la queue consistant de chaque côté en une lame unique, tranchante, coupée carrément comme un fer de hache, et non attachée à un bouclier, distinguent ce genre des *naseus*, dont il a d'ailleurs l'âpreté générale et les trois rayons mous aux ventrales.

Nous tirons son nom de la forme de sa lame caudale (*ἀξίνη*, hache). Une seule espèce nous est connue jusqu'à ce jour, et nous l'appellerons *Axinurus thynnoides*.

Sa hauteur est trois fois et un tiers dans sa longueur; son épaisseur deux fois dans sa hauteur; sa queue est très-mince, et sa caudale coupée en croissant et raide, comme dans les scombres en général. La courbe du dos se continue sur le profil, qui finit par un museau un peu obtus. La longueur de la tête, de la bouche à l'ouïe, est d'un peu plus du cinquième du total, et la fente de la bouche n'entame pas le sixième de ce cinquième; un repli de la peau cache le maxillaire. Le front est un peu large et très-légèrement convexe en travers. L'œil est assez près de la ligne du profil, et occupe le quart supérieur de la longueur de la tête, prise dans ce sens. Au-devant de l'œil est un léger enfoncement, où sont percés les très-petits orifices de la narine, fort rapprochés l'un de l'autre : l'anterieur a un petit rebord charnu, et un peu plus bas un sillon oblique. La fente des ouïes ne commence qu'à la hauteur du bord inférieur de l'œil, et à une distance en arrière égale à son diamètre; elle descend jusque vers la pectorale, et se courbe pour prendre ensuite une direction oblique et se terminer sous le bord antérieur de l'œil, mais presque à deux de ses diamètres au-dessous. L'isthme et la gorge forment une convexité arrondie en travers sur une ligne qui se continue à celle du ventre.

La dorsale commence au-dessus de l'ouïe et se continue, en gardant à peu près la même hauteur, jusqu'à une distance de la caudale qui est à peu près du neuvième de la longueur totale. L'anale commence sous le troisième rayon de la dorsale, et finit à la même distance de la caudale; la portion de queue derrière ces deux nageoires est un peu déprimée. La pectorale est demi-ovale, obtuse, du septième de la longueur totale; la ventrale vis-à-vis le bord postérieur de la base.

B. 5 ; D. $4/28$; A. $2/28$; C. 16 ; P. 17 ; V. $1/3$.

L'âpreté de ce poisson est excessivement fine et se sent à peine du doigt quand on le dirige vers la queue; la ligne latérale est parallèle au dos, et a un peu moins du quart de la plus grande hauteur; elle se recourbe à quelque distance de la queue, pour aller horizontalement et finir à la lame latérale.

Il paraît tout entier d'une couleur plombée; ses pectorales sont un peu jaunâtres; sa dorsale est marquée de lignes obliques et assez serrées, alternativement blanches et noirâtres. Il y en a aussi des traces sur l'anale, mais plus obscures.

L'œsophage de l'*axinure thynnoïde* est large et inégalement dilaté; ses parois augmentent d'épaisseur à l'endroit où il se plie pour descendre vers les muscles du bas-ventre et former un estomac cylindrique et étroit. Il n'y a au pylore que trois cœcums courts. L'intestin est replié en divers sens sur lui-même; mais comme ces replis sont courts, le canal intestinal n'a pas autant d'étendue que dans les autres espèces des genres qui composent cette famille.

Le foie est petit, situé presque en entier dans le côté gauche; la vésicule du fiel est petite, globuleuse, située sous le diaphragme; le canal cholédoque descend et aboutit auprès du premier cœcum. La rate est petite, trièdre, cachée sous le duodénum auprès du pylore. La vessie aérienne est profondément bifurquée en arrière: le corps même de la vessie n'est pas très-grand; mais chaque corne s'étend dans les muscles coccygiens, presque jusqu'à la fin des interépineux de l'anale.

Nous n'avons rien trouvé dans l'estomac.

La longueur de l'individu est de près de dix pouces. Il a été rapporté du hâvre Dorey à la Nouvelle-Guinée par MM. Lesson et Garnot.

DES PRIODONS,

et en particulier du PRIODON ANNULAIRE.

(*Priodon annularis*, nob.)

Le petit poisson que j'ai appelé priodon tient à la fois des nasons, des acanthures et des amphacanthes, et montre, mieux que tous les discours n'auraient pu le faire, les rapports qui lient les trois grands genres dont se compose cette famille des Teuthies.

Ses dents sont dentelées en scie, comme celles des acanthures. Ses ventrales n'ont que trois rayons mous,

comme celles des nasons, et il a le front un peu élargi au-devant des orbites, et la queue sans armure, comme dans les amphacanthes.

L'espèce sur laquelle nous avons observé ces caractères a le corps ovale et comprimé; la longueur de l'ovale comprend une hauteur et deux tiers, et la longueur totale en comprend deux et un tiers, son épaisseur n'est que le tiers de sa hauteur. Son profil est une continuation de la courbe de l'ovale. Sa tête est d'un quart plus haute que longue; l'œil a en diamètre plus du quart de la hauteur, et est placé à une distance de la nuque un peu moindre que son diamètre; sa bouche n'entame pas le tiers du museau; ses dents sont tranchantes, pointues, et leurs dentelures ne se voient qu'à une assez forte loupe. La ligne du préopercule est droite, mais aussi oblique que le museau; celle de l'opercule est en arc de cercle. La fente des ouïes est courte comme dans les genres précédens, et je ne puis y compter que trois rayons; les nombres de ceux des nageoires rappellent ceux des nasons.

B. 3; D. 5/28; A. 2/27; C. 16; P. 17; V. 1/3.

La dorsale et l'anale conservent partout le quart à peu près de la hauteur du corps. Tout ce poisson, les nageoires exceptées, est couvert de très-petites écailles rudes, comme celles des nasons; sa ligne latérale suit la courbure du dos à une distance égale au quart de la hauteur. Il n'y a aucune sorte d'armure aux côtés de la queue.

Sa couleur est un gris-brun clair, uniforme, excepté un anneau blanchâtre qui entoure sa queue.

C'est cette circonstance qui nous lui a fait donner le nom spécifique d'*annularis*.

La longueur de notre individu n'est que de deux pouces et demi.

Il a été rapporté de Timor par MM. Quoy et Gaimard, qui en ont parlé dans la zoologie du Voyage de Freycinet, p. 377. Ils ajoutent que la caudale était bordée de blanc, la dorsale lisérée de noirâtre et que les pectorales étaient jaunâtres.

DES KÉRIS,

et en particulier du KÉRIS A GOÎTRE.

(*Keris anginosus*.)

Quelque petite que soit la taille du poisson qui fait le sujet de cet article, nous n'avons pas hésité à l'établir comme type d'un genre particulier, dont il n'est encore que l'espèce unique. Ses caractères ne conviennent en effet à aucun des genres qui composent la famille des Teuthies, et le poisson lui-même doit entrer évidemment dans cette tribu.

Il tient même des deux genres précédens, car il a, comme les axinures, des dents fines

et lisses, pointues, serrées l'une contre l'autre; mais il a la queue nue, sans aucune armure, comme les priodons; la position avancée des ventrales, à cinq rayons, lui donne encore un caractère particulier.

La dénomination de kérés, sous laquelle nous faisons connaître notre petit poisson, est prise d'un passage d'Athénée¹ dans lequel Diphile de Sphine, parlant des différentes qualités de poissons, pour le goût et la légèreté de la chair, nomme le *κηρὶς* comme un poisson tendre et qui va bien à l'estomac.

On voit qu'il est impossible, d'après cette indication, de reconnaître jamais l'espèce que le philosophe grec indiquait sous ce nom.

Les kérés ont un petit nombre de rayons épineux à leur dorsale et une peau chagrinée, rude, sans écailles, comme les nasons; mais ils manquent de boucliers ou d'épines de chaque côté de la queue. La position verticale et avancée des os du bassin, attachés cependant à ceux de l'épaule, contribue à former l'espèce de goître ou de proéminence de la poitrine, et fait que les nageoires ventrales sont placées en avant des pectorales, en sorte que, dans la méthode de Linné, on pourrait regarder ce poisson comme un véritable jugulaire.

1. *Deipn.*, l. VIII, c. 13, p. 355 D.

Son contour, en n'y comprenant pas la queue ni ses nageoires verticales, est presque arrondi; sa plus grande hauteur est aux ventrales, et entre deux fois dans sa longueur totale; son épaisseur est contenue trois fois et demie dans cette hauteur.

Le profil descend par une courbe oblique de la nageoire dorsale à la mâchoire supérieure.

La ligne du profil du ventre est beaucoup plus concave. La carène que fait le ventre est très-élevée, et son bord est hérissé et comme dentelé.

La tête est petite, sa longueur égale sa hauteur, et celle-ci ne fait guère que la moitié de celle du corps. L'œil est assez grand, son diamètre a la moitié de la longueur de la tête. Le sous-orbitaire couvre presque toute la partie antérieure de la joue. Le préopercule est étroit et descend très-obliquement de l'angle postérieur de l'œil jusques en avant de la ligne d'aplomb de l'angle antérieur de l'orbite.

L'opercule est grand, il est étendu sur presque toute la joue et sillonné par d'assez fortes stries verticales.

La bouche est très-petite, fendue horizontalement; les deux mâchoires sont égales et dépassent un peu le contour du profil du corps.

Sur chaque mâchoire il n'y a qu'une seule rangée de dents pointues, égales et serrées l'une contre l'autre.

L'ouverture des ouïes est peu fendue, parce que la membrane branchiostège adhère à l'os de l'épaule dans presque toute sa longueur.

La dorsale s'élève un peu en arrière de l'aplomb

des pectorales ; son premier rayon est le plus long et le plus fort, et il est dentelé sur tout le bord antérieur.

Les six autres rayons épineux sont d'un tiers plus bas : ils sont aussi plus faibles et moins rugueux.

Les rayons mous sont beaucoup plus courts ; on en compte vingt-six.

L'anale commence à l'aplomb du quatrième rayon épineux de la dorsale : elle a trois épines, dont la première est forte et du double plus longue que les deux autres. On compte ensuite vingt-huit rayons mous, qui ne sont pas plus élevés que ceux de la dorsale. La queue commence après ces deux nageoires, et sort du cercle que forme le reste du corps ; sa hauteur à sa naissance n'a que le huitième de celle du tronc : elle s'élargit ensuite un peu pour recevoir la caudale, qui est coupée carrément à son extrémité.

Les pectorales sont triangulaires et attachées sous l'angle de l'opercule ; elles ont treize rayons.

Les ventrales sont fixées en avant des pectorales sous l'aplomb du milieu de l'œil. Le rayon épineux est fort, plus long que tous les autres, et fortement rugueux.

B. 4? D. 7/26 ; A. 3/28 ; C. 17 ; P. 13 ; V. 1/5.

La peau n'a pas d'écaillés, mais elle est couverte de petites granulations carrées, oblongues, fines et placées comme de la mosaïque. Cette disposition est surtout facile à voir sous la gorge, avec une loupe. La ligne latérale est peu marquée, elle suit la courbe du dos, et est tracée par le sixième de la hauteur.

La couleur de ce petit poisson est jaunâtre, et on voit la trace d'une bande verticale grise sur l'arrière du tronc, et d'une autre sur la queue près de la caudale.

L'opercule et la gorge brillent d'un bel éclat d'argent poli. L'iris de l'œil est aussi argenté. Toutes les nageoires sont incolores et transparentes.

Le seul individu que nous ayons encore vu n'a que seize lignes de long.

LIVRE ONZIÈME.

DE LA FAMILLE DES TÆNIOÏDES OU DES POISSONS EN RUBAN.

Les acanthoptérygiens que nous réunissons dans cette famille, forment un groupe naturel, qui se rattache de très-près aux scombéroïdes.

Elle n'est plus tout-à-fait composée des mêmes genres que M. Cuvier y rapportait dans le Règne animal, parce qu'il a cru plus convenable d'en distraire le Lépidope et les Trichiures, pour les placer en appendice à la fin de la première tribu de nos scombéroïdes.¹ Les naturalistes ont pu apprécier la justesse de ce rapprochement, mais ils ont dû sentir que l'histoire des poissons compris alors dans la famille des Tænioïdes, suivrait bientôt celle des scombéroïdes. En effet, on ne peut nier que si les lépidopes et les trichiures montrent une grande affinité de rapports naturels avec les scombéroïdes à corps allongé, par leurs dents fortes, comprimées et crochues; ils n'en ont pas une moins grande

1. Histoire naturelle des poissons, t. VIII, p. 217.

ressemblance avec nos tænioïdes actuels, par l'absence ou l'état rudimentaire des ventrales de ceux-ci, leur peau nue et argentée, la disposition des viscères, et surtout par la réunion des cœcums innombrables qui entourent le pylore ou l'origine du duodénum.

D'un autre côté les tænioïdes ont de longues dorsales souvent réunies avec la caudale; l'anale, quand elle existe, offre quelquefois aussi la même disposition; leurs rayons articulés le plus souvent simplés, leur nombre aux ventrales souvent réduit à un seul, ou à moins de cinq; la position de ces nageoires avancées sous la gorge composent une combinaison de caractères qui semblent lier cette famille à celle des Blennies, dont nous écrivons l'histoire dans le volume suivant. Enfin, la petitesse de la bouche et la protractilité du museau des trachyptères, la grandeur du maxillaire, formant une grande plaque argentée de chaque côté de la joue, rappellent bien aussi quelques-uns des caractères des zées. Nous croyons donc être dirigés par les principes de la méthode naturelle, en plaçant très-près des scombéroïdes les acanthoptérygiens à corps en ruban.

En résumant les caractères généraux de notre famille des tænioïdes, on trouve bien-

tôt qu'il est utile de la subdiviser en deux tribus : une première, qui comprend les espèces à bouche peu fendue, à museau protractile; et en une seconde à bouche grande et fendue obliquement, mais non extensible.

PREMIÈRE TRIBU.

DES TÆNIOÏDES A BOUCHE PEU FENDUE.

Notre première tribu se composera des tænioïdes qui semblent le mieux mériter le nom de poissons à ruban; car nous en avons vu des individus de neuf à dix pieds de long, dont le corps n'avait guère que six à sept pouces de haut, et à peine un pouce d'épaisseur. Les trois genres que nous y rapportons sont : les Trachyptères ayant des ventrales multirayonnées, les Gymnètres, où ces nageoires sont réduites à un ou deux longs filets, et enfin les Styléphores, genre de poisson encore mal connu, mais qui paraît bien être un véritable apode.

CHAPITRE PREMIER.

Des Trachyptères, appelés autrement Bogmares ou Gymnogastres, et des Gymnètes, appelés aussi Régalecs.

Nous réunissons dans ce chapitre les deux seuls genres que nous avons pu étudier avec soin sur la nature, en ayant sous les yeux plusieurs espèces de chacun et un assez grand nombre d'individus.

Leur histoire présente, comme on va le voir, beaucoup de difficultés, parce qu'aucun naturaliste n'a pu, jusqu'à ce jour, déterminer complètement les caractères d'aucun d'eux. On n'a pas encore réussi à se procurer un seul de ces poissons dans un état parfait : les différentes descriptions qui ont été faites sur des individus isolés et souvent mal conservés, ne sont ni complètes, ni comparatives, on doit ajouter ni même critiques, parce que leurs auteurs n'ont pas toujours eu le soin de relever ce que leurs devanciers avaient déjà observé.

De longues recherches et des hasards heureux ayant mis à notre disposition une vingtaine d'individus de ces deux genres, d'âges très-différens, nous avons été à même de les comparer entre

eux et avec les descriptions des auteurs, et d'en établir les caractères et la synonymie. Nous avons pu surtout remarquer que les espèces se répartissent en deux groupes bien distincts. Les uns, auxquels nous laissons le nom de Trachypètres, donné par Gouan à une de leurs espèces, ont les nageoires ventrales composées de plusieurs rayons, et les autres, que nous appellerons Gymnètres, avec Bloch, n'y ont qu'un seul rayon fort alongé et dilaté à son extrémité.

Il nous a paru que les premiers avaient tous une caudale singulièrement située, non pas au bout de la queue, mais au-dessus de son extrémité, et dirigée vers le haut; que leur ligne latérale était garnie d'écaillés, armées chacune d'un crochet aigu; et que leurs mâchoires avaient toujours des dents prononcées.

Cette nageoire caudale ne s'est point trouvée dans les autres; leur ligne latérale n'a aucune armure, et les dents, quand elles existent, sont si petites qu'on peut à peine les sentir. Ces deux derniers caractères nous paraissent assurés : quant à la caudale, nous n'oserions affirmer que son absence n'ait pas été quelquefois le produit de la mutilation. Cet état dans lequel on rencontre ces poissons, dépend de la mollesse et du peu de consistance de leurs parties, qui sont telles que les

individus adultes ont presque toujours perdu quelques-unes de leurs nageoires.

Ces circonstances tiennent à la nature de leur squelette et de leurs muscles, et ils offrent en outre des particularités plus extraordinaires que l'on en observerait dans le plus grand nombre des autres poissons.

Nos *Trachyptères*¹ ont des pectorales médiocres et des ventrales souvent très-développées; la forme de leur corps est comprimée et allongée comme un ruban, ou comme une lame d'épée; tout le dessus est garni d'une dorsale, dont la partie antérieure, séparée par une échancrure, s'élève en panache.

Leur bouche extrêmement protractile, leur menton saillant lors de la rétraction, leur mâchoire inférieure montante, leurs grands yeux, le vif éclat d'argent de leur peau, les belles couleurs de leurs nageoires, la grandeur à laquelle parviennent plusieurs de leurs espèces, les rendent déjà très-remarquables.

Le nom de *gymnetrus* a été composé par Bloch, pour désigner des poissons à ventrales d'un seul rayon et sans nageoire anale; il vient de *γυμνός* (nu), et de *ἦτρον* (le bas - ventre),

1. Ce nom, composé par Gouan des mots *τραχύς* (rude) et *πτερόν* (nageoire), exprime un caractère qui ne convient plus aujourd'hui à toutes les espèces.

et en effet, le genre auquel ce nom s'applique, a toute la région qui est entre l'anus et la caudale, tout le dessous de la queue, dépourvus de nageoires, et même des petites épines qui en sont la représentation dans les Trichiures.

C'est dans le même sens que Brünnich avait composé celui de *gymnogaster*, pour le *vogmar* d'Islande, poisson qui se rapproche presque en tout de ceux qu'on a appelés *gymnètres*; mais le genre auquel ce *vogmar* ou *gymnogastre* appartient, et qui diffère surtout des *gymnètres* par ses ventrales à plusieurs rayons, avait été auparavant bien caractérisé par Gouan, et en avait reçu le nom de Trachyptère, que nous croyons devoir lui être conservé par droit légitime d'ancienneté.

Ils ont d'ailleurs reçu des noms différens, selon que chaque auteur les a vus plus ou moins mutilés. Rondelet et Bélon en ont parlé presque en même temps, et en ont donné des figures, mais si différentes que personne ne devinerait qu'elles appartenissent à un même genre, peut-être même à une seule espèce, et cependant cela est très-vrai.

Le *falx Venetorum* de Bélon, p. 137, dont Gouan (p. 104 et 153), a fait en 1770 son genre *Trachypterus*, adopté ensuite par Forster (Enchir. p. 86), et par Bloch (Syst. posth.,

p. 480)¹, et qui est devenu le *Cepola trachyptera* de Gmelin (p. 1187, n.° 3), ne diffère du *tænia altera* de Rondelet, p. 327, que parce que le premier est représenté avec son museau étendu en avant, ses ventrales et sa caudale encore entières, et que l'on y a exagéré les tubercules de son tranchant ventral; tandis que dans le second, la bouche est tout-à-fait retirée, les ventrales raccourcies, et que le peintre n'a point du tout marqué les tubercules, et quoique Rondelet n'ait décrit ce poisson que d'après des individus mal conservés, il indique bien l'extrême grandeur qu'il peut atteindre, et qui est de deux et de trois coudées. Il y a même toute apparence que le *tænia prima* du même auteur, p. 326, dont Linné a fait son *cepola tænia*², est

1. On ne sait ce que veut dire Bloch, quand il donne à ce trachyptère pour caractère générique *ossa labialia nulla*. Il y a des maxillaires comme dans les autres poissons. Quant à l'association qu'il en fait avec le *labrus hiatula* de Linné, c'est encore un de ces rapprochemens contre nature que Bloch ne s'est permis que trop souvent.

Il faut remarquer encore que Forster a pris son genre *Trachypterus* de Gouan, sans citer ce dernier; que Gmelin a établi son *cepola trachyptera* d'après Forster, et que Lacépède (t. II, p. 531) a copié Gmelin sans remonter aux sources, ni faire aucune mention de Gouan.

2. Notons bien que sous ce nom de *cepola tænia*, Linné décrit une vraie cépole, qui peut-être ne diffère pas du *cepola rubescens*, et qui a de même une anale de cinquante-huit rayons;

encore un gymnète, mais privé de ses nageoires ventrales, comme on le trouve souvent.

Ces trois figures manquent également de la haute nageoire de la nuque, qui est si remarquable dans ce genre, et je ne trouve de vestige de cette nageoire que dans une figure d'ailleurs détestable d'Imperati, p. 587, intitulée *spada marina*, et où manquent la queue et toutes les nageoires paires.

C'est sur cette figure que Walbaum (*Art. ren.*, III, p. 617), a créé son *cepola gladius*.

Aux figures de Bélon et de Rondelet, Aldrovande (*Pisc.*, p. 372), en a joint une qui venait aussi d'Imperati, mais toute différente de celle qui est dans l'Histoire naturelle de ce dernier. Elle est intitulée *tænia falcata*, et on n'y voit pas non plus la haute nageoire de la nuque. Walbaum, III, 617, en a fait son *cepola iris*. Willughby¹ et Artedi² ne

mais que Gmelin, copiant Artedi, auquel Linné renvoyait, ajoute comme synonyme le *tænia altera*, Rondelet, 527, qui est un trachyptère. M. de Lacépède, augmentant encore la confusion de Gmelin, y ajoute le *tænia prima*, Rond., 526, qui est un autre trachyptère ou un gymnète, et le *tænia prima* de Willughby, 116, qui n'est pas le même que celui de Rondelet, mais bien le *fierasfer* (*Ophidium imberbe* et *Gymnotus acus*, Gmel.).

1. *Tænia tertia, falx Venetorum Belonii*, Willugh., p. 117, et *tænia altera Rondeletii*, *id.*, p. 118. NB. que le *tænia prima* de Willughby, p. 116, qu'il croit le *tænia prima* de Rondelet, est un poisson tout différent, le *fierasfer* ou *gymnotus acus*, Gmel.

2. *Tænia falx Venetorum dicta*, Artedi, *Syn.*, p. 115, n.° 2, et *tænia altera dicta*; *id.*, *ib.*, n.° 4.

parlèrent de ces faux, de ces *tænia*, que d'après ces premiers ichthyologistes, et ils durent les laisser séparés; mais Linné, ne pouvant, d'après des descriptions trop incomplètes, se rendre un compte exact de leurs caractères distinctifs, les négligea tout-à-fait dans le *Systema naturæ*, ce qui les fit mettre en oubli par tous ses disciples; et lorsque quelques-uns de ceux-ci retrouvèrent des poissons analogues, ils les crurent des espèces non décrites, et leur donnèrent de nouveaux noms.

Tels furent entre autres Olafsen et Powelsen qui, dans leur description de l'Islande (trad. franç., p. 339 et pl. 51), représentèrent comme un trichiure, et sous le nom islandais de *vogmar* ou *demoiselle des flots*, un grand trachyptère privé de ses ventrales et de sa nageoire de la nuque.

Tel fut encore Brünnich, qui décrivit en 1788 ce même *vogmar* ou *bogmar*, mais d'après un échantillon sec et aussi mutilé que celui des voyageurs islandais, dans le t. III des *Nouveaux mémoires de la société des sciences de Copenhague*, p. 408, et pl. 13, fig. 1, 2 et 3, et l'appela *Gymnogaster arcticus*¹. C'est sur cet article de Brünnich

1. Sa figure est copiée par Walbaum dans l'*Artedius renovatus*, 5.^e part., pl. 3, fig. 1.

que Bloch a établi son genre *Bogmarus* et son espèce de *Bogmarus islandicus*; mais la copie qu'il a donnée, pl. 101, de la figure du naturaliste danois, est entièrement altérée dans la partie du museau.¹

M. Risso, ayant eu lors de sa première édition un trachyptère qui conservait ses ventrales et n'avait perdu que sa haute nageoire de la nuque, en fit un *gymnètre*, et le nomma *gymnètre cépédien* (146); mais indépendamment de cette mutilation, la figure, pl. 5, fig. 17, quoique bien supérieure aux précédentes pour la forme générale et pour les ventrales, n'est point exacte quant à la caudale. Dans sa deuxième édition le même auteur ajoute une seconde espèce, qu'il nomme *longiradiatus*, et dont nous parlerons parmi nos gymnètres: il place à la suite de ces gymnètres, p. 295, un *bogmare*, p. 297, qu'il appelle *bogmare d'Aristote*, et qui ne me paraît, comme celui des naturalistes du Nord, qu'un trachyptère privé de ses ventrales en même temps que de sa nageoire de la nuque.²

1. Bloch ne s'est pas aperçu des rapports des Bogmares avec les Trachyptères.

2. Je ne puis m'empêcher de faire quelques remarques sur cet article du bogmare de M. Risso. Il cite Johnston, pl. 6, fig. 2 in f., qui n'est qu'une copie du *falx Venetorum* de Bélon; mais il cite

L'individu observé par Gouan, et qui a servi de base à la description générique qu'il a donnée de son *Trachypterus* (p. 153), paraît avoir eu ses ventrales et sa caudale; mais la nageoire de la nuque y était déjà emportée, puisque dans cette description, d'ailleurs fort exacte, l'auteur n'en fait aucune mention.

M. Rafinesque doit avoir été dans un cas semblable, lorsqu'il a décrit et dessiné son *argyctius quadrimaculatus*.¹

Il nous paraît avoir eu sous les yeux un petit trachyptère qui possédait encore ses ventrales, et dont la caudale était divisée, mais dont la nageoire de la nuque était déjà détruite par accident. Nous avons tout lieu de croire que M. Lemasson lui avait communiqué le dessin d'un trachyptère complet, c'est-à-dire,

encore Arist., II, 13, et ajoute, p. 298, que *les premières notions que l'on a eues de ce beau poisson, sont dues au grand Aristote, et que les ichthyologistes qui en ont parlé ensuite, n'ajoutent rien au peu de notions que l'on en avait.* Or, le *falx Venetorum*, qui montre des ventrales bien développées, ne peut pas répondre à la définition que M. Risso lui-même donne du vogmare, et quant à Aristote, qui se borne (*Hist. anim.*, l. II, c. 13) à placer le *tænia* au nombre des poissons qui n'ont que deux nageoires comme l'anguille; quand même il serait certain que c'est du même poisson qu'il a voulu parler, non-seulement il n'aurait pas vu ses ventrales, mais il aurait, comme on voit, laissé encore assez de choses à en dire après lui.

1. *Caratt. di alcun. nuov. gen.*, p. 55, et *Indice d'ittiol. sicil.*, pl. 1, fig. 3.

ayant conservé son panache de la nuque et ses ventrales, lorsqu'il a établi son *cephalepis octomaculatus*.¹

Il aura pris pour un seul rayon le panache entier, dont le dessinateur n'aura pas suffisamment écarté ou distingué les cinq ou six filets qui le composent.

M. Rafinesque forme son vingt-troisième ordre, les Gymnètes (*i ginnetridi*), de cet *argyctius* et de ce *cephalepis*, ce qui ne l'empêche pas de laisser dans son vingt-deuxième le *cepola trachyptera* de Linné. Il a négligé de faire encore un quatrième double emploi, en oubliant dans cet ouvrage son *scarcina quadrimaculata*, *ibidem*, p. 20, n.° 50; car lorsqu'il a extrait du *Panphyton siculum* de Cupani la description de ce *scarcina quadrimaculata*, il y prenait, sans s'en douter, celle d'un trachyptère plus grand, et qui avait de plus perdu ses ventrales.

Son *scarcina imperialis* n'est caractérisé que par l'absence de taches, et doit être un de nos gymnètes. Au surplus il est difficile de rien affirmer de positif sur des descriptions si abrégées, où les nombres des rayons ne sont pas même indiqués. Cette réflexion

2. *Ittiolog. sicil.*, p. 51, n.° 252 et *app.*, p. 55, n.° 95.

s'applique aussi au *bogmarus mediterraneus* de M. Otto¹. L'auteur ne nous donnant pas les rayons de la dorsale, il ne nous met pas à même de juger si ce poisson, qui était long de cinq pieds, n'était pas un gymnète mutilé, comme le sont presque tous ceux qui approchent de cette taille, et c'est bien gratuitement que M. Risso a inscrit cette espèce à la suite de son *bogmarus Aristotelis*.

Lepidesmus maculatus de M. Ranzani² est décrit et représenté avec beaucoup plus de soin, en sorte qu'il nous est facile d'assurer que ce n'est autre chose qu'un trachyptère dont la queue était mutilée et dont la première dorsale était raccourcie, et les ventrales presque usées jusqu'à leur racine.

M. Nardo a possédé un individu qui avait la caudale de plus que celui de M. Ranzani, mais dont la première dorsale et les ventrales étaient aussi très-mutilées. Il l'a décrit et représenté³ sous le nom de *regalecus maculatus*.

Feu M. Bonelli est de tous les naturalistes celui qui a vu un de ces poissons dans l'état le plus approchant de la perfection. L'indi-

1. *Conspectus anim. quorund. marin. nondum edit.*, p. 6 et 7.

2. *Opuscol. scientifici*, fasc. VIII, Bolog. 1818, p. 155.

3. *Journal de phys. de Pavie*, 2.^e série, t. VII, p. 116, et pl. 1, fig. 1.

vidu qu'il a fait graver dans les Mémoires de l'académie de Turin, t. XXIV, pl. 9, et qu'il a décrit, p. 494, sous le nom de *trachypterus cristatus*, était presque entier dans toutes ses parties, et il ne manque à sa figure que quelques petits filets au-dessous de la caudale.

A la vérité, je prévois bien que beaucoup de naturalistes regarderont comme un étrange paradoxe de ma part, l'assertion que le *trachypterus cristatus* ne diffère pas généralement de l'*epidesmus maculatus*, du *cepola trachyptera*, de l'*argyctius quadrimaculatus*, du *gymnètre cépédien*, du *gymnogaster arcticus*, et qu'il était seulement mieux conservé que les individus qui ont reçu tous ces noms; mais ce paradoxe apparent est fondé sur une série d'individus que j'ai sous les yeux, depuis trois pouces jusqu'à quatre pieds de longueur, et dont il m'est impossible de ne pas reconnaître la ressemblance fondamentale au travers de tous les déguisemens que leurs diverses mutilations semblent leur imprimer. J'étends même ce rapprochement, mais avec quelques restrictions au *regalecus glesne* d'Ascanius (*gymnetrus remipes* de Bloch), au *gymnetrus Gryllii* de Lindroth, etc.

La séparation des gymnètes et des trachyptères ne repose en effet que sur la composition des ventrales et sur l'armure de la ligne latérale.

On s'expliquera des différences apparentes, aussi extraordinaires que celles que l'on remarque dans ces nombreuses descriptions, quand on aura pris connaissance de la singulière organisation des poissons qui en sont l'objet.

Leur squelette, quoique fibreux, est dans toutes ses parties tendre comme celui du cycloptère; les os de sa tête ont à peine plus de consistance que du carton mouillé; ses vertèbres tiennent si peu ensemble, que le corps se brise de lui-même par les efforts du poisson vivant, comme celui de l'orvet ou de l'ophisaure, ou comme la queue d'un lézard. Ses longs rayons, dans le premier âge surtout, se rompent comme des fils de verre; sa chair est si molle qu'elle se décompose en quelques heures, et que même dans l'esprit de vin son corps se conserve difficilement entier. Il n'est point étonnant qu'un être qui n'est pas beaucoup au-dessus d'un mollusque par la solidité; perde, avec l'âge, et par le nombre infini d'accidens auxquels son genre de vie l'expose, ces appendices, ces ornemens exubé-

rans et frêles, qui le distinguent dans les premiers momens de son existence.

Presque tous les vieux poissons usent plus ou moins leurs nageoires, et ceux d'entre eux qui les ont d'abord alongées en pointes grêles, n'en montrent plus à un certain âge que d'obtusés, ou de tronquées. C'est un fait qui a lieu surtout dans le *lampris* ou *zeus lema*, qui ne serait presque plus reconnaissable dans la vieillesse, pour ceux qui ne l'auraient vu que dans son premier état de fraîcheur.

Les trachyptères ne sont point estimés comme aliment. Bélon dit que la faux des Vénitiens est rejetée de toutes les tables, parce que, soit qu'on veuille la frire ou la bouillir, elle se résout en gluten ou en colle; aussi quelques Italiens la nomment-ils *pescecolla* (poisson colle).

Rondelet traite moins mal ses *tænia*, en les comparant à la sole; mais je crois que c'est une des assertions qu'il tire des anciens, et qu'il mêle à son texte comme s'il était sûr qu'elles portent sur la même espèce; c'est aussi de cette manière qu'il ajoute que sa chair est dure, glutineuse et mal-saine. Or, son idée, que ces poissons répondent aux *tænia* des anciens, n'est pas complètement démontrée. Aristote ne dit qu'un mot (t. II, c. 13) du *tænia*:

c'est qu'il n'a que deux nageoires, comme l'anguille et les muges du lac Sipais, ce qui signifie qu'il manque de ventrales, Aristote n'appelant nageoires que les nageoires paires. Cela pourrait à la rigueur s'entendre des grands gymnètes lorsqu'ils ont perdu ces nageoires, d'autant plus que leur forme répond assez bien à ce nom de *tænia*, ruban.

L'épithète d'ἀβληχραὶ, *molles*, qu'Oppien (Hal. I, v. 100) donne aux Ταϊνίαι, conviendrait encore passablement à ces poissons; mais d'un autre côté, on cite un passage de Speusippe¹, dans Athénée, qui dit que le *tænia* est semblable à la sole (βούγλωσσον) et à la barbue (ψῆτταν), et un autre d'Épicharme, où ce poisson est présenté comme un manger délicat² : deux circonstances que n'offrent point nos trachyptères. En effet, le témoignage de M. Risso confirme celui de Bélon : il assure que leur chair est muqueuse et se décompose promptement, et dans sa nouvelle édition il la déclare molle et sans goût.

Leurs habitudes paraissent solitaires, et ils se tiennent en général dans la profondeur; cependant les jeunes, vers le printemps, se rapprochent du rivage et les grands individus paraissent

1. Ath., l. VII, §. 159, p. 529 F. — 2. *Idem*, l. VII, p. 525 F.

aussi le faire quelquefois. Celui que M. Nardo a décrit, fut pris cependant à fleur d'eau dans le port de *Chioggia*, où il poursuivait quelques petits mulles. M. Laurillard s'est procuré les individus dont on va lire la description dans des circonstances semblables sur la plage de Nice.

DES TRACHYPTÈRES.

Les poissons réunis dans ce premier genre sont encore plus frêles, s'il est possible, que les gymnètes, et ce n'est guère que dans les très-jeunes individus que l'on peut en voir les caractères dans toute leur intégrité, c'est pourquoi nous commencerons notre description par l'espèce que nous avons eue dans l'état le plus voisin de la naissance.

Le TRACHYPTÈRE DE SPINOLA.

(*Trachypterus Spinolæ*, nob.)

Ce nom, si célèbre dans l'histoire politique et militaire du 17.^e siècle, appartient aussi à un savant naturaliste, M. Augustin Spinola, et nous nous faisons un plaisir de le donner à une espèce dont nous lui devons un parfait échantillon.

L'individu qu'il nous a envoyé est long de deux pouces trois lignes sans sa caudale. On

peut se le figurer comme un petit lambeau de toile d'argent, aiguisé en pointe en arrière.

Sa hauteur est quatre fois dans sa longueur, et il est mince comme un papier un peu épais. La ligne de son dos règne jusqu'au-dessus de l'œil, d'où elle descend rapidement pour former le profil. La longueur de sa tête, à peu près égale à sa hauteur, est près de cinq fois dans sa longueur. Sur le sommet, c'est-à-dire sur l'extrémité antérieure de la nuque, est une nageoire ou plutôt un lobe de nageoire, qui s'élève à une hauteur égale à la moitié de la longueur du corps; elle est soutenue de sept rayons très-grêles; immédiatement derrière commence la dorsale ordinaire, qui se lie même à cette espèce de panache par sa membrane, et n'en est séparée que par une profonde échancrure, en sorte que ce ne sont pas précisément deux nageoires. Cette dorsale s'étend sur toute la longueur du dos, excepté seulement le petit bout de la queue. Sa hauteur moyenne est de moitié de celle du corps et même d'un peu plus; on y compte cent trente-sept rayons, ce qui, avec le panache, ferait cent quarante-quatre; mais il est difficile de bien distinguer les derniers, et il y en a peut-être quelques-uns de plus. La queue est très-mince et porte, non pas à son extrémité, mais sur son bord supérieur, une nageoire dirigée obliquement vers le haut, qui a plus de moitié de la longueur du corps, et est soutenue par sept rayons grêles. Le bout même de la queue, qui semble faire un second lobe de la caudale, n'a que cinq petits rayons, dont le supérieur n'a pas le quinzième de

la longueur de la nageoire; ils grandissent un peu jusqu'à l'inférieur, qui est un filet du quart de cette même longueur; et sous le bord de la queue, en avant de ce filet, il y a encore une petite épine recourbée en arrière.

Les pectorales sont très-courtes et à peine du quatorzième de la longueur totale : leurs rayons sont au nombre de onze.

Les ventrales, attachées sous les pectorales, ont les deux tiers de la longueur du corps, et sont en même temps si frêles, leurs rayons sont si fins et si mous, que l'on conçoit qu'elles doivent promptement se détruire. Leur épine est cinq fois plus courte que leurs rayons mous, et l'on aperçoit déjà les petits aiguillons qui la hérissent.

Déjà l'on voit aussi paraître deux taches noirâtres au travers de la belle couleur d'argent dont ce poisson brille; toutes deux près de la ligne dorsale : la première au tiers antérieur de la longueur, la seconde passé le milieu.

D. 7 — 137; A. 0; C. 12; P. 11; V. 1/4.

Un individu un peu plus grand, mais qui nous paraît de la même espèce, nous a été envoyé de Nice par M. Risso.

Il est long, sans la caudale, de trois pouces neuf lignes. Les proportions de son corps, de sa tête et de sa dorsale sont à peu près les mêmes que dans le précédent; mais son panache de la nuque n'a que le tiers de la longueur du corps. Sa caudale n'en a que la moitié. Ses ventrales égalent à peu près

sa caudale; les membranes de ces longues nageoires sont presque gélatineuses, et se divisent par le moindre effort; leurs rayons sont aussi d'une telle mollesse qu'il semble que leur destruction ait déjà commencé. On peut distinguer cent trente-neuf rayons à sa dorsale, à quoi il faut ajouter les sept du panache, en tout cent quarante-six. On voit trois taches, les deux premières bien noires, aux mêmes endroits que dans le précédent, la troisième, encore pâle, vers le tiers postérieur de la longueur.

D. 7 — 139; A. 0, etc.

Les épines de la ligne dorsale commencent aussi à se montrer plus distinctement.

Le TRACHYPTÈRE DE BONNELLI.

(*Trachypterus Bonnellii*, nob.; *Trachypterus cristatus*, Bonn.)

Bien que très-voisin du précédent, le trachyptère représenté par feu M. Bonnelli, dans les Mémoires de l'académie de Turin, sous le nom de *trachypterus cristatus*, ne nous paraît pas appartenir à la même espèce.

Sa conservation n'est pas avec sa grandeur dans la même proportion, étant déjà long de vingt-un pouces. Il avait réussi à préserver assez le panache de la nuque et ses ventrales, pour que le premier eût encore le quart, et les autres le cinquième de la longueur. Du reste toutes les nageoires sont disposées comme dans nos deux premiers individus, si ce n'est que l'on n'y voit pas bien (du moins dans

la figure) tous les petits rayons du lobe inférieur de la caudale, et que le dernier de ces filets est un peu plus allongé.

L'abdomen paraît pendant et lobé comme une espèce de fanon, et la queue au contraire a sa partie inférieure au-dessous de la ligne latérale, très-peu élevée, en sorte que le tranchant de l'abdomen y est tout rapproché de la ligne latérale; mais je ne sais si dans une espèce si molle, si peu consistante, de pareils changemens de forme n'ont pas pu arriver par accident : nous sommes d'autant plus disposés à le croire, que nous observons quelque chose d'approchant dans l'individu de Nice, dont nous avons parlé en cinquième lieu.

M. Bonnelli n'a compté que cent vingt rayons à la dorsale, y compris les six qu'il trouve dans le panache; mais il faudrait savoir s'il n'en a pas négligé quelques-uns, ce qui est extrêmement facile, surtout en arrière. Dans le cas où son calcul serait juste, une différence de vingt-quatre ou vingt-six rayons ne pourrait guère s'expliquer autrement que par une différence d'espèce. A l'appui de cette opinion viendrait aussi la différente disposition des taches.

Il y en a deux noirâtres sur le panache de la nuque, et l'on en voit cinq sur la dernière moitié de la dorsale. La caudale a son milieu et la moitié voisine du bord colorés en noir; le fond de toutes ces nageoires est d'un beau rouge.

*Le TRACHYPTÈRE FAUX.**(Trachypterus falx, nob.)*

Après ces petits trachyptères, où le nombre des rayons dorsaux (les deux dorsales comprises) ne va pas à cent cinquante, il nous reste à parler de ceux qui en ont cent soixante et au-delà, jusqu'à près de cent quatre-vingts.

Nous en avons vu dix depuis deux à trois pieds de longueur jusqu'à quatre pieds et demi, tous fort semblables entre eux par la consistance et par les taches; mais assez différens par les proportions et par quelques détails, pour pouvoir former trois espèces ou au moins trois variétés prononcées.

Sept de ces individus ont conservé leur caudale, trois ont leurs ventrales entières, un seul a encore son panache de la nuque; mais dans tous ceux qui ont perdu l'une ou l'autre de ces nageoires, on trouve les restes, c'est-à-dire, les racines des rayons qui les composaient, en sorte que l'on ne peut hésiter à considérer et ces ventrales et ce panache, ou cette première et haute dorsale, comme des caractères génériques.

Nous décrirons d'abord l'espèce qui a le plus de hauteur par rapport à sa longueur.

La hauteur à la nuque, qui se relève plus haut que la tête, est cinq fois et un quart dans la longueur totale, la caudale non comprise. La tête, lorsque la bouche se retire, se forme d'un rhombe dont la diagonale verticale, d'un tiers moins haute que la nuque, est très-peu supérieure à la diagonale horizontale. L'épaisseur au milieu de la hauteur est dans les individus de Sicile et de Corse du neuvième de cette hauteur. Le dos et le ventre vont encore en s'amincissant, en sorte que leurs bords sont à peu près tranchans et minces comme un léger carton; la ligne du dos et celle du ventre sont en arcs un peu convexes; mais au total elles vont en se rapprochant, en sorte que le corps forme un ruban argenté très-mince, assez large en avant, mais qui se rétrécit par degrés en arrière, et finit en pointe comprimée presque autant que le corps, et la tête, aussi haute que longue, a son profil descendant obliquement en ligne droite et joignant la nuque par un arc très-ouvert. Le bout du museau est tronqué pour former la bouche, qui n'est presque pas fendue latéralement; mais dont l'ouverture est transverse, verticale et de forme à peu près parabolique. C'est en effet la courbure transversale de la mâchoire supérieure, et quand la bouche se ferme, le bout de la mâchoire inférieure entre dans cette concavité. La protractilité de la mâchoire supérieure est telle, que lorsqu'elle se porte en avant, la distance de l'œil au bout du museau devient presque double de ce qu'elle est dans l'état de repos. Le front a sous la peau une cavité en triangle isocèle

dans laquelle les apophyses montantes des intermaxillaires rentrent lorsque la bouche se retire. Le bord de la mâchoire supérieure, formé par l'intermaxillaire, qui est mince, a un sillon sur sa longueur. Le maxillaire est très-large et de forme ovale. Toute la surface est creusée de pores et de sillons diversement disposés.

Chaque branche de la mâchoire inférieure est un triangle presque aussi haut que long, dont le bord inférieur est tranchant, et dont la face extérieure a une arête longitudinale obtuse, et des pores et des sillons en divers sens. Ces deux triangles s'unissent par leur angle antérieur en se courbant un peu pour se réunir à la symphyse. Il y a à chaque mâchoire six ou huit petites dents coniques sur une rangée transversale : les supérieures, sous la voûte parabolique des intermaxillaires; celles d'en bas, sur le bout symphysé de la mâchoire inférieure. A l'extrémité antérieure du vomer il y en a trois ou quatre semblables sur une rangée longitudinale; derrière celles des mâchoires est le voile membraneux presque général dans ces poissons. Les palatins n'ont qu'une légère âpreté et sur un petit espace. La langue est ovale, obtuse, mince, très-libre, un peu concave à sa surface, à bords mous, et n'a qu'une très-légère âpreté vers les bords latéraux. L'œil est à peu près au milieu de la longueur de la tête, quand la bouche est contractée, mais au-dessus du milieu de la hauteur et près de l'angle supérieur du rhombe de la tête. Son diamètre est du tiers de la longueur de la tête, et du quart quand le museau s'allonge.

Le sous-orbitaire est petit, étroit et caverneux à sa surface. La narine a deux orifices ovales au-dessus l'un de l'autre, près du bord antérieur et supérieur de l'œil : l'inférieur est le plus grand. Le limbe du préopercule est large, posé obliquement en arc très-peu concave en avant, à bord postérieur presque demi-circulaire; sa surface est creusée de pores et de sillons rayonnés, et son bord mince et comme fibreux, ou irrégulièrement dentelé, parce que les filets osseux qui le composent n'y sont pas bien unis. Il en est de même de la surface et des bords des trois autres pièces operculaires. L'interopercule est presque aussi grand que l'opercule, qui forme un demi-ovale; entre eux est le sous-opercule, plus petit et de forme triangulaire. C'est une disposition semblable, et la presque-égalité de ces quatre os et leur séparation, rendue très-apparente par la diverse direction des sillons dont leur surface est creusée, qui a pu faire dire que les opercules du régalec étaient composés de pièces plus nombreuses qu'à l'ordinaire, et sans être sûrs d'avoir vu le régalec, nous le croyons assez voisin du trachyptère, pour affirmer qu'il n'a pas à cette partie plus d'articulations que les autres poissons.

Les ouïes ne sont fendues que jusque sous l'œil, où les branches de l'hyoïde forment vers le bas une saillie arrondie, à laquelle s'unissent les deux membranes branchiostèges. L'isthme est plus en arrière, et soutenu par le corps de l'hyoïde, mince comme du papier. Il y a de chaque côté six rayons presque égaux, un peu arqués, de longueur médiocre et assez forts.

L'épaule n'a pas d'armure particulière; la pectorale s'attache vers le quart inférieur de la hauteur, et est d'une petitesse remarquable; sa longueur ne fait guère que le quart de la hauteur du poisson; elle a onze rayons, dont le premier court, et le deuxième assez fort. Les ventrales sont suspendues sous la base des pectorales: dans ceux de nos échantillons où elles sont le mieux conservées, elles ont le cinquième de la longueur du corps sans la caudale. On y compte huit rayons très-fins, dont le premier est légèrement épineux. Nous n'avons de rayons du panache que dans un seul individu, qui même n'en a conservé que deux, dont le plus long, très-grêle, légèrement épineux, a aussi le cinquième de la longueur; dans tous les autres, les sept ou huit rayons qui composent le panache, sont rasés presque jusqu'à la peau; néanmoins on voit bien qu'il y avait là une nageoire particulière, parce que les rayons de la deuxième dorsale recommencent plus minces et plus écartés que les racines de cette première dorsale ou, si l'on veut, de ce premier lobe de la dorsale. Ces rayons augmentent bientôt, et la deuxième dorsale a sur presque toute sa longueur à peu près moitié ou les deux tiers de celle du corps. En arrière elle diminue de nouveau. Le nombre total de ces rayons, sans ceux du panache, varie dans nos individus de cent soixante-deux à cent soixante-huit; mais il faut de l'attention pour les compter, autrement on pourrait ne pas voir quelques-uns des premiers et plusieurs des derniers. Ils sont tous grêles, flexibles, et je n'y ai aperçu ni branches ni articu-

lations. Leur surface est âpre au toucher, et la loupe y montre de petites épines. A la base de chacun d'eux est un petit tubercule également rendu âpre par de petites épines: la membrane qui les unit est très-mince. L'espace entre le dernier et la caudale est très-court, en même temps que fort étroit et fort mince.

La caudale est insérée sur le bout de la queue, de manière à être dirigée obliquement vers le haut; elle n'a que huit rayons simples, grêles, flexibles, dont les deux extrêmes sont plus forts et ont la surface âpre; leur longueur dans les jeunes individus, où la caudale est entière, surpasse le tiers de celle du reste du corps; les intermédiaires sont plus courts. L'extrémité même de la queue, en arrière ou sous la caudale, et dans la direction et le prolongement de la colonne vertébrale, a cinq ou six très-petits filets, dont l'avant-dernier est un peu plus long que les autres, mais de très-peu de chose.

B. 6; D. 8 — 168; A. 0; C. 8 + 6; P. 11; V. 1/7.

La peau n'a point d'écaïlles, et l'on aperçoit, sous l'épiderme d'argent qui la revet, au travers de cette lame mince et brillante, de petits tubercules mous, plats et serrés comme des papilles nerveuses. Vers le tranchant de l'abdomen ces tubercules deviennent plus saillans, et le long du bord même ils forment une double série de petits cônes charnus, qui n'ont pas la rigidité d'épines osseuses, comme on serait tenté de le croire d'après la figure de Bélon. La ligne latérale a seule une suite d'écaïlles, dont chacune a au milieu une très-faible épine; elles sont d'abord petites et leurs pointes peu sensibles, mais elles s'along-

gent de plus en plus vers l'arrière, et ces aiguillons, croissant aussi, deviennent poignans : il y en a en tout plus de cent.

Cette ligne, partant du haut de l'ouïe, est un peu concave et arrive un peu au-dessous du milieu de la hauteur, ensuite elle se rapproche par degrés de l'arête de l'abdomen, et au bout de la queue elle s'unit sous ce tranchant même à celle de l'autre côté, en sorte, qu'au lieu d'avoir sur chaque face une épine, comme dans tout le reste de sa longueur, le poisson finit par n'en porter sous le bout de sa queue qu'une seule, tendant vers le bas, fourchue et dirigeant une de ses pointes en avant et l'autre en arrière. C'est immédiatement au-dessus que sont les cinq ou six petits filets qui terminent la queue et représentent, si l'on veut, le lobe inférieur de la caudale.

L'anus est un petit trou percé dans le bord si mince du ventre, un peu plus avant que le milieu de la longueur. Il n'y a pas de vestige d'anale, pas même ces petites épines que l'on voit dans le trichiure : tout se réduit aux petits tubercules mous, dont nous avons parlé.

Ce poisson ne brille pas d'un éclat d'argent moins vif que le lépidope et le trichiure, et ce qui le relève encore, ce sont les trois larges taches noires et rondes, placées le long de son dos, au-dessous de la dorsale, à peu près à égales distances et de manière à en diviser la longueur en trois parties égales. Quelquefois il y en a, outre celles du dos, une ou deux du côté du ventre, mais plus pâles. Enfin, le rose vif qui colore ses nageoires, en fait certainement l'un des plus beaux poissons de la mer.

Le plus grand de nos individus, dans cette forme plus haute, est long de deux pieds. Il nous a été envoyé avec un plus petit de la baie d'Algésiras en 1827, par MM. Quoy et Gaimard.¹

Nous en avons de neuf ou dix pouces de Messine, par M. Bibron, et de Nice, par MM. Risso et Laurillard. C'est un de ces derniers qui a servi d'original à la figure du gymnète cépédien de M. Risso²; mais, comme nous l'avons dit, cette figure est peu exacte. Les pêcheurs donnaient ceux de Messine sous le nom de *bandiera imperiale*.

D'après l'ensemble des proportions, nous pensons que c'est aussi ce trachyptère que Bélon a voulu représenter par son *falx Venetorum* (Aq. p. 137), et qu'Aldrovande a donné sous le même nom (*Pisc.* p. 370): nous croyons également que Rondelet l'a entendu par son *tænia altera*, p. 327, et M. Rafinesque par son *argyctius quadrimaculatus*³; mais ces figures sont trop peu soignées, faites d'après des indi-

1. Notez que la figure publiée dans l'Iconographie du Règne animal, poissons, pl. 54, sous le nom de *gymnetrus falx*, a été faite d'après un de ces individus de MM. Quoy et Gaimard, ainsi étiqueté dans un premier travail; mais elle est si mauvaise qu'elle est au-dessous de toute critique.

2. 1.^{re} édit., pl. 5, fig. 17.

3. *Indice d'ittiol. sic.*, pl. 1, fig. 3.

vidus trop mutilés, pour qu'il y ait certitude absolue dans cette interprétation.

Il n'est pas facile non plus de dire si c'est cette espèce ou la suivante que Gouan a eu sous les yeux, en fixant les caractères de son genre trachyptère, attendu qu'il n'y donne aucun détail spécifique, et que la description plus ample, qu'il promettait de publier dans les Mémoires de la société royale de Montpellier, n'a jamais paru.

Le TRACHYPTÈRE IRIS.

(*Trachypterus iris*, nob.)

Un deuxième de ces trachyptères, à cent soixante-dix rayons dorsaux, diffère du précédent par une forme plus allongée, surtout de la partie postérieure, qui est beaucoup plus grêle.

Sa hauteur à la nuque est neuf ou dix fois dans sa longueur sans la caudale, qui a le cinquième de celle du reste du corps; sa ligne latérale est un peu moins abaissée. Ses taches sont aussi autrement placées, car la troisième occupe le milieu de la longueur; du reste les deux espèces sont fort semblables : même tête, mêmes dents, mêmes rayons après à la dorsale, au nombre de cent soixante-huit ou de cent soixante-dix, le panache non compris.

Nous avons deux individus de cette espèce : l'un de Messine, par M. Biberon, long de près de trois pieds; l'autre, de Corse, par M. Peraudeau, n'a que deux pieds seulement.

C'est plus particulièrement à cette espèce alongée que nous croyons devoir rapporter le *tænia falcata* d'Imperati¹, dont Walbaum a fait son *cepola iris*; le premier *tænia* de Rondelet, p. 326; l'*epidesmus maculatus* de Ranzani²; le *regalecus maculatus* de Nardo.³

Il y a grande apparence que c'est aussi à cette espèce, ou peut-être à celle qui va suivre, qu'appartient le bogmare de M. Risso, auquel il attribue cent soixante-seize rayons dorsaux, et qui ne paraît avoir eu ses ventrales raccourcies et sa caudale fendue que par accident.

Le TRACHYPTÈRE A RAYONS LISSES.

(*Trachypterus leiopterus*, nob.)

Notre troisième trachyptère de ce petit groupe est aussi alongé que le précédent, et n'en diffère pas beaucoup par le nombre des rayons (de 170 à 174); mais ce qui l'en distingue sensiblement, c'est que

les rayons de sa dorsale sont lisses et non pas âpres. Ses dents sont peut-être aussi un peu plus fortes, et sa ligne latérale un peu moins abaissée.

Nous ne lui voyons que deux taches, dont une au premier sixième de la longueur, l'autre au second, c'est à-dire, au tiers du total.

1. Aldrov., *Pisc.*, p. 371. — 2. *Opusc. scient. d'Ital.*, t. II, fasc. 8, p. 133. — 3. *Giorn. di fis.*, déc. II, t. VII, p. 116.

Nous avons trois individus de cette espèce, dont un de Naples par M. Savigny, deux autres de Nice. Leur taille est de quatre pieds et quatre pieds et demi; il n'ont conservé que des vestiges de leur panache et de leurs ventrales, et un seul a sa caudale, mais fort raccourcie. Cependant M. Freycinet nous a envoyé de Toulon une tête et une queue bien conservées de la même espèce, d'après lesquelles nous jugeons que la caudale devait avoir le huitième de la longueur totale. Un dessin que M. Cuvier a fait à Florence, d'après un individu du cabinet de S. A. R. le grand-duc de Toscane, donne à peu près le même résultat.

C'est sur cette espèce que nous avons fait des observations anatomiques.

Le foie est de moyenne grandeur et a un seul lobe alongé, arrondi en arrière, mince, et qui n'occupe que le cinquième au plus de la longueur de l'hypocondre droit. La vésicule du fiel est grosse, globuleuse, attachée sous le foie, peu en arrière du diaphragme. Un canal cholédoque, grêle et très-long, descend le long du duodénum, vers le milieu duquel il débouche entre les nombreux cœcums qui entourent cet intestin.

L'estomac est un sac étroit, alongé; du tiers inférieur de sa longueur s'élève la branche montante, qui est très-courte. Les parois du sac sont minces, et à l'intérieur on ne voit que peu de plis longitu-

dinaux sur la face dorsale. Le pylore s'ouvre dans le duodénum par un large trou : aucun étranglement ne le marque en dehors ; quoiqu'il ait une très-grande valvule. L'intestin remonte jusque sous le diaphragme ; il est garni sur sa première portion par une quantité innombrable de cœcums, qui à l'intérieur s'ouvrent presque sur deux rangées parallèles et opposées. Les cœcums voisins du pylore sont moins gros et moins longs que ceux qui s'en éloignent : tous ont la pointe dirigée vers l'estomac, c'est-à-dire en arrière ; le reste de l'intestin se rend à l'anus sans faire aucun repli. Ses parois sont très-minces et chargées en dedans de villosités très-fines, disposées en réseau.

L'individu que nous avons disséqué était femelle, et avait des ovaires très-gros et très-longs, qui occupaient presque toute la longueur de l'abdomen. Vers le milieu ils se réunissent en une seule masse, qui diminue insensiblement de grosseur ; le sac commun débouche dans le rectum tout près de l'anus. Les œufs contenus dans les ovaires étaient de grosseur fort inégale, les uns avaient plus d'une ligne de diamètre, d'autres étaient à peine aussi gros que de la graine de pavot.

Il n'y a pas de vessie natatoire.

Les reins sont très-renflés à leur origine sous la base du crâne. Ils se réunissent bientôt en un seul cordon, qui descend sous l'épine dans une sorte de canal osseux, formé par les apophyses transverses des vertèbres abdominales ; ce canal est fermé par un repli très-épais du péritoine, qui sépare ainsi

les reins de la cavité abdominale. L'uretère perce ce repli vers le milieu de l'abdomen, il se dilate bientôt en une vessie urinaire oblongue, très-allongée, à parois minces, et qui est unie à l'oviductus par un tissu cellulaire très-dense : elle s'ouvre derrière le rectum.

Le gymnète est un poisson très-vorace : nous avons trouvé dans son estomac des débris de clupée, un grand nombre de sépioles, de petits crustacés, et surtout beaucoup de salpas dont l'espèce paraît faire sa principale nourriture ; car c'est ce qui s'est offert à nous en plus grande abondance dans les différents individus que nous avons examinés. Il y avait aussi dans celui dont nous parlons, les débris d'une nageoire, qui devait provenir d'un très gros poisson.

Toutes les parties du squelette de ce gymnète sont fibreuses, mais peu consistantes, et peuvent presque être comparées à celles du cycloptère.

Le crâne en est fort petit, au lieu de cinq crêtes que l'occiput porte ordinairement, il est comprimé et ne montre qu'une crête mitoyenne, presque verticale, au sommet de laquelle viennent aboutir les deux crêtes frontales, qui reçoivent entre elles le pédicule montant des intermaxillaires, en sorte que ces branches, quand la bouche se retire, atteignent jusqu'à l'occiput.

L'épine du dos a quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-onze vertèbres, qui ont cela de remarquable, qu'elles vont toujours en s'allongeant, et même en s'amincissant, ce qui rend les premières plus hautes que longues ; vers le milieu elles commencent à

devenir un peu plus longues que hautes, et la longueur de celles de l'extrémité postérieure surpasse cinq ou six fois leur hauteur. Leur forme est cylindrique, aussi épaisse au milieu qu'au bout, et relevée de chaque côté de cinq côtes saillantes et longitudinales. Ce qu'on pourrait appeler leurs apophyses transverses se dirige dès les premières vers le bas, et elles commencent presque de suite (dès la quatorzième ou la quinzième) à former en dessous des anneaux complets. Les apophyses épineuses supérieures sont assez hautes, mais fort minces, ainsi que les interépineux qui s'interposent entre leurs sommités, mais qui sont bien plus nombreux, puisqu'il y en a cent soixante-dix et plus. Je n'ai pas vu de côtes. Les os de l'épaule ont peu de développement en largeur, du reste on les retrouve en même nombre et dans les mêmes connexions que dans les poissons osseux.

Le TRACHYPTÈRE BOGMARE.

(*Trachypterus Bogmarus*, nob.; *Bogmarus islandicus*, Bl. Schn., p. 518 et pl. 101; *Gymnogaster arcticus*, Brünnich, Nouv. Mém. de la soc. des sc. de Copenh., t. III, p. 408, pl. 13, fig. 1, 2, 3; copié Walbaum, Artedi renov., t. III, pl. 3, fig. 1, 2, 3.)

Les figures de Bogmare qui en ont été publiées par Olafsen et par Brünnich, ne nous laissent aucun doute que ce ne fût un trachyptère qui avait perdu son panache et

ses ventrales, tout le reste de ses caractères et l'ensemble de ses formes sont absolument ceux des autres espèces de ce genre.

Voici un extrait de ces descriptions faites, de l'aveu des auteurs, sur des individus secs et fort mal conservés :

« La tête est comprimée, ainsi que le corps; le tronc allongé, argenté; ses écailles tombent; la tête est droite en dessus, oblique en dessous, large au droit des narines; le front se rétrécit en dessus pour former la carène de la nuque; la mâchoire supérieure a six dents assez grandes, aiguës et dirigées vers le fond de la bouche; l'inférieure est un peu plus courte et a huit dents semblables aux supérieures. Le palais et la gorge en manquent. Ces échantillons avaient perdu leur membrane branchios-tège; il y a de chaque côté quatre branchies couvertes d'un grand opercule. Le tronc diminue petit à petit, et finit par une queue pointue; la ligne latérale, courbée, suit le ventre, et a des écailles oblongues, striées en étoile, aiguës: vers la queue elles ont chacune un aiguillon recourbé. La dorsale est arquée, commence à la nuque, finit avant le bout de la queue, et a aux environs près de deux cents rayons. Selon Brünnich, la caudale a dix rayons; Olafsen n'y en compte que cinq. Le ventre est rendu âpre par une double série de petits nœuds; tout le corps est argenté. Il y a du noir à la nuque et entre les yeux, une tache noire au dos, et une au-dessus de l'anus. Les nageoires du dos et de la queue sont

d'un rouge vif. Sa longueur est de deux aunes (quatre pieds), sa hauteur de sept pouces.¹ »

Il n'est personne, un peu habitué à des descriptions faites d'après des individus incomplets, qui ne reconnaisse là un trachyptère.

Ces conjectures viennent d'ailleurs d'être pleinement vérifiées par l'examen du poisson lui-même, que M. Le François, négociant du Hâvre, vient de rapporter du Cap-Nord. Quoique l'individu ait perdu son panache et ses ventrales, nous le trouvons encore assez bien conservé pour en donner une description aussi exacte que celle des espèces précédentes, et pour déterminer ses rapports avec les trachyptères, auxquels ressemble ce bogmare.

Sec et desséché, il a le corps aussi haut, mais la queue plus courte que celle de notre *trachypterus falsus*. La plus grande hauteur du corps se mesure au quart de la longueur totale, et elle en fait le septième, la caudale n'y étant pas comprise. Sa hauteur, prise à la nuque, est moins forte d'un quart que celle du tronc; et celle de la queue, aux deux tiers postérieurs du corps, a encore plus de deux tiers de la plus grande hauteur.

La tête est un peu plus allongée que celle du trachyptère en faux. La dorsale a presque le même nombre de rayons; y comprenant ceux du panache, j'en compte cent soixante quinze. Ces rayons ont

1. Olafsen et Brünnich, *loc. cit.*, Bloch, *Syst. posth.*, p. 518.

des scabrosités plus fines que celles de nos *trachypterus falx* ou *iris*; mais elles distinguent suffisamment celui-ci de notre léioptère, lequel a la queue beaucoup plus grêle, et qui, sous ce rapport ne pourrait également être confondu avec le bogmare. Les taches du trachyptère du Nord sont plus reculées que celles des poissons de la Méditerranée; elles se détachent d'ailleurs sur un fond argenté aussi brillant, et les nageoires sont colorées de même en rose vif. Il ne reste de la caudale que la base de ses principaux rayons; ils sont attachés de même sur le haut de la queue. Il n'y en a que sept. La ligne latérale a les pointes de ses boucliers assez fines, le dernier donne de son milieu une épine pointue qui avance sur la caudale.

L'individu est long de deux pieds huit pouces.

D'après les voyageurs danois ce poisson a la chair tendre et gélatineuse; il pénètre dans les anses de l'Islande, lors de la haute marée, et préférablement dans les endroits où le fond est sablonneux et où il y a peu d'eau. Il reste quelquefois à sec sur le sable ou dans la vase, après que la mer s'est retirée, et vit quelque temps dans cet état. Les gens du pays le regardent comme venimeux, parce que le corbeau n'en mange pas. Lorsqu'on le touche, la matière argentée qui le colore reste attachée aux doigts. Son nom de *vogmær* ou

vaagmaere signifie *demoiselle des anses*¹, ou *jument des anses*.

Nous trouvons ce trachyptère, cité sous le nom de *gymnogaster arcticus*, dans deux ouvrages récents sur les poissons du Nord; mais la description n'en a pas été faite sur la nature même, de sorte que les auteurs ajoutent peu à ce que Brünnich et Olafsen nous ont déjà appris.

M. Faber² a inséré dans son Histoire des poissons de l'Islande une description du trachyptère faite d'après Brünnich : il nous fournit cependant quelques renseignemens précieux. Ainsi il nous procure l'identité spécifique du bogmare d'Olafsen et du gymnogastre de Brünnich, puisque celui-ci a travaillé sur un des exemplaires mêmes du voyageur islandais. L'autre individu, privé de sa tête, est encore conservé dans le Muséum de l'université de Copenhague. Malgré la grande rareté de cette espèce, il nous démontre aussi que le poisson nommé *vogmar* par les Islandais, est déjà connu depuis long-temps, puisqu'il se trouve dans les écrits de Jon Gudmunsen, savant Islandais, mort en 1658, et auteur d'une histoire naturelle de l'Islande.

1. Olafsen et Powelsen, Descr. de l'Islande; trad. fr., t. III, p. 341. — 2. *Naturgesch. der Fische Island's*, p. 66.

M. Nilson¹ compte aussi le gymnogastre dans son prodrome de l'ichthyologie scandinave. Ce poisson n'est, suivant lui, et ce qui est conforme à ce que l'on observe sur les bords de la Méditerranée, presque jamais pris dans les filets des pêcheurs; mais il est jeté sur la grève par la tempête. Il serait moins rare en Islande que sur les côtes de Norwége, car M. Nilson s'exprime ainsi : *raro in Islandiæ, rarissime in Norwegiæ borealis littora*. Le seul individu qu'il sache avoir été pris sur les côtes de Norwége, est conservé dans le Musée de Stockholm.

Il est à regretter que ces deux savans zoologistes n'aient pas vérifié les nombres des rayons de la dorsale de leur individu; car nous devons faire remarquer la différence assez grande qui existe entre les nombres de rayons notés par Brünnich, à la vérité, avec un point de doute (200?), et ceux que nous comptons. Si les nombres de Brünnich étaient à très-peu de chose près exacts, on ne pourrait expliquer cette différence de vingt-cinq rayons entre les deux dorsales, que par une variété qui serait peut-être même spécifique.

1. *Prod. ichthyol. Scand.*, p. 106.

DES GYMNÈTRES.

Nous passons maintenant aux espèces à ventrales formées d'un seul rayon alongé, et le plus souvent dilaté au bout, qui sont les vrais *gymnètres* dans le sens de Bloch (Syst. posth. p. 481).

La Méditerranée nous en a fourni cinq individus, qui nous paraissent appartenir à deux espèces; mais dont aucun n'est absolument complet, cependant nous allons les décrire tels que nous les avons sous les yeux.

Le GYMNÈTRE ÉPÉE.

(*Gymnetrus gladius*, nob.; *Cepola gladius*; Walb.)

Le premier, dont M. Laurillard nous a procuré deux individus, est le même que M. Risso a décrit (2.^e éd., p. 296), sous le nom de *gymnetrus longiradiatus*.

Sa tête offre bien les mêmes pièces osseuses que les trachyptères, aussi molles, aussi striées, ciselées, mais autrement proportionnées. Cette tête, d'une longueur égale à la hauteur du corps, se trouve comprise cinq fois et deux tiers dans la distance mesurée entre le bout du museau et l'anus; et dans le poisson entier, la caudale non comprise, dix-huit fois et deux tiers. La bouche est susceptible d'une assez grande protractilité, aussi les pédicules

des intermaxillaires sont-ils fort longs, et leur pointe atteint dans l'état de retrait la base de la crête occipitale. Quand la bouche est rentrée, la mâchoire inférieure se relève presque verticalement, beaucoup plus que dans les trachyptères, en sorte que le museau est tout-à-fait tronqué. Le maxillaire est éloigné de celui de l'autre côté, et laisse un espace aplati, dans lequel glissent les branches montantes des intermaxillaires. Ceux-ci sont entièrement recouverts et cachés par les maxillaires, élargis et arrondis vers le bas en une sorte de grand disque ovale et argenté. Cette forme est donc bien différente de celle des mêmes pièces observées sur les trachyptères. Les sous-orbitaires sont au contraire petits, et ne font que toucher le bord postérieur des maxillaires. Au-dessus du sous-orbitaire est un large espace triangulaire, recouvert par une peau mince et nue, sous laquelle est la cavité nasale, dont l'ouverture postérieure est une fente linéaire, pratiquée près de l'angle interne de l'orbite, et l'antérieure est sur le bord externe de l'aplatissement du bout du museau. Le diamètre de l'œil a un peu moins du quart de la longueur de la tête, et l'œil est placé sur la joue, de manière que le bord inférieur de l'orbite répond à la moitié de la hauteur et le bord postérieur à la moitié de la longueur de la joue. Les pièces operculaires se prolongent davantage en arrière que celles des trachyptères, ce qui rend la tête entière plus longue que haute. Le limbe du préopercule est très-large, surtout vers l'angle, qui est arrondi. Sa pointe antérieure et inférieure s'articule

avec la mâchoire inférieure seule, sans que l'interopercule y touche en aucune manière. Cette pièce, mince en avant, s'élargit en se portant en arrière beaucoup au-delà du bord du préopercule, en une palette ovale, sur le haut de laquelle est articulé le sous-opercule, qui est petit et cependant bien facile à distinguer de l'opercule par la direction des stries des ciselures de cet os, qui sont toutes creusées suivant la longueur du corps, tandis que celles de l'opercule sont obliques de haut en bas et d'avant en arrière. La portion molle de la joue est petite et couverte d'écaillés granuleuses, semblables à celles du corps.

La nuque se porte plus en avant, et le premier rayon du panache répond au bord antérieur de l'œil, au lieu du postérieur, ainsi que cela a lieu dans le trachyptère. Chaque mâchoire a quelques dents sur une ligne, mais si fines et si courtes qu'elles échappent au tact. La grandeur des pièces operculaires donne une étendue proportionnée à l'ouverture des ouïes; mais il n'y a de même que six rayons. La pectorale est attachée, sur une ligne longitudinale, au quart inférieur de la hauteur du corps, et a quatorze rayons. Je ne puis donner sa longueur, attendu qu'elle est brisée dans tous mes échantillons. La ventrale adhère au bord inférieur du corps, vis-à-vis le bord postérieur de la pectorale; sa longueur est de quatre fois celle de la tête; elle n'a qu'un rayon comprimé, assez fort à sa base; mais il devient grêle et flexible; il est bordé sur sa première moitié d'une membrane étroite, qui s'élargit en une petite lame triangulaire, aux deux tiers de la longueur de la

nageoire, et son extrémité se dilate en une membrane triangulaire et courte, sur laquelle on voit quelques lignes veinées, qu'on ne peut toutefois regarder comme des rayons.

Sur le sommet de la tête s'élève un premier panache, composé de cinq rayons grêles, réunis sur la moitié de leur longueur, et dont le premier est un peu plus fort. Leur hauteur est de près de quatre fois celle de la tête; viennent ensuite sept autres rayons, plus forts, libres presque jusqu'à leur base, et dont le premier est encore d'un quart plus élevé que le premier panache. Les suivans diminuent jusqu'au septième, qui n'a plus que moitié de la hauteur de la tête : tous les sept ont leur extrémité dilatée par une membrane. La dorsale se joint à ces rayons et se continue tout le long du dos, sur une hauteur moyenne à peu près de la moitié de celle du corps. Le nombre de ses rayons, jusqu'au-dessus de l'anus, est de quatre-vingt-dix, sans compter ceux des deux panaches; mais nous ne pouvons dire avec certitude ce qu'il est au-delà de l'anus, parce que non-seulement il est difficile d'avoir cette partie entière dans des poissons qui se rompent entre les mains de ceux qui les prennent, mais encore parce que ces poissons sont sujets à perdre dans la mer même une partie plus ou moins considérable de leur queue, sans cesser de vivre.

Notre individu le plus entier, long de huit
pieds trois pouces,

qui semble avoir le bout de sa queue bien conservé

quant à sa longueur, et y montre même cinq ou six très-petits filets, que l'on pourrait regarder comme des vestiges de rayons de caudale, à la partie dorsale entamée et rongée, mais cependant cicatrisée sur huit pouces de longueur.

En calculant et en jugeant par les interépineux ce qu'il peut y avoir eu de rayons dans cet espace, le nombre total doit avoir été très-approchant de trois cent quarante, tous simples.

B. 6; D. 340; A. 0; C. . . .; P. 14; V. 1.

Je ne puis rien dire de certain sur la caudale; mais d'après l'examen que j'ai fait de l'extrémité de la queue dans trois individus, je doute qu'elle ait été aussi grande que celle des trachyptères. La figure donnée par M. Risso dans sa seconde édition, t. III, n.º 43, montre une caudale relevée et élargie comme celle des trachyptères. Mais quelle confiance peut-on accorder à une figure où tout le reste du poisson a l'air d'être le produit de l'imagination ou de la mémoire du peintre?

Il lui attribue dans le texte une caudale rougeâtre de douze rayons, sans indiquer toutefois la grandeur de cette nageoire, et, ce qui est certainement erroné, quatre rayons aux ventrales, dont le premier, seul allongé, ferait le filet. Les autres nombres sont d'ailleurs tellement différens, qu'il nous paraît certain que M. Risso a très-mal compté ou que son indi-

vidu était encore plus mutilé que les nôtres. Voici les nombres donnés par ce naturaliste :

B. 6; D. 246; A. 0; C. 12; P. 11; V. 4.

La peau de ce poisson est garnie de petites verrues osseuses, lisses, hémisphériques, qui, vers le tranchant du ventre, deviennent un peu coniques. Ces verrues n'y sont pas réparties également, elles semblent disposées sur des bandes longitudinales, rétrécies et élargies d'espace en espace, et séparées par des intervalles plus lisses.

La ligne latérale est un peu au-dessous du tiers inférieur de la hauteur, excepté en avant, où elle remonte pour aboutir, comme à l'ordinaire, au haut de l'opercule. C'est une ligne légèrement relevée, continue, lisse, et qui n'a aucune de ces épines qui arment celles des trachyptères. Tout son corps brille d'un vif éclat d'argent, et est semé de mouchetures grisâtres, chatoyantes comme de l'opale, disposées en quinconce peu régulier et de manière qu'il y en a sept ou huit sur une ligne verticale; les nageoires et les panaches sont d'un beau rose vif.

Nous avons déjà dit que l'individu le plus complet, sur lequel cette description a été faite, est long de huit pieds trois pouces. Nous en avons deux autres, moins entiers, qui, d'après les parties que nous en possédons, devaient avoir au moins neuf pieds six pouces; ils ont été pris au mois de Mai sur la plage de Nice, tout près du bord.

Celui que M. Risso a décrit, et qui venait

du même paragraphe, n'était long que de cinq pieds deux pouces. C'est d'après l'individu long de huit pieds trois pouces que nous avons fait sur son anatomie les observations suivantes :

Le sac dans lequel se confondent l'œsophage et l'estomac, est long de quatre pieds six pouces depuis le diaphragme jusqu'à son extrémité, ayant par conséquent plus de la moitié de la longueur du tronc. La plus grande largeur de l'estomac n'est que d'un pouce, et à sa pointe il n'a pas une ligne de diamètre. Ces dimensions font voir aisément que ce viscère a la forme d'un cône très-aigu. Près de l'endroit où il perce le diaphragme, l'œsophage a un rétrécissement notable qui est produit par l'épaisseur de la couche musculaire, dont les fibres longitudinales sont bien visibles à l'extérieur, et par les plis longitudinaux, qui s'effacent au fur et à mesure que l'on approche de la naissance de la branche montante ou pylorique de l'estomac; laquelle n'a guère qu'un pouce de long. Une valvule assez épaisse ferme le pylore, dont on ne voit aucunement la place à l'extérieur.

Le duodénum se courbe et remonte sous l'œsophage jusque dans la fourche du foie, et dans cette longueur d'environ six pouces il est entouré d'un nombre si considérable de cœcums qu'on ne peut les compter. Ils sont tous simples, d'environ quatre à six lignes de longueur, et d'une demi-ligne environ de diamètre. Près du bord postérieur du lobe droit du foie l'intestin se plie, et se rend directement à l'anus. Cette portion, longue d'environ deux pieds,

a des parois très-minces, un diamètre peu considérable, de deux à trois lignes au plus. La veloutée est très-fine et n'offre que quelques plis formant de nombreux hexagones irréguliers.

Le foie a une consistance assez ferme, réuni en une seule masse, dont la face supérieure est creusée d'une gouttière ou canal, dans lequel se loge l'œsophage. Le côté inférieur de ce viscère est également creusé d'une rainure, dans laquelle est reçu la carène formée par les longs osselets du bassin qui supportent le foie. L'épaisseur ne fait guère que le quart de la longueur du lobule gauche de l'organe; le droit est moins long, et c'est entre eux deux, qu'on ne peut pas appeler proprement des lobes, que s'avance la crosse du duodénum, libre de ses appendices cœcales. La vésicule du fiel est ovale, oblongue, très-grande, accolée le long du côté droit de l'œsophage. Elle reçoit la bile par un canal cystique, placé dans la gouttière supérieure du foie, et dans lequel aboutissent de chaque côté de nombreux canaux hépato-cystiques. Il se continue en un long canal cholédoque qui se perd entre les appendices cœcales.

La rate est petite, ovoïde, cachée entre l'intestin et l'estomac derrière la branche pylorique.

Il n'y a aucune vessie aérienne. L'individu que nous avons disséqué était une femelle, dont les ovaires étaient presque vides. Ce sont deux très-longs sacs d'environ un pied huit pouces, commençant à huit pouces en arrière du diaphragme, et réunis en un seul et large oviducte, mais très-court, ayant son

issue distincte derrière celle du rectum, en passant à droite de l'intestin.

Les reins commencent par être séparés sous la forme de deux organes trièdres, logés sous le crâne, mais qui se réunissent bientôt, et ne forment plus qu'une seule masse triangulaire et prolongée sous la colonne vertébrale aussi loin que l'estomac. Elle s'amincit de plus en plus, de manière à être réduite à un simple filet près de sa terminaison. Le parenchyme est ferme et dense.

A quinze pouces de leur origine on voit sortir de la masse commune un uretère unique, cylindrique, court, et qui porte l'urine dans une vessie longue de près d'un pied, mais très-étroite et fortement réunie aux organes sexuels par un tissu cellulaire très-serré. Elle se dilate un peu avant de s'ouvrir derrière l'oviducte par un trou également bien distinct.

Ce qui est fort remarquable, c'est que le péritoine, qui prend en cet endroit beaucoup d'épaisseur et devient comme fibreux, forme une lame étroite, qui rapproche les deux parois musculaires de ce poisson, chez lequel nous n'observons que quelques côtes très-petites en avant, et que les muscles ainsi rapprochés forment une gaine, dans laquelle se trouvent engagés les reins et la portion de la colonne vertébrale abdominale.

Nous ne pouvons encore donner aucune observation sur son ostéologie, parce que nos individus ne sont pas en état de fournir des squelettes complets.

Nous n'avons rien trouvé dans l'estomac si singulier de ce poisson.

M. Laurillard nous apprend qu'il est vivace, et qu'il subsiste assez long-temps hors de l'eau; quand on le saisit avec les mains, il se rompt spontanément par les efforts qu'il fait pour s'échapper.

Il ne nous est pas possible de douter que le *spada marina* d'Imperati, dont Walbaum a fait son *cepola gladius*, ne soit un individu de cette espèce qui avait perdu ses ventrales, et qui conservait encore une grande partie de son panache.

Le GYMNÈTRE TRAIT.

(*Gymnetrus telum*, nob.)

La deuxième espèce de gymnètres, également rapportée de la Méditerranée par M. Laurillard,

est plus allongée à proportion; car sa hauteur est comprise près de vingt-quatre fois dans sa longueur. L'œil est un peu plus petit et placé un peu plus haut et un peu plus en avant sur la joue. La courbure du bord antérieur du limbe du préopercule est moins concave, ce qui rend la joue plus étroite et le limbe plus large. Le sous-opercule est plus grand et l'interopercule plus étroit en arrière.

La hauteur de la dorsale est plus considérable,

elle n'est comprise qu'une fois et un tiers dans la hauteur du corps.

Le nombre de ses rayons dorsaux est de trois cent quatre-vingt-dix-huit. Sa tête, ses taches, sa ligne latérale sont les mêmes que dans le précédent. Les petites verrues de sa peau sont moins saillantes et moins dures. Sa queue, terminée en pointe, porte à son extrémité quatre très-petits brins, qui semblent avoir été les bases d'autant de rayons caudaux. Bien que le panache et les ventrales de l'individu soient cassés jusque près de leur racine, on voit aisément, par ce qui en reste, que leur composition était la même que dans le précédent, et il ne peut rester de doute que sur la longueur proportionnelle des deux parties du panache. L'anus est au quart antérieur, mais, comme dans le précédent, sous le quatre-vingt-dixième rayon de la dorsale.

La longueur de cet individu est de six pieds huit pouces. Nous nous croyons suffisamment autorisés à le considérer comme une espèce distincte.

Il a été pris, comme les précédens, sur la plage de Nice.

Les observations anatomiques que nous avons faites sur ce poisson, nous confirment encore dans l'opinion de le regarder comme d'une espèce différente du précédent.

Le sac stomacal est un cône également grêle et pointu, mais d'une longueur proportionnelle moindre; car il n'a pas tout-à-fait trois pieds, c'est-

à-dire qu'il n'a pas la moitié de la longueur du tronc. La branche montante naît, comme dans l'autre, environ au sixième de la longueur du sac; elle est courte et suivie d'un duodénum, dont la partie garnie de cœcums est proportionnellement moins longue que dans l'autre, et les appendices sont plus grêles. Après s'être replié une seule fois, l'intestin se rend directement à l'anus.

Le foie est fait de même, quoique plus petit, et sa vésicule du fiel est plus grande.

L'individu était une femelle, dont les ovaires n'étaient pas plus développés; mais leurs sacs sont plus longs et plus grêles: ils ont treize pouces de longueur et commencent à quatre pouces de distance du diaphragme. Les reins sont beaucoup moins gros, moins longs, et se terminent avant la pointe de l'estomac: ils sont logés de même que ceux du précédent. A neuf pouces de leur naissance sort un uretère unique qui donne dans une vessie urinaire longue, grêle et étroite. Il n'y a pas non plus de vessie aérienne. Le péritoine est très-mince et à peine argenté. Nous n'avons rien trouvé dans l'estomac.

Il existe aussi des gymnètes dans la mer du Nord; mais nous n'en avons examiné aucun sur la nature, ce qui nous intéresserait cependant d'autant plus que, les descriptions qu'on en a données jusqu'à ce jour, n'ont été faites que d'après des individus plus ou moins mutilés, et qu'il en est de même des documens inédits

que nous avons été à même de nous procurer.

Ainsi Russel, à la fin de son article sur le gymnète qui porte son nom, et dont nous parlerons bientôt d'après lui (Poiss. de Vizagap. I, p. 29), assure qu'un poisson de ce genre avait été jeté en 1796 sur la côte de Cornouailles, et que l'on en avait envoyé un dessin à sir Joseph Banks; qu'il avait de longs filamens pour ventrales, et un panache élevé sur la tête, mais que sa queue était cassée.

Shaw, à la suite du gymnète d'Hawkins qu'il emprunte de Bloch (t. IV, part. 2, pag. 198), dit avoir vu un imprimé où l'on décrivait un poisson que lui, Shaw, déclare nettement le même que son *gymnetrus Hawkenii*, et qui avait été aussi poussé sur la côte de Cornouailles, en Février 1798.

Sa longueur était de six pieds et demi, sa plus grande hauteur de dix pouces et demi, et son épaisseur de deux pouces trois quarts. Il était argenté et avait les nageoires rouges.

Mad.^c Lee a eu la complaisance de faire des recherches, pour retrouver ces documens, et il paraît qu'ils ont été cités avec peu d'exactitude.

La bibliothèque de Banks ne contient d'autre dessin de gymnète que celui d'un individu pris sur le sable lors du reflux, le 23 Février 1788, près de Necolyn Quay, sur la

côte de Cornouailles. La queue du poisson était rompue, et néanmoins il était encore long de huit pieds quatre pouces anglais, sur une hauteur de dix pouces et une épaisseur de deux et un quart.

On le considéra dans le temps comme le *Regalecus Glesne*, et en effet ce pourrait bien être un individu de cette espèce qui aurait conservé son panache.

Sa tête, ses pectorales, sa dorsale et surtout ses ventrales, paraissent sur ce dessin comme dans nos gymnètes de la Méditerranée. Ses premiers rayons, placés sur la nuque, sont beaucoup plus distincts et beaucoup plus élevés que ceux du reste de la dorsale; le premier surtout, qui répond au dessus des yeux et se recourbe en avant, est presque trois fois plus long que la tête.

Il pesait quarante livres.

Le GYMNÈTRE DE BANKS.

(*Gymnetrus Banksii*, nob.)

La même bibliothèque contient une lettre sur un autre individu, échoué le 18 Mars 1796, dans la baie de Filey, sur la côte du Yorkshire, et qui fut pris par deux femmes et apporté au marché d'York, le 21 suivant.

La queue lui manquait aussi. Sa longueur était de treize pieds, sa hauteur d'un pied, son épaisseur de trois pouces, la longueur de sa tête de sept.

Ses flancs étaient garnis de petites protubérances argentées, disposées en séries longitudinales. La dorsale, qui s'étendait depuis la tête jusqu'à l'autre extrémité, était rouge et avait deux cent quatre-vingt-dix et treize rayons¹; la pectorale en avait douze; la ventrale un seul. Il n'y avait point d'anale; on ne voyait point de dents; l'intérieur de la bouche était noir : la distance de l'anus à la bouche était de quatre pieds.

Toutes circonstances qui, comme on voit, se rapprochent beaucoup de ce que nous avons observé dans nos gymnètres de la Méditerranée.

Le GYMNÈTRE GLESNE.

(*Gymnetrus remipes*, Bl. Schn., 482; *Regalec Glesne*, Lacép., II, 214 et 215; *Gymnetrus Ascanii*, Shaw, IV, part. II, 197.)

Un poisson de la mer du Nord, qui n'a été décrit, comme le *vogmare*, que d'après des individus desséchés et en mauvais état, mais qui appartient évidemment à ce genre

1. C'est ainsi que s'exprime la lettre. Les treize rayons sont sans doute ceux de la nuque.

tel que nous le définissons, est le *sild-tusten* ou *sild-konge* des Norwégiens, qu'Ascanius a publié sous le nom barbare de *regalecus Glesne*¹, et qu'il a nommé ensuite *ophidium Glesne*². Le nom générique de *regalecus* devait être la traduction de celui de *sild-konge* (roi des harengs), qui venait lui-même de ce qu'on l'avait pris parmi un banc de ces poissons, et le surnom de *Glesne* devait indiquer le lieu où on l'avait découvert pour la première fois, la ferme de Glesne, à quelques milles de Bergen.

Brünnich, jugeant plus convenable de désigner l'espèce par un caractère tiré de son organisation, conserva cependant le nom générique et l'appela *regalecus remipes*³; devenu le *gymnetrus remipes* dans Bloch⁴, et le *gymnetrus Ascanii* dans Shaw.

Aucun autre naturaliste que MM. Ascanius et Brünnich ne l'ayant décrit et dessiné, c'est de ces deux auteurs que nous nous voyons obligés d'emprunter ce que nous avons à en dire; malheureusement, ni l'un ni l'autre n'en a parlé en anatomiste et en ichthyolo-

1. Ascanius, *Ic.*, 2.^e cah., pl. 11. — 2. *Id.*, Nouv. mém. de la soc. des sc. de Copenh., t. III, p. 419 - 422. — 3. Brünnich, *ib.*, p. 414 - 418 et pl. B, fig. 4 et 5. — 4. Bl. Schn., p. 482, n.^o 2.

giste capable d'en apprécier les rapports naturels.

Les individus observés par Ascanius étaient longs de onze pieds et demi et de dix pieds et demi. Lindroth¹ en a vu un de douze pieds; et c'est pour avoir copié et recopié quelque faute d'impression ou quelque traduction erronée, que Bonnaterre et Bloch ne donnent à ce poisson que dix et douze pouces.

La forme de son corps, alongée, plate, semblable à une lame d'épée, ressemblait, comme on voit, beaucoup à celle de nos gymnètes. Sa tête était, dit-on, petite; son front, large, descendait rapidement jusqu'à un museau court, à mâchoires égales, à dents qu'Ascanius dit pointues, mais qui selon Brünnich seraient à peine visibles ou réduites à une simple scabrosité. Il faut se souvenir que les dents des gymnètes sont à peine sensibles. Lindroth, qui lui attribue des dents assez grandes, a peut-être vu un trachyptère et non un gymnète. Ses opercules, que l'on décrit comme composés de plusieurs pièces et rayonnés en divers sens, devaient encore être disposés comme ceux des gymnètes ou des trachyptères, ainsi que nous l'avons dit en décrivant un de ces derniers. On a compté quatre ou cinq rayons dans la membrane branchiostège qu'apparemment l'on n'a pas pu entièrement découvrir. Sur la nuque étaient huit rayons épineux courts, séparés

1. Nouv. mém. de Suède, 1798, t. XIX.

les uns des autres et de la dorsale. Brännich se demande si c'était un effet de l'art ou de la nature; mais quiconque a vu un grand gymnète doit sentir que c'étaient les restes des rayons du panache de la nuque, qui devaient aussi être mutilés depuis long-temps dans un si vieux individu. La deuxième dorsale règne tout le long du corps; les figures lui donnent un peu plus du quart de la hauteur. Ascanius y compte cent vingt-six rayons, et Brännich cent soixante. Je ne comprends pas pourquoi Bloch les réduit à quatre-vingt-dix-sept¹. Ce qui est certain, c'est qu'aucun de ces trois nombres n'est assez considérable pour répondre à ce qu'indique la figure.

La caudale, d'après les deux observateurs que nous citons, ne serait qu'une continuation de la dorsale et entourerait simplement le bout de la queue. Les pectorales sont très-petites, placées très-bas, ovales, pointues et composées de quatorze rayons. Les ventrales s'attachent sous les pectorales et ne consistent chacune qu'en un long filet de l'épaisseur d'une plume d'oie, dur, comprimé, de près de moitié de la longueur du corps, dilaté au bout en une membrane ovale, large de trois pouces. L'anus est presque au milieu du corps. Il n'y a point d'anale. La peau a des verrues molles, rapprochées entre elles sur une partie du flanc, de manière à former trois ou quatre séries longitudinales. Le tout est recouvert d'un épiderme argenté brillant, et selon M. Lindroth il y a des bandes transversales (peut-être des taches)

1. Bl. Schn., p. 482.

noirâtres. La ligne latérale fait d'abord une courbe pour gagner le quart ou le cinquième inférieur de la hauteur, qu'elle suit jusqu'au bout de la queue; on ne dit pas qu'elle ait des écailles ni des épines.

C'est de ce poisson que Bloch a fait dans son *Système posthume* le *gymnetrus remipes*. La figure qu'il en donne, pl. 88, n'est pas originale comme on pourrait le croire : c'est celle d'Ascanius, un peu autrement contournée; celle-ci est copiée sans altération dans l'*Encyclopédie méthodique*, pl. d'ich., fig. 358; celle de Brünnich l'est exactement dans Walbaum, pl. 3, fig. 4. Mais M. Lindroth dit que l'une et l'autre ne représentent le poisson qu'assez altéré par le dessèchement. Il reste à savoir s'il a vu la même espèce.

Le GYMNÈTRE DE GRILLE.

(*Gymnetrus Grillii*, Lindr. et Bl. Schn., 482 d. 406.)

M. Pierre-Gustave Lindroth a décrit et représenté, dans les *Nouveaux mémoires de Stockholm*, t. XIX, pour 1798, p. 258, et pl. 8, un autre poisson de ce genre, encore plus grand que le glesne, puisque l'individu dont il parle était long de dix-huit pieds, sur quatorze pouces de haut et trois et demi d'épaisseur. Il fut pris dans une anse, où il s'était échoué. Quoique rare, l'espèce, dit

l'auteur, n'est pas inconnue des Norvégiens, qui lui donnent aussi les noms de *roi des harengs*, de *chasseur de harengs*, etc., et probablement par les mêmes motifs qui les leur ont fait donner au glesne. Malheureusement l'individu observé par M. Lindroth était encore en plus mauvais état que les glesnes vus par Ascanius et par Brünnich.

Sa tête était fracassée, et le bout de sa queue rompu.

Son corps est plus allongé et sa tête plus petite qu'à aucune autre espèce, puisque sa hauteur est quinze fois et plus dans sa longueur sans compter la caudale, et la tête dix-huit fois. L'auteur n'y a pu voir ni les dents ni les narines : il décrit l'opercule comme lisse et entier, et ne compte que quatre rayons aux ouïes. Les pectorales sont petites et ont douze rayons; les ventrales, semblables à celles du glesne, ne consistent qu'en un filet de l'épaisseur d'une plume de cygne, long de cinq pieds, terminé par une membrane large et rouge. La dorsale commence dès le sommet de la tête, et l'on ne nous dit point qu'elle ait de portion antérieure détachée. Sa hauteur sur le devant est de près de moitié de celle du corps, ensuite elle diminue et se termine comme dans notre gymnète de la Méditerranée, avant d'arriver au bout de la queue. M. Lindroth assure y avoir compté quatre cent six rayons, nombre qui ne permet de comparaison qu'avec notre *gymnetrus telum*.

Les verrues de la peau, disposées sur quatre lignes

longitudinales, sont d'une teinte obscure, et entre ces bandes il y en a quatre plus lisses et plus claires. La ligne latérale se rapproche du ventre, et suit le quart ou le cinquième inférieur de la hauteur; elle est garnie de petites écailles oblongues.

Le GYMNÈTRE DE HAWKINS.

(*Gymnetrus Hawkenii*, Bl., pl. 425; *Gymnetrus Hawkinsii*, *id.*, *id.* *Syst. posth.*, p. 481; *Gymnètre Hawken*, Lacép., III, 380; *Blochian Gymnetrus*, Shaw, *Gen. Zool.*, IV, part. 2, p. 197.)

Bloch a donné, pl. 425, pour la figure d'un gymnètre pris auprès de Goa, en Juillet 1783, et dont le caractère spécifique consisterait surtout en ce que chacune de ses ventrales se compose de deux longs filets, séparés sur leur longueur, et terminés chacun par une dilatation membraneuse, soutenue par cinq ou six petits rameaux, un dessin qui lui avait été envoyé par un Anglais, qu'il appelle tantôt Hawken¹, tantôt Hawkins²; mais dont ce dernier nom est le véritable. De l'aveu de M. Hawkins, ce dessin n'est pas fidèle: la caudale manquait à l'individu qui avait servi de modèle, et c'est d'imagination que le peintre l'avait représentée en croissant.³

1. Grande ichthyol., part. 12, p. 88. — 2. *Syst. posth.*, p. 481. — 3. *Id.*, *ibid.*, et Shaw, *Gen. Zool.*, vol. IV, part. II, p. 197, note.

Selon ce qu'il a dit à Bloch, elle doit être arrondie; mais comment le savait-il, puisqu'il a dit à Shaw qu'elle était rompue?

Quoi qu'il en soit, le poisson paraît dans ce dessin moins rétréci en arrière que nos autres gymnètes. Sa hauteur est huit fois dans sa longueur; celle de sa dorsale fait moitié de celle du corps. Ses ventrales ont près de moitié de la longueur totale. On ne remarque de vestige ni de panache à la nuque, ni d'épines à la ligne latérale. Bloch ne compte que dix-sept¹ rayons à la dorsale, mais c'est évidemment une faute de copiste, peut-être pour quatre-vingt-dix-sept. Ce qui est sûr, c'est que son dessin en marque ce dernier nombre. Dans son *Système* il ne cite que celui des pectorales où il y en compte huit; mais quoiqu'il ait possédé le poisson², lequel était, dit-il, long de deux pieds et demi, et pesait dix livres, je crains qu'il n'ait aussi pris ce nombre sur le dessin seulement: c'est ce dont nous avons tout lieu de douter. Nous pensons au contraire que Bloch a fait dans cette circonstance, comme il ne lui est que trop souvent arrivé, une confusion qu'il sera maintenant d'autant plus difficile de débrouiller, que Shaw lui-même y aurait ajouté, si nos conjectures sont fondées.

Cette figure le représente d'un gris argenté, avec des bandes obliques et des taches rondes de couleur

1. Il l'écrivit en chiffres romains XVII; il aura oublié un C après le X. M. Yarrell suppose le nombre 117.

2. Ce poisson m'a été envoyé par M. Hawken; c'est aussi de lui que j'ai reçu le dessin. *Grande ichthyol.*, XII, p. 88.

brune, et toutes les nageoires d'un beau rouge. Mais cette description, que nous composons d'après la figure publiée par Bloch, se rapporte-t-elle au poisson qu'il avait reçu en même temps que le dessin?

En effet, nous remarquerons ici que M. Couch¹ a cité un *gymnetrus Hawkenii* dans son Mémoire sur les poissons de Cornouailles. Ce poisson, échoué en Février 1791 et mutilé, puisque la queue manquait, a été dessiné sur le frais, et la figure est demeurée en la possession de Sir W. Rashleigh, membre de la Société linnéenne. Ce qui restait du poisson, était long de huit pieds et demi, haut de dix pouces et demi, et épais de deux; le poids atteignait à quarante livres.

Cette notice trop peu détaillée de M. Couch m'avait laissé dans la plus grande incertitude sur son prétendu *gymnetrus Hawkenii*, et cette feuille était déjà sous presse, lorsque je viens d'avoir le bonheur de recevoir la quatrième livraison de l'Histoire naturelle des poissons de la Grande-Bretagne de Sir W. Yarrell. J'y trouve, p. 188, la copie réduite de la figure mentionnée par M. Couch. Il est impossible de douter, en comparant cette copie à la figure de Bloch, que le dessin de Sir W.

1. *Linn. trans.*, t. XIV, 1.^{re} part., p. 77.

Rashleigh n'ait été fait d'après le même qui a servi de modèle à Bloch, ou peut-être même est-il l'original resté en Angleterre et dont l'auteur allemand n'aurait eu qu'une copie. D'un autre côté, le poids et les dimensions que nous citons d'après M. Couch, se trouvent tellement semblables à ce qui est rapporté sur la figure déposée dans la bibliothèque de Sir Joseph Banks¹, qu'on ne peut supposer que de pareilles ressemblances se retrouvent accidentellement sur des individus différens. Aussi suis-je très-porté à croire que tous ces documens sur des gymnètes indiqués comme échoués à différentes époques sur la côte de Cornouailles, reposent sur le seul et unique individu dont le dessin fut envoyé à Bloch et à Shaw, par Hawkins; à sir Joseph Banks, par Russel, et que des erreurs de copie, soit dans les dates, soit dans les mesures des proportions prises sans remonter aux sources, ont en quelque sorte multiplié ce gymnète.

Le dessin de la bibliothèque de Banks me paraît le seul auquel on doive ajouter quelque confiance. Une portion de queue manquait sur la nature, on n'en a point ajouté sur ce dessin; la ventrale, à la vérité, ne se compose que d'un

1. Voyez plus haut, p. 564.

seul rayon terminé en rame, ce qui est plus conforme à ce que nous offrent tous les autres gymnètes. Il ne serait pas même impossible que ce ne fût encore qu'un *gymnetrus remipes* des mers du Nord, entraîné par les courans sur les côtes de Cornouailles.

Il resterait alors à connaître le gymnète originaire de Goa, qui fut envoyé à Bloch par Hawkins avec le dessin dont nous venons de parler. J'ai malheureusement omis de décrire ce poisson pendant mon séjour à Berlin.

DES GYMNÈTRES ÉTRANGERS.

Ces gymnètes, comme beaucoup d'autres poissons de la Méditerranée, se retrouvent presque sans changement au cap de Bonne-Espérance.

Le GYMNÈTRE DU CAP.

(*Gymnetrus capensis*, nob.)

M. Verreaux vient d'en rapporter un de cette colonie, très-semblable à notre *gladius*, mais qui malheureusement a perdu en arrière une grande partie de sa longueur.

Tel qu'il est, nous croyons encore observer des différences assez notables pour le regarder comme

d'une espèce distincte du gladius, le seul auquel on puisse le comparer.

La ligne latérale descend plus bas sur le côté, et je compte plus de cent rayons jusqu'à l'anus, sans y comprendre le panache : il y a donc plus de rayons sur la partie de la dorsale comprise entre sa naissance et l'aplomb de l'anus, lequel est reculé davantage en arrière ; ce qui résulte de ce que ce gymnète du Cap a les rayons moins rapprochés que celui de la Méditerranée. Sur une longueur de cinq pieds deux pouces je ne trouve que cent soixante-treize rayons à la dorsale de l'espèce du Cap, et plus de deux cents sur une même étendue de la dorsale de notre gladius.

La rame du rayon ventral de notre *gymnetrus capensis* me paraît aussi beaucoup plus large. Le rayon a un pied neuf pouces ; la rame a deux pouces et demi de long, elle n'a pas tout-à-fait un pouce à l'extrémité d'un rayon de près de deux pieds dans l'espèce de la Méditerranée.

Nous avons dû entrer dans ces détails, qui paraîtraient minutieux sans la grande ressemblance extérieure de ces deux poissons.

Le GYMNÈTRE DE RUSSEL.

(*Gymnetrus Russelii*, Shaw, IV, part. II, p. 195.)

Les Indes orientales possèdent aussi des gymnètes, et Russel en a décrit et représenté un qui offre dans une grande intégrité

tous les caractères si remarquables de ce genre, et qui formera peut-être avec l'espèce suivante un petit groupe distinct, caractérisé par leurs deux rayons longs et filiformes à chaque ventrale¹, un haut panache sur la nuque et une caudale relevée, seul fait bien constaté sur la forme et la position de cette nageoire. L'un d'eux, parfaitement bien conservé, est le poisson que Russel a fait graver, mais sans nom spécifique, et comme un gymnète, dans son grand ouvrage sur les poissons de Vizagapatam (pl. 40), et auquel Shaw a imposé le nom méthodique de *gymnetrus Russelii*.² Il fut pris non loin de Vizagapatam, en Mars 1788, et les pêcheurs déclarèrent qu'il leur était inconnu, ce qui prouve au moins qu'il est rare sur cette côte.

Sa longueur était de deux pieds huit pouces.

C'est l'espèce la plus alongée du genre : sa hauteur est vingt fois dans sa longueur, sans compter la cau-

1. Si toutefois on n'a pas attribué faussement ces deux rayons à la ventrale du gymnète de Russel, en interprétant mal son texte peu clair. Car il dit : *the ventral wanting, unless two cirri of equal length with those of the crest be taken for fins*. Il parle donc de la ventrale dans le commencement de la phrase, qu'il croit ne pas exister, et ensuite des rayons qui ont été pris pour les nageoires; ce qui ne veut pas dire que chaque nageoire en a deux. Je serais porté à croire qu'il n'y avait qu'un rayon pour chaque ventrale.

2. Shaw, *Gen. Zool.*, t. IV, part. II, p. 195, pl. 28.

dale. Sa tête paraît fort semblable à celle de nos gymnètes d'Europe. Les pièces operculaires sont striées; la bouche protractile; les orifices de la narine au nombre de deux, dont le postérieur ovale et voisin de l'œil; la langue libre, lisse et pointue. Russel n'a point aperçu de dents aux mâchoires, et n'a compté que cinq rayons aux ouïes. Le panache de sa nuque en a quatre ou cinq grêles et flexibles, dont le premier est du tiers de la longueur du corps; les autres décroissent rapidement. Il y en a trois cent vingt pour le reste de la dorsale, dont le premier est encore allongé, mais trois fois plus court que le premier du panache; les suivans ont presque la hauteur du corps. Chaque ventrale se compose d'un long filet, égal au moins au premier du panache, et d'un autre un peu plus court. Le grand n'a aucune dilatation à son extrémité; les pectorales sont petites et l'on n'y voit que onze rayons, comme dans les gymnètes de la Méditerranée.

B. 4; D. 5 — 320; A. 0; C. 4; P. 11; V. 2.

L'anus est assez près de la tête, et le dessous de la queue un peu tuberculé. La nageoire caudale est représentée comme non réunie à la dorsale et composée de quatre rayons, qui se réuniraient vers la pointe en un seul et long filet, mais il est permis de croire que le peintre indien qui l'a rendue ainsi, ne l'avait vue que desséchée, et n'avait pas pris la précaution d'en séparer les rayons. On ne parle pas d'épines à la ligne latérale.

Tout ce poisson est d'une brillante couleur d'argent. L'épiderme ou plutôt le mucus qui le colore

ainsi, s'enlève sous le doigt. Les nageoires sont jaunâtres, la deuxième dorsale a son bord noirâtre.

On doit soigneusement écarter de ce genre le poisson que M. de Lacépède a fait graver, t. I, pl. 22, fig. 3, d'après une peinture faite à la Chine, qu'il avait nommé d'abord *Ophidie chinoise*, dont il a fait ensuite son *Régalec lancéolé* (t. II, p. 217), et qui est nommé dans Shaw¹ *Cepedian gymnetrus*. Ce n'est, comme le dit avec raison Schneider², ni un *régalec* ni un *ophidium*, ce n'est pas non plus un gymnète; mais autant que l'on en peut juger par la figure, c'est quelque gobie de forme allongée, et dont les ventrales, réunies sous la poitrine, ont été prises pour la pectorale de l'autre côté. Il faut beaucoup plus d'exercice qu'on ne croit, pour juger du genre d'un poisson sur une figure exécutée par un artiste qui n'était pas au fait de nos méthodes.

1. Tome IV, 2.^e part., p. 198 et pl. 50. — 2. Syst. posth. de Bloch, p. 44.

CHAPITRE II.

Du Styléphore,

et en particulier du STYLÉPHORE A CORDE.

(*Stylephorus chordatus*, Shaw.)

Nous croyons devoir placer à la suite des trachyptères et des gymnètes, l'espèce unique qui forme le genre du Styléphore. Elle n'a été prise encore qu'une seule fois dans le golfe de Mexique, entre la Martinique et Cuba. Elle fut apportée au muséum de Levers à Londres, et le docteur Shaw l'a décrite et l'a représentée en 1788 dans les Mémoires de la Société linnéenne, t. I.^{er}, p. 90, pl. 6. Ce zoologiste a reproduit sa description et sa figure dans la Zoologie générale¹, et dans son *Naturalists miscellany*²; mais l'individu qui était sous les yeux avait éprouvé quelque dérangement dans les pièces osseuses de son museau, en sorte que ce qui a été dit de sa tête, de la forme des yeux, se trouve tout-à-fait inexact, et le dessin que l'on en avait tracé paraissait absolument inintelligible aux naturalistes qui ont des idées justes de cette partie de l'organisation des poissons.

1. Tome IV, 1.^{re} part., p. 87. — 2. Tome VIII, pl. 274.

Heureusement cet individu, ayant passé au muséum du collège des chirurgiens de Londres, a pu être examiné de nouveau par des zoologistes exercés. M. de Blainville, ayant eu l'occasion de l'étudier et de juger quelle avait dû être la position primitive des pièces de la tête, en a fait une figure et une description qui ont commencé à rétablir des rapports conformes à ce que l'on observe de ces mêmes parties dans les autres poissons. Il a fait paraître ces observations dans le *Journal de physique*.¹

M. Valenciennes a eu également le soin de décrire et de dessiner ce même individu pendant ses voyages en Angleterre. Sa description nous paraît encore plus correcte sur quelques points; ces documens nous servent à donner la description de ce singulier poisson. Il nous paraît devoir être rapproché des gymnètres, dont il a le corps allongé, la caudale en partie relevée, le squelette probablement aussi mou, pour que toutes les parties de la face aient pu ainsi se retourner sur le crâne. Son caractère principal consiste dans le prolongement de la pointe de la queue, au-delà de la caudale, en une corde grêle, plus longue que le corps. Or, on voit un commencement de ce

1. *Journal phys.*, t. LXXXVII, p. 60, pl. 1, fig. 1, année 1818.

caractère dans les trachyptères, ainsi que nous l'avons précédemment établi. Sous leur caudale redressée existe un petit filet, dont celui du styléphore n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un développement exagéré.

Le dessin de M. Valenciennes lui donne en longueur (la corde non comprise) quinze fois sa hauteur, et la longueur de la corde y est plus que double de celle du corps.

L'épaisseur fait la moitié de la hauteur. La longueur de la tête fait à peu près le sixième de celle du corps.

L'œil est presque aux deux tiers de la distance entre le bout du museau et l'angle de l'opercule. Le bord n'entame pas la ligne du profil, laquelle descend un peu, pour se porter par une légère inflexuosité, d'abord convexe, puis concave, vers l'extrémité de la tête. Le museau est presque cylindrique, et la bouche, ouverte à son extrémité, est petite et sans dents. L'intermaxillaire a deux pédicules plus longs que le corps de l'os, et formant avec lui un angle assez aigu. Les maxillaires sont courts et petits, et couchés sous l'intermaxillaire. Les branches de la mâchoire inférieure atteignent en arrière jusqu'au-dessous de l'œil, et elles sont encore prolongées par l'interopercule, os linéaire et grêle. Le sous-orbitaire est très-grand et couvre en partie toute la joue; son angle antérieur est saillant et pénètre dans celui de l'intermaxillaire; le bord inférieur, courbé en S, a d'abord sa courbure convexe, puis elle devient concave sous l'œil; il dépasse en arrière l'orbite.

L'opercule est petit et étroit, de forme quadrilatère, et placé dans la moitié supérieure de l'arrière de la tête. L'autre moitié est occupée par le préopercule, assez semblable, pour la forme et la grandeur, à l'opercule, et par le sous-opercule, qui est fort petit.

L'œil est de grandeur moyenne; les ouïes sont assez fendues; les rayons sont au nombre de quatre (M. de Blainville dit cinq ou six), le tronc est un peu plus arrondi en dessous qu'en dessus, et je crois que si l'individu était mieux conservé, la peau de l'abdomen serait un peu molle et lâche, comme un fanon. La pectorale est demi-ovale, assez pointue; sa longueur est à peu près égale à la hauteur du corps. M. Valenciennes lui a compté treize rayons. Il n'y a évidemment aucune trace de ventrales.

La dorsale commence immédiatement au-dessus de l'opercule, et règne jusque tout près de l'extrémité postérieure. Elle est de moitié moins haute que le tronc, et a au moins cent dix rayons, tous simples, dont les pointes dépassent un peu le bord de la membrane¹. Sur l'extrémité postérieure est la caudale, à qui sa position donne l'apparence d'une seconde dorsale: elle a six rayons dans une peau épaisse; les cinq premiers sont courts, mais le sixième, qui est dirigé dans la continuation de l'axe du corps, forme un cordon de nature cornée, plus de

1. Ces nombres me sont aussi confirmés par les notes que je viens de recevoir de M. R. Owen. Je saisis avec empressement l'occasion de lui témoigner ici l'expression de ma sincère gratitude. M. de Blainville n'en a compté que cinquante-six dans le texte, et il en a marqué soixante et un sur sa figure.

deux fois plus long que le corps lui-même; le cordon est un peu excavé à ses faces latérales, et arrondi en dessus et en dessous.

Il règne tout le long des côtés du corps, vers le quart inférieur, un sillon qui paraît être la ligne latérale. On n'aperçoit point d'écaillés. Toute la surface du poisson est d'une couleur argentée ou nacrée.

L'individu dont il s'agit, et le seul que l'on ait observé, est long de dix à onze pouces, et le filet du bout de sa queue en a vingt-deux.

Ce filet est probablement ce qui a fait penser à M. de Blainville qu'on devait rapprocher le styléphore des trichiures; mais c'est d'après cet observateur lui-même un rayon de la nageoire caudale, et le filet des trichiures est une prolongation de l'épine; ils n'ont donc qu'une analogie apparente, et l'organisation de la bouche s'éloigne autant qu'il soit possible de celle des trichiures.

M. de Blainville n'avait pas d'ailleurs suffisamment expliqué la composition de la tête, et il s'était même trompé en regardant comme le maxillaire la pièce qui est le sous-orbitaire. La place qu'il lui conserve sur le dessin de la tête, non rétablie, pourrait déjà le faire soupçonner à ceux qui n'auraient pas vu le poisson même.

Quoi qu'il en soit, d'après le travail de ce savant et ce que nous y avons ajouté, cette tête rentre dans les formes de beaucoup de poissons à museau allongé, ouvert seulement à l'extrémité, et n'offre plus rien de ces monstruosités qui semblaient s'y accumuler dans la figure de Shaw. On voit que le poisson a eu les pièces osseuses de la portion antérieure de la tête relevées sur le crâne, et qu'en même temps les pièces operculaires ont été retournées, ce qui a pu porter plus en avant encore et rendre verticales les branches de la mâchoire inférieure. La sclérotique comprimée est devenue une sorte de pédicule aux cristallins, qui ont fait saillie sous la cornée. Le bord inférieur du sous-orbitaire, incorrectement dessiné, forme le trait antérieur de la grande plaque située au-devant d'eux, et au-dessous sont, mais sans aucune indication, l'opercule et le préopercule. Dans la fosse qui est derrière, le dessinateur aurait dû marquer les peignes des branchies que l'on voit dans le poisson. Les pédicules de l'intermaxillaire sont devant cette espèce d'épines qui semblent dirigées de l'arrière de la bouche vers les yeux.

On ne sait rien de l'anatomie ni des habitudes de ce poisson.

SECONDE TRIBU.

DES TÆNIOÏDES A BOUCHE FENDUE.

Cette tribu ne comprend que deux genres et qu'un très-petit nombre d'espèces. Ces deux genres, les Cépoles et les Lophotes, diffèrent beaucoup entre eux par la taille et par les crêtes, qui élèvent la tête de ce dernier, lequel est un poisson fort rare et qui n'a été observé que par un petit nombre de naturalistes, quoiqu'il soit originaire de la Méditerranée. Nous commencerons l'histoire de ces poissons par les Cépoles, qui sont mieux connues et qui appartiennent aux deux mers de nos côtes de France.

CHAPITRE III.

Des Cépoles.

Le poisson auquel Linné, à cause d'une confusion de synonymes dont nous reparlerons, a attribué le nom générique de *Cepola*, a le corps très-allongé et très-comprimé, semblable, en un mot, à une lame d'épée, garni d'une très-longue dorsale et d'une anale presque aussi longue, et terminé par une caudale pointue; ses ventrales s'attachent sous ses pectorales; son museau est obtus; la fente de sa bouche est presque verticale et armée de dents aiguës. De ses nombreux rayons deux ou trois seulement sont simples à la dorsale, deux à l'anale, et encore sont-ils aussi flexibles que ses rayons mous; l'épine des ventrales est seule osseuse et poignante.

La CÉPOLE ROUGEÂTRE.

(*Cepola rubescens*, Linn.)

Nous n'en connaissons sur nos côtes d'Europe qu'une espèce, représentée par Rondelet, p. 410, mais assez mal, sous le nom de *serpens rubescens*, et un peu mieux par Aldro-

vande (p. 367), sous celui de *myrus alter*.¹ Willughby en a donné une description fort exacte (p. 117) sous celui de *tænia rubra*, et sous les noms génois de *cavagiro* et de *freggia*; mais il s'est trompé en le prenant pour le *tænia altera* de Rondelet, qui est le gymnète ordinaire.²

Linné, qui l'avait d'abord nommé *ophidium macrophthalmum*³, en a fait dans sa 12.^e édition son *Cepola rubescens*.

Il y a aussi dans cette édition un *cepola tænia*, mais c'est une espèce factice, qui résulte d'une double et même d'une triple erreur. En effet, le poisson même qu'il avait en vue, et auquel il attribue pour caractère spécifique soixante rayons à la dorsale, était, à n'en pas douter, un *Cepola rubescens* mal conservé : toute sa description s'y accorde. Bloch, qui a prétendu décrire et représenter un *Cepola tænia* (pl. 170 et part. V, p. 103); mais qui, en effet, ne donne aussi qu'un *rubescens* altéré dans ses couleurs, lui compte soixante-six rayons, ce qui réduit à rien la distinction établie par l'auteur du *Systema naturæ*.

1. La figure de Rondelet est copiée dans Gesner, p. 863, dans Johnson; celle d'Aldrovande l'est dans Willughby, pl. G. 7, fig. 8.

2. *Syst. nat.*, 12.^e édit., p. 445. — 3. *Ibid.*, p. 259, voyez plus haut, p. 317, note 2.

Linné avait voulu présenter une deuxième espèce, parce qu'il croyait en voir une dans le *tænia authorum* d'Artedi¹; or, ce premier *tænia* d'Artedi, pris de Rondelet (p. 326), n'était primitivement et dans le sens de cet auteur, qu'un gymnète, ainsi qu'on peut s'en assurer, ne fût-ce que par la taille, qu'il lui donne, de deux à trois coudées. Il y a bien dans Willughby (p. 116) un autre poisson qu'il prend pour le *tænia* de Rondelet, et qu'Artedi, sur son autorité, a rangé parmi les synonymes du sien; mais ce poisson de Willughby, qui n'a point de ventrales, dont l'anale avance plus que la dorsale et a le triple de sa hauteur, où ces deux nageoires s'unissent avec la caudale en une seule pointe, et qui a l'anus presque sous la mâchoire inférieure², n'est évidemment que le *fierasfer*,

1. Art. Syn., 114.

2. Voici les termes de Willughby :

*Pisciculus isthuc in longissimam et tenuissimam caudam extenditur — caro per totum pellucida et squamarum prorsus expers — pinnarum unum duntaxat par ad branchias — in medio dorso pinnam habet. Digni distantia, a capite inchoatam et ad caudam extremam pertinentem, ubi concurrat seu continuatur cum pinna quæ in medio ventre ab ano incipit. — Est autem huic pisci peculiare, quod pinna ventris plus triplo altior sit quam dorsi, ejusque initium dorso proximius, imo adeo prope ad caput accedit, ut vix relinquatur pro excrementorum orificio, quod in ipso fere maxillæ inferioris angulo situm est, etc. Voyez aussi Cuvier, mémoire sur le *fierasfer*, Mém. du Mus., I. p. 312.*

ou *gymnotus acus* de Brünnich, c'est-à-dire, l'*ophidium imberbe*.

Cependant, le croirait-on, c'est uniquement parce que Willughby dit avoir entendu nommer ce Fierasfer *cepole* par les pêcheurs de Rome, que Linné a donné le nom de *Cepola* à un genre dans lequel ce poisson ne doit évidemment pas entrer; mais c'est trop souvent ainsi que l'on a écrit sur l'Ichthyologie.

Gmelin ajoute une troisième espèce à celle de Linné, le *Cepola trachyptera* d'après Gouan; mais nous avons déjà vu que ce n'est encore que le gymnète.

Nous ne nous occuperons pas de Lacépède, qui n'a fait que copier Gmelin¹, ni de Shaw² et de Bloch³, qui se sont bornés à ajouter aux trois espèces de Gmelin, un poisson d'un genre et même d'une famille différente: le *Cepola cærulea* de Bloch⁴, ou le *Ténioïde Hermannien* de Lacépède.⁵

M. Rafinesque, comme il lui est trop ordinaire, a aussi admis dans son *Indice* (p. 31) les trois espèces de Gmelin, ce qui lui fait compter encore deux fois, sous les noms de

1. Lacép., II, 526 et suiv. — 2. Shaw, *Gen. Zool.*, IV, 2.^e part., p. 188 - 191. — 3. Bloch, *Syst. posth.*, édit. Schn., p. 241. — 4. Bloch, *loc. cit.* — 5. Lacép., II, 552, 553.

Cepola tænia et de *Cepola trachyptera*, le gymnète qu'il avait déjà compté deux autres fois sous ceux d'*Argyctius bimaculatus* et de *Scarcina quadrimaculata*. Mais il ajoute à cette liste un *Cepola marginata* qui, d'après la description incomplète qu'il en donne (*Caratteri*, p. 56, n.º 147), ne nous paraît différer en rien du *rubescens*, et qu'il n'a pu regarder comme une espèce nouvelle que pour avoir jugé des autres seulement sur les mauvais caractères qu'on leur avait assignés.

Walbaum (III, 117) prend aussi les trois espèces de Gmelin, en témoignant toutefois quelque doute sur le *trachyptera*, et il y ajoute un *Cepola iris* et un *Cepola gladius* d'après deux figures d'Imperati que nous avons déjà vu être des gymnètes.¹

Les vrais observateurs n'ont point agi ainsi : Brännich (p. 28, n.º 39) ne décrit que le *cepola rubescens*, et doute de l'existence du *tænia*.

M. Risso, après avoir aussi, dans sa première édition (p. 153), cherché à établir un *Cepola tænia* et un *Cepola rubescens*, a fini par reconnaître dans la seconde (p. 294), qu'il n'y en a dans la mer de Nice qu'une

1. Voyez notre article sur ce genre.

seule, le *rubescens*, qu'il décrit et caractérise fort bien, et à laquelle il assigne exactement les mêmes couleurs que M. Rafinesque donne à son *Cepola marginata*.

C'est celle dont nous allons parler et qui est déjà assez bien rendue, mais d'après un individu sec, dans les Transactions linnéennes, t. VII, pl. 17. Ce poisson ne se nomme nulle part *cepole*, comme on l'a cru faussement d'après Linné.

Les Marseillais l'appellent *roudgeole*¹, les habitans de Nice *calegnairis*², ceux de Gênes *cavagiuro* et *freggia*.³

M. Viviani nous assure qu'il s'y nomme aussi *lamia*.

Quoique l'espèce paraisse plus abondante dans la Méditerranée que dans notre océan d'Europe, nous venons de voir que Montagu l'a figurée, et d'après un individu pris sur la côte du Devonshire, et le même observateur en avait vu un second individu.

Donavan⁴ donne la figure d'un troisième, et déclare en avoir vu deux autres, mais toujours des mêmes parages, et c'est d'après lui que Turton l'a reproduit dans son *Brittish*

1. Brünnich, p. 28. — 2. Risso, 1.^{re} éd., 154; 2.^e éd., 294.
— 3. Willughby. — 4. *Brit. fish*, vol. V, pl. 105.

fauna, p. 94, n.° 31; mais nous ne croyons pas qu'il se porte plus au Nord, car nous ne le trouvons ni dans Muller, ni dans l'ouvrage récent de M. Faber.

Rondelet a pensé que ce pourrait être le deuxième myrus que Dorion décrit dans son Athénée¹, comme tirant sur le roussâtre, ou un peu couleur de feu ὑποπυρίζοντα; mais le passage d'Athénée me paraît se rapporter bien clairement à une de nos espèces de *murenophis*, dont nous avons dans la Méditerranée des variétés noires mêlées avec des variétés rousses (*murenophis unicolor*, De Laroche; *murenophis Christini*, Risso).

Le μύρος est cité par Aristote² à côté du μύρανα, dont il diffère par sa couleur uniforme.

Nous reviendrons plus loin sur ce sujet. On ne trouve d'ailleurs dans les anciens auteurs aucune indication que notre cépole, si commune dans la Méditerranée, soit citée dans leurs ouvrages.

Sa hauteur aux pectorales est quinze fois dans sa longueur en y comprenant la caudale, qui à elle seule, lorsqu'elle est bien entière, fait plus du neuvième du total; la tête en fait un peu moins du onzième, et sa hauteur fait les deux tiers de sa lon-

1. Ath., *Deipn.*, l. VII, p. 312, c. 18. — 2. Arist., l. V, c. 10, p. 859 B.

gueur. L'épaisseur en avant est de la moitié de la hauteur, mais en arrière le poisson s'amincit beaucoup à mesure qu'il s'aiguise en pointe. Sa hauteur à la base de la caudale n'est que du huitième de celle qu'il a aux pectorales. La tête est obtuse en avant; la ligne du profil, et celle de la gorge et de la mâchoire inférieure, se courbent presque également pour aboutir au museau. L'œil, dont le diamètre est à peu près du tiers de la longueur de la tête, est à une distance du bout du museau qui ne fait que le cinquième de cette longueur; il est tout près de la ligne du profil, que l'orbite entame même un peu, et la distance d'un œil à l'autre n'est que de deux tiers de leur diamètre. La narine a un orifice très-près du bord antérieur et un peu supérieur de l'orbite, et un autre, beaucoup plus petit, un peu plus en avant; la fente de la bouche descend rapidement en arrière jusque sous le tiers antérieur de l'œil; sa protractilité, due aux pédicules des intermaxillaires, est médiocre; mais quand elle s'ouvre, les parties externes de ces os et des maxillaires se portent fort en avant, et ils prennent une position verticale. Le maxillaire est plat, élargi et tronqué en arrière; les sous-orbitaires forment autour du bas de l'orbite une portion d'anneau fort étroite. Les branches de la mâchoire inférieure se rapprochent dans une position presque horizontale, et forment ainsi une palette arrondie en avant, dont la courbure est un peu plus étroite que celle de la mâchoire supérieure, mais à peu près semblable.

Les dents sont grêles, pointues, assez longues,

sur une seule rangée et séparées les unes des autres; les postérieures deviennent plus petites : il y en a dix-sept ou dix-huit de chaque côté à la mâchoire supérieure et dix à l'inférieure, qui, de plus, en a deux un peu plus en dedans derrière les antérieures. Ces nombres varient un peu selon les individus. Le vomer et les palatins n'ont point de dents. On n'en voit pas sur la langue, qui est étroite, fort libre, un peu obtuse. La joue est nue et assez large; le préopercule, dont le bord est entier et l'angle arrondi, a son limbe creusé de quelques petites fossettes. L'opercule est taillé à peu près en quart de cercle; sa longueur est du quart de celle de la tête; le subopercule, long et étroit, est placé obliquement et suit la courbure du bord inférieur de l'opercule : l'interopercule est aussi assez étroit. Les ouïes sont fendues jusque sous l'œil, où leurs membranes se réunissent en embrassant l'isthme; elles ont six rayons chacune. Les râtelures de la branchie interne sont longues, grêles et serrées : dans les suivantes elles se raccourcissent. L'opercule porte une demi-branchie à sa face interne. Il n'y a pas d'armure à l'épaule. La pectorale, attachée un peu au-dessous du milieu, est de forme arrondie, et sa longueur tient vingt-deux fois dans celle de tout le poisson; ses rayons sont au nombre de dix-huit. Les ventrales sont un peu moins longues, et adhèrent au ventre par les trois quarts de leur bord interne. Leur épine, qui est assez forte, a les deux tiers de leur longueur. La dorsale commence à la nuque au-dessus de la naissance de l'ouïe, et se continue jusqu'à la caudale, à la base de la-

quelle sa membrane s'unit un peu. La hauteur de sa portion antérieure est des deux tiers de celle du tronc, et elle ne diminue pas autant que le corps en arrière. Nous y avons compté soixante-sept rayons; il y en a quelquefois soixante-huit ou soixante-neuf: les deux ou trois premiers sont les seuls où nous n'ayons aperçu ni branches ni articulation; mais ils ne sont pas moins grêles ni moins flexibles que ceux qui les suivent. L'anus est sous le huitième rayon de la dorsale, et l'anale commence sous le neuvième; sa hauteur, la nature de ses rayons, sont comme dans la dorsale, et elle s'unit de même par sa membrane à la base de la caudale. Nous y avons trouvé soixante rayons, la caudale en a onze, dont ceux du milieu sont les plus longs, ce qui lui donne une forme pointue, et quand elle est contractée elle semble terminer le corps par un filet.

B. 6; D. 67; A. 60; C. 11; P. 18; V. 1/5.

Les écailles de la cépole sont extrêmement petites, ovales, lisses, entières, insensibles au tact, ne s'imbriquent point et se présentent à la loupe comme autant de petits pores enfoncés et disposés en quinconce serré; ce n'est qu'en raclant la peau qu'on en détache et qu'on peut les voir séparément: la tête et les nageoires n'en ont aucunes.

Les poissons desséchés dans les cabinets, ou conservés dans la liqueur, offrent ordinairement des teintes rougeâtres qui ne donnent qu'une faible idée de leur état frais; mais ils y conservent une tache noire, placée à un endroit singulier, sur la membrane qui unit la pointe externe de l'intermaxillaire

avec le maxillaire, en sorte que cette tache se montre seulement quand la bouche s'ouvre, et qu'elle reste cachée entre ces deux os tant que la bouche est fermée.

M. Risso a bien décrit les couleurs du poisson vivant; son corps, dit-il, est d'un rouge semblable à celui du précipité rouge, transparent et traversé par de légères bandes foncées; la dorsale est d'un jaune safran, liséré de rose, et ornée à son origine d'une tache rougeâtre; l'iris de l'œil est d'un rouge rubis.

Nous avons des cépoles d'un pied, et il s'en trouve d'un pied et demi.

Selon le même auteur, cette espèce se tient pendant toute l'année parmi les algues marines dans le voisinage des côtes. La femelle est pleine d'œufs au printemps. Elle se nourrit de crustacés et de zoophytes; sa chair a peu de goût, et d'ailleurs elle forme des couches si minces qu'elle ne vaudrait pas la peine d'être recherchée quand elle serait meilleure.

Nous l'avons abondamment reçue de la Méditerranée : on l'y trouve partout. On la rencontre aussi sur la côte d'Espagne, d'où elle nous est venue de Malaga. Cependant nous ne voyons pas que Cornide en fasse mention dans ses Poissons de Galice.

Dans la cépole le repli du péritoine, qui sépare la vessie aérienne et les reins des autres viscères, divise la cavité abdominale en deux parties à peu

près égales; et comme l'anus s'ouvre à la moitié de la longueur de l'abdomen, il résulte de ces positions que l'intestin, malgré sa longueur, n'occupe que peu de place dans la moitié antérieure de la cavité du ventre.

Le foie est petit, composé de deux lobes égaux situés en travers sous l'œsophage; la vésicule du fiel est très-petite, suspendue à un canal hépato-cystique de longueur médiocre, et appuyée sur la face supérieure de l'œsophage, le long du bord aminci du lobe droit du foie.

L'œsophage est étroit, de longueur moyenne; il se dilate en un estomac dont la forme ressemble à celle d'une cornemuse; il est placé verticalement dans l'abdomen. Sa partie postérieure remonte un peu vers le diaphragme, mais on ne peut y distinguer de branche montante proprement dite. Le pylore est marqué par un étranglement assez fort; il est muni de huit appendices cœcales de grosseur médiocre, coniques, pointues, et appuyées à droite et à gauche sur la partie postérieure de l'estomac, qu'elles enveloppent.

Le duodénum se porte en arrière et en haut jusqu'après de l'anus, où il se dilate subitement en une sorte de vessie allongée; un étranglement très-serré distingue cette première portion du canal digestif du reste des intestins grêles, dont le diamètre est lui-même très-petit, et qui font deux replis avant de remonter auprès du pylore, où l'intestin se dilate en un rectum beaucoup plus large, et qui se rend droit à l'anus sans faire aucun repli.

La rate est grosse, trièdre, cachée entre le duodénum et les intestins grêles derrière l'estomac, sur lequel s'appuie la partie antérieure de cette glande.

L'individu que nous avons disséqué était un mâle, dont les laitances n'étaient pas très-pleines; elles étaient séparées sur presque toute leur longueur, qui faisait à peine le quart de celle de l'abdomen.

Toute la surface de cette première moitié de la cavité abdominale était tapissée par un péritoine épais, fibreux, solide, surtout vers la partie supérieure et postérieure, et brillant du plus bel éclat d'argent.

La vessie natatoire est très-grande, étroite à sa partie antérieure, et alongée ensuite; elle se dilate en un grand sac placé sur les huit premiers rayons de l'anale, dont les interépineux, très-courts, ne s'articulent pas avec les apophyses épineuses inférieures de la colonne vertébrale. Les parois de la vessie sont fines, membraneuses, si minces et si transparentes, que toute cette région de l'abdomen est aussi translucide.

Les reins se composent d'un seul lobe globuleux, très-petit et situé vers l'arrière de l'abdomen, dans le cercle osseux que forment les deux dernières côtes avec le premier interépineux de l'anale. Les deux uretères, qui sont très-fins, capillaires, d'un beau blanc, remontent entre la vessie aérienne et les premiers rayons de l'anale jusque sur le troisième de cette nageoire, où ils débouchent dans une petite vessie urinaire cylindrique, qui s'ouvre par un trou particulier derrière l'anus.

Le squelette de la cépole n'a rien de remarquable: ses vertèbres sont au nombre de soixante-neuf; les quinze premières portent des côtes ou extrémités d'apophyses transverses descendantes; les apophyses épineuses inférieures des suivantes, ainsi que toutes les supérieures, occupent moitié à peu près de l'espace entre les vertèbres et les rayons de la dorsale et de l'anale; l'autre moitié est occupée par les interépineux, qui répondent assez exactement chacun à une apophyse épineuse. Le cubital et le radial sont peu développés.

DES CÉPOLES ÉTRANGÈRES.

Nous n'avons point reçu de cépoles des mers d'Amérique, ni de celles des Indes; mais Bloch, dans son *Système posthume*, p. 242, n.° 4, en décrit incomplètement une de Tranquebar, et les naturalistes de l'expédition de Krusenstern en ont représenté deux des mers du Japon.

Je doute que celle de Bloch¹ fût de ce

1. Voici l'article de Bloch :

Cepola striata, maxilla inferiore vix longiore, corpore transversim cœruleo striato, ano capiti depresso parum propinquiore, pinna caudæ rotundata.

Habitat ad Tranquebariam; longa 6 poll., lata 1/3. Dentium series utrinque unica, rectorum, interjectis ubique trinis brevioribus. In tœnia dentes recurvi, branchiæ spuricæ desunt. Sch.

genre. Sa tête déprimée; ses mâchoires presque égales; ses dents, les unes longues et droites, les autres petites, distribuées trois à trois entre les premières, ne s'accordent guère avec ce que montre l'espèce commune; mais l'auteur, ne donnant pas le nombre de rayons, nous rend bien difficile de découvrir ce que son poisson pouvait être réellement.

Il n'en est pas de même des espèces de Krusenstern; ce sont de véritables cépoles.

La première, qu'il nomme

CÉPOLE DU JAPON

(*Cepola limbata*, nob.; Krusenst., pl. 60, fig. 2),

a le corps rougeâtre; la dorsale et l'anale bordées de rose vif; les pectorales et les ventrales jaunes. Une petite tache ovale et noire vers la partie antérieure de la dorsale; l'iris de l'œil jaune, et trois séries de points rouges sur le tiers postérieur du corps; savoir : une le long de la ligne latérale, et les deux autres le long de la base de la dorsale et de l'anale.

La CÉPOLE BORDÉE.

(*Cepola marginata*, nob.; Krusenst., pl. 60, fig. 1.)

La seconde des espèces de Krusenstern

a le corps rouge de brique, sablé de très-petits points

noirs; les joues et les nageoires verticales rose; ces dernières bordées d'un rouge de brique semblable à celui du corps; les nageoires paires jaunes. Elle a une tache noire oblongue vers le devant de la dorsale; mais elle est beaucoup plus petite que celle de la cépole précédente.

Les figures représentent dans ces deux espèces la nageoire de la queue complètement continue avec celle du dos et de l'anus, comme dans les anguilles; mais je ne sais pas jusqu'à quel point elles sont exactes: sous ce rapport il est aisé de se tromper.

La CÉPOLE RACCOURCIE.

(*Cepola abbreviata.*)

Nous ferons la même observation à l'égard d'un poisson que nous ne connaissons que par les dessins trouvés dans les papiers de MM. Kuhl, Van-Hasselt et Mertens. Ce dernier naturaliste l'avait pris dans l'archipel des Moluques.

La tête est semblable à celle de nos cépoles; le corps est beaucoup plus court qu'aucun des autres. La dorsale et l'anale sont réunies à la caudale.

Voici les nombres comptés par M. de Mertens :

D. 156; A. 76; C. . . .; P. 18; V. 1/5.

Le corps est rose, avec des bandes ou des taches

orangées pâles; la dorsale et l'anale sont bordées de rose foncé ou de cramoisi.

Le dessin des naturalistes hollandais donne le corps plus foncé, mais de couleur rouge passant à l'orangé; avec des bandes verticales de même couleur. Les nageoires verticales sont plus pâles que le corps et la bordure n'est pas tranchée aussi nettement.

Le poisson venait du détroit d'Antjer près Java.

Bloch rapporte à ce genre le *bilangh* de Renard, II.^e part., pl. 40, fig. 176, et l'*anguille de mer* du même auteur, pl. 45, fig. 189; mais cette dernière est vraiment une anguille ou un congre, et quant au *bilangh*, il faut convenir que, si c'est une cépole, il est bien incorrectement dessiné, et qu'il est impossible de l'insérer dans un catalogue régulier des espèces. Je ne le trouve pas d'ailleurs dans le Recueil de Vlaming.

CHAPITRE IV.

Du Lophote.

Voici encore un de ces poissons de la Méditerranée, très-grand, très-singulier par ses formes, remarquable en un mot à tous égards, et qui n'est parvenu à la connaissance des naturalistes que depuis un petit nombre d'années. M. Giorna, professeur d'histoire naturelle à Turin, en a donné la première description dans un mémoire lu en Septembre 1803 à l'académie de cette ville, et inséré dans le recueil de cette compagnie, t. IX, p. 19, avec une figure, pl. 11, fig. 1. Mais n'ayant eu à sa disposition qu'un individu mal desséché, qui avait perdu ses ventrales et sa caudale, et dont la grande corne était tronquée presque jusqu'à sa racine, ce qu'il en avait pu dire était nécessairement incorrect. Un autre individu, pêché dans le golfe de Gênes, en Juillet 1813, ayant été envoyé à M. Cuvier par M. Martial Duvaucel, son beau-fils, il en a profité pour compléter et rectifier la description de l'espèce. Son mémoire, lu à l'Académie des sciences, au mois de Novembre 1813, est imprimé dans le vingtième volume des

Annales du Muséum, p. 393, et le poisson y est gravé pl. 17.

Cependant cet individu manquait encore de la pointe aiguë de sa corne, et on n'a pu observer cette partie que sur un troisième, pris, il y a deux ans, en Sardaigne, dont M. Bonelli, successeur de M. Giorna, a bien voulu nous communiquer une figure supérieurement dessinée et colorée. C'est d'après ces trois documens que nous nous sommes occupés de nouveau de ce poisson, et que la description qui va suivre a été rédigée. Deux de ces échantillons sont, comme on voit, conservés à Turin, et nous en avons un au Muséum de Paris. Quelques paroles de Shaw m'avaient fait penser qu'il y en a un quatrième à Londres. Après avoir décrit le gymnète de Russel, dont nous parlons p. 377, ce zoologiste ajoute¹ :

« Le Muséum britannique possède un échantillon desséché d'un poisson qui paraît allié de près au précédent, mais qui n'est pas assez bien conservé pour que l'on puisse le décrire exactement. Son corps est beaucoup plus court à proportion; sa ligne latérale est très-distincte; toute sa couleur, excepté les nageoires et proéminences qui sont rouges, est un

1. Tome IV, 2.^e part., p. 196.

argenté brillant, et du sommet de sa tête s'élève une très-forte apophyse en forme de corne, longue de plusieurs pouces, et qui diminue par degrés d'épaisseur jusqu'à son extrémité. Cet échantillon est long de quatre pieds et demi, et haut de quatre pouces, sans compter la dorsale. »

Mad.^e S. Lee a bien voulu prendre la peine de me faire un dessin de ce poisson, il ne m'en reste aucun doute sur son identité avec les autres lophotes; M. Gray est absolument de la même opinion.

Malheureusement Shaw ne dit point où ce poisson avait été pris, et il n'y a aucune note à ce sujet jointe à l'individu; peut-être était-il de ces nombreuses espèces rares que les courans et les tempêtes jettent quelquefois des parties les plus éloignées de l'Océan vers la pointe sud-ouest de l'Angleterre. M. Risso dit aussi dans sa nouvelle édition, qu'il en a vu un individu mutilé, échoué sur la plage de Nice.

Ce sont là les seuls observateurs qui ont eu l'occasion d'observer ce poisson sur la nature, et l'on peut par conséquent considérer son espèce comme excessivement rare.

Le nom de *lophotes*, que lui a donné M. Giorna, vient, comme celui de *lophius*,

donné par Artedi à la baudroye, de $\lambda\acute{\omicron}\phi\omicron\varsigma$ (crista), et il indique que le caractère le plus frappant de la physionomie du poisson consiste dans la crête tranchante, en triangle à peu près vertical, qui surmonte sa tête, et au sommet de laquelle s'articule une longue épine comprimée, arquée, pointue, représentant une véritable corne.

Cette crête, encore plus élevée et plus saillante en avant que dans les coryphènes, rend le profil de ce poisson presque vertical, c'est-à-dire que sa partie supérieure est plus avancée que l'inférieure, où est la bouche. La ligne du dos se continue avec le sommet de cette crête, et va se rapprochant lentement de celle du ventre, qui part du dessous de la mâchoire inférieure : cette ligne du profil est l'endroit où le poisson est le plus haut ; elle est six fois et un tiers dans la longueur totale ; la hauteur au milieu y est à peu près sept fois : l'épaisseur n'est guère que du tiers de la hauteur. La tête, en y comprenant la crête, a près d'un tiers de plus en hauteur qu'en longueur ; l'œil est très-grand, son diamètre est de plus du tiers de la longueur de la tête ; il n'est pas placé si bas que dans les coryphènes, et en ne prenant la hauteur que de la verticale dans laquelle il est, sa place est à peu près au milieu.

La bouche n'est presque pas protractile ; sa fente est petite et ne va pas en arrière jusqu'à sous l'œil ; quand elle est fermée, elle approche de la verticale. Les branches des intermaxillaires sont minces ; le

maxillaire, au contraire, est large, arrondi au bout et strié en rayons. La mâchoire inférieure forme un triangle aussi haut que long; il y a des dents en carde aux deux mâchoires, et on en voit aussi quelques-unes au bout du vomer et sur une ligne à chaque palatin; le voile membraneux de derrière les dents est très-prononcé. Le premier sous-orbitaire est un triangle qui ne couvre pas le maxillaire, et dont le milieu a une proéminence obtuse. La joue est étroite et nue; le limbe du préopercule est très-large, irrégulièrement poreux et strié en rayon. Son bord antérieur est concave; le postérieur a un bord montant et horizontal, et un angle arrondi en quart de cercle. L'interopercule forme une bande parallèle à son bord inférieur; l'opercule représente un quart de cercle, dont son bord inférieur fait la courbe; le subopercule est un triangle entre les deux pièces précédentes. Ces trois os ont leurs surfaces striées et leurs bords fibreux comme dans les gymnètes. L'ouïe est fendue jusque vis-à-vis le milieu de l'œil, où l'os hyoïde forme vers le bas une proéminence. La membrane a de chaque côté six rayons comprimés et un peu arqués. Les os de l'épaule sont irrégulièrement striés, mais ne montrent ni épines ni dentelures. La pectorale est coupée en un demi-ovale du quinzième à peu près de la longueur totale; son premier rayon, simple, comprimé et assez fort, est un des plus longs, les autres sont branchus et au nombre de treize ou quatorze, diminuant par degrés. Les ventrales, d'une petitesse excessive et fort écartées l'une de l'autre, s'attachent sur la même ligne

horizontale que les pectorales, et en arrière de leur dernier rayon; on y en distingue, comme à l'ordinaire, un simple et cinq branchus : leur longueur n'est pas du dixième de celle des pectorales.

La crête du crâne a son sommet à la rencontre de la ligne du profil avec sa ligne postérieure, qui est dirigée très-obliquement en avant et vers le haut. C'est à cette pointe que s'articule la corne, ou, si l'on veut, la première épine dorsale, comprimée, tranchante en avant, arquée vers l'arrière, plus haute de moitié que la tête quand elle est entière, et le long du bord postérieur de laquelle règne une continuation de la membrane de la dorsale. Immédiatement derrière la crête du crâne on sent au travers de la peau les premiers interépineux, placés très-obliquement. Ils portent les premiers rayons dorsaux, qui sont très-petits; mais les suivans grandissent bientôt assez pour que la hauteur moyenne de la dorsale soit de près du tiers de celle du corps. Je n'ai pu y distinguer ni branches ni articulation, et les derniers de tous, qui redeviennent assez petits, ne m'ont pas paru différens de ceux qui garnissent le bout de la queue et y forment une espèce de caudale, par une légère échancrure : on en compte dans la dorsale environ deux cent trente, à quoi il faut en ajouter seize ou dix-sept, assez petits aussi, pour la caudale. Le plus inférieur de ceux-ci est comprimé, tranchant et plus fort que les autres. L'anus est très-voisin du bout de la queue, car l'intervalle qui l'en sépare ne fait pas le seizième de la longueur totale; la moitié antérieure seulement de ce court espace

est occupée par l'anale. Elle n'a que dix-sept rayons, dont les sept ou huit derniers m'ont seuls paru branchus : ainsi toute la partie de la queue est dans ce genre d'une faiblesse extrême.

B. 6; D. 230; A. 17; C. 17; P. 15; V. 1/5.

Il ne paraît point d'écaillés sur la peau du lophote, et l'on y voit seulement de petites rides croisées et très-peu apparentes. La ligne latérale est formée par une suite continue de tubes minces et allongés, qui occupent la moitié de la hauteur, et qui, chose remarquable, ne s'arrête pas en avant à l'orifice des ouïes, mais passe au-delà et monte obliquement, mais en devenant moins sensible jusque vers la pointe de la crête.

Tout ce poisson est couvert d'un épiderme gris argenté, semé de taches rondes d'un argenté pur. Son épine et ses nageoires sont toutes d'un rose vif.

C'est une des grandes et des belles espèces de la Méditerranée, puisque sa taille surpasse quatre pieds; mais elle est si rare que personne encore ne nous a rien appris de ses mœurs ni même des qualités de sa chair.

Tout ce que nous savons de son anatomie se réduit à quelques mots dont M. Viviani, savant professeur d'histoire naturelle à Gênes, voulut bien accompagner le poisson, lorsqu'il l'a envoyé à M. Cuvier.

« L'estomac avait dix-huit pouces de longueur, et le pylore était à douze pouces du cardia; ses tu-

niques sont très-charnues; l'intestin se porte en avant de six pouces, et rebrousse subitement pour se rendre droit à l'anus; il est fort mince, car son diamètre n'est presque partout que de quatre lignes. Les ovaires, longs et minces, s'étendaient sur une longueur de onze pouces; leur partie postérieure était plus épaisse et plus rouge que le reste. Une vessie aérienne suivait la direction des ovaires, et se divisait en deux bras qui, traversant un faisceau de muscles, se rattachaient à une autre vessie de même nature; mais à parois plus épaissés, qui se portaient en avant en se rétrécissant jusque vers les branchies.

LIVRE DOUZIÈME.

DES ATHÉRINES.

Nous sommes obligés de laisser isolé au milieu de cette grande classe de poissons, un groupe constituant un seul genre, qu'il n'est possible de diviser qu'en petites tribus. Ce sont les athérines, genre qui ne se laisse complètement associer avec aucun autre. Certaines espèces ont des dents visibles aux mâchoires, sur le vomer et sur les palatins : tels sont les joëls et toutes les espèces voisines, qui ont la tête élargie et aplatie; d'autres, comme notre sauclet, ont les dents si petites aux os palatins, que c'est avec la plus grande peine qu'on peut les apercevoir, et il en est de même des rosérés. Enfin, un assez grand nombre d'espèces étrangères ont le palais tout-à-fait lisse et sans dents, et celles-ci, pour la plupart américaines, ont encore une physionomie particulière, qui est le résultat de la disposition singulière des pédicules des intermaxillaires et de la courbure des maxillaires. Ces pièces osseuses sont grêles, et présentent un caractère commun avec les muges,

et qui est unique parmi tous les poissons; c'est que la partie postérieure du maxillaire se termine en pointe plus mince à son extrémité libre, tandis que dans tous les autres cet os s'élargit près de l'angle de la commissure. Cette considération nous a engagés à rapprocher les athérines des muges, dont nous donnerons l'histoire au commencement du volume suivant. Une autre affinité peut également être trouvée dans le petit nombre des rayons de la première dorsale, et dans la position abdominale des ventrales.

Mais nous croyons que Pallas a exagéré ces rapprochemens, quand il a dit que les athérines ont assez de rapport avec les muges pour les y réunir. *Une bande argentée le long des flancs ne peut, dit-il, être considérée comme un caractère générique*¹. Et en effet, si les athérines ne différaient des muges que par cette circonstance, aucun naturaliste raisonnable ne pourrait rejeter l'opinion de Pallas; mais il s'en faut bien qu'il en soit ainsi, et même on peut dire qu'aucun de ces détails particuliers d'organisation, qui rendent les muges si remarquables, ne se retrouve dans les athérines. Elles n'ont ni l'échancrure de la

1. Pallas, *Zoogr. ross.*, t. III, p. 222.

lèvre supérieure, ni le tubercule de l'inférieure, ni la dentelure du sous-orbitaire, ni la convexité des opercules, ni l'appareil pharyngien si extraordinaire, surtout par sa charpente osseuse, ni ce gésier si rare parmi les poissons, qui vient à la suite du premier estomac.

Leur mâchoire supérieure est beaucoup plus protractile que celle des muges, et dans quelques espèces autant que celle des picarels (*smaris*, nob.). C'est à peine si l'on aperçoit avec une forte loupe les très-petites dents qui garnissent les mâchoires et diverses parties de leur bouche.

Les pharyngiens ont la forme ordinaire que l'on observe dans presque tous les acanthoptérygiens, et sont hérissés de petites dents serrées : le premier arceau des branchies a de longues pectinations grêles ; mais on ne voit aux autres que de petits tubercules âpres.

La membrane des branchies a six rayons, comme dans les muges, ainsi que le dit très-bien Linné, quoique Gronovius n'en ait vu que trois, et que Bloch n'en assigne pas davantage ; mais le nombre de ceux des nageoires est beaucoup plus varié, selon les diverses espèces, que dans le genre des muges, où ces variations se renferment dans des limites fort étroites.

Les athérines sont donc des poissons à deux dorsales, et à ventrales sous l'abdomen, à mâchoire supérieure protractile, garnie de dents très-menues. Il en existe quelquefois au palais, dans d'autres espèces il est lisse : leur corps est orné d'une large bande d'argent à chaque flanc.

Cette bande d'argent le long des flancs, dont Linné a fait le principal caractère du genre, se retrouve en effet dans toutes les espèces connues, et elles offrent toutes aussi un autre accident de couleur, un petit trait noirâtre au bord supérieur de l'orbite.

L'estomac des athérines est un simple canal membraneux, un peu élargi, sans cul-de-sac ni appendices pyloriques; leur canal intestinal est beaucoup moins long et a moins de replis que celui des muges; leurs œufs sont assez gros, et leur péritoine est généralement noir en dedans et argenté en dehors; elles ont une vessie natatoire, souvent prolongée dans un canal de leurs vertèbres caudales : le nombre de ces os est plus que le double de celui qui constitue la colonne épinière des muges, et leurs apophyses et leurs côtes forment dans leur chair de nombreuses arêtes grêles.

Il y a des espèces de ces poissons dans toutes les mers. Sur nos côtes de Normandie

on les nomme *rosérés*; sur celles de Bretagne, *prêtres*, à cause de leur bande d'argent, qui ressemble à une étoile; sur celle de la Saintonge et dans les îles du golfe de Gascogne, *abusseaux*, qui est peut-être un diminutif d'*abbé*; en Languedoc et en Provence, *joëls*, *sauclets* et *cabassous*; *latharina*, à Rome; *coroneda*, en Sicile; *atherno*, en Grèce, etc.

Ils vivent partout en grandes troupes, et malgré leur petitesse, qui excède rarement six pouces, on les regarde comme un aliment assez délicat, au point qu'en plusieurs lieux on les nomme *faux éperlans*.

Leur frai, ou plutôt leurs petits, pendant quelque temps après leur naissance, demeurent rassemblés en masses serrées et en quantités innombrables. On les prend et on les prépare ainsi en masses, soit en friture, soit bouillis dans du lait. Les habitans des bords de la Méditerranée appellent ces frais d'athérine *nonnat* (non née), conservant dans cette dénomination une trace du préjugé des anciens, que ces amas de petits poissons provenaient d'une génération spontanée, ou supposant peut-être seulement que ce sont des fœtus non encore viables, non encore nés.

En certains lieux l'adulte lui-même est si abondant qu'on l'abandonne aux animaux. A

Venise, par exemple, où on les nomme *anguela*, il y en a par milliers dans les canaux, et l'on en crie pendant tout l'été dans les rues pour nourrir les chats.¹

Le nom d'ἀθερίνη se trouve en divers endroits des anciens pour celui d'un petit poisson² littoral³, qui vivait en troupes⁴, et d'où provenait une de ces espèces d'aphie qu'on nommait *hepsetus*⁵, et ce nom d'ἀφύνη ou d'*apua* s'entendait de tous ces petits poissons qui viennent d'éclorre et qui sont encore rassemblés comme le *nonnat* dont nous venons de parler, ou comme ces petites anguilles que l'on nomme en Normandie *montée*.

Il y a peu de dénominations anciennes dont l'application soit mieux assurée que celle-ci; car non-seulement toutes les qualités attribuées à ces anciennes athérines se retrouvent dans celles d'à-présent et jusqu'à leur aphies; mais leur nom même s'est conservé en plusieurs endroits. Tous les Grecs au seizième siècle, selon Gyllius, appelaient encore nos sauclets *atherina*⁶; Sonnini, de nos jours, les a entendu nommer *atherno*⁷, et à

1. Martens, Voyage à Venise, t. II, p. 346. — 2. Athénée, l. VII, p. m. 285 A. — 3. Oppian., l. I; v. 108. — 4. Arist., l. IX, c. 2. — 5. Athénée, *loc. cit.* — 6. Gyll., *De gall. nom. pisc.*, c. 110. — 7. Voyage en Turquie et en Grèce, t. II, p. 209.

Rome on a seulement un peu altéré ce nom et on le prononce *lattarina*.¹

On varie au sujet de son étymologie : les uns le croient dérivé d'ἄθηγ (un épi), ce qu'ils expliquent à cause de ses arêtes, les autres le tirent d'ἀθερίζειν (mépriser), parce que ce poisson est petit et commun. C'est la première interprétation qui est reçue le plus généralement, et en latin Gaza rend ἀθερίνη par *arista* ou *aristula*.

Ailleurs, *hepsetus* (ἑψητός) est encore représenté comme une espèce particulière d'aphie²; mais on le prend aussi pour toute espèce de poisson lorsqu'elle est très-petite, et c'est alors à peu près un synonyme d'*aphie*. Des muges, des gobies, des anchois, et jusqu'à de petits crabes et de petits calmars, sont dans leur premier âge des *hepsetus*.³

Les Grecs de Naucratis nommaient *hepsetus* tout le petit fretin que le Nil laissait sur les terres en se retirant⁴. C'est en général tout ce qu'il y a de plus petit en poisson, et dans cette acception il est entré dans plusieurs proverbes et a fourni matière à de nombreuses plaisanteries dans les poètes comiques.⁵

1. Rond., *De pisc.*, l. VII, c. 2, p. 216.

2. Athénée, l. VIII, p. 356 C. — 3. *Idem*, l. VII, p. 300 F et 301 A. — 4. *Idem*, *ib.* — 5. *Idem*, *ib.*

Ce nom vient d'ἄψευ (cuire), parce qu'on faisait cuire tous ces petits poissons ensemble, sans les séparer.

Nos côtes de la Méditerranée offrent plusieurs athérines spécifiquement distinctes. Rondelet en avait déjà annoncé deux, auxquelles il appliquait les noms d'*atherina* et d'*hepsetus*. Son *atherina* portait, dit-il (p. 216), de son temps, à Marseille et sur l'étang de Martigues, le nom de *sauclet*; à Montpellier, celui de *melet*, et à Rome, celui de *lattarina*. Son *hepsetus*, au contraire (p. 217), s'appelait à Montpellier *juoil*. Les figures qu'il donne de ces deux espèces sont bien caractérisées par la grandeur relative de la tête et de l'œil; mais n'en ayant à son ordinaire indiqué dans le texte les différences que d'une manière vague, et Willughby n'ayant pas observé la seconde espèce, ou n'en ayant pas saisi les caractères, Artedi a jugé à propos de ne faire de ces deux poissons que des variétés d'une seule espèce; et Linné ayant même passé sous silence cette distinction de variétés, il n'a plus, pendant long-temps, été question que d'une seule athérine dans nos mers.

M. De Laroche lui-même, qui a récemment retrouvé et rapporté les deux athérines de Rondelet (le *chuclet* et le *cabasuda* d'Ivica),

et qui y en a joint une troisième (le *mochon* ou *mochone* de la même île), ne les a regardées toutes que comme des variétés.¹

C'est M. Risso qui a le premier reproduit le *joël* ou le *cabasuda* comme une espèce distincte, sous le nom d'*Athérine Boyer*, mais sans s'apercevoir ou se rappeler que cette espèce avait déjà été indiquée et représentée par Rondelet.²

Une observation attentive nous a convaincus que le *mochone* d'Ivica est aussi une espèce particulière; mais ce qui nous a le plus étonnés, c'est d'avoir découvert que l'athérine la plus commune sur les côtes de l'Océan, le *roséré* ou le *prêtre*, n'est ni le *sauclet*, ni aucune de ces trois espèces de la Méditerranée, et qu'elle a ses caractères propres.

Voilà donc quatre athérines de nos côtes dont nous pourrons donner la description d'après nature sur un grand nombre d'individus, et qui seront parfaitement constatées par des caractères intérieurs et extérieurs.

Il y en existe quelques autres plus obscures ou plus rares, que nous décrirons à leur suite, avant de passer aux espèces étrangères. On

1. Laroche, Annales du Muséum, t. XIII, p. 358. — 2. Première édition, p. 337 et 358; deuxième édition, p. 469 et 470.

a même voulu considérer comme distincts les divers *nonnats*, quoique, selon nous, avec peu de fondement.

Mais indépendamment de ces vraies athérines de nos côtes et celles que produisent les mers éloignées, et qui sont aussi assez nombreuses, quelques naturalistes, ne considérant comme caractère générique, d'après la définition donnée par Linné, que la bande argentée des côtés du corps, ont été induits à placer dans le genre des athérines plusieurs espèces d'anchois, poissons qui appartiennent à une tout autre famille, et que nous aurons soin d'y reporter dans le temps; tels sont : l'*atherina Brownii* de Gmelin (Brown, *Jamaïc.*, pl. 45, fig. 3); l'*atherina australis* de John Whitte (Voyage à la Nouvelle-Galles du sud, p. 296); l'*atherina Commersonii* de Shaw (*Gener. zool.*, vol. V, part. 1, pl. 113, fig. 1)¹, et très-probablement l'*atherina japonica* de Houttuyn (Mém. de Harlem, t. XX, 2.^e part., p. 340).

A la vérité, M. de Lacépède a séparé les deux dernières, et en a fait un genre sous le nom de *stoléphore*; mais partant de l'idée que, sauf l'unité de dorsale, elles ressem-

1. Il n'en est pas fait mention dans le texte.

blaient aux autres athérines, il n'a pas songé à les rapporter à leur véritable genre; d'ailleurs, par une singularité que sa manière de travailler sur les livres plutôt que sur la nature peut seule expliquer, lui qui a fait tant de genres sur les différences les plus légères, n'a pas eu l'idée de séparer les anchois des clupées, malgré l'importance des caractères qui les distinguent.

Il nous est impossible de ne pas faire remarquer encore ici que la figure de l'*Atherina hepsetus*, donnée par Bloch dans sa grande Ichthyologie, pl. 393, fig. 3, et répétée dans son *Systema*, pl. 29, fig. 2, est un pur ouvrage d'imagination, et qu'elle n'a pas même les caractères du genre, puisque la première dorsale y est représentée avec des rayons branchus. La forme de sa tête n'est celle d'aucune de nos espèces.

Le SAUCLET.

(*Atherina hepsetus*, Linn.)

L'athérine la plus commune dans la Méditerranée, ou le *sauclet* des Languedociens, le *chucleto* des Espagnols, le *lattarina* des Italiens,

est d'une forme allongée, et a la tête petite et un peu

pointue. La ligne de son dos est presque droite, celle du profil descend un peu, celle du ventre est légèrement convexe. La plus grande hauteur est au tiers antérieur au-dessus des ventrales, et fait le sixième de sa longueur : son épaisseur est des deux tiers de sa hauteur. La longueur de sa tête est un peu moindre que le sixième de sa longueur totale, et a en hauteur les trois cinquièmes de sa longueur, et son épaisseur, derrière les yeux, est des trois quarts de sa hauteur. Le dessus en est plane, avec de légères inégalités entre les yeux et sur le devant du museau. L'œil est près de la ligne du profil; la distance du bout du museau est égale à son diamètre, et les deux ensemble font les trois cinquièmes de la longueur de la tête. A l'endroit où il est placé, il occupe les deux tiers de la hauteur. L'intervalle des yeux égale exactement leur diamètre.

La bouche est au bout du museau, sa fente descend obliquement en arrière et s'arrête sur le bord antérieur de l'orbite. Dans l'état de repos la mâchoire inférieure est un peu plus avancée que l'autre; mais celle-ci, ayant à ses intermaxillaires de longs pédicules, est très-protractile, et quand la bouche prend tout son développement, qui la porte en avant du tiers de la longueur de la tête, la mâchoire supérieure devance de beaucoup l'autre. Il faut aussi remarquer que dans l'état du retrait de la bouche, le maxillaire est recouvert par le sous-orbitaire, lequel se montre seulement quand la bouche est allongée. Sa forme est large vers sa racine, et se termine en pointe vers le bas (au contraire de ce qu'on

observe dans le commun des acanthoptérygiens, les muges exceptés). On ne peut apercevoir qu'avec une forte loupe les dents infiniment petites, dont une rangée garnit chaque mâchoire. Je n'en vois aucune au vomer, mais la surface des ptérygoïdiens est occupée par une légère aspérité. Il y a aussi de ces aspérités sur la base de la langue et sur les osselets d'entre les branchies. Les pharyngiens sont garnis de petites dents coniques et serrées. Les arcs branchiaux ont, comme dans tout le genre, des pectinations grêles à la première paire des branchies, et des petites tubérosités âpres aux suivantes. Le sous-orbitaire est triangulaire, sans dentelure, et finit sous le milieu de l'œil; sa surface est percée de très-petits pores rangés sur certaines lignes. Les orifices de la narine sont au-dessus de son bord supérieur près la ligne du profil, très-petits, ronds l'un et l'autre et assez écartés. Le préopercule est à peu près rectangulaire: son angle est arrondi; il n'a ni pointe ni dentelure. L'opercule a son bord arrondi, sans armure, et est d'un tiers plus haut que long. La joue et les pièces operculaires sont écailleuses, mais le crâne, le museau, et les mâchoires ont la peau nue et lisse. L'ouïe est bien ouverte, fendue jusque sous l'œil. Sa membrane a six rayons, dont le premier est dilaté vers sa base, et dont le sixième, plus fin qu'un cheveu, a dû échapper à beaucoup d'observateurs. Il y a une demi-branchie à l'opercule. L'épaule n'a pas d'armure particulière.

La pectorale tient à peu près au milieu de la hauteur du corps, et est comprise six fois et demie

dans sa longueur. Elle est un peu pointue. On y compte quinze ou seize rayons, qui vont en diminuant depuis le cinquième.

Les ventrales sortent plus loin que la pointe des pectorales ne peut atteindre. Leur longueur n'est guère que moitié de celle des pectorales; elles ont chacune, sur leur base en dehors, une écaille pointue, et il y en a une entre elles.

La première dorsale commence sur le milieu des ventrales, ce qui fait aussi le milieu du poisson en n'y comprenant pas la caudale. Cette nageoire est petite; sa hauteur ne fait pas moitié de celle du corps sous elle, et sa longueur n'égale pas sa hauteur; elle a tantôt huit, tantôt neuf rayons grêles; le dernier est le plus petit et le plus mince: sa base n'a point d'écailles particulières.

La seconde, un peu plus longue que la première, mais à peu près de même hauteur en avant, a un rayon épineux très-petit et très-grêle, et onze rayons mous: elle va en baissant vers l'arrière; son dernier rayon reprend un peu de longueur et fait une petite pointe.

L'anus est à peu près au milieu de la longueur, la caudale comprise, et répond au milieu de l'intervalle entre les deux dorsales.

L'anale est assez en arrière de l'anus, et exactement vis-à-vis la deuxième dorsale, dont elle a la forme et la grandeur. On y compte un rayon mou de plus, c'est-à-dire douze, précédés par un petit épineux: l'intervalle entre ces deux nageoires et la caudale est d'un peu moins du cinquième de

la longueur totale; la caudale même n'a que le septième de cette longueur. A sa base la queue n'a que le tiers de la hauteur du corps; elle est fourchue jusqu'à moitié : ses rayons sont au nombre de dix-sept.

B. 6; D. 9 — $1/11$; A. $1/12$; C. 17; P. 15; V. $1/5$.

Les écailles de cette athérine sont disposées très-régulièrement. Il y en a soixante et quelques sur une ligne, entre l'ouïe et la caudale, et treize ou quatorze sur une ligne verticale au-dessus des ventrales; elles sont d'un tiers plus larges que longues: la partie antérieure est arrondie, lisse et séparée de la partie radicale par un arc rentrant: la partie cachée est finement striée en travers, et son bord postérieur est entier et a au milieu une petite pointe obtuse.

Le corps de ce poisson, à l'état de vie, est demi-transparent: toute sa partie supérieure est teinte d'un fauve clair, pointillé de noir, de manière à former autant de petits groupes de points qu'il y a d'écailles. Le haut de l'opercule a des points semblables et serrés. Sur le crâne et les mâchoires il y en a de plus petits. Les trois rangées longitudinales d'écailles qui répondent à la hauteur de la pectorale, sont d'une belle couleur pleine et vive d'argent poli; la plus haute des trois est cependant teinte de bleuâtre. Tout ce qui est au-dessous de cette bande argentée, est d'un blanc roussâtre, à reflets argentés. Les nageoires sont transparentes.

Parmi nos nombreux individus nous n'en trouvons pas de plus de quatre à cinq pouces de longueur.

Le sauclet a le foie médiocre, situé en travers sous l'estomac, subdivisé en plusieurs petits lobules inégaux par leur forme et par leur volume.

La vésicule du fiel est petite, oblongue, et donne directement dans l'estomac, en sorte qu'on pourrait être tenté de la prendre pour un petit cœcum.

L'estomac est ample, oblong, rétréci en arrière, et se continue en un intestin de médiocre longueur et d'un diamètre étroit. Il n'y a pas de cœcums. Le canal intestinal ne fait qu'un repli autour de l'ovaire, qui est un sac unique, occupant plus des deux tiers de la longueur de la cavité abdominale. Le repli du péritoine, qui l'enveloppe, est noir comme de l'encre. Sous les parois de l'abdomen le péritoine est moins noir, et sa face externe est argentée et très-brillante.

Les œufs contenus dans l'ovaire sont très-gros.

La vessie natatoire est grande, oblongue; ses parois sont excessivement minces.

Les reins forment deux cordons séparés, qui occupent toute la longueur de l'abdomen de chaque côté de l'épine.

Le squelette a cinquante-cinq ou cinquante-six vertèbres : les cinq premières ont leurs apophyses épineuses dilatées d'avant en arrière et contiguës les unes aux autres. A compter de la trente-troisième, il y en a trois ou quatre qui courbent leurs apophyses transverses pour entourer une cavité en forme de cornet court, dans laquelle se prolonge la pointe de la vessie natatoire; mais ces apophyses ne sont point dilatées, comme nous les verrons

dans d'autres espèces. Les pédicules de ces intermaxillaires sont plus longs que leurs branches dentaires, ce qui donne lieu à l'extrême protractilité de ses mâchoires : ses surscapulaires sont longs et grêles ; ses scapulaires très-petits ; le radial et le cubital très-dilatés, surtout le dernier, qui l'est aussi en hauteur, ce qui relève la pectorale.

Cette espèce vit en grandes troupes, et est fort abondante à peu près dans toutes les parties de la Méditerranée et des mers qui y aboutissent. Il y en a des quantités immenses en hiver le long des côtes septentrionales de la mer Noire, où on la prend avec les anchois. Il y en aurait aussi, selon Pallas, mais plus rarement, au midi de la mer Caspienne, d'où il en a reçu des individus entièrement semblables (dit-il) à ceux de la mer Noire, et seulement un peu plus grands.¹

Hasselquist l'a vue et bien décrite à Smyrne² : il confirme l'assertion de Gyllius, que les Grecs appellent encore ces poissons *atherina*. Leur nom turc est, selon lui, *jumisch-baluk*, qui signifie *poisson d'argent*. On les prend sur

1. *Zoogr. ross. asiat.*, t. III, p. 224. Il faut remarquer cependant que Pallas, qui n'a distingué ni les espèces des muges ni celles des athérines, pourrait bien avoir eu de la mer Caspienne une espèce particulière sans s'en apercevoir.

2. Hasselquist, *Voyage*, p. 382. Son espèce est assez bien déterminée par ses nombres de rayons (D. 8 — 1/10 ; A. 1/12).

cette côte avec des filets horizontaux, sur lesquels on répand des petits morceaux de pâte. Sonnini dit qu'il suffit, pour en attirer des quantités prodigieuses, de traîner dans l'eau, par un temps calme, une queue de cheval ou un morceau de drap noir; on les conduit ainsi dans quelque enfoncement étroit de rocher, où on les enferme avec un filet.¹

Cette même espèce nous est venue de Malte par M. Leach; de Sicile, par M. Biberon; de Naples, par M. Savigny; de Nice, par M. Risso; de Toulon, par M. Banon; de Marseille, par M. Delalande; d'Iviça, par M. De Laroche; d'Algésiras, par MM. Quoy et Gaimard; de Malaga, par M. Baillon, et toujours semblable à elle-même, sauf la taille des individus.

Elle s'avance même dans l'Atlantique jusqu'aux Canaries, car MM. Webb et Berthelot nous en ont montré plusieurs individus pêchés sur une des petites îles près de Ténériffe. Elle y arrive en bandes nombreuses; on en fait des conserves semblables à celles que nous faisons avec nos anchois.

Nous avons déjà vu qu'elle s'appelle *sauclet* en Languedoc : les Toulonnais la nomment

1. Sonnini, Voyage en Turquie et en Grèce, t. II, p. 209.

*cabassoun*¹; les Iviçois, *chuclet* ou *peisrey*; les Génois, *quennaro*; les Sardes, *secreto*²; les Siciliens, *coroneda* ou *coronella* : mais il est probable que plusieurs de ces noms lui sont communs avec d'autres espèces du genre, et celui de *coroneda* se donne même à l'argentine.³

C'est à cette espèce du sauclet que convient en particulier le caractère assigné par Linné à son *Atherina hepsetus* : PINNA ANI RADIIS FERE DUODECIM⁴; caractère qu'il avait probablement extrait de la description d'Haselquist : mais on voit en même temps que les nombres qu'il donne comme comptés par lui-même, et surtout celui de l'anale (A. 16), sont pris de l'espèce de l'Océan, c'est-à-dire du *roséré*.⁵

On a une très-bonne figure du *sauclet* dans Duhamel (Pêches, 2.^e part., sect. 6, pl. 4, fig. 3), et c'est même la seule d'après laquelle on puisse le distinguer des autres athérines.

1. M. Banon; mais il y a peut-être ici quelque transposition.

2. Cetti, *Hist. nat. di Sard.*, t. III, p. 196.

3. Rafinesque, *Indice*, p. 35; *Caratteri*, p. 151.

4. Linné, *Syst. nat.*, t. I, 1.^{re} part., p. 519.

5. Il les donne dans la dixième édition, p. 515, et c'est dans la douzième seulement que, tout en les conservant, il établit le caractère cité.

Le JOEL.

(*Atherina Boieri*; *Athérine Boier*, Riss., p. 558.)

La seconde espèce d'athérine de la Méditerranée, le *joël* des Languedociens, le *cabasuda* des habitans d'Ivica,

est plus courte que la première, et a la tête plus grosse, plus large et plus obtuse : sa bouche, qui approche davantage de la verticale, et son œil plus grand, lui donnent aussi une autre physionomie : sa hauteur n'est pas tout-à-fait cinq fois dans sa longueur : celle de sa tête n'y est guère plus de quatre fois ; la longueur de son museau ne fait que les deux tiers du diamètre de l'œil, et sa mâchoire supérieure est bien moins protractile : ses dents sont plus nombreuses et plus marquées que celles du sauclet. Il en a une bande étroite à chaque mâchoire, et une au-devant du vomer.

Les ventrales naissent sous le tiers postérieur des pectorales. Il y a deux rayons de moins à la première dorsale, et un rayon mou de plus, et quelquefois même deux à la seconde et à l'anale : la première dorsale est plus petite, a des rayons plus grêles, et ne naît que vis-à-vis le tiers postérieur de la ventrale.

D. 7 — 1/12; A. 1/13 ou 14; C. 17; P. 14; V. 1/5.

Ses couleurs sont à peu près les mêmes, seulement les points noirs sont plus également répartis sur le dos, et il y en a quelquefois une rangée le long

du bord inférieur de la ligne argentée des flancs. Le haut de l'opercule en a plusieurs rapprochés.

Ses viscères ne sont pas très-différens du sauclet. Son estomac me paraît un peu plus globuleux et plus large. Sa vessie aérienne se prolonge davantage en arrière de l'anus. Le péritoine est moins noir, et sa surface argentée moins brillante.

Une différence beaucoup plus remarquable, c'est que son squelette n'a que quarante-quatre vertèbres, dont vingt appartiennent à la queue. Les quatre ou cinq plus voisines de la tête ont des apophyses épineuses comprimées en crêtes presque membraneuses, et qui se joignent les unes aux autres. Les quatre les plus voisines du commencement de la queue ont leurs apophyses transverses élargies et réunies en cercles, ce qui forme à l'arrière de l'abdomen une espèce de petit cornet ou d'entonnoir, qui loge la partie postérieure de la vessie natatoire. Des côtes grêles entourent presque tout l'abdomen, et ont un petit appendice vers leur base.

Nous avons reçu ce *joël* ou *cabasuda* d'Iviça par M. De Laroche; de Nice, par M. Savigny; de Toulon, par M. Banon; de Sicile, par M. Biberon; de Malte, par M. Leach. Il ne paraît pas qu'il soit aussi commun que le *sauclet*, ni qu'il devienne tout-à-fait aussi grand. Aucun de nos individus ne passe trois pouces et demi.

*Le MOCHON.**(Atherina mochon, nob.)*

La troisième athérine de la Méditerranée, qui se nomme *mocho* et *mochon* à Iviça, et qui n'a encore été indiquée que par M. De Laroche¹, sous ce nom vulgaire, dans le catalogue des poissons d'Iviça, est bien sûrement une espèce particulière, assez semblable au *sauclet* pour la forme,

mais demeurant constamment plus petite de près de moitié, ayant la tête un peu plus courte, le front un peu plus large, mais moins que celui du joël; et l'œil un peu plus grand, et comptant sept à huit épines à sa première dorsale, et quinze rayons mous à son anale.

B. 6; D. 7 à 8 — 1/11; A. 1/17; C. 17; P. 15; V. 1/5.

Le squelette du mochon a quarante-six vertèbres. C'est à compter de la vingt-quatrième que commence le petit cornet de la base de la queue, qui n'est embrassé que par les apophyses de trois vertèbres; ces apophyses ne sont point dilatées.

Le Cabinet possède les individus rapportés par M. De Laroche. M. Savigny en a eu d'entièrement semblables à Naples, et M. Biberon nous en a procuré du port de Messine.

1. Laroche, Annales du Muséum, t. XIII, p. 558.

Outre ces trois espèces déjà indiquées par MM. De Laroche et Risso, nous en avons reçu de la Méditerranée deux autres, bien certainement différentes.

L'ATHÉRINE RISSO.

(*Atherina Risso*, nob.)

L'un^e nous a été envoyée de Nice.

Sa forme est celle du sauclet, elle a de même la tête étroite et un peu pointue, et onze ou douze rayons mous à l'anale; mais sa bande argentée est beaucoup plus tranchée, et elle n'a, comme le joël, que quarante-quatre vertèbres à l'épine du dos. Le cornet commence à la vingt-quatrième, et règne sous trois vertèbres; son opercule est argenté et sans points noirs.

D. 7 — 1/10; A. 2/11; C. 17; P. 15; V. 1/5.

Nous l'aurions prise pour un sauclet, si nous n'en avions pas fait le squelette.

L'ATHÉRINE DE SARDAIGNE.

(*Atherina sarda*, nob.)

Nous avons reçu l'autre de M. Bonelli. Elle a été prise dans les étangs salés de la Sardaigne.

Elle a la tête et les points noirs du sauclet, mais elle est un peu plus courte; son dos est un peu

plus arqué, et nous ne lui trouvons que dix rayons à l'anale, neuf à la deuxième dorsale, six à la première. Sa ligne argentée du flanc est étroite, mais bien prononcée.

N'en ayant qu'un individu, nous n'avons pas pu en faire le squelette.

Peut-être pensera-t-on que c'est celle que M. Rafinesque¹ nomme *atherina coronada*, et qui, dit-il,

a six rayons à la première dorsale, huit à la seconde, et dix à l'anale, et la mâchoire inférieure plus longue; mais ce qu'il dit de sa tête un peu déprimée, et de sa ligne latérale droite mais peu apparente, s'accorde mal avec ce que notre individu nous offre.

M. Rafinesque parle aussi d'une athérine plus petite, qu'il appelle *atherina lattarina*, et qui

a des lignes brunes longitudinales, les mâchoires presque égales, et deux petites lignes rouges de chaque côté de la base de la queue. Six rayons à la première dorsale, huit à la seconde et à l'anale.

Il ne nous en est arrivé aucune qui porte ces caractères.

1. *Caratteri di alcuni nuovi gener. e spec. di Sicilia*, p. 57.

Les NONNATS.

Nous avons vu ci-dessus qu'il s'amasse en certains temps dans les baies et les bords des côtes de la Méditerranée des quantités prodigieuses de très-petits poissons du genre des athérines, que l'on prépare en les faisant frire en masse, ou en les faisant bouillir dans du lait, et qui fournissent ainsi un mets des plus délicats, vendu publiquement dans les rues des villes maritimes de France ou d'Italie, sous le nom de *nonnat*.

Les Provençaux et les Italiens donnent aussi ce nom de *nonnat*, *nounat* et *nonnata*, aux petits poissons eux-mêmes, et quelques naturalistes croient qu'ils appartiennent à des espèces particulières.

Ainsi M. Risso en décrit un qu'il appelle *atherina minuta*, et lui attribue

un corps transparent tacheté de rouge, une caudale pointue, et les nombres de rayons suivans, qui seraient, du moins pour les nageoires paires, fort extraordinaires.

D. 5 — 10; A. 11; C. 14; P. 5; V. 8.

C'est, ajoute-t-il, le plus petit poisson de l'Europe.

Le même naturaliste en nomme un autre *atherina marmorata*, et lui donne

un corps demi-transparent, nacré, traversé de plusieurs lignes de points noirâtres, marbré de taches orangées et de points noirs, une caudale ronde, et les nombres qui suivent :

D. 6 — 9; A. 12; C. 12; P. 8; V. 5.

Cette espèce, dit-il, parvient à six centimètres de longueur (un peu plus de deux pouces).

On la désigne à Nice sous le nom de *poutina*, qui se donne aussi aux petites sardines.

M. Rafinesque a un *nonnat* bien différent de celui de M. Risso, qu'il nomme *atherina nunnata*¹, et qu'il dit

transparent, long à peine d'un pouce, et auquel il compte dix rayons à la première dorsale, et vingt-quatre à la seconde, ainsi qu'à l'anale.²

Ces différentes indications nous ayant paru peu satisfaisantes, nous avons cherché à nous procurer de ces petits poissons. M. Savigny et M. Bonelli nous ont fait avoir le *nonnat* et le *poutina* de Nice, et M. Banon nous a envoyé des *nonnats* de Toulon; mais nous n'y avons pas trouvé les mêmes nombres de rayons que M. Risso : nous avons compté dans le *nonnat* quatorze rayons à l'anale, et les autres nombres comme dans notre athérine

1. *Loc. cit.*, p. 58.

2. Je ne parle point ici de l'*atherina aphia* de M. Rafinesque, qui, n'ayant qu'une dorsale, est, sans contredit, d'un autre genre.

joël, et dans le *poutina*, comme dans notre sauclet. Il nous serait donc bien difficile de ne pas croire que ce sont des jeunes individus de ces espèces.

Nous n'avons rien observé dans nos mers d'Europe qui ressemblât à l'*Atherina nunnata* de M. Rafinesque, et l'*Atherina mœnidia* des États-Unis, dont nous parlerons plus bas, est la seule espèce où l'on observe un nombre aussi considérable de rayons à l'anale.

Au surplus, il y a des nonnats de plusieurs autres poissons, et feu Delalande nous en a apporté de Marseille qui se composent de petits gobies. Nous ne sommes pas éloignés de croire que l'*Atherina marmorata* de M. Risso, qui aurait huit rayons aux ventrales, est un nonnat de gobie et non pas d'athérine.

L'ATHÉRINE PRÊTRE, PRÊTRE, ABUSSEAU, *vulgairement* ROSERET ou ROSÉRÉ, de nos côtes de l'Océan.

(*Atherina presbyter*, nob.)

L'athérine de nos côtes de l'Océan ne ressemble entièrement à aucune de celles de la Méditerranée; moins alongée que le sauclet, plus grande et plus grosse que le mochon, elle a le museau moins raccourci que le joël,

l'œil moins gros, la bouche moins approchant de la verticale.

Sa hauteur est cinq fois et un quart dans sa longueur, et la distance du bout du museau à l'angle de l'opercule y est comprise cinq fois. Le diamètre de son œil fait plus du tiers de la longueur de sa tête.

Son museau est un peu plus court qu'au sauclet et moins qu'au joël. La fente de sa bouche est oblique, à peu près comme dans le sauclet, et ses dents ressemblent aussi à celles de cette espèce. J'en ai vu cependant plus distinctement à son vomer, toutefois cela varie selon les individus. Son anale a quinze et jusqu'à seize rayons mous. Sa deuxième dorsale en a douze. On ne compte que huit épines à la première.

D. 8 — $1/12$; A. $1/15$ ou 16; C. 17; P. 15; V. $1/5$.

Ses couleurs sont plus claires. Le fond de celle du dos est jaunâtre ou mieux verdâtre; les petits points noirâtres des écailles du dos sont moins serrés. Il n'y en a que de très-petits et en petit nombre sur l'opercule. On en voit quelques-uns irrégulièrement épars sur les flancs et le ventre.

Ses viscères ressemblent à ceux du sauclet. Le foie est un peu plus grand, l'estomac un peu plus petit.

L'éclat argenté de la surface externe du péritoine est encore plus vif; la vessie natatoire est plus petite.

Son squelette a cinquante vertèbres. De la vingt-cinquième à la trentième, les apophyses transverses se dilatent et s'unissent pour former un cornet plus solide que ceux des espèces précédentes, dans lequel s'enfonce la pointe de la vessie natatoire.

Il existe de bonnes figures de ce poisson dans Duhamel (Pêches, 2.^e part., sect. 6, pl. 4, fig. 2 et 7), sous les noms de *prêtre* d'Aunis et de *roseret* de Caen, et ces figures sont d'autant plus commodes à consulter, que, se trouvant à côté de celle du *sauclet*, qui est aussi très-bonne et à peu près de même grandeur, on peut de suite en faire la comparaison.

Duhamel a représenté sur la même planche des individus plus grands, sous les noms de *prêtre* de Brest, fig. 1; de *gras dos* de Saint-Mâlo, fig. 3; de *gras dos* de la Manche, fig. 4. La dernière de ces figures est la meilleure.

Nous avons la preuve que cette espèce vit également dans la Manche, dans le golfe de Gascogne et autour de la pointe de la Bretagne.

M. d'Orbigny nous l'a envoyée de La Rochelle. Ses individus n'ont que quatre pouces à quatre pouces et demi. On la nomme sur cette côte *prêtre* et *abusseau*, et on l'y estime beaucoup. Elle y paraît au mois de Mai, et s'éloigne en Octobre. L'époque de son frai est depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Août : il s'en prend jusqu'à une lieue de la côte, et à quatre brasses environ de profondeur sur toute espèce de fond. Ses alimens consistent en petits crustacés, en vers, etc.

Il nous en est venu de Brest, au milieu de Novembre, de très-beaux échantillons, longs de six pouces et plus. On les y nomme aussi *prêtres*. Ils étaient assez frais pour que nous en ayons mangé. Leur chair est ferme et agréable.

Tout récemment Mad.^e Ducrest de Ville-neuve vient de nous en adresser de Lorient, où l'on en prend en grande quantité pour la table. Elle trouve cependant que la chair est moins agréable que celle de l'éperlan, observation qui s'accorde avec celle faite par un des correspondans de Duhamel à Dieppe, où cette athérine est peu estimée. Sa vie est si frêle, que ce petit poisson meurt aussitôt qu'on le tire de l'eau.

Il en monte dans la Rance et dans les autres rivières du nord de la Bretagne une prodigieuse quantité au mois de Février, de Mars et d'Avril, ce qui, dit Duhamel, fait une manne pour le pays pendant le carême. A Brest on en pêche beaucoup autour des vaisseaux, et ils servent à amorcer les saines.

Nous en avons sous les yeux un individu recueilli par Adanson à Granville, où on le nommait, selon lui, *éperlan*. Ce nom, qui lui est donné en plusieurs autres lieux, fait allusion à la délicatesse de sa chair.

Il y a grande apparence que c'est la même espèce qui se montre en abondance au printemps sur les côtes de Galice, et que Cornide assure s'y nommer *pion* et *pialla*; mais cet auteur, comme tant d'autres, s'est borné à copier le caractère donné par Linné et pris du sauclet¹ : *pinnæ ani radiis fere XII*.

C'est aussi le petit poisson décrit par Osbeck sur les côtes d'Espagne, et qu'il ne put nommer, mais qu'il compare à l'éperlan : les seize rayons comptés à l'anale, suffisent pour le prouver.²

C'est probablement encore cette espèce que Pennant dit être si commune au printemps dans la baie de Southampton, et qu'on y appelle aussi éperlan (en anglais *smelt*).³

Brünnich dit avoir vu en abondance à l'île de Sheppy une athérine qu'il croit la même que le *sauklet* de Marseille⁴; mais comme il ne décrit ni l'une ni l'autre, on peut soupçonner qu'il ne les avait pas mieux comparés que les autres naturalistes, et que l'athérine de Sheppy était toujours notre roséré.

Gronovius dit qu'il y a des athérines dans la mer d'Allemagne; mais si son individu

1. Cornide, *Ensayo de los peces, etc.*, p. 89. — 2. Osbeck, *Nov. act. nat. curios.*, t. IV, p. 105, n.º 22. — 3. *Brit. Zool.*, t. III, p. 287, n.º 157. — 4. *Ichthyol. Massil.*, p. 80 et 81.

n'était pas mutilé, ce ne pouvait être notre espèce actuelle, car il ne lui compte que dix rayons à l'anale.¹

Il ne paraît pas qu'il se porte plus loin au nord. Müller ne cite point d'athérine parmi les poissons de Danemarck, ni Linné ou Retzius parmi ceux de Suède. Aucun auteur n'en place dans la Baltique.

DES ATHÉRINES ÉTRANGÈRES.

Linné et Bloch, qui réduisaient toutes les athérines de l'Europe à une seule espèce, n'en ont connu qu'une étrangère, l'*atherina mænidia* de l'Amérique septentrionale; mais il en existe un beaucoup plus grand nombre et dans les deux Océans.

Déjà Forster en avait ajouté une, et il s'en trouvait deux dans les papiers laissés par Commerson. Nous en possédons aujourd'hui plus d'une douzaine. Les unes se rapprochent par leur museau un peu pointu de notre sauclet ou de notre roséré; les autres, par leur tête large et leur museau court, représentent plutôt notre joël, excèdent même ce qu'il a de

1. *Mus. ichthyol.*, p. 23.

particulier dans ses proportions. Il y en a qui forment un troisième type, où la première dorsale est plus reculée, et, enfin, un quatrième, dont la forme est plus allongée et la bouche plus horizontale.

Le ROSÉRÉ DE LA CAROLINE.

(*Atherina Carolina*, nob.)

Les eaux de la Caroline produisent une athérine de la première subdivision, et même tellement semblable à celle de nos côtes de l'Océan, que l'on pourrait d'abord hésiter à l'en distinguer :

Ses nombres de rayons sont les mêmes, sa forme aussi. Je ne pourrais la différencier que par une tête un peu plus petite et le corps un peu plus grêle, car la hauteur est comprise six fois et trois quarts dans la longueur totale.

D. 8.— 1/12 ou 13; A. 1/15 ou 16; C. 17; P. 15; V. 1/5.

Nos individus rapportés par M. Bosc n'ont que quatre pouces.

Le ROSÉRÉ A PETITE TÊTE.

(*Atherina breviceps*, nob.)

Feu Delalande a aussi rapporté du Cap une athérine qui a les mêmes nombres de rayons mous que celle de nos côtes de l'Océan, et

qui lui ressemble par les formes, mais qui se rapproche davantage de celle de la Caroline;

sa tête est encore plus petite que dans cette dernière; elle est comprise six fois et demie dans sa longueur : celle de l'*Atherina carolina* n'y est que cinq fois et demie, et celle de l'espèce de nos côtes n'y est que cinq fois. Le corps est beaucoup plus grêle : sa hauteur est comprise sept fois et un peu plus dans sa longueur totale. En outre, cette espèce du Cap n'a que sept rayons à sa première dorsale.

D. 7 — $1/13$; A. $1/16$; C. 17; P. 15; V. $1/5$.

Nos individus sont longs de quatre pouces et demi.

Le ROSÉRÉ A PETITE DORSALE.

(*Atherina parvipinnis*, nob.)

Les mêmes côtes du Cap ont procuré à M. Réynauld un autre roséré, aussi voisin de celui de nos côtes que les deux espèces précédentes;

mais celle-ci a le corps plus large et plus court, car la hauteur n'est pas cinq fois dans la longueur totale : elle a un rayon de moins à la première dorsale, et cette nageoire est sensiblement plus basse et plus étroite. Sa seconde dorsale a quinze rayons mous.

D. 6 — $1/15$; A. $1/18$; C. 17; P. 15; V. $1/5$.

La bande argentée est très-brillante. Il y a sur le

des quelques petits points noirâtres, bien moins abondans qu'à notre prêtre de Bretagne; la longueur varie de trois pouces et demi à quatre trois quarts.

La seconde subdivision, celle des espèces analogues à notre joël par leur tête large, leurs gros yeux, leur dorsale plus petite et placée sur l'arrière des ventrales, comprend plusieurs espèces, vues par différens voyageurs, mais encore mal déterminées dans leurs écrits.

L'ATHÉRINE PECTORALE.

(*Atherina pectoralis*, nob.)

Nous commencerons par l'espèce qui nous paraît être la plus commune, à en juger par le nombre des individus que nous en avons réunis de différens lieux, principalement de l'Isle-de-France.

Commerson nous en a laissé un dessin reconnaissable, fort mal gravé dans Lacépède¹, qui l'a nommée *ATHÉRINE GRAS D'EAU* (*atherina pinguis*), ce qui pourrait faire croire qu'elle a quelque chose de plus gras que les autres, ou même qu'elle est grasse en général; mais il n'en est pas ainsi. Les athérines se nomment en plusieurs endroits de Nor-

1. Vol. V, pl. 11; fig. 1.

mandie *crasdos*, ou *gras dos*, ou *gras d'eau*, et c'est ce nom, dont l'étymologie nous est inconnue, que nos colons ont transporté aux îles de France et de Bourbon, pour désigner les espèces du même genre.

Cette première confusion ne nous aurait pas déterminés à changer le nom spécifique donné par Lacépède, s'il n'en eût pas commis une seconde, que nous avons eu quelque peine à débrouiller avec les matériaux même de Commerson. Celui-ci a laissé deux descriptions incomplètes de deux athérines : l'une, qu'il nommait *atherina hepsetus*, quoique ce ne soit pas celle de Linné, et l'autre, *atherina pellucida*, ou gras d'eau. Il a laissé une figure de la première, que M. de Lacépède a fait graver (*loco cit.*), mais en lui appliquant la description de la seconde.

Les matériaux, comme nous l'avons dit, sont incomplets, aussi nous n'en parlons ici que pour avertir les naturalistes du peu de confiance qu'ils doivent leur accorder. Le dessin n'a pas aussi le mérite et l'exactitude que l'on est habitué à trouver aux figures de Commerson; mais les taches de la pectorale et le facies ne laissent aucun doute qu'il n'ait fait dessiner un individu de l'espèce que nous allons décrire.

Cette athérine ressemble en général à notre joël : mais elle a le museau plus large ; l'espace entre les yeux plus grand et creusé de deux sillons assez profonds et rapprochés ; la pectorale un peu plus longue, car elle n'est que du cinquième de la longueur totale, celle du joël en fait le sixième ; et la première dorsale, beaucoup moins haute ; elle a en outre un rayon de moins.

D. 6 — $\frac{1}{9}$; A. $\frac{1}{13}$.

La hauteur du corps est comprise cinq fois et un tiers dans la longueur totale : l'épaisseur fait un peu plus de moitié de la hauteur.

Les nombreux individus observés par nous, ont tous une tache noirâtre très-visible et caractéristique vers l'extrémité de la pectorale, et une autre plus pâle à la base. Ces deux taches sont séparées par une bande transparente. La caudale a encore quelques mouchetures noirâtres. On observe aussi une teinte rembrunie sur le bout du museau. Les écailles du dos ont le bord tacheté de petits points blancs, qui paraissent avoir été bleuâtres. La bande argentée est large et brillante.

Nous avons des individus longs de cinq pouces.

Le poisson dessiné par Jossigny était de même taille. Les taches de la pectorale sont indiquées avec une telle exactitude qu'il est impossible de méconnaître ce poisson en examinant le dessin original ; mais elles ont été si exagérées dans la copie publiée par M. de Lacépède, qu'elles ont tout-à-fait changé

l'expression de l'animal; les sillons du vertex ont aussi été négligés sur cette copie. Nous devons faire remarquer que sur la figure originale la dorsale est trop haute, et surtout que le nombre des rayons de l'anale est porté à dix-huit ou vingt; il nous paraît même que les deux ou trois derniers ont été ajoutés après coup. Cette remarque peut expliquer la différence qui existe dans le nombre de rayons que nous trouvons sur plus de vingt individus avec ceux indiqués par Commerson, qui aura peut-être terminé sa description sur le dessin. Malgré cette légère différence, ce que Commerson dit de ce *vertex capitis non adeo planum est, foveolis ut superficialis impressis ut inscriptum sit*, et plus bas, *apices pinnarum pectoralium obfuscescentes, in disco lutescentes*, s'accorde parfaitement et avec son dessin et avec la nature.

L'espèce vit en troupes le long des côtes de l'Isle-de-France, où Commerson l'observa au mois de Janvier 1770.

Suivant M. Dussumier, qui nous l'a rapporté des Séchelles où on les nomme *prêtres*,

le dessus est verdâtre très-clair jusqu'à la ligne latérale; au-dessous est une ligne blanche qui sépare le vert du dos de la bande argentée des flancs; le ventre et les côtés de la tête sont blancs, légèrement

argentés; sous le menton est une tache verte à reflets métalliques.

L'espèce est abondante près du rivage de Mahé et on l'y mange.

Le même observateur l'a retrouvée à Bombay, et nous l'avons aussi de la mer Rouge, où elle habite jusqu'au fond de la baie. M. Ehrenberg l'a prise à Massuah, et M. Geoffroy Saint-Hilaire à Suez.

Nous pensons que c'est l'espèce que Forskal¹ a donnée comme l'*hepsetus* de Linné. Les nombres indiqués par ce savant naturaliste, sauf celui des branchies, qui est sans doute erronné, se rapporte assez bien aux nôtres.

D. 6 — 1/10; A. 1/13; C. 17; P. 16; V. 1/5.

Il ne différerait donc que par un rayon mou. de plus à la seconde dorsale; le reste est bien conforme, surtout en ce qu'il dit des dents : *maxillæ denticulis minutissimis, plurimarum serierum, in basi linguæ carina media elata denticulis scabra*; et il ajoute : *vertex sine angulis, sed latus fronte declivi, etc.* Les Arabes de Djidda nomment ce poisson *abu geschgusch, abu kesckul, vel keschkusch*.

1. *Fauna arab.*, p. 69.

Nous rappellerons ici en passant que la deuxième athérine de Forskal, son *atherina sihama*, est d'un tout autre genre que celui dont nous parlons, c'est notre *sillago acuta*.

Si MM. Quoy et Gaimard ne se sont point trompés dans les indications qu'ils nous ont données, cette espèce se retrouverait encore sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, à la terre d'Entracht, où ils l'auraient prise pendant la campagne qu'ils ont faite sous les ordres de M. le capitaine Freycinet.

Commerson a laissé une seconde description, incomplète et indéterminable, d'une espèce dont il n'exprime que des caractères génériques.

Les nombres qu'il indique sont :

D. 6 — 10; A. 20; C. 17; P. 14; V. 1/5.

Son corps est pellucide, plus obscur vers le dos, plus pâle vers le ventre; sa bande latérale est d'une belle couleur de vif-argent. Ses nageoires supérieures sont brunes, et les inférieures blanchâtres. L'intérieur même de sa bouche est d'un blanc transparent; ses yeux sont médiocres, son péritoine tout noir. Commerson dit que ses côtes derrière l'anus s'unissent par paires et en cercles. Elles sont larges et fortes, et donnent chacune, en arrière, une épine de leur partie inférieure, ce qui revient à ce que nous avons observé dans les squelettes de plusieurs de nos espèces.

C'est un poisson d'un goût exquis, que les marins recherchent beaucoup.

Voilà un extrait fidèle de ce qu'il y a de caractéristique dans la note très-incomplète laissée par Commerson. M. de Lacépède¹ ajoute que les pectorales sont ornées d'une bande transversale, large, transparente et argentée; mais c'est dans la figure qu'il a cru voir cette circonstance. Il traduit ces termes de Commerson : *os pellucido album* (bouche d'un blanc transparent), par ceux-ci : *la bouche est d'un blanc ÉCLATANT et diaphane*. Ce mot *éclatant* est, comme on voit, déjà de trop; mais Shaw ne s'en est pas contenté, et il traduit la phrase de M. de Lacépède par celle-ci : *Inside of the mouth, of a bright silver colour*²; en sorte que, pour avoir passé par deux auteurs seulement, voilà une *transparence* telle que l'ont toutes les athérines, changée en une *couleur brillante d'argent*, qui serait nécessairement opaque.

L'ATHÉRINE CYLINDRIQUE.

(*Atherina cylindrica*, nob.)

Une seconde athérine de l'Inde, voisine de notre joël, s'en distingue

1. Lacépède, t. V, p. 576 et 577.

2. Shaw, *Gener. Zool.*, t. V, 1.^{re} part., p. 133.

par son corps cylindrique et par une épine de moins à la dorsale. Le dessus de la tête est un peu moins large, et son vertex est plane sans aucun sillon. La pectorale est aussi plus courte qu'à notre *atherina Commersoni*, car elle n'est que du sixième de la longueur du corps.

D. 6 — 1/9; A. 1/13.

Le dessus du dos brille d'un beau bleu d'acier poli et argenté : une bande rougeâtre sépare cette teinte de la raie argentée des flancs. Le ventre est rougeâtre.

L'individu a près de trois pouces.

Cette espèce a été prise à Waigiou par MM. Quoy et Gaimard, pendant leur premier voyage sur la corvette l'*Uranie*, et à Amboine, pendant leur relâche avec l'*Astrolabe*. Elle a été confondue par eux, dans la relation de l'*Uranie*, avec l'athérine suivante, sous le nom d'*atherina Waigiensis*.¹

L'ATHÉRINE DE FORSTER.

(*Atherina lacunosa*, Forst.)

Une troisième espèce à tête large et sillonnée, se distingue de notre *atherina pectoralis*, parce qu'elle n'a que cinq rayons à la dorsale, que sa pectorale est plus courte et n'offre jamais de

1. Voyage de Freycinet, Zool., p. 335.

taches : elle a le corps un peu plus allongé que notre joël. Ses écailles sont un peu plus larges, car on ne lui en compte que sept rangées longitudinales, et le joël en a neuf. Son profil est un peu plus arqué; son œil plus grand, son crâne plus large, et remarquable par une espèce d'écusson triangulaire un peu saillant, qui en occupe le milieu et dirige sa pointe en avant entre les deux orbites. La distance de l'œil au bout du museau n'est guère que moitié du diamètre de l'œil. La largeur du crâne entre les yeux ne fait que moitié de sa longueur. Ses dents sont en velours, sur des bandes étroites, mais très-visibles, aux mâchoires, au-devant du vomer et le long des palatins.

D. 5 — 1/9; A. 1/14; C. 17; P. 15; V. 1/5.

Nos individus n'ont guère plus de trois pouces et demi; leur bande argentée est large et occupe près du tiers de leur hauteur.

Nous l'avons reconnue dans la figure de *Patherina lacunosa* de Forster, qui est à la bibliothèque de Banks. La description s'en trouve dans le Bloch de Schneider, p. 112, et ne contient rien qui ne confirme ce que la figure annonce : les mots *caput supra planiusculum, nudum, LACUNOSUM, LACUNIS INTER OCULOS DUABUS, SULCIS CIRCITER SEX IN DORSO*, paraissent même se rapporter particulièrement aux inégalités du crâne de cette espèce. Les nombres de Forster (B. 6;

D. 5—9; A. 15; C. 18; P. 17; V. 1/5) reviennent aussi assez exactement aux nôtres.

Il avait trouvé ce poisson aux embouchures des petits ruisseaux de la Nouvelle-Calédonie. Les indigènes le nommaient *m'bai*.

Nous en possédons un individu qui vient de ce même endroit, et dont tous les caractères justifient notre rapprochement.

Cette espèce nous a été envoyée d'abord de Sumatra par MM. Duvaucel et Diard. Elle est aussi venue de Waygiou par l'expédition de Freycinet, et MM. Quoy et Gaimard en ont parlé sous le nom d'*atherina waygiensis*¹, mais en la confondant avec la précédente.

Les mêmes naturalistes ont retrouvé cette espèce à Amboine et à Vanikoro, pendant leur second voyage.

L'ATHÉRINE D'ENDRACHT.

(*Atherina endrachtensis*.²)

Une quatrième athérine de cette subdivision vient de la terre d'Endracht, et en général de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, d'où elle a été apportée par Péron et par MM. Quoy et Gaimard.

1. Voyage de Freycinet, Zool., p. 535.

2. Quoy et Gaimard, Voyage de Freycinet, Zoologie, p. 334.

Elle a, comme la précédente, les caractères qui la rapprochent de notre joël; mais son crâne est beaucoup plus large. Il mesure entre les yeux les deux tiers de sa longueur. On y voit aussi le triangle dont nous avons parlé dans l'espèce précédente, mais prolongé un peu plus en avant. La longueur du museau ne fait pas moitié du diamètre de l'œil. La hauteur proportionnelle de son corps est un peu plus considérable que dans l'espèce de Forster. Ses écailles, dont elle a sept rangées, sont donc aussi un peu plus larges, mais sa bande argentée est plus étroite. Elle est de toutes les espèces celle qui a la pectorale la plus longue et la plus pointue: elle fait un peu moins du quart de la longueur totale. Sa première dorsale n'a que cinq rayons, et les nombres de l'anale sont assez différens pour devenir également caractéristiques.

D. 5 — $\frac{1}{8}$; A. $\frac{1}{10}$; C. 17; P. 14; V. $\frac{1}{5}$.

Pendant l'expédition sous les ordres de M. d'Urville, cette espèce a été retrouvée sur les côtes de la Nouvelle-Guinée.

Ces individus, plus frais que les précédens, montrent des différences sensibles de couleur: un trait noirâtre est formé par une série de petits points sur le milieu de la bande argentée des flancs, et il y a au-dessus de cette bande deux autres traits semblables, aussi marqués, et un quatrième, plus effacé, près du ventre.

Sa grandeur est la même, de trois pouces et demi à quatre pouces. Son squelette n'a que trente-six ver-

tèbres. C'est à la dix-huitième que commence le cornet; mais il ne règne que sous trois vertèbres, et les apophyses qui le forment ne sont point dilatées.

L'ATHÉRINE A DOUZE RAYONS.

(*Atherina duodecimalis*, nob.)

Une cinquième espèce, voisine des joëls, a été rapportée de Ceilan au Muséum d'histoire naturelle par M. Reynault.

Elle a, comme la précédente, cinq rayons à la dorsale, les pectorales longues et pointues, le vertex peu sillonné, et douze rayons à l'anale.

D. 5 — 1/9; A. 1/12, etc.

La couleur a dû être uniformément verdâtre sur le dos, argentée sous le ventre, sans lignes noirâtres le long des flancs.

L'individu n'a que trois pouces de longueur.

Dans les deux premières subdivisions des athérines, la bouche descend obliquement jusque sous l'œil, et la première dorsale, quoique plus ou moins reculée, demeure toujours vis-à-vis d'une partie des ventrales.

Deux autres subdivisions diffèrent de celles-là : l'une, par la position de la première dorsale, située au-dessus de l'anale; l'autre joint

à ce caractère, tiré de cette position reculée de la nageoire, une direction différente de la bouche.

L'ATHÉRINE DE LA MARTINIQUE.

(*Atherina martinica*, nob.)

La Martinique a une athérine du premier de ces deux types, qui se retrouve probablement aussi dans les autres Antilles, et qui, pour la forme générale et pour la grandeur, ressemble, à s'y méprendre, à notre *sauclet* de la Méditerranée.

Mais en l'y comparant, on trouve que sa première dorsale est beaucoup plus en arrière, et répond, non pas aux ventrales, mais au commencement de l'anale; que ses écailles sont plus grandes et ont le bord crénelé, et qu'il y a dix-huit ou dix-neuf rayons mous à son anale. Sa première dorsale n'a que six rayons, la seconde n'en a que sept mous.

D. 6 — 1/7; A. 1/18 ou 19; C. 17; P. 15; V. 1/5.

Nos individus, longs de quatre pouces, ont été envoyés par M. Plée.

L'ATHÉRINE DE SPIX.

(*Atherina tæniata*, Agassis.)

La petite athérine, que nous trouvons figurée dans Spix par M. Agassis d'après un individu conservé dans le Musée de Munich,

paraît devoir prendre place près de cette espèce.

En effet, la bouche est fendue jusque sous l'œil ; sa première dorsale est très-petite ; les nombres de la seconde dorsale et de l'anale sont assez différens. Voici comme M. Agassis les a comptés.

D. 5 — 12 ; A. 15 ; C. 17 ; P. 15 ; V. 1/5.

L'individu, long de quatre pouces et quelque chose, est brun sur le dos, et argenté sur le ventre ; la raie des côtés est large et brillante, mais pas plus que dans les autres espèces, de sorte qu'il n'y a rien dans celle-ci qui justifie particulièrement l'épithète de *tæniata*, sous laquelle le professeur de Neuchâtel l'a fait connaître aux zoologistes.

Notre quatrième et dernier type des athérines se reconnaît tout de suite à une physionomie particulière, produite par la petitesse de l'œil et par une bouche dont la fente ne pénètre pas jusqu'à la moitié de la longueur du museau : cette fente est d'abord horizontale, et se recourbe ensuite un peu vers le bas. Les deux mâchoires sont également saillantes, ce qui est produit par un élargissement de la partie supérieure du maxillaire, qui écarte l'intermaxillaire du front et le porte en avant.

Nous en connaissons cinq espèces américaines, et une de la Nouvelle-Hollande.

L'ATHÉRINE DU PORT JACKSON.

(*Atherina jacksoniana.*¹)

L'espèce de la Nouvelle-Hollande ressemble singulièrement à celle des États-Unis.

La forme de sa tête, de sa bouche, la proportion de son œil, sont les mêmes; mais elle est encore plus grêle, et sa hauteur est comprise près de neuf fois dans sa longueur; elle n'a que dix-huit rayons mous à son anale. Ses ventrales sont plus en arrière relativement à ses pectorales, et sa première dorsale plus en avant, relativement à son anale; car elle répond à l'intervalle qui est entre cette nageoire et les ventrales.

D. 8 — 1/11; A. 1/18; C. 17; P. 15; V. 1/5.

Nos plus grands individus n'ont que quatre pouces et demi. Leur bande latérale est d'un bel argent teint de verdâtre, et liséré de vert à son bord supérieur. Il y a des points noirs le long du pourtour des écailles du dos.

Au premier coup d'œil on croirait que c'est un ammodite.

On doit cette jolie espèce à MM. Quoy et Gaimard, qui l'ont prise au port Jackson et à la terre de Van Diemen.

1. Quoy et Gaimard, Voyage de Freycinet, Zoologie, p. 333.

L'ATHÉRINE MÉNIDIE.
(*Atherina menidia*, Linn.)

La première des espèces américaines est connue depuis long-temps; mais une indication erronnée de synonyme a rendu les idées que l'on s'en fait entièrement confuses, quoiqu'il soit extrêmement facile de la distinguer par les vingt-quatre rayons que Linné lui donne à l'anale. Nous avons tout lieu de croire que ce nombre, reçu de Garden, n'est pas tout-à-fait exact, car les individus que nous tenons des États-Unis ont une épine qui aurait pu lui échapper, et le dernier rayon assez divisé pour qu'on porte le nombre à vingt-six en tout.

Elle afflue au mois d'Avril dans les rivières de la Caroline, où on la nomme *poisson d'argent* (*silver-fish*). Garden l'envoya à Linné, qui en inséra une description suffisamment caractéristique dans sa douzième édition¹, mais qui eut, on ne sait comment, la malheureuse idée de la confondre avec le *silver-fish* de la Jamaïque, nommé par Brown *Menidia*², lequel est un anchois, et ne ressemble

1. *Syst. nat.*, 12.^e éd., t. I, p. 519. — 2. Brown, *Jam.*, p. 441, pl. 45, fig. 3.

aux athérines que par la bande argentée de ses flancs. C'est là l'origine du nom spécifique de *menidia*, donné à cette athérine de la Caroline.

Au reste, on a si peu remarqué l'erreur de Linné relativement à ces poissons, que c'est encore la figure de Brown que Bonnaterre a fait copier pour représenter l'*atherina menidia*¹, quoiqu'il eût été averti par Gronovius, qui met le poisson de Brown avec l'anchois, dans son genre *argentina*.²

Mais M. de Lacépède est venu encore augmenter la confusion, en donnant pour le *menidia* de Linné³ la description d'un poisson faite d'après M. Bosc, et laquelle est d'une autre espèce, à corps plus court, et très-probablement la même que l'*atherina notata* de M. Mitchill.

Nous avons pour garant de cette assertion le dessin même de M. Bosc, qui a servi à faire la description de Lacépède.

Il est d'ailleurs assez difficile aujourd'hui

1. Planches de l'Encyclopédie, Ichthyologie, pl. 73, fig. 303.

2. *Zoophyl.*, p. 112, n.º 350. Bonnaterre a lu avec si peu d'attention l'article cité de Gronovius, qu'il change ce que dit le naturaliste hollandais de la ressemblance du *menidia* avec l'anchois, en une ressemblance qu'il aurait avec le joël; et c'est sur de pareilles confusions qu'il faut étudier l'ichthyologie!

3. Tome V, p. 376.

de dire lequel de ces deux poissons Garden avait sous les yeux en faisant la description qu'il envoyait à Linné. Attendu que ces deux espèces ne diffèrent que par des proportions dont il n'aura pas tenu compte. Nous conservons à la première le nom de *menidia*.

C'est une des plus allongées du genre. Sa hauteur est sept fois dans sa longueur. Sa tête n'y est que cinq fois et demie, et est deux fois aussi longue que haute. L'œil, placé au milieu de sa longueur, n'a que le quart de cette longueur en diamètre. La fente de la bouche ne prend que moitié de l'intervalle entre le bout du museau et l'œil. Ses petites dents pointues sont plus sensibles qu'aux espèces précédentes. Le dessus du crâne est légèrement convexe et lisse, comme dans un muge. La pectorale est contenue plus de sept fois dans la longueur totale. L'anale est deux fois et demie aussi longue que la seconde dorsale, qui est à peu près vis-à-vis de son milieu. La raie d'argent, sans être fort large, est très-marquée, et a un liséré bleu à son bord supérieur. Les points noirs des bords des écailles sont extrêmement petits, en sorte qu'au total sa couleur est très-claire.

B. 6; D. 5 — $\frac{1}{9}$; A. $\frac{1}{25}$; C. 19; P. 15; V. $\frac{1}{5}$.

Nous avons fait l'anatomie de cette espèce. Son foie se moule sur la surface de l'estomac, comme dans nos sauclets d'Europe; mais il se prolonge davantage en pointe en arrière. L'estomac n'est aussi qu'une dilatation du canal intestinal, sans cul-de-sac

et sans cœcums. L'intestin est plus court que dans notre sauclet, et, un peu avant de se rendre à l'anus, il a un étranglement assez fort qui sépare le rectum du colon.

Cette athérine a deux ovaires, et l'intestin est au-dessous d'eux; tandis que c'est le contraire dans les espèces où l'ovaire est unique. Sa vessie natatoire est simple, son péritoine brun en dedans et très-argenté du côté des muscles. Les reins sont disposés comme ceux du sauclet.

Malgré sa forme allongée, il n'y a pas dans son squelette plus de vertèbres que dans le joël. On n'y en compte que quarante-quatre. Les cinq premières de la queue forment aussi en dessous un petit cornet.

L'individu du Muséum est long de cinq pouces. Il nous a été envoyé de New-York par M. Milbert.

L'ATHÉRINE DE BOSCH.

(*Atherina Boschii*, nob.; *Atherina notata*, Mitch.)

Nous devons notre seconde à M. Lecomte, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer plusieurs fois l'obligeance.

Elle a le corps moins allongé, car la plus grande hauteur, qu'il faut prendre un peu plus en arrière, n'est contenue que six fois dans la longueur. La pectorale est proportionnellement plus longue: elle n'est que le sixième de la longueur totale. La tête n'a que le cinquième de cette même mesure. L'œil

paraît aussi un peu plus grand. La seconde dorsale ne répond plus au milieu de l'anale, à cause du raccourcissement du corps. D'ailleurs les nombres de rayons sont à peu près semblables.

D. 5 — $\frac{1}{8}$; A. $\frac{1}{25}$, etc.

La raie argentée fait une légère inflexion vers le ventre, qu'on ne remarque pas sur la précédente.

L'individu n'a que trois pouces et demi de long.

Le dessin de M. Bosc, qui est sous nos yeux, s'accorde sous tous les rapports avec ce que l'on observe sur le poisson même; et dans sa description il ne donne au corps que cinq fois sa largeur, la caudale n'y étant sans doute pas comprise; car nous avons la preuve que M. Bosc ne tenait pas compte de la nageoire de la queue dans la mesure du tronc.

Ce poisson abonde dans les eaux encore saumâtres de Charlestown. On le mange frit et il est très-recherché. Sa forme est élégante; sa couleur grise, brillante et relevée par la bande argentée des athérines, l'a fait nommer, comme le précédent, *silver-fish*.

C'est, comme nous l'avons dit, le vrai *atherina menidia* de Lacépède; mais qui a entassé, sans remonter aux sources, les synonymes embrouillés et faux de Linné et de Bonnaterre.

Les proportions de notre poisson convien-

ment également par tous les caractères à l'*Atherina notata* de Mitchill¹ : les nombres y sont comptés comme les nôtres. Il lui a donné, comme dénomination triviale à New-York, le nom de *small silver-side*.

L'ATHÉRINE BRÉSILIENNE.

(*Atherina brasiliensis*, nob.²)

Une troisième vient du Brésil, d'où elle a été apportée par M. Delalande et par les naturalistes de l'expédition Freycinet.

Sa physionomie serait assez celle du *menidia*, mais son allongement est beaucoup moindre; elle n'est que cinq fois aussi longue que haute. Son épaisseur ne fait pas moitié de sa hauteur. Sa tête est du cinquième de la longueur totale; elle est presque aussi large que haute en arrière, et se rétrécit peu en avant. Le bord de son museau est arrondi horizontalement. Sa face supérieure est plane et sans sillon. L'œil a près du quart de sa longueur en diamètre. Ses mâchoires, très-protractiles, sont garnies d'une bande de dents en fin velours, au-devant de laquelle en est une rangée de plus fortes, coniques et pointues. On n'en voit point dans l'intérieur de la bouche; le maxillaire s'élargit et s'arrondit à son extrémité inférieure. La première dor-

1. Mitchill, *Trans. of New-York*, t. I, p. 446, pl. 4, fig. 6.

2. Quoy et Gaimard, *Voyage de Freycinet*, Zoologie, p. 332.

sale est très-petite et placée au-dessus de la naissance de l'anale, la seconde sous la partie postérieure. Les ventrales sont sous la pointe des pectorales et fort en avant de la première dorsale. Les écailles sont grandes et entières. Il y en a huit rangées longitudinales; elles sont plus larges que longues, et ont, à leur racine, une petite crénelure ronde, avec trois ou quatre rayons, au lieu de la petite pointe qu'on voit dans la plupart des autres espèces. La ligne latérale se marque distinctement par une suite de traits le long du bord inférieur de la bande argentée.

B. 6; D. 4 — 1/7; A. 1/19; C. 17; P. 14; V. 1/5.

Ce poisson est d'un brun verdâtre, plus foncé vers le dos. Ses opercules et sa bande latérale sont d'une belle couleur d'argent. A la loupe, on distingue des points verts très-fins, semés partout.

Nous en avons des individus de cinq et de six pouces.

On le pêche dans la baie de Rio-Janéiro.

C'est à n'en pas douter la même espèce qui est représentée dans l'ouvrage de Spix, pl. 47, fig. 1, et que M. Agassis a décrite sous le nom assez peu caractéristique d'*atherina macrophthalma*; car la grandeur de l'œil ne surpasse pas celle de cet organe dans les autres espèces, il est même plus petit que celui de nos différens joëls. L'auteur donne au poisson une couleur olivâtre sur le dos, argentée sous le ventre : l'argenté de la bande latérale a une teinte jaunâtre.

L'ATHÉRINE DE BUÉNOS-AYRES.

(*Atherina bonariensis*, nob.)

Une plus grande athérine vient de Buénos-Ayres, d'où elle a été adressée à M. Baillon, qui s'est empressé d'en faire hommage au Muséum. Sa taille est de dix pouces.

Elle représente à peu près le *menidia* en grand; mais son profil est plus rectiligne, et son œil encore plus petit. Sa hauteur est six fois et demie dans sa longueur; sa tête n'y entre que quatre fois et demie. Cette tête est deux fois aussi longue que haute, et son épaisseur est des trois quarts de sa hauteur. L'épaisseur du corps n'est que moitié de sa hauteur. L'œil n'a guère en diamètre que le sixième de la longueur de la tête, et il est un peu au-dessous de la ligne du profil. La partie supérieure et avancée du maxillaire se prononce encore plus que dans les précédentes, en sorte que le museau est plus pointu. Il n'y a aux mâchoires que de très-petites dents en velours, et on n'en voit aucune au palais ni à la langue. La première dorsale est vis-à-vis de l'anus même, et un peu en avant du commencement de l'anale; mais la seconde est aussi sur la dernière moitié de cette nageoire. La caudale est fourchue, comme dans tout le genre. Les ventrales naissent sous la pointe des pectorales. Il y a douze rangées longitudinales d'écaillés, qui diffèrent de celles des autres espèces, parce que, presque aussi longues que larges, elles ont le bord radical coupé carrément, avec

un éventail de six ou sept stries. Il n'y a pas d'écaille particulière ni sur les ventrales ni entre elles.

B. 6; D. 5 — 1/9, 10 ou 11 (suivant les individus); A. 1/16 à 18 (selon les individus); P. 15; V. 1/5.

Cette *atherina bonariensis* a des viscères à peu près de même forme que ceux de l'athérine ménédié. Néanmoins son foie est plus petit, son estomac très-alongé, son rectum très-gros. Ses ovaires sont doubles. Cette espèce se nourrit de coquillages, et tous ceux que nous avons trouvés dans son estomac appartiennent à des genres d'eau douce. Nous y avons reconnu une petite paludine; une physse bien remarquable par sa spire si obtuse, qu'elle lui donne quelque ressemblance avec une bullée; une espèce nouvelle de cyrène de la taille de notre *cyclas cornea*, et qui se distingue par les jolis rayons bruns dont elle est peinte; et, enfin, une petite coquille à côtes élevées longitudinales et rayonnées sur le côté antérieur, et transversales sur le postérieur, et qui est une espèce nouvelle du genre pisidium. Nous signalons ces coquilles aux voyageurs qui auront occasion de visiter la rivière de la Plata.

Le squelette de ce poisson a cinquante vertèbres. L'anale commence sous la vingt-cinquième; mais la cavité abdominale se continue au-delà, et les apophyses transverses de la vingt-huitième à la trentième s'élargissent et s'unissent à leurs semblables pour former des anneaux contigus, qui vont en diminuant, et qui composent ainsi une espèce d'entonnoir ou de cornet, dans lequel s'enfonce la vessie natatoire. C'est la structure dont nous avons déjà

observé un commencement dans les athérines de France, et dans plusieurs autres.

Il faut aussi remarquer, dans l'espèce actuelle, que ses six ou sept premières vertèbres ont leurs apophyses épineuses assez dilatées d'avant en arrière, pour se toucher et s'unir en une crête longitudinale. Les côtes sont un peu élargies : les premières ont des appendices grêles; les dernières sont elles-mêmes grêles et courtes. Il y en a vingt-sept paires.

M. d'Orbigny en a rapporté aussi plusieurs individus de même taille pris dans le Rio de la Plata, auprès de Montévidéo.

L'ATHÉRINE DE LESSON.

(*Atherina Lessoni*, nob.)

M. Lesson, naturaliste de l'expédition Duperrey, a dessiné à Sainte-Catherine du Brésil une athérine encore plus grande que la précédente, et qui doit avoir beaucoup de rapport avec elle, mais que ce zélé voyageur n'a malheureusement pas pu rapporter.

Le dessin la représente plus courte à proportion, et lui donne une tête plus renflée de la partie de la gorge qu'à celle de Buénos-Ayres. Sa pectorale semble aller aussi loin que ses ventrales, et sa première dorsale répondre à l'intervalle des ventrales et de l'anale; mais son œil est petit, comme dans l'espèce précédente. Sa bouche paraît un peu différer, et ses nombres sont à peu près les mêmes.

D. 5 — 9; A. 18, etc.

Le dos de ce poisson tenait de l'azuré et du vert d'eau. Le bord inférieur de sa bande argentée était vert, et passait par degrés au blanc du ventre.

Sa taille était de vingt et un pouces.

Il devra fixer l'attention des naturalistes qui retourneront dans les parages où on l'avait pris.

L'ATHÉRINE ARGENTINE.

(*Atherina argentinensis*, nob.)

M. d'Orbigny nous a envoyé de Montévidéo une athérine différente des deux précédentes, se rapprochant toutefois davantage de celle du Brésil, mais plus allongée et couverte d'écaillés moins larges.

Sa hauteur est six fois dans sa longueur, et celle de sa tête cinq fois et demie. Son épaisseur est deux fois et demie dans sa hauteur. Sa tête est une fois et demie aussi haute que large. Ses dents sont en velours, avec une rangée de plus fortes à l'extérieur. Elle a dix rangées longitudinales d'écaillés, toutes tronquées en arrière, avec une seule petite crénelure au milieu, et deux ou trois rayons. Sa ligne latérale, très-difficile à voir, semble suivre le milieu de sa bande argentée. Sa première dorsale est vis-à-vis de l'anus, et la seconde sur la partie postérieure de l'anale.

D. 5 — 1/8 ou 9; A. 1/18 ou 19.

Elle paraît brun-verdâtre, très-finement pointillée de noirâtre. Sa bande latérale est étroite. Il y a un peu de noirâtre au bord postérieur de sa caudale.

Nos individus sont longs de six pouces.

M. d'Orbigny nous la fait connaître sous le nom de *pescadilla del rey*. Elle apparaît au printemps à l'embouchure de la Plata, y reste pendant tout l'été, mais disparaît à l'approche de la saison froide. C'est un mets fort estimé des habitans de Montévidéo. On la prend facilement à l'hameçon, à cause de sa grande voracité.

L'ATHÉRINE A LARGES BANDES.

(*Atherina laticlavia*, nob.)

Le même voyageur a trouvé une nouvelle espèce de cette subdivision sur les côtes du Chili.

Elle a la tête un peu plus courte, égale à la hauteur et comprise six fois dans la longueur totale. La largeur de la bande argentée est plus considérable que dans aucune autre espèce. Les écailles sont plus petites que celles qui recouvrent le corps de l'*atherina argentinensis* : la première est sur le milieu de la longueur du corps.

D. 5 — 1/9; A. 1/16, etc.

Dans la liqueur elle paraît roussâtre sur le dos, et prise sous un filet serré noirâtre, dont les mailles sont dessinées par les traits qui bordent chaque petite écaille. Les nageoires sont transparentes.

Nos individus sont longs de six pouces. Ils viennent de Valparaiso : c'est un des poissons connus dans ces colonies sous le nom de *pesce rey*.

M. Gay nous a rapporté de la lagune de Ta-guatagua du Chili, une athérine qui n'en est peut-être qu'une variété.

L'ATHÉRINE ROYALE.

(*Atherina regia*, Humboldt.)

C'est ici qu'il faut placer sans aucun doute l'athérine décrite par M. de Humboldt dans le tome II, p. 187, du Recueil des observations de zoologie et d'anatomie comparée. Le savant qui l'a décrite lui donne

une tête déprimée, un vertex écailleux, des dents nombreuses et petites à chaque mâchoire; puis il ajoute : *IN LINGUA NULLI. Lingua brevis, libera.* N'a-t-il pas écrit ce premier *lingua* par un *lapsus calami*, et voulu dire *IN PALATO*, ce qui est conforme aux caractères de toutes ces espèces. Les yeux sont grands; le corps est allongé, couvert d'écailles peu épaisses et peu adhérentes. Voici les nombres comptés par M. de Humboldt :

B. 6; D. 5 — 9 ou 10; A. 15; C. 20; P. 14; V. 5.

Les couleurs caractérisent davantage cette espèce, et la séparent de celle que nous venons de faire connaître.

Le corps est verdâtre, orné d'une bandelette longitudinale assez large, argentée sous une teinte bleuâtre; les écailles et tous les rayons des nageoires étant couverts de points bleus.

M. de Humboldt ajoute que le *pesce rey*, célèbre dans tous les pays limitrophes du Pérou, paraît propre à l'hémisphère austral. On le trouve surtout dans l'océan Pacifique, près de Callao, de Lima, où la description dont nous venons de donner l'extrait, a été faite; mais il manque près de Truxillo et au sud de Lima. Je ne connais, ajoute-t-il, aucun poisson dont la chair soit plus délicieuse; aussi en consomme-t-on journellement, dans la capitale du Pérou, une grande quantité.

Nous venons de reconnaître que l'athérine des côtes plus australes de la pointe de l'Amérique est d'une espèce plus distincte; nous prouverons tout à l'heure qu'en avançant vers les côtes du Mexique cet océan nourrit d'autres espèces. Nous ajouterons que tout porte à croire qu'une espèce d'athérine se trouve encore dans les lacs élevés du haut Pérou, à Titicaca. Le poisson de ce lac est connu de même sous le nom de *pesce rey*, et a les côtés ornés d'une bande argentée. La délicatesse de sa chair est fort célèbre. Il serait bien curieux de pouvoir comparer ces espèces, qui vivent dans des lacs intérieurs si élevés, avec celles qui se nourrissent dans le fond des mers sous des pressions atmosphériques si différentes.

L'ATHÉRINE DE LICHTENSTEIN.

(*Atherina Lichtensteini*, nob.)

Nous regardons comme un devoir de notre reconnaissance de dédier au célèbre professeur Lichtenstein, qui nous a ouvert avec tant de générosité les trésors renfermés dans le beau musée de l'université de Berlin, la plus remarquable de ces athérines américaines par sa taille et par ses caractères.

Elle est voisine de notre *atherina bonariensis*;

mais elle a la tête encore plus longue, car elle ne fait que le quart de la longueur totale, prise jusqu'à la fourche de la caudale. La ligne du profil est légèrement concave sur la tête : cependant le vertex d'un œil à l'autre est un peu convexe. Sur l'occiput la courbe se soutient, pour s'abaisser et devenir concave entre la tête et la seconde dorsale; la base de cette nageoire est un peu relevée, et le contour s'abaisse ensuite jusqu'à la caudale.

Le dessous du corps suit une ligne légèrement concave, assez régulière, d'où il résulte que la plus grande hauteur du corps est derrière la tête, et fait, à cet endroit, le septième de la distance entre le bout du muscau et l'extrémité des rayons mi-toyens de la caudale, tandis que la hauteur du milieu du corps n'en fait que le huitième, et celle de la queue n'en est guère que le seizième. Le corps

est très-comprimé vers l'arrière. Aux pectorales l'épaisseur est les deux tiers de la hauteur, et près des nageoires verticales elle n'en est plus que le quart. Le museau est très-comprimé; les maxillaires sont fort élargis sur le bout du museau : ils sont courbés pour embrasser le contour de la tête, et se terminent en pointe. On voit bien dans cette grande espèce la singulière conformation qui donne à ces os l'apparence d'être retournés sens dessus dessous.

L'œil, éloigné du bout du museau de deux fois et demie son diamètre, a une largeur contenue sept fois dans la longueur de la tête. Le sous-orbitaire est grand et comme caverneux; les narines sont percées sur le dessus du crâne : l'ouverture antérieure est petite et au-devant de l'œil. La seconde est une large fente oblique, pratiquée sur le bord de l'orbite. Toutes les pièces operculaires sont cachées sous les grandes écailles qui les revêtent. Les deux mâchoires sont garnies d'une bande étroite de dents courtes et en carde : il n'y en a aucune sur le palais, soit au vomer, soit aux palatins. La pectorale est grande et forte, sa longueur égale à peu près les deux tiers de celle de la tête; les ventrales sont insérées sous l'aplomb de la pointe des nageoires de la poitrine. Étalées, elles sont fort larges : la longueur du plus grand de leurs rayons ne surpasse que de très-peu la moitié de la pectorale.

La première dorsale s'élève sur la seconde partie de la longueur totale : elle mesure près de la moitié de la hauteur du corps sous elle. La seconde dorsale correspond aux derniers rayons de la nageoire

anale, étendue environ du sixième de la longueur entière du poisson. La caudale est fourchue, et ses lobes sont arrondis.

B. 6; D. 5 — $\frac{1}{10}$; A. $\frac{1}{19}$; C. 17; P. 15; V. $\frac{1}{5}$.

Les écailles sont minces et très-grandes. C'est à peine si l'on aperçoit des traces de lignes latérales.

Outre les particularités de la forme du corps, cette espèce a dans ses couleurs un caractère bien remarquable : elle n'a pas de bandes argentées sur les flancs; on aperçoit par reflets sur les côtes dix à douze lignes effacées; mais qui paraissent avoir été plus brillantes que le fond de la teinte générale; quelques points noirâtres et rares sont épars sur le corps.

Ce beau poisson, long de dix-neuf pouces, a été envoyé de Montévidéo au cabinet de Berlin, où il est déposé.

Nous avons décrit avec détail cette grande espèce, afin de mieux faire apprécier ses caractères aux naturalistes qui pourront la retrouver; et, malgré les différences assez grandes qu'elle présente parmi nos petites athérines, nous ne croyons pas qu'on doive la séparer du genre; car on est conduit insensiblement de celle-ci par les espèces précédentes américaines au *menidia* : cette dernière ne peut être séparée du *jacksonia*, lequel a tous les caractères de nos sauclets, sauf ceux qui deviennent spécifiques.

*L'ATHÉRINE DE HUMBOLDT.**(Atherina Humboldtiana, nob.)*

Nous avons encore décrit dans le même musée de cette belle capitale, deux autres espèces fort intéressantes, originaires toutes deux du Mexique. Les naturalistes ne seront pas étonnés de nous voir dédier l'une d'elles au célèbre voyageur qui a répandu tant de lumières sur l'histoire politique et physique de ces riches contrées, au savant illustre dont les travaux immortels ont rendu tant de services aux différentes branches de la physique, des sciences naturelles, de la géographie, en général à l'histoire naturelle du globe. Si, dans un ouvrage de la nature de celui que je publie, je pouvais faire mention des sentimens d'amitié dévouée et de la vive reconnaissance que je lui dois, je m'estimerais heureux de lui en donner ici ce témoignage, et d'en avoir trouvé l'occasion en travaillant dans cette belle collection qu'il m'a mis à même de connaître.

Le poisson dont il s'agit a la forme générale d'une perche; mais le museau est plus aigu et plus déprimé. La plus grande hauteur du corps se mesure aux ventrales et fait le cinquième de la longueur totale : l'épaisseur n'est pas la moitié de cette hauteur.

Le profil de la tête monte, par une courbe convexe, jusqu'à la seconde dorsale, en faisant quelque petite sinuosité vers la première de ces deux nageoires. La mâchoire inférieure dépasse un peu la supérieure; les dents y sont en fine carde; le palais est tout-à-fait lisse et sans aucunes dents; on ne voit ni on ne sent au doigt aucune âpreté au vomer. La longueur de la tête est du quart de celle du corps; les yeux sont vers le milieu, mais assez haut sur la joue. Leur diamètre fait le sixième de la longueur de la tête, et il y en a deux entre le bord de l'orbite et le bout du museau, et presque deux entre chacun d'eux. Sur le sommet du crâne les deux ouvertures sont fort petites, surtout l'antérieure, qui ne paraît être qu'une faible pore, la seconde est une petite fente, pratiquée sur le dessus de la tête en avant de l'œil. Un petit os nasal s'allonge sur le devant du museau, et contribue à agrandir le méplat formé par la partie élargie en lame horizontale du maxillaire. Le sous-orbitaire est un peu celluleux, composé de deux grandes pièces; il n'a point d'écaillés, mais le préopercule, le haut de l'opercule et le vertex en sont couverts.

La pectorale est large, mais peu longue, et terminée en angle assez aigu au bord supérieur; elle est comprise près de sept fois dans la longueur totale. Celle des ventrales est des deux tiers de celle des nageoires de la poitrine. La première dorsale répond à la pointe de ces dernières: elle est basse; la seconde est placée sur le milieu de l'anale, qui occupe une étendue égale à la longueur de la pec-

torale. La caudale est fourchue, à lobes courts et arrondis.

B. 6; D. 5 — $1/10$; A. $1/19$; C. 17; P. 14; V. $1/5$.

Les écailles sont minces, de moyenne grandeur: on en compte environ cinquante rangées dans la longueur. La ligne latérale est une courbe un peu concave, marquée par une suite de petits traits peu visibles sur les écailles, en grande partie au-dessous de la raie d'argent: la ligne se relève près de la queue, et passe sur le milieu de la bandelette.

Cette espèce paraît avoir été verdâtre à reflets argentés sur le dos, et ornée d'une large raie argentée sur chaque flanc. La caudale est bordée de noirâtre.

L'individu qui fait partie du Musée de Berlin, est long de onze pouces. Il a été envoyé du Mexique par M. Deppe.

L'ATHÉRINE VOMÉRINE.

(*Atherina vomerina*, nob.)

Le même voyageur a envoyé de ces contrées un autre poisson, fort voisin du précédent, mais qui nous paraît cependant devoir en être distingué.

La principale différence consiste dans la présence de petites âpretés au chevron du vomer, faciles à voir et à sentir avec le doigt; et nous lui trouvons aussi un rayon mou de plus à la dorsale et à l'anale.

D. 5 — $1/11$; A. $1/20$.

La pectorale nous paraît plus courte, et surtout plus arrondie, et le dessus du crâne est un peu moins large entre les yeux.

La ligne latérale paraît aussi un peu plus droite, mais elle est marquée de même. La couleur du corps et le brillant argenté de la bandelette latérale ne diffèrent nullement.

L'individu, aussi déposé dans le Musée de Berlin, est long de huit pouces. Les naturalistes qui voudraient le considérer comme une simple variété du précédent, seraient du moins forcés de convenir qu'il en serait une variété bien remarquable.

FIN DU TOME DIXIÈME.

AVIS AU RELIEUR

POUR PLACER LES PLANCHES.

Planches.

280.	<i>Zeus pungio</i>	vis-à-vis la page	26
281.	<i>Capros aper</i>		34
282.	<i>Lampris guttatus</i>		52
283.	<i>Equula Dussumieri</i>		78
284.	<i>Equula filigera</i>		92
285.	<i>Mene maculata</i>		108
286.	<i>Amphacanthus lineatus</i>		130
287.	<i>Acanthurus phlebotomus</i>		176
288.	<i>Acanthurus hepatus</i>		188
289.	<i>Acanthurus ctenodon</i>		242
290.	<i>Acanthurus scopas</i>		248
291.	<i>Naseus brevirostris</i>		278
292.	<i>Prionurus microlepidotus</i>		296
293.	<i>Axinurus thynnoides</i>		300
294.	<i>Priodon annularis</i>	}	304
295.	<i>Keris anginosus</i>		
296.	<i>Trachypterus Spinolæ</i>		330
297.	<i>Trachypterus iris</i>		342
298.	<i>Gymnetrus gladius</i>	}	360
299.	<i>Gymnetrus telum</i>		
300.	<i>Cepola rubescens</i>		396
301.	<i>Lophotes cepedianus</i>		410
302.	<i>Atherina hepsetus</i>	}	430
303.	<i>Atherina Boieri</i>		

Planches.

304.	<i>Atherina mochon</i>	vis-à-vis la page	} 440
305.	<i>Atherina presbyter</i>		
306.	<i>Atherina Humboldtiana</i>		480

